



■ Au sommaire :
Pascal, Luc Sante,
François Roustang
■ Les «poches»

La crainte de l'inflation

■ Les Etats-Unis s'engagent dans une stratégie de hausse des taux

■ Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, redoute un retour de l'inflation

■ L'euro à son plus bas niveau face au dollar

■ Nouveau record à la Bourse de Paris

Lire page 16

Les chiffres de la délinquance

■ L'INSÉCURITÉ mesurée par les statistiques policières s'est stabilisée entre 1998 et 1999 (+0,07 %), selon les chiffres rendus publics mercredi. La baisse est notable pour la délinquance de voie publique et le nombre de mineurs mis en cause n'augmente plus, mais le volume des crimes et délits contre les personnes continue de progresser. Ces chiffres ne font que constater la délinquance apparente, et les responsables policiers les manient avec précaution. Dans un entretien au *Monde*, Laurent Mucchielli, chercheur au Centre de recherches sur le droit et les institutions pénales (Cesdip), insiste sur les limites de cet outil statistique.

Lire page 10

« Refondation sociale »



DENIS KESSLER

PATRONAT et syndicats organisent, jeudi, leur première rencontre sur la « refondation sociale ». Le numéro deux du Medef, Denis Kessler, est à l'origine de cette initiative au programme ambitieux : refonte de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie, du système de retraites...

Lire page 6

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

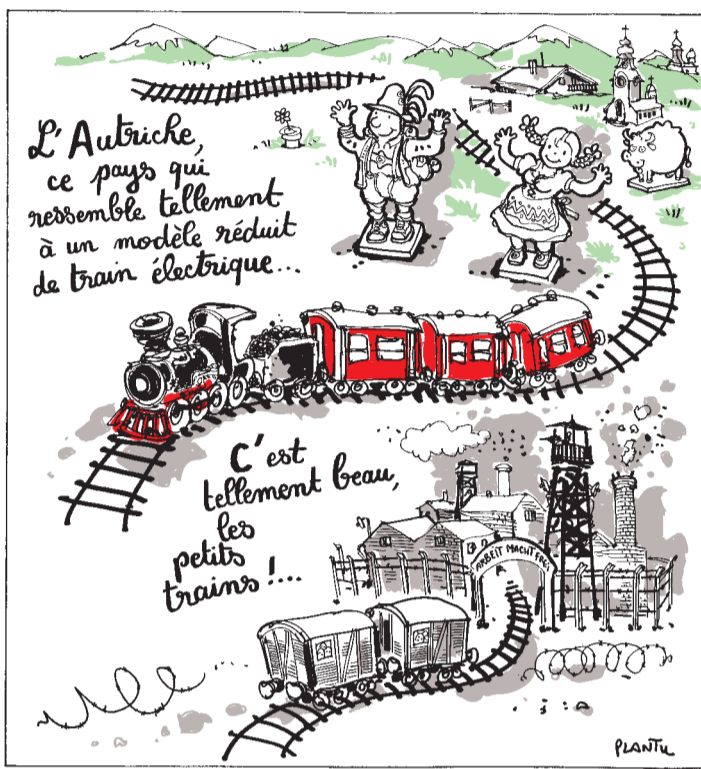
M 0147 - 204 - 7,50 F



Autriche : l'extrême droite, en force

● Sauf coup de théâtre, le président Thomas Klestil devrait accepter un gouvernement de coalition avec l'extrême droite ● Mais le chef de l'Etat critique l'alliance « noir-bleu » ● Le parti de Jörg Haider obtiendrait plusieurs ministères, dont la défense, les finances, la justice et les affaires sociales

À CONTRE-CŒUR, et sauf coup de théâtre, le président autrichien, Thomas Klestil, devait donner son accord jeudi 3 février, en fin de matinée à Vienne, au gouvernement constitué par le parti d'extrême-droite de Jörg Haider et la formation des conservateurs de Wolfgang Schüssel. Mais avant d'entériner formellement leur programme de gouvernement, le président Klestil entendait leur faire signer une solennelle déclaration de principes rappelant « les valeurs fondamentales de la démocratie européenne ». M. Klestil souhaite ainsi mettre publiquement en garde le parti de M. Haider, le FPÖ, contre les dérives xénophobes qui lui sont familières. Dans un entretien accordé au début de la semaine à un journal autrichien, le président avait fait part de toutes ses réticences à l'égard de la formation d'un tel gouvernement. Celui-ci sera dirigé par Wolfgang Schüssel, le chef du parti conservateur ÖVP, l'homme qui a fait échouer une éventuelle coalition de gouvernement avec les sociaux-démocrates. Le poste de vice-chancelier revien-



dra à l'extrême-droite, mais pas à son chef, M. Haider ayant décidé de ne pas participer au gouvernement. Les portefeuilles ministériels seront répartis à part sensiblement égale entre les deux formations. L'extrême-droite obtiendrait la défense, les finances, la justice et les affaires sociales.

Les deux partis ont de nouveau protesté, mercredi, contre les mesures d'isolement politique de l'Autriche décidées par l'Union européenne pour dénoncer l'entrée de l'extrême-droite au gouvernement autrichien. A Vienne, plus de 15 000 personnes ont défilé, mercredi, contre le parti de M. Haider. La bourse autrichienne accuse aussi le coup, avec une baisse de 4,6 % depuis le début de la semaine. A Paris, à l'initiative de Jérôme Clément, une quarantaine d'artistes français appellent à un boycottage de toute manifestation artistique ayant un lien avec le gouvernement autrichien.

Lire pages 2 et 3,
le point de vue page 14
et l'analyse page 15



CÉRARD JULIEN/AFP

RUGBY

Italie ovale

L'Italie et son demi d'ouverture, Diego Dominguez (photo), font leur entrée dans le gotha du rugby européen, rejoignant l'Angleterre, le pays de Galles, l'Ecosse, l'Irlande et la France. Il faut désormais parler du tournoi des Six Nations, dont les premiers matches - Galles-France et Italie-Ecosse - auront lieu samedi. Le rugby italien, qui a connu son heure de gloire dans les années 90, traverse actuellement une période de crise. p. 23

Les erreurs judiciaires poussent l'Illinois à suspendre les exécutions

NEW YORK
de notre correspondant

Au moment où le rythme des exécutions de condamnés à mort s'accroît aux Etats-Unis, le gouverneur de l'Illinois, l'un des 38 Etats américains (sur 50) à appliquer la peine capitale, a au contraire décidé de suspendre les exécutions. Il fonde sa décision sur le nombre « honteux » d'innocents jugés coupables et condamnés à mort ces dernières années. C'est la première fois qu'un Etat américain décrète un moratoire depuis que la Cour suprême des Etats-Unis a rétabli la peine de mort, en 1976. L'initiative est d'autant plus remarquable qu'elle émane d'un gouverneur républicain, George Ryan, qui continue à maintenir sa foi dans la peine capitale comme « riposte appropriée de la société ».

Mais l'Etat, dont M. Ryan est le gouverneur est également remarquable par le nombre d'erreurs judiciaires qui y ont été révélées depuis 1977, année du rétablissement de la peine de mort en Illinois : au total, treize personnes ont été sorties des couloirs

de la mort et innocentées, soit par des tests ADN, soit à la faveur de nouveaux procès. Parallèlement, douze condamnés à mort ont été exécutés. C'est-à-dire, souligne le gouverneur Ryan, que le nombre d'erreurs judiciaires a été supérieur à celui des exécutions.

Pour éviter le « cauchemar » de l'exécution d'innocents, le gouverneur a donc décidé de créer une commission d'enquête sur les conditions d'application de la peine capitale en Illinois. Il accordera un sursis automatique à tout condamné en passe d'être exécuté tant que cette commission n'aura pas rendu ses conclusions.

L'Illinois a été ébranlé récemment par plusieurs grosses erreurs judiciaires, qui ont vu sortir de prison des hommes comme Dennis Williams et Verneal Jameson, en juillet 1996, déclarés innocents après avoir passé dix-huit ans dans les couloirs de la mort pour un double meurtre avec lequel ils n'avaient rien à voir. Ou Tony Porter, libéré l'an dernier, quinze ans après avoir été condamné à mort,

lui aussi innocenté. Dans ces deux affaires, la révision avait été obtenue par des étudiants en journalisme de la Northwestern University de Chicago, qui avaient repris les dossiers judiciaires et réinterrogé les témoins.

Le gouverneur de l'Illinois a également reconnu avoir été troublé par une longue enquête du *Chicago Tribune* qui, il y a un an, a consacré une série d'articles aux abus des procureurs et des enquêteurs de la police ayant abouti à des erreurs judiciaires. Sur les 381 cas d'erreurs reconnues depuis 1963 dans des affaires d'homicides à la suite d'abus du parquet, 48 s'étaient produits dans l'Illinois.

Pour Stephen Harper, avocat qui milite contre la peine de mort, il est prématuré de lire une tendance nationale dans la décision du gouverneur Ryan. Le Texas, la Floride et la Virginie - les Etats où l'on exécute le plus - ont eux, souligne-t-il, réduit les sauvegardes supposées protéger les prisonniers contre les erreurs judiciaires.

Sylvie Kauffmann



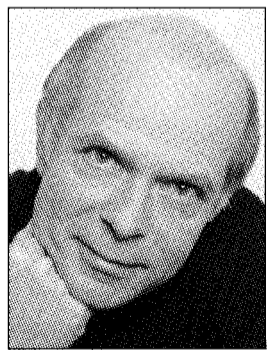
PHILIPPE BLENNIKSOV/UP

ENQUÊTE

Timor, année zéro

Tout a été ravagé et tout est à reconstruire. Dans ce Timor-Oriental à l'indépendance acquise dans le sang et la terreur, une poignée de dirigeants locaux et une équipe de l'ONU ont entrepris la plus difficile des tâches : bâtir un Etat à partir de rien. Notre envoyé spécial raconte leurs premiers pas. p. 13

PASCAL QUIGNARD



TERRASSE A ROME

roman

Il y a un âge où on ne rencontre plus la vie mais le temps. On cesse de voir la vie vivre. On voit le temps qui est en train de dévorer la vie toute crue. Alors le cœur se serre. On se tient à des morceaux de bois pour voir encore un peu le spectacle qui saigne d'un bout à l'autre du monde et pour ne pas y tomber.

GALLIMARD

POINT DE VUE

Le cas Sofri : un jugement honteux

par Carlo Ginzburg

SOFRI, comme Dreyfus ? L'éditorial du *Monde* en date du 26 janvier (« Italie, le pardon sélectif ») évoquant l'arrêt de la cour d'appel de Venise qui a confirmé les condamnations antérieures d'Adriano Sofri, Ovidio Bompressi et Giorgio Pietrostefani à vingt-deux ans de prison rappelle que le signataire de ces lignes avait comparé ce scandale judiciaire à l'Affaire.

C'est vrai, encore que je n'aie été ni le premier ni le dernier. Il y a deux ans, cette analogie a été l'objet d'une discussion publique à l'université de Rome : parmi les interventions, je me souviens de celle, rigoureuse et passionnée, de Pierre Vidal-Naquet. Naturellement, parler d'analogie entre l'affaire Dreyfus et l'affaire Sofri (j'emploie cette expression pour abrégé, mais je me réfère en même temps à ses deux camarades) signifie tenir compte - comme toujours quand il s'agit d'analogies, historiques ou non - des convergences et des divergences.

Les personnages sont très différents, le contexte est très différent ; les deux affaires ont en commun leur longueur exorbitante (dans le cas italien, huit décisions de justice se succédant sur plus de dix ans). Elles ont aussi la même particularité décisive : dans l'un et l'autre cas, des innocents ont été condamnés de façon répétitive.

Aujourd'hui, en Italie, la culpabilité d'Adriano Sofri et de ses camarades est aussi mise en doute par une grande partie de l'opinion publique modérée. L'un de ses traditionnels et influents porte-parole, le journaliste Indro Montanelli, a accueilli l'arrêt des juges de Venise avec embarras et déception, allant même jusqu'à demander au président de la République Ciampi de prendre l'initiative de gracier les trois condamnés (le *Corriere della sera* du 26 janvier).

Lire la suite page 14

Carlo Ginzburg est historien.



GÉRARD RONDEAU

EUROPE

« Culture 2000 »

Le Parlement européen (photo) devait adopter, jeudi 3 février, un nouveau programme d'aide à la création artistique. Baptisé « Culture 2000 », il dispose d'un budget de 167 millions d'euros (environ 1 milliard de francs) pour la période 2000-2004, en augmentation de 30 % par rapport aux programmes précédents. Viviane Reding, commissaire européen à la culture, explique ses choix au *Monde*. p. 27

International.....	2	Aujourd'hui.....	23
France.....	6	Météorologie.....	26
Société.....	10	Jeu.....	26
Régions.....	12	Culture.....	27
Horizons.....	13	Jeu-concours.....	28
Entreprises.....	16	Guide culturel.....	29
Communication.....	18	Kiosque.....	30
Tableau de bord.....	19	Abonnements.....	30
Carnet.....	22	Radio-Télévision.....	31

VIENNE Le président autrichien, Thomas Klestil, devait recevoir, jeudi à Vienne les dirigeants des partis conservateur (ÖVP) et libéral (FPÖ, extrême droite populiste) et leur

confier la tâche de former le gouvernement. Dans une interview, publiée le même jour, dans l'hebdomadaire *News*, le chef de l'Etat a expliqué qu'il n'approuvait pas cette

alliance mais ne pouvait s'y opposer. ● À VIENNE, environ 15 000 personnes ont manifesté, mercredi, pour dénoncer une dérive de la politique autrichienne et la constitution

de la coalition. ● LA LISTE du futur gouvernement devait être soumise au président de la République, qui a exigé la signature, par les deux chefs de parti, d'un préambule rap-

pelant les engagements de l'Autriche en matière de démocratie européenne. Les ministères de la justice et des finances devaient revenir au parti de Jörg Haider.

Le président autrichien se démarque de l'alliance « noir-bleu »

Thomas Klestil devait confier, jeudi, aux conservateurs de Wolfgang Schüssel et à l'extrême droite populiste de Jörg Haider la charge de former un gouvernement. Il a fait savoir qu'il n'approuvait pas ce choix mais qu'il ne pouvait s'y opposer

SAUF COUP DE THÉÂTRE de dernière minute, le nouveau gouvernement autrichien, formé par le parti conservateur (ÖVP), représentant la droite traditionnelle, et le parti libéral (FPÖ) du leader populiste Jörg Haider, devait voir le jour jeudi 3 février à Vienne. Malgré la réprobation internationale, le président Thomas Klestil, qui devait recevoir une dernière fois en fin de matinée les leaders des deux formations, devait confier officiellement à Wolfgang Schüssel, président de l'ÖVP et ministre des affaires étrangères du gouvernement sortant, les rênes de la chancellerie.

Le chef de l'Etat, qui a essayé par tous les moyens d'éviter cette coalition, n'avait plus de recours sinon celui de démissionner pour empêcher la constitution de ce gouvernement. Recevant ensemble, mercredi, MM. Schüssel et Haider, il avait exigé d'eux, avant de donner son accord, qu'ils signent une « dé-

claration sur les valeurs fondamentales de la démocratie européenne » rédigée par lui-même, et qui serait annexée comme préambule au programme de gouvernement.

Au moment même où il s'entretenait avec les deux hommes, le président, qui est également issu du parti conservateur, a fait diffuser le texte d'une interview publiée, jeudi, par l'hebdomadaire *News*, dans laquelle il laissait entendre qu'il ne pouvait faire autrement que d'accepter la nouvelle coalition.

« CONSÉQUENCES NÉGATIVES »

« Dans une démocratie, une majorité parlementaire doit être respectée. Les sensibilités personnelles ne comptent pas », y reconnaissait-il, avant de prendre aussitôt ses distances : « Si je devais investir ce gouvernement, je ne le ferais pas par conviction personnelle, car je crains des conséquences négatives pour

l'Autriche au plan international. (...) Les plus hauts fonctionnaires de ce parti [le FPÖ] se servent encore aujourd'hui d'un langage qui les disqualifie pour toute fonction politique. »

Mercredi soir, près de 15 000 personnes se sont réunies devant le siège du parti conservateur, au centre de Vienne, pour protester contre le tournant de la politique autrichienne. C'était le premier depuis le début des tractations. Peu après la dispersion du rassemblement, l'état-major du parti du futur chancelier se réunissait au grand complet pour approuver le pacte de coalition conclu avec Jörg Haider ainsi que le partage des postes ministériels. Selon l'agence autrichienne de presse APA, seul un des trente-deux membres de la direction du parti conservateur s'est opposé à la coalition ; il s'agit du chef de l'ÖVP de Vienne, Bernhard Görg.

Selon l'agence, outre la chancellerie, le parti conservateur détient les portefeuilles des affaires étrangères et de l'intérieur, ceux aussi de l'économie, de l'agriculture et de l'éducation. Le portefeuille des affaires étrangères, qui normalement revient au vice-

chancelier, est resté à l'ÖVP pour ne pas jeter de l'huile sur le feu avec les partenaires de l'Autriche. Il sera confié à Benita Ferrero-Waldner, jusque là secrétaire d'Etat aux affaires européennes. Les populistes ont obtenu en revanche plusieurs grands ministères sensibles : les finances, la défense, la justice et les affaires sociales.

Conservateurs et extrême droite, qui ont obtenu chacun 52 sièges aux élections législatives du 3 octobre 1999, n'auront aucune difficulté à obtenir l'investiture du Parlement. Ils y disposent d'une majorité de 104 députés sur 183. Après avoir dominé la scène politique de l'après-guerre, le parti social-démocrate, qui était resté malgré ses pertes le premier parti du pays, s'appuie avec les Verts à animer l'opposition. Les Autrichiens qui, dans l'ensemble, se sont ravisés face aux critiques de l'extérieur, les jugent cependant préoccupantes pour l'avenir du pays. Selon un sondage publié jeudi par le journal *Der Standard*, 84 % des personnes interrogées trouvent ces critiques « graves » ou « plutôt graves ». Seules 16 % les considèrent « sans conséquences ».

M. Klestil a-t-il demandé aux Européens d'intervenir ?

Thomas Klestil, le président autrichien, a démenti, mercredi 2 février, avoir demandé à l'Union européenne d'exercer des pressions sur son pays pour empêcher l'arrivée de l'extrême droite populiste au pouvoir. « Le président Klestil a informé le président français de la situation intérieure en Autriche et pris acte de son opinion. D'autres contacts avec des capitales de l'UE ont eu lieu à l'initiative des chefs d'Etat et de gouvernement de ces pays et ne proviennent pas du président », indique le communiqué de la présidence à Vienne. Des sources diplomatiques à Paris, citées par l'AFP, ainsi que le quotidien danois *Extra Bladet* avaient indiqué que le président Klestil avait « donné son accord » à Jacques Chirac pour que soient rendues publiques les mesures envisagées par les autres Etats membres afin d'empêcher un accord permettant l'arrivée au gouvernement du parti de Jörg Haider.

En Carinthie, la « culture du peuple », « le goût pour le chant »...

KLAGENFURT (Autriche)

de notre envoyé spécial

Lorsqu'il a pris la tête du Land de Carinthie, en mars 1999, Jörg Haider ne s'est pas contenté du poste

REPORTAGE

Depuis près d'un an, Jörg Haider a pris en main la politique culturelle du Land

de ministre-président (*Landeshauptmann*). Il a également choisi de devenir ministre de la culture (*Kulturreferent*), dans l'idée que ce poste lui permettrait plus qu'aucun autre de transformer la tonalité générale du débat public. La culture étant l'un des seuls domaines où la capacité d'action d'un dirigeant régional n'est pas limitée, il était tout naturel pour lui de prendre en main ce dossier et d'en faire, selon ses propres termes, un thème central de son action en Carinthie.

« La Carinthie est un terreau de culture très ancien. Ici, les gens développent leur personnalité propre d'une manière particulièrement

créative et créent eux-mêmes leur culture. La culture du peuple est bien ancrée dans les villes et les villages carinthiens, les coutumes paysannes accompagnent les gens pendant toute leur vie. Le goût des Carinthiens pour le chant est bien connu... » Ainsi s'exprime Jörg Haider dans un texte d'introduction à la page Web de son ministère. Autrement dit, la culture, longtemps monopolisée par les artistes subventionnés proches du pouvoir traditionnel « rouge et noir » (sociaux-démocrates et conservateurs), doit enfin revenir au peuple.

« BOUC ÉMISSAIRE »

Très tôt, Jörg Haider s'est intéressé à la culture. Dans son premier discours prononcé en tant que leader du FPÖ en 1986, il avait vigoureusement attaqué Thomas Bernhard, l'auteur des *Maîtres anciens*, haï par la bonne société autrichienne. Quelques années plus tard, il avait suggéré à un peintre d'origine slovène, Valentin Oman, de quitter la Carinthie. En 1998, peu avant d'arriver au pouvoir à Klagenfurt, Jörg Haider avait mené une vigoureuse campagne contre

un artiste de la région, Cornelius Kolig, auprès duquel les sociaux-démocrates au pouvoir avaient passé commande d'une série de fresques appelées à orner les murs du Parlement régional.

Avec l'« affaire Kolig », toutes les conditions du scandale populaire étaient réunies : favoritisme (les sociaux-démocrates n'avaient pas fait d'appel d'offres auprès d'autres artistes), décadence (l'artiste en question avait réalisé dans le passé un happening avec ses propres excréments), et dilapidation de l'argent public (l'oeuvre devait coûter environ 1 million de francs).

Le FPÖ, avec le soutien du quotidien populaire *Kronenzeitung*, a mené une vigoureuse campagne de dénonciation – pétition, insultes et fausses citations à l'appui – pour empêcher la réalisation de ce projet. Finalement, Jörg Haider a perdu la bataille. Il n'a pas pu faire oublier que le père de l'artiste, le peintre Anton Kolig, avait réalisé, voilà soixante-dix ans, les fresques du Parlement régional de Carinthie et que celles-ci avaient été enlevées de force par les nazis en 1938. Il s'agissait donc d'une réhabilitation symbolique d'un artiste important dans l'histoire de l'art autrichien.

« La stratégie de Jörg Haider dans l'affaire Kolig était comparable à celle des nazis. Il s'agissait de trouver un bouc émissaire, une figure à dénoncer. Vous étiez forcément pour ou contre Kolig, autrement dit pour ou contre Haider. Impossible avec lui de parler de contenus », dit Klaus Amman, directeur des archives Robert-Musil à Klagenfurt.

Depuis que Jörg Haider est au pouvoir à Klagenfurt, les priorités de l'action culturelle ont changé. La principale réalisation du nouveau ministre a été la construction d'une immense scène théâtrale au bord du lac Wörthersee, appelée tout à la fois à accueillir comédies musicales (*le Rocky Horror Picture Show* est à l'affiche cet été) et des meetings politiques spectaculaires (c'est là que Jörg Haider a lancé sa campagne électorale nationale en 1999).

THÈSES RÉVISIONNISTES

La deuxième priorité, c'est la création d'une Maison de l'art carinthien, dans l'esprit d'une réhabilitation de la *Volkskultur*. Troisièmement, Jörg Haider projette un musée conçu pour accueillir les peintres de l'école de Nötsch, dont l'un des principaux représentants fut précisément Anton Kolig.

En dehors de ces trois projets, « il ne se passe rien », selon Klaus Amman, qui constate que le budget de la culture en Carinthie est l'un des plus faibles de toute l'Autriche. Le FPÖ favorise désormais ses propres peintres – académiques et plus conventionnels – et tente d'améliorer son image en organisant un Festival 2000 placé sous le signe des Rencontres interculturelles. Le principal conseiller de Jörg Haider en matière culturelle est rédacteur en chef d'une revue d'extrême droite qui vient d'être poursuivie en justice parce qu'elle véhiculait des thèses révisionnistes.

Lucas Delattre

« A un moment ou à un autre, on doit pouvoir se détacher du passé »

DANS UN ENTRETIEN à l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, Jörg Haider se défend des accusations de xénophobie portées contre son parti, qu'il qualifie de « nouvelle démocratie sociale ».



VERBATIM

Le chef du FPÖ revient sur ses mises en cause de Jacques Chirac et s'explique longuement sur son rapport au passé national-socialiste de l'Autriche.

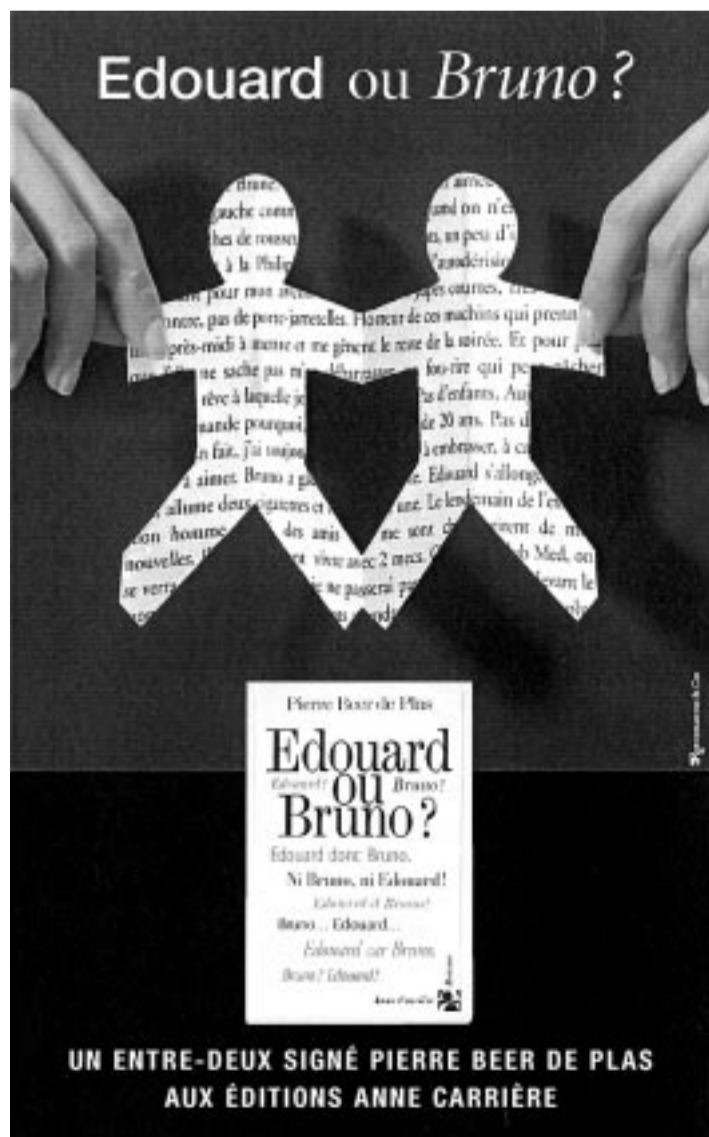
A propos des mesures annoncées à l'encontre du gouvernement de Vienne, Jörg Haider déclare : « De la part d'hommes politiques européens sérieux, j'attends d'abord qu'ils se renseignent. (...) Au lieu de s'intéresser à notre programme et à nos militants, on annonce immédiatement des sanctions. La menace de quelques Etats de l'Union européenne d'interrompre leurs relations avec l'Autriche montre combien ces Etats sont en réalité désespérés. (...) Il y a une excitation dans le poulailler européen alors que le renard n'est pas encore dedans. Une chose est sûre : la politique européenne, ce n'est pas la politique intérieure autrichienne. »

Interrogé sur ses déclarations douteuses à propos du III^e Reich, Jörg Haider explique : « Nous ne considérons plus le national-socialisme du point de vue de ceux qui y ont directement participé mais avec la distance de l'histoire. (...) Moi-même j'ai dû d'abord apprendre ce qu'était notre propre histoire. Nous avons tous

souffert du fait que, dans notre jeunesse, on nous ait peu appris sur l'histoire récente. A l'école, on s'arrêtait à la première guerre mondiale.

« Quand les parents avaient été eux-mêmes impliqués dans le national-socialisme, on parlait à peine de cette époque. A cause justement de ce sentiment de culpabilité. (...) J'ai eu une enfance très heureuse et j'ai des relations très bonnes avec mes parents. J'ai donc toujours été tirillé entre, d'un côté, mes parents, auxquels je ne voulais pas faire de peine parce qu'ils en avaient assez vu et qu'ils avaient aussi payé pour leur part de responsabilité sous le national-socialisme, et, de l'autre côté, les activistes soixante-huitards, profondément convaincus qu'ils auraient tout fait beaucoup mieux. Comme enfant de mes parents, je ne voulais pas suivre cet exemple. »

Reconnaissant que, contrairement à l'Allemagne, il n'y a jamais eu en Autriche de véritable débat sur l'histoire, Jörg Haider poursuit : « A un moment ou à un autre, on doit pouvoir se détacher du passé. (...) D'ailleurs, cet intérêt permanent pour hier, cette tendance à tourner éternellement en rond autour de son propre moi, sont typiquement allemands. Les Autrichiens ont une autre mentalité. (...) Toute cette « excusaille » pour le passé ne fait que provoquer des émotions dans la population qui se demande tout ce que cela veut dire après tant d'années. En outre, je me demande si nous, qui n'étions pas là à l'époque, sommes crédibles quand nous demandons pardon. »



Quinze mille personnes à Vienne pour défendre « l'autre Autriche »

VIENNE

de notre correspondante

Ils pensaient être à peine cinq cents, pour un rassemblement symbolique qui sauverait l'honneur dans la débâcle et la résignation générales. Ils se sont retrouvés, à leur grande surprise, au moins quinze mille, et leur défilé à la fois grave et joyeux, dans la liesse et la colère, marque l'acte de naissance de « l'autre Autriche » – celle qui n'accepte pas le pacte Schüssel-Haider. « Ecrivez, montrez par vos images que l'Autriche n'est pas un pays de nazis, que 70 % des Autrichiens ne votent pas Haider ! », expliquaient les gens dès qu'ils repéraient dans la foule un journaliste étranger. « Résistance », « Vive la solidarité internationale ! », « Socialisme, pas racisme ! », criaient les manifestants en agitant des crécelles.

Préparé à la hâte par le collectif « Offensive démocratique », qui avait organisé à Vienne, le 12 novembre 1999, un rassemblement de 70 000 personnes contre la xénophobie et la « haidérisation » du pays, le cortège a défilé dans le calme entre le siège du parti conservateur et le palais de la Hofburg, où le président Thomas Klestil s'apprêtait à entériner, la mort dans l'âme, l'alliance de la droite et de l'extrême droite.

Sur une des banderoles griffonnées à la hâte, on peut voir, accolés aux noms de Wolfgang

Schüssel et de Jörg Haider, ceux d'Engelbert Dollfuss, le chancelier austro-fasciste assassiné en 1934 par des groupes nazis, et de Kurt Schuschnigg, qui lui succéda et dut céder devant l'Anschluss. « Ceux qui ne s'engagent pas aujourd'hui n'ont pas besoin de se demander ce qu'ils auraient fait autrefois », résume l'écrivain Doron Rabinovici, l'un des membres d'Offensive démocratique. A l'époque, il était beaucoup plus dangereux de se dresser contre le fascisme. Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'offrir son sang, mais de défendre sa dignité. »

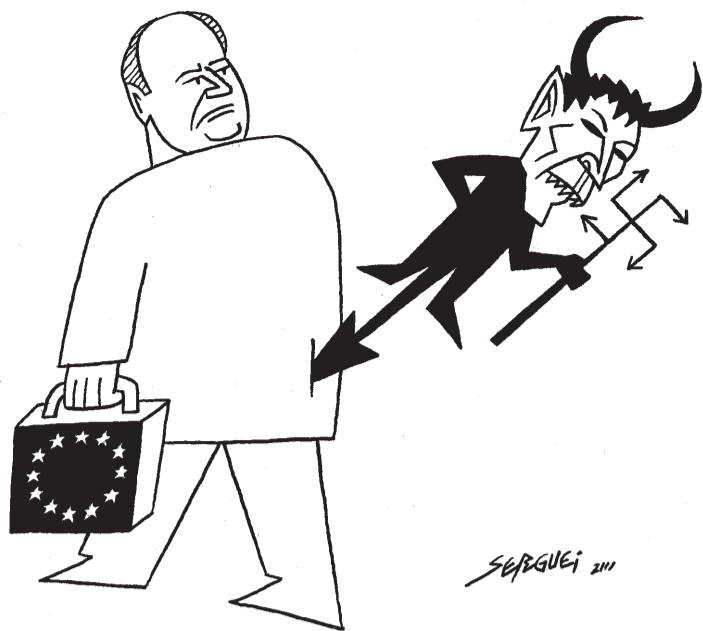
« C'EST COMME UNE MALADIE... »

La grande majorité de ceux qui sont dans la rue ne connaissent ces événements tragiques que par leurs livres d'histoire. Il y a dans la foule beaucoup de jeunes et même de très jeunes. Mais on rencontre aussi des gens plus âgés, comme ce digne monsieur de 75 ans, qui a fait la guerre dans la Wehrmacht et dont le père, dit-il, avait été muté pour avoir osé monter son désaccord avec le régime nazi : « C'est très important de descendre maintenant dans la rue. » Ou cette dame, médecin et « femme à la maison », qui plaisante avec ses amis sur la future « prime d'enfantement » annoncée par la coalition : « Ils veulent renvoyer les femmes aux fourneaux ! Et si tu enfantes encore alors que tu es déjà grand-mère, tu auras double prime... »

Une nouvelle grande manifestation est prévue le samedi 19 février. Nombre de personnalités politiques, d'intellectuels et d'artistes soutiennent l'initiative : l'écrivain André Heller, le metteur en scène Luc Bondy, nouveau directeur du festival de Vienne, l'écrivain Gerhard Roth, des actrices, comme Erika Pluhar... des sociaux-démocrates aussi, tels Ferdinand Lacina, l'ex-ministre à la condition féminine Johanna Dohnal ou l'ancien secrétaire d'Etat à la culture, Rudolf Scholten, cible il y a trois ans – avec l'écrivain Elfriede Jelinek notamment – d'une campagne d'affichage du FPÖ contre les « profiteurs subventionnés ».

Après trente ans de consensus douillet, l'Autriche redécouvre la confrontation. Mais d'inquiétants phénomènes apparaissent. « Pour la première fois de ma vie, nous raconte Karl Goldblatt, un employé viennois de 51 ans, j'ai été confronté à une agression antisémite extrêmement directe : deux jeunes, dans le restaurant où je mangeais, m'ont déclaré bien en face : "Juif de merde !" C'était toujours là, sous-jacent, et maintenant ça sort au grand jour. Peut-être que c'est même mieux comme ça... C'est comme une maladie, si les symptômes sont évidents, alors au moins on peut espérer la guérir. »

Joëlle Stolz



Le président Waldheim était devenu paria international

PENDANT six ans, de 1986 à 1992, le plus haut personnage de l'Etat autrichien, le président de la République, a fait l'objet de l'ostracisme de la quasi-totalité des pays démocratiques, ne parvenant à être reçu officiellement que dans quelques pays arabes ainsi que par le pape Jean Paul II. C'est la singulière histoire de Kurt Waldheim, dont l'élection à la présidence de son pays devait constituer le couronnement d'une brillante carrière diplomatique et politique. La découverte de son passé dans les organisations nazies et dans la Wehrmacht le réduisit, pendant toute la durée de son mandat, à la condition de paria international.

Bien que non officiellement inscrit au Parti conservateur autrichien (ÖVP), il avait été choisi comme candidat par cette formation, alors dans l'opposition, pour chasser les socialistes qui occupaient le poste depuis plus de quinze ans. Kurt Waldheim avait tous les atouts, en 1985, pour convaincre ses concitoyens de lui confier la charge suprême, dans une démocratie où le président n'a pas le pouvoir, réservé au chancelier, mais exerce une magistrature morale et assure la représentation extérieure de l'Etat. Son passé de diplomate, de ministre des affaires étrangères, et surtout de secrétaire général des Nations unies (ONU) de 1971 à 1981 lui conférait une stature internationale. « Waldheim, un homme dans lequel le monde a confiance », proclamaient les affiches électorales du candidat, au printemps 1986.

REVELATIONS FATALES

Quelques semaines après le début de la campagne présidentielle, le scandale éclate : le magazine viennois *Profil* publie des fac-similés de documents indiquant que pendant ses études à l'académie diplomatique de Vienne, Kurt Waldheim a été inscrit à un groupe d'équitation des SA (sections d'assaut nazies) et a fait partie de la ligue des étudiants nationaux-socialistes.

La presse internationale s'empara de l'affaire et le Congrès juif mondial poursuivit son enquête sur le passé de Waldheim, dont la réalité s'éloigne notablement des indications figurant sur son CV officiel.

Luc Rosenzweig

A la Bourse de Vienne, les investisseurs sont inquiets

LA SITUATION politique autrichienne et surtout, la crainte d'un boycottage du pays par les milieux d'affaires et les touristes européens inquiètent les investisseurs sur la petite place boursière de Vienne. De lundi à mercredi, le principal indice boursier, l'ATX, a perdu 4,6 %. Depuis le début de l'année, il est en recul de plus de 8 %. En début de semaine, le trouble a surtout affecté les sociétés actives dans le tourisme, comme la compagnie aérienne nationale, Austrian Airlines, avant de s'étendre à d'autres titres, comme celui du deuxième groupe métallurgiste mondial, VA Technologies.

Mercredi toutefois, l'indice a marqué un palier, terminant la séance en légère hausse (+0,25 %) à 1 101,89 points. C'est l'action de la Bank Austria qui a retourné la tendance. La banque a annoncé que sa consœur italienne Banca Intesa allait lui acheter 10 % de sa filiale hongroise et porter sa parti-

icipation dans sa filiale tchèque de 10 % à 20 %. Signe, pour certains, que le courant d'affaires entre le petit pays alpin et ses voisins n'est pas totalement coupé.

RETRAIT D'ABN AMRO

L'effet de cette bonne nouvelle devrait toutefois être coupé par un communiqué publié par le groupe financier néerlandais ABN Amro. Au vu des « développements politiques récents », celui-ci a décidé de geler son activité de conseil à la province de Carinthie gouvernée par le leader d'extrême droite Jörg Haider. ABN Amro devait conseiller cette province sur les moyens de générer des recettes supplémentaires. « Le gel sera maintenu tant que notre banque ne sera pas convaincue que les liquidités dégagées ne serviront pas à financer des mesures discriminatoires », a précisé la banque. Jeudi matin, dans un climat d'attente, la Bourse ouvrait hésitante.

Le Parlement de Strasbourg s'interroge sur les sanctions à prendre contre les eurodéputés conservateurs autrichiens

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le Parlement européen devrait se prononcer, jeudi 4 février à Strasbourg, sur une résolution s'élevant contre la participation du FPÖ de Jörg Haider au gouvernement autrichien et invitant les pays de l'Union, ainsi que la Commission, à défendre les valeurs communes de l'Europe. Le texte, au ton modéré, a fait l'objet, mercredi soir, d'un compromis entre les chefs de groupes politiques. Il n'évoque que très indirectement (en saluant l'initiative prise par la présidence portugaise) l'éventualité de sanctions contre le futur gouvernement autrichien.

Il n'était pas exclu qu'au moment du vote une partie de la gauche prenne ses distances par rapport à un texte qu'elle trouve trop timide. A droite, pour des raisons opposées, une fraction du Parti populaire européen (PPE) menaçait de faire de même, jugeant ses amis conservateurs autrichiens (ÖVP) trop maltraités. Les débats qui se sont déroulés au sein du groupe, puis en session, ont montré un PPE tout à fait divisé sur l'opportunité d'exclure ses membres autrichiens. Autre événement d'importance pour l'avenir, le groupe des libéraux-démocrates européens, allié depuis le début de la législature au PPE, s'en est complètement démarqué, exposant une position voisine de celle des socialistes.

Au nom de la présidence de l'Union européenne (UE), le secré-

taire d'Etat portugais aux affaires européennes a réaffirmé qu'« une coalition entre les conservateurs et le FPÖ reviendrait à remettre le pouvoir politique dans les mains d'un parti qui ne nous donnerait pas la garantie de préserver les valeurs que l'Autriche s'est engagée à défendre lorsqu'elle a adhéré à l'Union ». « Nous venons, a-t-il dit, de dire aux Autrichiens qu'un tel choix ne serait pas sans conséquence pour nos relations avec eux aussi longtemps que le FPÖ resterait au gouvernement. »

PAS DE CLAUSE DE SORTIE

Romano Prodi, le président de la Commission, a tenu le langage ambigu qui est le sien depuis le début : grande fermeté au niveau des principes, prudence quant aux actions à entreprendre. « Le traité ne prévoit pas de clause de sortie, ni volontaire ni forcée, a-t-il rappelé aux députés. Dans ces conditions, le rôle propre de la Commission, auquel elle fait constamment référence, est de s'assurer, sans ostracisme, que l'Union fonctionne. »

Ce langage eucéménique a déplu à ceux – les plus nombreux dans l'Assemblée – qui estiment qu'il faut stopper sans attendre la peste brune. Il a séduit les autres, ceux-là qui, sous prétexte qu'aucune violation des traités n'a été commise, sont prêts à composer. Enrique Baron-Crespo, le président du groupe socialiste, rappelant que lors du débat d'investiture M. Prodi avait parlé de la Commission comme d'un gouvernement, a estimé qu'« un gouvernement doit avoir

plus de muscle, plus de courage ». Francis Wurz, s'exprimant au nom du groupe GUE (Gauche unie européenne), a évoqué la « position terne et ambiguë de la Commission », alors que Marie-Noëlle Lienemann (PSE) regrettait « une certaine fragilité, une certaine mollesse, de la Commission ». M. Prodi, si soucieux de flatter le Parlement, n'y a pas fait, mercredi, son meilleur score !

Certes ses propos ont mis du baume sur les plaies de Hans Gert Pöttering, le président du groupe parlementaire du PPE, qui est tout prêt à accorder l'absolution chrétienne-démocrate à ses amis de l'ÖVP. Pour M. Pöttering il n'est pas question évidemment d'envoyer de suspendre du PPE les eurodéputés membres de l'ÖVP. Cette position n'avait pas été du goût d'une fraction importante du PPE lors de la réunion du groupe précédant le débat. « Un petit tiers au début de la discussion, un gros tiers à la fin », a estimé François Bayrou, qui a mené ce combat. Le président de l'UDF a dénoncé « l'exaltation nationaliste, le populisme, la primauté de la race » que l'on découvre à chaque ligne du programme de M. Haider. « Ce n'est pas le rendez-vous de l'Europe avec l'Autriche, c'est le rendez-vous de l'Europe avec elle-même. Nous faisons face à une crise majeure et le Parlement européen doit expliquer aux Autrichiens le risque encouru », a expliqué M. Bayrou. Suivi par les députés RPR, et de façon moins claire par ceux de Démocratie libérale, il considère que les parlemen-

taires autrichiens de l'ÖVP devraient être suspendus dans le cas où leur coalition avec le FPÖ verrait le jour. Les membres beneluxiens, grecs, espagnols, au moins une partie des Italiens, sont apparemment sur la même ligne.

La réunion du bureau du PPE, le 10 février, pourrait se révéler sportive ! Jean-Louis Bourlanges (UDF) a déjà fait savoir qu'il quitterait le groupe si, alors, aucune sanction n'était prise contre les conservateurs autrichiens. M. Bayrou, quant à lui, a refusé de se prononcer par avance. Une réunion du PPE doit se dérouler à Madrid au cours des jours à venir, et elle sera certainement l'occasion de tractations délicates. Celles-ci devront prendre en compte l'avenir, dont il est évident qu'il va se tendre. Les socialistes pensent qu'il faudra agir avec vigueur pour éviter que soit banalisée l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir. Dans cette hypothèse, Claude Desama, le vice-président du groupe des socialistes européens, croit que l'Autriche doit être non seulement dénoncée, mais isolée. Tel est bien l'avis des Quatorze, à la recherche d'une méthode permettant de tenir l'Autriche à l'écart, mais de façon compatible avec le traité. Une idée actuellement étudiée serait de ne pas inviter l'Autriche aux réunions ministérielles informelles, voire aux déjeuners informels. C'est dans ces enceintes que se déroulent les seuls vrais débats de l'Union au niveau ministériel.

Philippe Lemaitre

M. Schröder craint une « haidérisation » de l'Allemagne en cas d'effondrement de la CDU

BERLIN
de notre correspondant

Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a mis en garde contre une « haidérisation » de l'Allemagne si l'Union chrétienne-démocrate (CDU), prise dans le scandale de ses caisses noires, s'effondrait. « Notre système politique repose sur au moins deux grands partis populaires », a déclaré M. Schröder dans un entretien publié, jeudi 3 février, par le quotidien *Neuen Westfälische*, ajoutant que « l'effondrement de la CDU pourrait être le début de la haidérisation de la scène politique » allemande.

Ces déclarations interviennent alors que le parti présidé pendant vingt-cinq ans par Helmut Kohl ne parvient pas à faire la lumière sur ses pratiques passées, les informations sortant au compte-gouttes dans la presse. Pour en savoir plus, la direction du parti, présidée par Wolfgang Schäuble, a auditionné, mercredi 2 février, l'expert comptable de la CDU, Horst Weyrauch, alors que Helmut Kohl refuse, au nom de la « parole donnée », de révéler l'identité des généreux donateurs qui alimentaient ses caisses noires. M. Weyrauch aurait reconnu, selon le quotidien *Bild*, l'existence de comptes en Suisse pour l'organisation fédérale de la CDU. Jusqu'à présent, seule la CDU de la région de Hesse avait révélé l'existence de caisses noires en Suisse et au Liechtenstein. Fin janvier, M. Weyrauch a indiqué que les sommes mises à l'ombre au début des années 80 par la section CDU de Hesse n'étaient pas de 8 millions de deutschemarks, mais supérieures à 20 millions.

APPEL À LA DÉMISSION

Pour l'heure, Wolfgang Schäuble tente de sauver sa tête à la présidence du parti. Celui qui devait être le « Monsieur propre » de la CDU a vu sa crédibilité sérieusement ébranlée en raison de ses contacts avec le marchand d'armes Karlheinz Schreiber. Aujourd'hui réfugié au Canada, cet homme a déclenché toute l'affaire des caisses noires de la CDU en versant en 1991, sur un parking suisse, 1 million de deutschemarks (environ 500 000 euros) en liquide à M. Weyrauch dans le cadre d'une vente de chars à l'Arabie saoudite par le groupe Thyssen. M. Schäuble, qui avait affirmé, fin décembre 1999, avoir rencontré vaguement lors d'une soirée M. Schreiber, a dû reconnaître, en janvier, que celui-ci lui avait versé un don de 100 000 deutschemarks en liquide. Les versions divergent depuis sur les modalités de remise du don. M. Schäuble affirme que M. Schreiber lui a remis la somme personnel-

lement au lendemain d'une soirée de bienfaisance pour la CDU à Bonn le 22 septembre 1994. M. Schreiber prétend avoir d'abord retiré l'argent en liquide, le 4 octobre à Zürich, et l'avoir remis une semaine plus tard à Munich, non pas à M. Schäuble mais à la trésorière du parti, Brigitte Baumeister, qui l'aurait ensuite donné à M. Schäuble...

Pour compliquer l'affaire, nul ne sait vraiment ce que sont devenus les 100 000 marks ni comment ils ont été comptabilisés. L'affaire Schäuble a connu un nouveau rebondissement lundi 31 janvier : le président de la CDU a dû reconnaître qu'il avait inscrit sur son agenda une rencontre avec M. Schreiber le 2 juin 1995. Le président de la CDU affirme ne pas avoir souvenir de cette rencontre. L'affaire, apparemment anodine, est très grave pour l'avenir de M. Schäuble : c'est la deuxième fois, au pis, qu'il ment sur ses contacts avec M. Schreiber ou, au mieux, qu'il a des trous de mémoire. La fréquence de ses rencontres avec M. Schreiber, qui cherchait à implanter une usine d'armement du groupe Thyssen au Canada, est tout sauf un certificat de bonne conduite pour celui qui prétend avoir rompu avec les pratiques de M. Kohl. Les présidents des groupes parlementaires social-démocrate et Vert l'ont appelé à démissionner.

Les rumeurs vont bon train sur son remplacement. Mais aucune personnalité montante ne se dégage pour prendre la relève. Le ministre-président de Hesse, Roland Koch, doit faire le ménage dans sa région, et, en Basse-Saxe, le jeune loup Christian Wulff est trop pressé d'arriver. Les anciens ministres Volker Rühle et Jürgen Rüttgers doivent faire leurs preuves lors des élections régionales au Schleswig-Holstein, en février, et en Rhénanie-du-Nord - Westphalie, en mai. Une possibilité pourrait être Angela Merkel, jeune secrétaire générale du parti, qui a préconisé depuis le début une ligne dure à l'encontre de Helmut Kohl. On évoque aussi les noms de quelques revenants : Kurt Biedenkopf, brouillé de longue date avec M. Kohl, qui s'est imposé en Saxe après la réunification ; Bernhard Vogel, un autre septuagénaire, ancien compagnon de route de Helmut Kohl en Rhénanie-Palatinat, qui a réussi sa reconversion comme ministre-président de Thuringe. L'intéressé a démenti les rumeurs.

L'affaire des caisses noires connaît de curieux développements parallèles. La *Süddeutsche Zeitung* a révélé mardi que de 30 à 40 millions de deutschemarks ont été transférés en secret dans les années 70 en Espagne et au Portugal pour soute-

nir les partis démocrates après l'effondrement des dictatures franquiste et salazariste. « Nous avons accordé un soutien financier aux partis de l'opposition de l'époque », a reconnu l'ancien chancelier Helmut Schmidt, interrogé par le quotidien. Les fonds, puisés dans les caisses noires du BND, les services secrets allemands, ont été versés de 1974 à 1982 aux partis représentés au Bun-

destag puis utilisés pour financer des initiatives démocratiques dans ces deux pays. Seul problème, selon la *Süddeutsche Zeitung*, une partie des fonds pourrait être revenue dans les caisses de partis allemands, en particulier du Parti social-démocrate, ce que la trésorière de l'époque du SPD a démenti.

Arnaud Leparmentier

DANIEL COHEN

COHEN

Par l'auteur de
« Richesse du monde,
pauvretés des nations »

« L'un des meilleurs économistes français s'attaque au travail et au nouveau stress qui l'accompagne. Il n'a renoncé ni à la clarté de son style ni à la richesse de ses sources. Et c'est tant mieux. »

L'Express

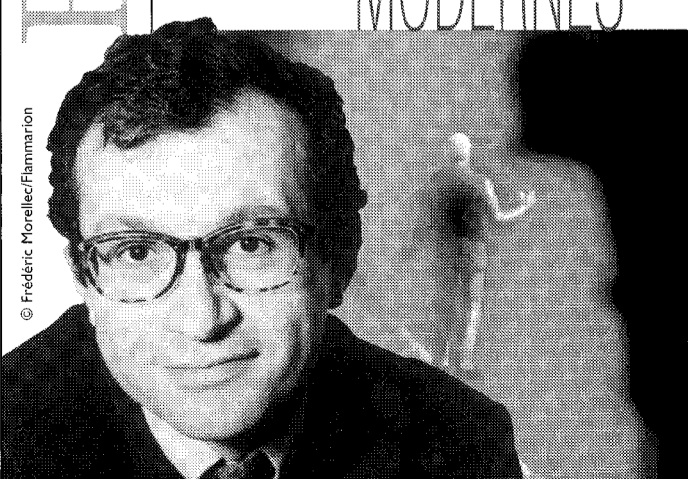
« Un guide pour le nouveau monde. »

L'Expansion

Flammarion

S A I S

NOS TEMPS MODERNES



© Frédéric Morelle/Flammarion

L'Europe et les pays ACP réforment leur relation privilégiée

A un mois de l'expiration de la convention de Lomé IV, un accord devait être conclu à Bruxelles ; il amende le système de coopération au développement de 71 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, mis en cause par certains membres de l'Union européenne

Les représentants des quinze pays membres de l'Union européenne et des soixante et onze pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) devaient finaliser, jeudi 3 février à Bruxelles, l'accord qui, prenant

la suite de la convention de Lomé IV, régira leurs relations futures. Cet accord devrait être officiellement adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement le 31 mai à Suva, capitale des îles Fidji. Dans le cadre de

cette nouvelle convention, le Fonds européen de développement sera de 13,5 milliards d'euros pour cinq ans, auxquels s'ajoutera 1,7 milliard d'euros de soutien au secteur privé géré par la Banque euro-

péenne d'investissement (BEI). Tous les deux ans, les résultats de la coopération feront l'objet d'un examen avec chaque pays et d'ajustements. Le nouvel accord fait, en outre, de la corruption un motif de suspen-

sion du bénéfice de la convention. Sur le plan commercial, il prévoit, à terme, la constitution de zones de libre-échange entre l'UE, d'une part, et des regroupements régionaux de pays ACP, d'autre part.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Après seize mois de négociations, les ministres des Quinze – dont Charles Josselin, ministre français délégué à la coopération – et les soixante et onze pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dits ACP), qui se réunissent mercredi 2 et jeudi 3 février à Bruxelles, devraient parvenir à « boucler » leur débat sur les conditions du renouvellement de la convention de Lomé. L'opération n'aura pas été facile et pourrait laisser un goût amer, tant il est apparu clairement, lors des trois conférences ministérielles précédentes, que bon nombre des Quinze – les pays nordiques, l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas – s'interrogeaient sur l'opportunité de maintenir ce type de coopération.

La convention de Lomé, qui a suivi l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Union (elle élargissait la convention de Yaoundé, limitée aux anciennes colonies françaises, belges et italienne), n'a pas donné les résultats escomptés. La guerre sévit de manière plus ou moins chronique dans une bonne dizaine de pays ACP où l'Union européenne a dû suspendre son aide, la corruption est généralisée, le commerce décline, la pauvreté s'est

accrue. Bref, au fil des années, l'image de l'Afrique en Europe s'est dégradée, avec l'impression parfois que la convention de Lomé contribuait au gaspillage, plus qu'elle ne favorisait le développement.

CONSERVATISME

Le lien privilégié entre l'Europe et l'Afrique ne pouvait être maintenu que moyennant des réformes en profondeur. Or les Africains, s'arc-boutant sur les avantages acquis, ont paru souvent ne pas comprendre la nécessité de ce changement de cap. « Je n'ai jamais vu un organe aussi conservateur que le comité des ambassadeurs ACP », confie un haut fonctionnaire de la Commission européenne. La bureaucratie africaine est plutôt de bonne qualité, les ambassadeurs qui ont conduit les quatre principaux groupes de travail connaissent leurs dossiers. Mais dans ces enceintes euro-africaines, où l'on débat de la pauvreté extrême et des moyens d'y remédier, comment ne pas être surpris par l'image de ces ministres africains – y compris parmi les plus expérimentés ! – habillés chez les meilleurs tailleurs, couverts d'or, habileurs, bref parodiques !

Cependant, en dépit de la lassitude à l'égard d'un exercice moyennement convaincant, le miracle s'est produit. Lors de la conférence

ministérielle de décembre 1999, il est devenu évident que la convention serait renouvelée et qu'elle comporterait un neuvième Fonds européen de développement (FED) généreux. Bref, en dépit des déceptions passées, les Quinze s'étaient convaincus qu'ils ne pouvaient pas abandonner à leur sort ces soixante et onze pays avec lesquels ils entretiennent des relations privilégiées, et se sont donc montrés prêts à faire un effort particulier pour poursuivre leur partenariat africain.

Jusqu'ici les pays ACP bénéficient de préférences commerciales sur les marchés des Quinze, ce qui ne les a pas empêchés d'y perdre des parts de marché au profit de leurs

concurrents d'Asie ou d'Amérique latine et d'échouer dans leurs efforts pour attirer les investissements régionaux ACP : Afrique de l'Ouest, région des Grands Lacs, etc.

des zones de libre-échange (elles sont autorisées par l'OMC) entre l'UE, d'une part, et des regroupements régionaux ACP : Afrique de l'Ouest, région des Grands Lacs, etc.

COMPÉTITIVITÉS INÉGALES

Ces accords de partenariat économique seront préparés et négociés au cours des huit années à venir. Leur mise en œuvre s'échelonne ensuite sur une période de transition de douze ans. Ce projet de zones de libre-échange eurafriennes peut laisser perplexe, tant il paraît peu vraisemblable qu'en vingt ans, même avec le concours d'investisseurs extérieurs, les ACP atteignent la compétitivité nécessaire pour concurrencer les entreprises européennes. En outre, la convention ne trace pas les frontières de ces ensembles régionaux qu'elle veut voir s'intégrer économiquement avant de contracter avec l'Union. Compte tenu des tensions fréquentes entre pays africains, on devine que ce découpage ne se fera pas sans heurts.

Le montant du prochain FED a été fixé à 13,5 milliards d'euros pour cinq ans, à comparer aux 12,9 milliards pour la période quinquennale précédente, soit un peu moins que le maintien en termes réels, c'est-à-dire compte tenu de l'inflation. A cette somme s'ajoute-

ront, d'une part, des prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour 1,7 milliard d'euros et, d'autre part, un reliquat des FED précédents s'élevant à 9 milliards d'euros. Le tout devra être engagé avant 2007.

Au-delà de ces chiffres, le souhait des Quinze est de rendre l'intervention communautaire plus efficace, avec l'idée, en cas de succès, de finalement dépenser plus : les paiements qui, actuellement, se situent autour de 1,5 milliard d'euros par an devraient pouvoir être doublés.

Dans ce même esprit, l'aide européenne deviendra plus conditionnelle, subordonnée aux performances macroéconomiques, à la réalité des efforts entrepris pour lutter contre la pauvreté – un thème d'inspiration nordique omniprésent dans la nouvelle convention – mais aussi à la bonne gestion des affaires publiques. Les ACP se sont opposés à ce que cette obligation de « bonne gestion des affaires publiques » figure parmi les « principes essentiels » de la convention à côté de la démocratie, de l'Etat de droit ou du respect des droits de l'homme. Le texte de compromis retenu permettra cependant aux Quinze de suspendre l'application de la convention en cas de corruption avérée.

Philippe Lemaître

La France premier contributeur

Le ministre délégué à la coopération, Charles Josselin, s'est félicité de l'accord en vue sur le renouvellement de la convention de Lomé : « La relation privilégiée de l'Europe avec ces pays, dont trente-neuf sont parmi les moins avancés, était remise en cause par certains. Il a fallu une forte mobilisation, de la France en particulier, pour sauver le principe même de Lomé. » La France reste de loin le premier contributeur dans cette coopération au développement, à raison de 24,3 %, alors que sa part normale dans les financements européens est de 17,5 % et que celle de la Grande-Bretagne, par exemple, dans le Fonds européen de développement (FED) est de 12,8 %. Paris a plaidé, moyennant des réformes du système, pour le maintien du niveau de l'aide « afin d'accompagner les efforts que l'annulation de la dette peut permettre d'entreprendre contre la pauvreté. Il faut accompagner les programmes d'infrastructures ; il ne fallait pas que les bailleurs se sentent quittes avec l'annulation de la dette », a expliqué M. Josselin.

L'opposition sénégalaise redoute « un coup d'Etat électoral »

DAKAR

de notre correspondante

A un peu plus de trois semaines de l'élection présidentielle, l'opposition a réussi sa démonstration de force. Des dizaines de milliers de manifestants ont envahi, mercredi 2 janvier, les rues de Dakar et d'autres villes du pays pour réclamer des « élections transparentes et démocratiques ». Pour l'heure, la bataille politique au Sénégal se joue autour du fichier électoral et des cartes d'électeurs. Les dix-neuf partis d'opposition regroupés dans le Front pour la régularité et la transparence des élections (FRTE) dénoncent la mise en place d'un « dispositif de coup d'Etat électoral visant à faire élire le candidat Abdou Diouf dès le premier tour ». Ce

sont surtout les « cartes israéliennes » qui constituent l'abcès de fixation. Le ministère de l'Intérieur les a fait imprimer en secret en Israël, alors qu'il avait préalablement passé un marché public auprès d'une imprimerie dakaroise.

Pourquoi donc avoir commandé des cartes en Israël ? Pour avoir des « cartes infalsifiables », a expliqué le général Cissé, le ministre de l'Intérieur. Pour parer aux fraudes, le général Cissé a donc décidé de stocker les « cartes sénégalaises » au ministère de l'Intérieur, en attendant leur destruction, et de faire distribuer les « cartes israéliennes » qui sont sécurisées et font apparaître la mention « Faux » si on les photocopie. Ces explications n'ont toutefois pas convaincu l'op-

position. Mercredi, les leaders du FRTE ont remis au ministre de l'Intérieur une déclaration exposant toutes leurs doléances. Dans ce texte, ils dénoncent des manipulations du fichier électoral. « Des centaines de milliers d'électeurs de l'opposition ont été radiés surtout dans des zones où le PS [le Parti socialiste, du président Diouf] est minoritaire », avancent-ils notamment. Et Moustapha Niassé, l'un des candidats de l'opposition, est encore plus précis dans ses accusations. Il affirme que le fichier électoral qui est informatisé a été « truqué en Israël ».

ABSENCE D'ALTERNANCE

Le général Cissé se retrouve ainsi en première ligne. La garantie de transparence que devait être la possibilité de consulter le fichier sur Internet, sur le site du ministère de l'Intérieur, à l'adresse www.mint.sn, n'a pas produit les effets escomptés. De plus, l'opposition reproche au ministre de ne pas avoir informé l'ONEL (l'Observatoire national des élections) de la fabrication des « cartes israéliennes ». L'ONEL, qui a pour mission de superviser et de contrôler le processus électoral, y compris l'impression des cartes, a ainsi déploré « le mutisme du ministère de l'Intérieur ». Mais il a par ailleurs reconnu, après enquête, la validité des « cartes israéliennes » qui ont été « confectionnées conformément aux lois et règlements en vigueur ».

Quant au président Diouf, qui brigue un quatrième mandat, le 27 février, il a réaffirmé toute sa confiance au ministre de l'Intérieur, qu'il a félicité pour son tra-

vail. Et il a qualifié la polémique de « politique politicienne ».

Cette affaire traduit l'importance de l'enjeu de ce scrutin. Le Sénégal, souvent présenté comme la vitrine de la démocratie en Afrique, n'a jamais connu l'alternance. Depuis l'indépendance, deux chefs d'Etat appartenant au même parti se sont succédés : Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf.

Abdoulaye Wade, un opposant de la première heure, est bien décidé à faire jouer l'alternance. Il n'a d'ailleurs pas craint de faire monter la tension. « Si Abdou Diouf fait appel à l'armée, moi je ferai appel à l'armée », a-t-il déclaré fin janvier. Abdoulaye Wade a certes coutume de tenir des propos musclés. Mais le climat de tension qui règne au Sénégal, un mois après que les militaires ont renversé le président Bédié en Côte d'Ivoire, n'est pas passé inaperçu en France. Le Parti socialiste s'est dit « préoccupé » par la voix de Guy Labertit. Le « Monsieur Afrique » du PS a estimé qu'« il est extrêmement dangereux de pronostiquer qu'il n'y aura qu'un tour, comme il est extrêmement dangereux de faire des appels menaçants de recours à des forces qui, traditionnellement, n'ont pas à arbitrer la politique ».

Cela étant, le dialogue n'est pas rompu entre le camp du pouvoir et l'opposition. Le ministre de l'Intérieur a écouté mercredi les revendications du FRTE, lequel se dit prêt « à trouver des solutions susceptibles d'assurer les conditions pour des élections libres et démocratiques ».

Brigitte Breuillac

Taiwan connaît de sérieux déboires avec ses F-16 et ses Mirage 2000

L'ARMÉE de l'air taïwanaise vient de se remettre en question à la suite d'une série d'accidents qui lui ont fait perdre quatre avions F-16 et deux Mirage 2000-5, et leurs six pilotes attirés, en moins de vingt-deux mois. Le ministre taïwanais de la défense, Wu Shih-wen, a demandé, fin janvier, au président de l'université des forces armées, Hsia Ying-chou, de faire un rapport, dans quatre mois, sur cette série exceptionnelle d'accidents.

Entre mars 1998 et août 1999, les Taïwanais ont perdu quatre F-16 acquis aux Etats-Unis, sur les cent vingt livrés entre 1996 et 1998. Avant le quatrième accident, le 18 août 1999, il avait déjà été décidé de clouer au sol, durant cinquante-deux jours d'affilée, la flotte des F-16 pour sa vérification et sa remise en état. Il semble que les F-16 aient connu des problèmes de réacteur. Ce qui n'exclurait pas des erreurs de pilotage.

Le 15 octobre 1999, Taïwan a enregistré son premier accident de Mirage 2000 : il s'est agi d'un biplace – les deux équipiers ont réussi à s'éjecter sains et saufs – dont le réacteur a absorbé en vol un oiseau. Le second accident de Mirage 2000 a eu lieu le 15 décembre suivant : il a entraîné la mort du pilote. Les soixante avions livrés par la France en 1996-1998 sont restés cloués au sol pour inspection jusqu'au 4 janvier.

La mission du président Hsia Ying-chou est de faire toute la lumière sur ces six accidents, auprès des responsables gouvernemen-

taux, militaires et industriels concernés à Taïwan, aux Etats-Unis et en France, et de tenter d'imaginer des solutions pour améliorer la sécurité des vols dans l'île.

PRESSION CHINOISE

D'une manière générale, les pilotes taïwanais s'entraînent « en vraie grandeur », dans des conditions de véritables menaces dues à la pression de leur puissant voisin chinois et à la nécessité de s'y préparer. La densité de l'instruction peut les amener à subir des configurations de vol éprouvantes pour lesquelles ils prennent des risques d'autant plus sérieux qu'ils sont souvent jeunes et pouvant manquer d'expérience. Mais il y a une explication complémentaire.

Pour les F-16 et les Mirage 2000, les contrats stipulent que les premiers pilotes taïwanais étaient formés aux Etats-Unis et en France, à charge pour eux de s'occuper ensuite de l'instruction, sur place, des autres pilotes. Cette pratique est assez classique. Mais, dans le cas d'un pays en état de vigilance permanente face à la Chine, qui attend beaucoup de son aviation de combat, elle peut se révéler déficiente. Les F-16 et les Mirage 2000-5 constituent la force de frappe de Taïwan, indépendamment des cent trente IDF (Indigenous Defence Fighters) – un chasseur que l'entreprise locale AIDC a construit – dont le dernier exemplaire vient d'être livré à l'aviation taïwanaise.

Jacques Isnard

CRANS MONTANA FORUM

Les Conférences organisées depuis plus de dix ans par le Forum de Crans Montana représentent une alternative définitive et incontournable pour les milieux d'affaires auxquels elles procurent des opportunités exceptionnelles de contacts au plus haut niveau des Gouvernements.

MONACO WORLD SUMMIT

Sous le Haut Patronage de SAS le Prince Rainier III de Monaco

Monte-Carlo, 9-11 mars 2000

Au nombre des personnalités confirmées figurent :

M. W. Schwimmer, Secrétaire Général - Conseil de l'Europe, M. O. Bin Saif Al-Nasseri Ministre du Pétrole - UAE, M. S. Peres Ministre de la Coopération régionale - Israël, M. I. Al-Assaf Ministre des Finances - Arabie Saoudite, Sheikh Salman Bin Khalifa Al Khalifa - Bahreïn, M. David Aaron Secrétaire d'Etat pour le Commerce International - Etats-Unis, M. E. Bicačić Premier Ministre - Bosnie Herzégovine, M. K. Chhon Ministre de l'Economie - Cambodge, M. M. A. Moratinos Emissaire pour le Moyen-Orient - UE, M. A. Mohamed Saleh Managing Director National Bank of Dubai, M. I. K. Fofana Ministre de l'Economie - Guinée, M. S. Preda Président de la Bourse italienne, M. G. Corm Ministre des Finances - Liban, M. A. Alawneh Ministre des Finances - Palestine, M. A. Livshits Sherpa du Président de la Fédération - Russie, M. M. Senjur Ministre des Relations Economiques - Slovaquie, M. R. Shallah Président Fédération Chambres de Commerce de Syrie, etc.

Renseignements et Inscriptions:

Phone: 00377.9770.7000 Fax: 00377.9770.7040

E-Mail: summit@webstore.mc

www.cmf.ch

CORRESPONDANCE

Une lettre de Christopher Simpson

À LA SUITE de notre article intitulé « Comment semer la zizanie à Washington, avec un AK-47 et un peu de cocaïne » (Le Monde daté 21-22 novembre 1999), nous avons reçu du professeur Christopher Simpson (School of Communication, American University) la mise au point suivante (traduite de l'américain par Sylvette Gleize) :

J'ai récemment eu la surprise d'apprendre que Le Monde m'avait pris pour cible dans un article à propos du système d'interception électronique Echelon qu'exploite l'agence américaine de renseignement NSA (National Security Agency), car presque tout dans cet article est le produit de votre imagination.

Premièrement, je n'ai pas souvenir de m'être jamais entretenu avec votre journaliste. Si cela avait été le cas, sans doute aurait-il su qu'American University, où je travaille, se trouve à Washington et non à New York, ainsi qu'il l'écrit. Deuxièmement, je n'ai jamais prétendu posséder, comme vous l'indiquez, le « dictionnaire » dont se sert la NSA pour intercepter les communications. J'ai accordé des interviews à la presse sur ce que l'on connaît d'Echelon, et c'est probablement ainsi que vous avez obtenu les quelques propos de moi qui sont exacts. La vérité est que je n'ai cessé de faire valoir que la recherche en temps réel des interceptions de la façon

dont vous prétendez que je l'ai indiquée est extrêmement coûteuse et pas particulièrement productive. Pensez donc ! Combien de guérilleros vont envoyer un message en anglais disant « Gare la voiture piégée devant l'ambassade, Jacques », ou même « Envoie davantage d'AK-47 ».

Troisièmement, que « Vince Foster » ou « Davidian » figurent dans le dictionnaire Echelon relève entièrement de votre imagination. C'est à moi pourtant que vous attribuez l'information. Comme vos lecteurs le savent sans doute, certains éléments les plus extrémistes de la politique américaine prétendent que le conseiller à la Maison Blanche

Vince Foster a été assassiné, probablement sur ordre de Hillary ou de Bill Clinton (à moins que ce ne soit de Chelsea Clinton, la fille ! Ou bien encore de Socks, le chat présidentiel !). J'estime, pour ma part, que ces affirmations n'ont aucun fondement, et ne souhaite pas que mon nom leur soit associé dans une publication internationale de la réputation du Monde.

[M. Simpson conclut en rappelant cependant que le programme d'Echelon est réel et des plus importants. Il intercepte systématiquement les télécommunications dans le monde entier, y compris les télécommunications privées et d'affaires en France.]

Attaque meurtrière contre des Serbes dans un car du HCR au Kosovo

PRISTINA. Un autocar du Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) transportant une cinquantaine de Serbes a été la cible d'une attaque à la roquette antichar, mercredi 2 février, qui a fait deux morts et cinq blessés. Le véhicule circulait sous escorte de la force internationale de paix au Kosovo (KFOR) entre les enclaves serbes de Mitrovica et Durakovac, dans le nord du Kosovo. Selon le HCR, un homme âgé et une femme ont péri dans l'attaque. Cinq autres passagers serbes ont été blessés. Le HCR a annoncé qu'il suspendait provisoirement tous les convois de bus mis en place pour relier entre elles les enclaves serbes de la province. — (Reuters.)

Le président indonésien, à Paris, réaffirme qu'il contrôle son pays

PARIS. En visite en France, le président indonésien, Abdurrahman Wahid, a réaffirmé, mercredi 2 février, qu'il « *contrôle le pays dans son ensemble et n'a aucun ennemi personnel, quel qu'il soit* ». « *Quant aux conflits ethniques et religieux, nous les traiterons petit à petit, graduellement, afin d'y apporter une solution durable* », a-t-il déclaré à l'issue d'un déjeuner avec Jacques Chirac. Les présidents indonésien et français ont évoqué la situation au Timor-Oriental et Jacques Chirac a relevé que « *l'Indonésie, sous l'égide du président Wahid, a tenu tous ses engagements à l'égard des Nations unies* » et que « *des progrès importants ont été accomplis en faveur du retour des réfugiés, qui doit se poursuivre* ».

Les principaux pays contributeurs d'aide à l'Indonésie ont, par ailleurs, promis au gouvernement de Djakarta, mercredi, l'octroi de 4,7 milliards de dollars de prêts dans le cadre de son budget 2000, a annoncé un membre de la délégation allemande du Groupe consultatif sur l'Indonésie dirigé par la Banque mondiale. — (Reuters, AFP)

EUROPE

■ **ESTONIE :** L'Allemagne cédera un chasseur de mines, en octobre, à l'Estonie. C'est le premier navire de ce genre dont ce pays balte sera doté dans la perspective de son adhésion à l'OTAN, malgré l'opposition de Moscou. Il s'agit du Cuxhaven, dont l'équipage sera entraîné en Allemagne. Berlin avait déjà offert le Koblenz à la Lituanie et le Völklingen à la Lettonie. Les trois pays baltes doivent former une escadre commune. — (AFP)

■ **RUSSIE :** un ex-agent secret militaire russe s'est tué, mardi 1^{er} février, en préparant un attentat à la bombe dans le centre de Moscou, a indiqué la police, citée mercredi par le quotidien russe *Kommersant*. Vladimir Michoukov, trente-six ans, ex-agent secret d'une unité basée dans le Caucase du Nord, a eu la tête et une main arrachées par l'explosion de l'engin qu'il manipulait en pleine rue et qu'il semblait vouloir déposer dans une voiture, a précisé le quotidien. — (AFP)

■ **ROUMANIE :** deux rivières du nord de la Roumanie ont été polluées au cyanure, après que le lac de décantation d'une mine d'or de la région eut débordé, a indiqué, mercredi 2 février à Bucarest, le ministère de l'environnement. La concentration du cyanure dans les rivières Lapus et Somes était huit cents fois supérieure au niveau toléré, mais en baisse dans la soirée, selon la même source. Le débordement du lac a été provoqué par les inondations enregistrées ces derniers jours dans le nord du pays. — (AFP)

■ **VATICAN :** plus de 35 000 religieux et religieuses ont participé, mercredi 2 février, au Jubilé des personnes de vie consacrée. Le pape a évoqué la mémoire des religieux, hommes et femmes, tués en 1999, soit, pour l'Eglise catholique, 31 personnes : 9 au Timor-Oriental, 15 en Afrique (dont 6 en Angola), 6 en Amérique latine et 1 en Inde.

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK :** le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a affirmé mercredi 2 février, que Bagdad serait disposé à « *examiner* » le contenu de la résolution 1284 de l'ONU si elle était « *amendée* ». « *Le fait d'accepter la résolution sous sa forme actuelle est une débilite, car il n'existe aucune garantie pour une levée ou même une suspension de l'embargo* », imposé à l'Irak par les Nations unies au lendemain de l'entrée au Koweït des troupes irakiennes, en août 1990, a poursuivi M. Aziz. La résolution 1284 prévoit que si l'Irak coopère pleinement avec le nouvel organisme chargé de son désarmement, l'Unmovic, l'ONU pourrait suspendre l'embargo. — (AFP)

■ **LIBAN :** un milicien pro-israélien de l'Armée du Liban-sud (ALS) a été tué et trois autres ont été blessés, mercredi 2 février, dans la zone occupée par Israël au sud du Liban, suite à l'explosion d'une bombe commandée à distance. L'opération a été revendiquée par le Hezbollah. Elle constitue un signe supplémentaire de l'escalade des opérations de la milice armée chiite visant à évincer Israël de la zone, après la mort, dans deux attentats, dimanche et lundi, du numéro deux de l'ALS pro-israélienne, puis de trois soldats israéliens. — (Reuters.)

■ **LIBYE :** les avocats des deux Libyens jugés dans le cadre de l'attentat de Lockerbie (Ecosse), qui avait fait 270 morts fin 1988, ont indiqué pour la première fois devant le tribunal, mercredi 2 février, que leurs clients plaident non coupables, lors d'une audience préliminaire à Edimbourg. — (AFP)

AFRIQUE

■ **MAROC :** le dirigeant islamiste marocain Abdessalam Yassine, qui vit en résidence surveillée depuis plus de dix ans, pourrait retrouver la liberté, a déclaré, mercredi 2 février à Paris, le ministre marocain de la justice Omar Azziman. Le cas de Cheikh Yassine « *devrait évoluer de façon satisfaisante* », a dit le ministre, auditionné par la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, notamment sur la situation des droits de l'homme au Maroc. — (AFP)

Libération prochaine

du journaliste russe Andreï Babitski

MOSCOU. Le journaliste russe de Radio Svoboda, Andreï Babitski, arrêté le 18 janvier en Tchétchénie par le renseignement militaire russe (GRU), serait sur le point d'être libéré, mais sera assigné à résidence à Moscou, a-t-on appris auprès de la radio. Placé temporairement dans un camp « *de filtration* » (de tri) du district de Naourskaïa (nord de la Tchétchénie), le journaliste est soupçonné de « *participation à des bandes armées* ». Les autorités russes ont reconnu détenir Andreï Babitski le 27 janvier, alors qu'il était porté disparu depuis le 15. Celui-ci avait couvert la première guerre de Tchétchénie (1994-1996) pour Radio Svoboda, l'antenne russophone de Radio Free Europe, une station créée durant la Guerre froide émettant depuis Prague vers l'ex-URSS et financée par le Congrès (Parlement) américain.

Par ailleurs, les troupes russes ont progressé, mercredi 2 février, dans Grozny, désertée par la plupart des combattants tchétchènes, selon le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev. D'après lui, l'armée aurait tué 586 séparatistes tentant de fuir la capitale tchétchène. Selon Beslan Gantemirov (chef tchétchène d'une milice pro-russe), « *3 500 combattants environ sont partis, le dernier groupe aujourd'hui* ». La télévision fédérale a diffusé des images de soldats hissant le drapeau russe sur des ruines à Grozny. Mercredi, les batteries russes ont pourtant continué à bombarder certains quartiers où subsistent des poches de résistance. — (AFP)

De nouvelles lois sur la prévention des discriminations et l'égalité en Afrique du Sud

Les tensions entre Blancs et Noirs vont croissant à travers le pays

Le président Thabo Mbeki présente les quatre lois qui viennent s'inscrire dans la Constitution sud-africaine comme l'« *étape ultime* » de l'ar-

senal législatif de l'après-apartheid. Elles ont été vivement critiquées par l'opposition, qui y voit un frein au développement économique. Plu-

sieurs événements tragiques récents montrent que la « *réconciliation* » est loin d'être en marche entre communautés.

LE CAP

correspondance

Soutenu par le Congrès national africain (ANC) et le Parti communiste mais âprement contesté par l'opposition, un nouveau dispositif législatif de quatre lois renforçant les parties de la Constitution concernant l'égalité et la prévention des discriminations entrera en vigueur le vendredi 4 février en Afrique du Sud.

La première loi concerne l'octroi préférentiel des contrats d'Etat aux entreprises dirigées par des membres de la communauté noire. Application de l'« *affirmative action* » — la « *discrimination positive* » —, elle permettra en particulier aux PME-PMI « *auparavant désavantagées* » de bénéficier en priorité de marchés publics. Les parlementaires du Parti démocratique (blanc, libéral) et du Nouveau Parti national ont bruyamment souligné son coût exorbitant et les contraintes qu'elle imposera aux autres entreprises et aux investisseurs étrangers.

La deuxième loi concerne la prévention de la discrimination. Dix-sept définitions de la « *discrimina-*

tion » figurent dans la Constitution. Les auteurs de leur transgression pourront désormais être traduits en justice. Ainsi sera-t-il, par exemple, possible de poursuivre une banque ou un employeur qui soumettrait l'obtention d'un prêt ou d'un emploi au résultat d'un test HIV (de l'immunodéficience humaine).

L'« ÉTAPE ULTIME »

La troisième impose aux entreprises publiques et privées une plus grande transparence dans leurs décisions. Là encore, les partis d'opposition se sont insurgés devant une prérogative de l'Etat visant à briser le secret des entreprises. La dernière loi, enfin, donne à chaque citoyen la possibilité de demander les justifications d'une décision les concernant.

Le président Thabo Mbeki a présenté ces lois comme l'« *étape ultime* » dans la législation de l'après-apartheid. Pannel Maduna, ministre de la justice, l'a défini comme l'arsenal judiciaire « *le plus fort pour la transformation du pays, qui reste encore profondément divisé racialement* ». Les conditions dans lesquelles le vote de ces nouvelles lois

s'est déroulé montrent cependant l'urgence, pour Thabo Mbeki, de promouvoir des mesures qui changent la vie des Noirs, ou du moins d'en donner des signaux crédibles à la communauté des *townships*.

Car, quinze mois après la remise du volumineux rapport de la Commission Vérité et Réconciliation (TRC), la société sud-africaine campe sur des positions qui s'apparentent plus à une compétition entre les Blancs et une nouvelle bourgeoisie noire qu'à un esprit de « *réconciliation* » traversant toute la société. Et depuis l'accession au pouvoir de M. Mbeki, plusieurs événements ont démontré qu'en l'absence de réconciliation, le risque d'une hostilité entre Blancs et Noirs va croissant. Ainsi, en août 1999, dans une caserne à Bloomfontein, le soldat Sibusiso Madubela, après une altercation à propos de sa solde, a dégainé son revolver et tué sept hommes dans le groupe qui lui faisait face — tous Blancs. Il y a trois semaines, un Blanc montait dans un autobus de Pretoria ramenant des Noirs dans le *township* de Mamelodi

et tirait sans crier gare, tuant deux femmes et le chauffeur. Ces actes, exceptionnels, mettent en lumière une grogne mutuelle entre Blancs et Noirs. Ainsi, la raison la plus fréquemment invoquée par les Blancs qui décident d'émigrer est leur refus de l'« *affirmative action* », qui donne, à qualification égale, la priorité de l'emploi à un Noir ou à une femme. Autre manifestation d'intolérance, le refus des Blancs habitants des banlieues de Johannesburg de payer une double imposition pour la réhabilitation des *townships*.

Côté noir, la situation n'est pas meilleure. Beaucoup a été fait pour améliorer la vie dans les *townships*. Mais, pour leurs habitants, cela apparaît souvent comme une goutte d'eau dans un océan de besoins. A Soweto, Sharpeville ou Mamelodi, on reste convaincu que le gouvernement fait plus pour les Blancs que pour les Noirs. Dans le *Saturday Time*, très lu par la communauté noire, un lecteur se demandait récemment : « *Un Blanc peut-il être aussi un frère ?* »

Anne Dissez



U.F.F. La banque qui donne envie de devenir capitaliste.

Les conseils en investissements et placements financiers sont habituellement réservés aux grandes fortunes. Depuis sa création en mai 68, l'Union Financière de France préfère réserver ses conseils à tout le monde. Hier, un patrimoine, c'était un cadeau, un don du ciel. Aujourd'hui, il est possible de le créer, de le faire évoluer. L'U.F.F. adopte une démarche personnalisée. Un conseiller vous contacte, se déplace chez vous et vous propose d'établir avec lui une réelle stratégie de création de patrimoine selon vos envies et vos projets. Son seul et unique but est donc de vous aider à devenir capitaliste (135 000 capitalistes font déjà confiance à U.F.F.), sans pour autant vous inciter à porter un curieux couvre-chef.



PARITARISME Les dirigeants du patronat français (Medef, CGPME, artisans) et ceux des cinq confédérations syndicales « représentatives » (CGT, CFTD, FO, CFTC, CFE-CGC) se re-

trouvent, jeudi 3 février, au Conseil économique et social, pour leur première rencontre au sommet depuis cinq ans. L'avenir des organismes sociaux paritaires et des relations so-

ciales est au centre des discussions. ● LE MEDEF, qui a menacé de quitter les organismes paritaires (assurance-chômage, assurance-maladie, etc.) avant la fin 2000 s'ils ne sont pas ré-

formés, entend amorce un débat sur la « refondation sociale » et la redéfinition des règles du jeu social en France. ● LES SYNDICATS, de leur côté, ont accepté d'engager la dis-

ussion mais refusent de se laisser dicter l'ordre du jour. Ils dénoncent les menaces du patronat sur les garanties collectives instaurées depuis une cinquantaine d'années.

Patronat et syndicats croisent le fer sur la « refondation sociale »

La rencontre organisée jeudi 3 février au Conseil économique et social constitue le premier sommet de cette nature depuis cinq ans. Alors que le Medef veut « refonder » l'ensemble du paritarisme, les organisations de salariés s'élèvent contre des pressions « inacceptables »

ET SI L'AFFAIRE commençait à dépasser tout le monde ? Deux semaines après l'invitation lancée par le Medef, patronat et syndicats se retrouvent, jeudi 3 février, à 15 heures, au Conseil économique et social pour leur première rencontre sur la « refondation sociale ». Ce sommet qui réunit, outre le Mouvement des entreprises de France, la CGPME et l'UPA (artisans) côté patronal, la CFTD, la CGT, FO, la CGC et la CFTC côté syndical, fait figure d'événement. Une telle réunion est sans précédent depuis cinq ans.

Lors de cette première rencontre, il s'agit, pour le Medef, de fixer les règles du jeu – c'est-à-dire de définir un calendrier, des thèmes prioritaires et d'organiser des éventuels groupes de travail – sur le « grand chantier de la refondation sociale » qu'il a lancé lors de son assemblée générale du 18 janvier. Refonte de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie, du système de retraites, nouveaux contrats de travail, redéfinition de la place de la loi, de celle de la négociation de branche et d'entreprise : dans son courrier adressé aux cinq organisations syndicales, comme dans le questionnaire qu'il a présenté à son appareil, le Medef a délibérément placé la barre très haut. Mais après avoir mis la pression sur les syndicats et dirigé le

scénario, l'organisation patronale entre, avec ce premier sommet, dans une phase autrement plus délicate pour elle. Restés très flous sur les finalités ultimes de cette refondation, Ernest-Antoine Seillière, le président du Medef, et Denis Kessler, l'inventeur du concept, vont devoir le faire vivre. Et là, les choses se compliquent.

LA POULE ET L'ŒUF CARRÉ

« Bien malin, y compris en interne, celui qui pourra dire où l'on sera dans trois mois », soulignait avec amusement un haut dirigeant patronal, quand d'autres font désormais remarquer qu'« avec cette constitution sociale Denis Kessler se retrouve un peu dans la situation de la poule qui a pondu un œuf carré ». C'est-à-dire perplexe, comme tout géniteur auquel sa créature risque d'échapper. D'ores et déjà, le Medef a dû effectuer des petits tête-à-queue symboliques. L'équipe dirigeante de l'organisation patronale, celle-la même qui décriait, il y a deux ans, la fin des grandes messes à caractère social, se retrouve aujourd'hui principale instigatrice d'un de ces événements. Et comme décidément, il est difficile de tout maîtriser, ce sommet s'installe au Conseil économique et social. Un lieu dont le Medef ne voulait pas après la polémique provoquée par le rapport



Teulade sur les retraites et qui incarne plus que tout autre ce modèle social hérité de la Libération que l'organisation patronale juge suranné.

Après s'être réunies, le 26 janvier, les organisations syndicales ont confirmé leur intention de se rendre à la réunion du 3 février, tout en indiquant, dans leur déclaration commune, qu'elles n'entendaient pas « passer par les voies et

objectifs décidés » par l'organisation patronale. Elles l'ont mise en garde contre toute « remise en cause des garanties collectives » et ont dénoncé des « pressions inacceptables ». Elles ont aussi dessiné ce qui constitue, à leurs yeux, l'ordre du jour du chantier de « refondation sociale », à savoir « l'ouverture immédiate de la négociation de la convention Unedic, la lutte contre la précarité et le chô-

mage, les retraites complémentaires, la prévention des risques professionnels, le statut de l'encadrement, l'égalité professionnelle, ou encore le droit syndical et le développement de la représentation collective, notamment dans les PME ».

Le Medef s'est gardé de tout commentaire sur cette déclaration qui, même si elle est a minima, n'est pas sans lui poser problème. Non sans perfidie, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, faisait remarquer, jeudi sur Europe 1, que la réunion entre patronat et syndicats sur l'avenir du paritarisme « sera un grand événement social si le Medef ne convoque pas les organisations syndicales pour imposer ses vues car, de même que le paritarisme, la négociation nécessite la discussion ». Mme Aubry a ajouté que « pour l'instant », elle « entend beaucoup de mots » et n'a « pas vu beaucoup de contenu ».

LA BASE VEUT UN VAINQUEUR

Du contenu ? « Seillière et Kessler n'ont pas encore forcément pris toute la mesure de la machine qu'ils ont lancée. Ils ont décidé d'écrire les règles du jeu. Mais, une fois les règles écrites, reste précisément la part du jeu. Et, là, tout le monde se retrouve avec des cartes de même valeur », souligne un responsable patronal pour qui « le résultat d'ar-

rivée pourrait être fort différent de ce qu'ils imaginaient ». Pour réussir, rappellent ainsi les vieux spécialistes du social dans l'organisation patronale, « il ne faut ni vainqueur ni vaincu ». Or la base patronale, soulignent-ils, a plébiscité le projet de « Constitution sociale » lors de l'assemblée générale du Medef car elle en attend un vainqueur et des retombées économiques concrètes – comme une refonte du paritarisme – qui se traduisent par une baisse des charges sociales.

L'affaire se corse d'autant plus que le Medef ne peut adopter une attitude trop raide, sauf à se mettre à dos une partie de l'opinion. Selon un sondage CSA, effectué fin décembre 1999 et publié mercredi 2 février dans *Liaisons sociales Magazine*, trois Français sur cinq (60 %) « désapprouveraient un retrait du patronat des caisses de Sécurité sociale » ; 25 % « approuveraient » un tel départ, tandis que 15 % ne se prononcent pas. Le paritarisme est surtout défendu par les salariés (63 %, de sexe masculin, âgés de 35 à 49 ans. Il est même plébiscité par les cadres (74 %). Bref, pour le patronat aussi, la « refondation sociale » pourrait bien se transformer en machine infernale.

Caroline Monnot

L'heure de vérité pour Denis Kessler

LES CONFÉDÉRATIONS syndicales n'en sont pas revenues ! La lettre que leur a adressée le Medef, sitôt tenue son assemblée générale, pour les inviter à la réunion du jeudi 3 février, était cosignée par Ernest-Antoine Seillière et Denis Kessler... sur une même ligne, sans mention de leur position respective dans l'organigramme patronal. Une façon, ont-elles décrypté, de faire du président de la Fédération française des sociétés d'assurances un numéro un bis et de confirmer son rôle de grand pilote du chantier de la « refondation sociale ». Présent, très présent, sur ce dossier qu'il a conçu, imaginé et qu'il est désormais chargé de mener à bien, M. Kessler sera bien entendu, jeudi après-midi, dans la délégation patronale, qui comprend, outre M. Seillière, le délégué général de l'UIMM, Denis Gautier-Sauvagnac, Georges Jollès, vice-président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, et deux conseillers, Jacques Creysse, spécialisé dans les affaires économiques, et Bernard Boisson dans le social.

M. Kessler qui s'était fait la main en conduisant, en décembre 1999, ses premières discussions interpro-

fessionnelles avec la prorogation de la convention Unedic, endosse désormais l'habit de négociateur social. Un de plus pour celui qui jongle, parfois non sans incohérences, entre trois personnages, celui d'intellectuel, celui de responsable de la principale organisation patronale et celui de patron de la branche assurances.

Adorant provoquer, développant des positions ultralibérales tout en rejetant cet épithète avec la plus grande fureur, M. Kessler est un cas pour les confédérations. « Je ne sais pas qui est le vrai Kessler », déclarait récemment la secrétaire générale de la CFTD, Nicole Notat. Quant à Jean-Luc Cazettes, qu'une vieille et solide inimitié oppose au président de la FFSA, il s'étranglait d'avoir entendu Jacques Creysse, incontournable bras droit de M. Kessler au Medef, lui expliquer docement « sa » recomposition syndicale – une CGT absorbant FO, une CFTD avalant

la CFTC, la CGC – sans considération aucune pour l'histoire de chacune des organisations.

Le numéro deux du Medef ne s'embarrasse pas de diplomatie. Quelque temps avant de lancer son chantier de refondation, il soulignait, dans la revue *Commentaire*, qu'il ne fallait pas « craindre d'inventer d'autres institutions de droit privé, comme les fonds de pension ou les réseaux de soins, et de créer une assurance-maladie qui redeviendrait une fonction d'entreprise ». Reste qu'avec son projet de « refondation sociale », M. Kessler va être obligé d'abandonner le style « chien dans un jeu de quilles » qu'il affectionne tout particulièrement. « Si on avait voulu inventer quelque chose pour calmer M. Kessler, on n'aurait sans doute pas trouvé mieux que son concept de refondation sociale », plaisante aimablement un grand patron.

C. M.

L'UNSA et le Groupe des dix dénoncent un face-à-face piégé

EXCLUS de la réunion du jeudi 3 février à laquelle le Medef a convié les cinq confédérations syndicales représentatives nationalement, l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) et le Groupe des dix (syndicats non confédérés, dont les SUD) ont tenu à faire entendre leur réprobation.

Mardi, le secrétaire général de l'UNSA, Alain Olive, a rendu publique la lettre qu'il a adressée, la veille, à Ernest-Antoine Seillière. « Ce n'est pas tous les jours que représentants du patronat et des cinq confédérations se donnent pour projet de rénover notre système paritaire et de refonder les relations sociales », écrit M. Olive. « L'UNSA est directement concernée par les débats qui s'ouvrent. Mais le sang bleu de la représentativité syndicale ne coulant pas dans nos veines, nous ne sommes pas jugés dignes d'être des vôtres », poursuit-il. Affirmant représenter la « troisième organisation syndicale » par le nombre de ses adhérents, M. Olive estime que « l'injustice est flagrante ». Pour lui, elle « devrait rendre modestes tous ceux qui (...) prononcent de beaux discours sur la démocratie sociale ». Ce qui vise, en termes à peine déguisés, la CGT et FO.

« Vous ne pourrez rénover le système paritaire, et a fortiori nos relations sociales, que si vous avez comme partenaires sociaux des organisations syndicales qui soient toutes parfaitement légitimes », poursuit le secrétaire général de l'UNSA. Or « le système électif de re-

présentation syndicale tel qu'il fonctionne actuellement ne le permet pas », ajoute-t-il. Demandant que le projet de « refondation sociale » du Medef « inclue la question de la représentativité syndicale », il réclame « la liberté pour tous les syndicats de pouvoir se présenter au premier tour des élections ».

De son côté, le Groupe des dix (G10) a profité, mercredi, d'une conférence de presse pour dénoncer la tournure prise par le débat sur la « refondation sociale ». « Si les cinq confédérations ne sortent pas de leur face-à-face avec le Medef, elles courent le risque d'être piégées », a estimé Annick Coupé, une des porte-parole de l'union syndicale, soulignant qu'il serait de « [leur] intérêt d'élargir le débat, de le porter en public et le mener avec les salariés ». Pour la représentante du G10, « on sent bien, derrière les termes de "refondation" ou de "constitution sociale", qu'il y a un patronat qui veut faire éclater les garanties collectives ». Avec la réunion du 3 février, « des pans entiers du syndicalisme sont marginalisés », s'est insurgée Mme Coupé. « Cela prouve que le système de représentativité tel qu'il fonctionne aujourd'hui est illégitime », a-t-elle indiqué, en réclamant, également, la liberté pour tous les syndicats de se présenter au premier tour des élections professionnelles, dans le public et le privé.

C. M.

La galaxie complexe du système paritaire français

teurs sociaux, bénéficiant à ce titre d'une large autonomie de gestion. Elles recouvrent les retraites complémentaires, l'assurance-chômage et la formation professionnelle.

Créée en 1947, l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC), fédération des caisses de retraite complémentaire des cadres du privé, regroupe 56 institutions, gérées par 1 400 mandataires. Présidée par l'ancien président de la CFE-CGC, Marc Villenoit, elle compte 3 millions de cotisants et 1,7 million d'allocataires. L'Association des régimes de retraites complémentaires (Arrco), qui a vu le jour en 1962, a longtemps fédéré 45 régimes de retraite complémentaire pour les salariés du privé, sous la présidence de Bernard Devy (FO), avant de se transformer en un régime unique. Ses administrateurs supervisent la redistribution à 9 millions de retraités des cotisations perçues auprès de 15 millions de salariés. Enfin, la création du régime d'assurance-chômage de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic), en 1958, résulte, elle aussi, d'un accord entre partenaires sociaux. Présidé par Denis Gautier-Sauvagnac (Medef), l'Unedic fédère

52 Assedic encaissant les cotisations et versant les prestations à 2,5 millions d'allocataires, chômeurs, préretraités ou stagiaires en formation.

La participation de l'Etat à l'assurance-chômage, par l'intermédiaire du régime de solidarité, lui confère, dans les faits, un statut de gestion tripartite, que l'on retrouve dans les organismes liés à la formation ou à l'emploi, comme les 729 agences nationales pour l'emploi (ANPE) ou l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFA). S'y ajoutent, dans le domaine de la formation professionnelle, une centaine d'organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), qui ont géré, en 1997, 17,4 milliards de francs. Les 156 comités interprofessionnels du logement (CILP), chargés de collecter et de gérer le « 1 % logement » (7 milliards de francs), relèvent aussi de ce mode de gestion tripartite.

● Le « pseudo-paritarisme ». Aux yeux du public, le paritarisme concerne surtout la gestion des différentes branches du régime général de Sécurité sociale (maladie, accidents du travail, famille, vieillesse). Mais au fil des années, cette forme de paritarisme a profondément évolué. Des ordon-

nances de 1967 jusqu'à la fiscalisation progressive des cotisations, par le truchement de la CSG, l'Etat a effectivement renforcé son contrôle sur la « Sécu », le Parlement ayant désormais la charge de voter le « budget » de la Sécu. Historiquement, ce type de paritarisme, d'origine légale et non plus conventionnelle, s'est peu à peu substitué au projet d'instauration d'une démocratie économique et sociale, souhaitée par les pères fondateurs de l'institution mais dont Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, assure aujourd'hui qu'elle « n'existe plus depuis longtemps ». Il n'y a plus eu d'élection à la Sécurité sociale depuis 1983.

A la tête de la branche maladie, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAMTS), présidée depuis 1996 par Jean-Marie Spaeth (CFTD), compte 48 millions de bénéficiaires. S'y ajoutent 16 caisses régionales (CRAM) et 129 caisses primaires (CPAM). La Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), présidée depuis sa création par une représentante de la CFTC (Nicole Prud'homme depuis 1999), compte 9,5 millions de bénéficiaires à qui elle verse 24 prestations différentes, dont certaines pour le compte de l'Etat, comme l'allocation adulte handicapé (AAH)

ou le revenu minimum d'insertion (RMI). Elle supervise l'activité des 125 caisses locales (CAF). La Caisse nationale d'assurance-veillesse (CNAV), présidée depuis 1996 par Jean-Luc Cazettes (CFE-CGC), compte 14 millions de cotisants et près de 9,5 millions de retraités allocataires. Enfin, l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos), présidée par Bernard Caron (Medef), fédère les 105 unions pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf) qui gèrent la trésorerie et recouvrent les cotisations. L'Union des caisses nationales de sécurité sociale (Ucanss), présidée par Bernard Boisson (Medef), est chargée de la gestion des 180 000 agents employés dans les différentes caisses. La réforme Juppé de 1995 a rétabli la parité entre les mandataires patronaux et syndicaux.

● Les juridictions paritaires. Il existe d'autres instances non plus chargées de gérer mais d'arbitrer : il s'agit notamment des 270 conseils de prud'homme, qui arbitrent les conflits du travail par l'intermédiaire d'environ 15 000 mandataires et des 109 tribunaux des affaires sociales.

Alexandre Garcia

chapitre.com
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET

// Où trouver un livre ancien ou épuisé ? //

www.chapitre.com

- 200 000 livres anciens
- Service de recherche gratuit
- 800 thèmes et catalogues thématiques

e-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : 01 42 97 94 96 - 3515 Allr

Martine Aubry promet de dégager des moyens pour les hôpitaux

Les syndicats affichent une satisfaction prudente

Au cours d'une rencontre avec les représentants des personnels, mercredi 2 février, Martine Aubry a promis qu'elle donnerait davantage de moyens aux hôpitaux,

et notamment des emplois supplémentaires, grâce à la réduction du temps de travail, sans prendre d'engagements chiffrés. Les syndicats restent mobilisés.

LES INVITÉS de Martine Aubry sont repartis avec une promesse écrite en main, à destination des personnels hospitaliers appelés de nouveau à manifester, jeudi 3 février, à Paris : des moyens financiers supplémentaires seront, à très court terme, débloqués pour les hôpitaux publics. Le gouvernement et les syndicats, reçus mercredi soir par la ministre de l'emploi et de la solidarité, « ont convenu que la situation nécessitait d'une part des mesures immédiates et d'autre part l'engagement du chantier de la réduction du temps de travail ».

Le texte précise : « Le gouvernement a clairement affirmé qu'il était prêt à dégager des moyens supplémentaires (...) de nature à répondre aux attentes des professionnels de santé. » La réduction du temps de travail, elle, « se traduira par des créations nettes d'emplois ». Après plus de quatre heures de discussions à huis clos dans la salle des accords de Grenelle, aucun chiffre n'a cependant été cité par M^{me} Aubry, entourée de la secrétaire d'Etat à la santé, Dominique Gillot. « Nous avons affaire à des hommes et des femmes qui croient au service public. Il y aura des moyens, sans revenir sur les objectifs de la politique hospitalière », s'est contentée de souligner la ministre à l'issue d'une rencontre jugée « approfondie et sérieuse ».

FINANCEMENT À REVOIR

Un nouveau calendrier a été fixé : après trois réunions prévues les 10, 15 et 22 février, les décisions seront prises à la fin du mois. Les groupes de travail ont été chargés de recenser les difficultés de fonctionnement des services dues au non-remplacement des personnels absents, au manque de formation et aux conditions de travail. Ils de-

vront également évaluer la situation particulière des urgences. Les agences régionales d'hospitalisation (ARH) fourniront un état des lieux.

Le gouvernement ne souhaite visiblement pas donner le sentiment de céder, par une sorte de « saupoudrage », aux mouvements de grève qui agitent les hôpitaux depuis le mois de décembre 1999. « Des problèmes concrets nous ont été posés. On ne peut pas attendre que le gouvernement mette un chèque sur la table », a déclaré M^{me} Aubry. La politique de restructuration ne sera pas remise en question. Les schémas régionaux d'organisation sanitaire (SROS) établis pour la période 1999-2004 sont bons, estime la ministre. Pourtant, c'est bien à une révision du financement de cette politique que le gouvernement se trouve aujourd'hui contraint. Les crédits du Fonds social de modernisation des établissements de santé (Fasmo), estimés à 600 millions de francs, ne suffiront pas, pas plus que ceux consacrés aux « soins innovants et coûteux ».

Faudra-t-il piocher dans la « cagnotte » de Bercy ? Procéder à une révision de l'objectif national des dépenses de santé voté par le Parlement ? Autant de questions laissées sans réponse. Dans l'entourage de M^{me} Aubry, on estime néanmoins que rien n'oblige le gouvernement à déposer une loi rectificative du budget de la Sécurité sociale. Quant au volet réduction du temps de travail, il ne sera pas opérationnel avant un an, le temps de parvenir à un accord. Ce chantier dépend aussi de l'accord-cadre que s'appête à négocier dans les prochains jours, pour toute la fonction publique, le ministre de tutelle, Emile Zuccarelli. Seule certitude : la création nette

d'emplois annoncée par M^{me} Aubry nécessitera plusieurs milliards de francs. Selon la Fédération hospitalière de France (FHF), le coût d'un emploi de personnel hospitalier est évalué à 200 000 francs par an et celui d'un praticien à 500 000 francs.

« MAINTENIR LA PRESSION »

Avant de sortir de la salle, les quatorze représentants CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC, SUD-CRC et UNSA se sont concertés pour afficher une prudente satisfaction. Le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH), qui n'avait pas appelé à la manifestation du 28 janvier, a fait bande à part. « La ministre nous a confirmé que nous ne sommes plus dans la simple redistribution de ce qui existe », a déclaré Jean-Luc Gibelin, secrétaire général de la fédération CGT, qui estime néanmoins que les personnels hospitaliers ne sont « pas encore en situation de sortie de conflit ». « Tout dépendra des chiffres », a acquiescé, à ses côtés, François Chêrèque, de la CFDT. « C'est une méthode complètement nouvelle. M^{me} Aubry a bien compris qu'elle était sur un conflit très sensible », a, de son côté, expliqué un des responsables de SUD-CRC, Patrick Alloux, pour qui il faut plus que jamais « maintenir la pression ». Pour la CFTC, « il ne faut pas que l'on continue à geler des postes pour les ressortir dans le cadre de la réduction du temps de travail ». L'intersyndicale devait se réunir jeudi dans la soirée. Vendredi, avant une autre rencontre avec la FHF, M^{me} Aubry poursuivra la concertation avec les représentants des praticiens. Cette fois, la ministre devrait s'engager sur les perspectives de carrière.

Isabelle Mandraud

La CNAM s'attaque à la médecine de ville

L'ENVELOPPE des dépenses de médecine de ville s'est trouvée, elle aussi, au centre de négociations, mercredi 2 février. Les caisses d'assurance-maladie et les vingt et une organisations des professionnels de la santé se sont rencontrées en territoire neutre, dans un grand hôtel parisien, pour discuter de sa répartition.

Depuis le vote, en novembre 1999, du budget 2000 de la Sécurité sociale, délégation a été donnée à la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) pour contenir la progression des honoraires des médecins libéraux (140,3 milliards de francs, soit 21,28 milliards d'euros, de remboursements). Cette responsabilité nouvelle passe par l'obligation, pour la CNAM, de rendre compte tous les quatre mois au gouvernement et de tenir les objectifs. Un calendrier de rencontres bilatérales a été fixé pour tenter, d'ici le 20 février, de parvenir à un accord. Bien qu'ayant toujours refusé de passer une convention avec la CNAM, la CSMF, principale organisation des médecins spécialistes, a accepté le principe de ces rencontres. « Je leur ai proposé de mettre fin à la dictature du volume. Les choix parlementaires ne s'appuient pas assez sur les besoins de santé. Nos négociations doivent impliquer des restructurations du système de soins », a expliqué, à l'issue de la séance plénière, le président (CFDT) de la CNAM, Jean-Marie Spaeth. Ce dernier espère aboutir

à une progression des dépenses proche de zéro en volume, en garantissant, en contrepartie, les revenus des médecins libéraux. Le délai affiché paraît plus qu'ambitieux, d'autant que la CNAM vit elle-même, actuellement, des moments difficiles.

Jeudi, les syndicats ont en effet appelé les personnels des caisses primaires d'Ile-de-France à faire grève pour réclamer des effectifs supplémentaires. La mise en place de la couverture maladie universelle (CMU) provoque un engorgement des caisses. Quatorze millions de feuilles de soins ne sont pas encore traitées et les médecins ont toutes les peines du monde à se faire rembourser du tiers-payant. Cette situation a déclenché la colère du président de la Mutualité française, Jean-Pierre Davant. Partenaires de la CMU, les mutualistes n'ont pas eu le droit, comme les caisses et les associations, de prendre en charge les formulaires d'inscription. Dans un courrier adressé au directeur de cabinet de la ministre de la solidarité, Martine Aubry, M. Davant se dit « sidéré devant de tels dévoiements de la loi ». « Comment peut-on prétendre que l'exercice d'un droit individuel, voulu par le législateur, conforte des stratégies bureaucratiques alors qu'il y a tant de besoins à satisfaire vite et bien ? », écrit-il, en réclamant une « réponse rapide ».

I. M.

Test de mobilisation pour les syndicats des finances sur la réforme de Bercy

LES SYNDICATS attendaient, jeudi 3 février dans la matinée, environ « 20 000 personnes », selon le Syndicat national unifié des impôts (SNUI), « entre 20 000 et 35 000 personnes », selon FO Finances, pour manifester contre la réforme du ministère de l'économie et des finances, qui prévoit notamment que le Trésor public perde ses missions de perception de l'impôt au profit de la direction générale des impôts (DGI). Les manifestants devaient se retrouver à midi place de la République, à Paris, et se rendre ensuite à Bercy, où une délégation syndicale devait être reçue au ministère. « Nous avons demandé à être reçus par les ministres, ajoute Serge Colin, du SNUI. Nous voulons leur demander de mettre la réforme entre parenthèses le temps qu'une réelle concertation s'organise entre les syndicats, le ministère et les élus lo-

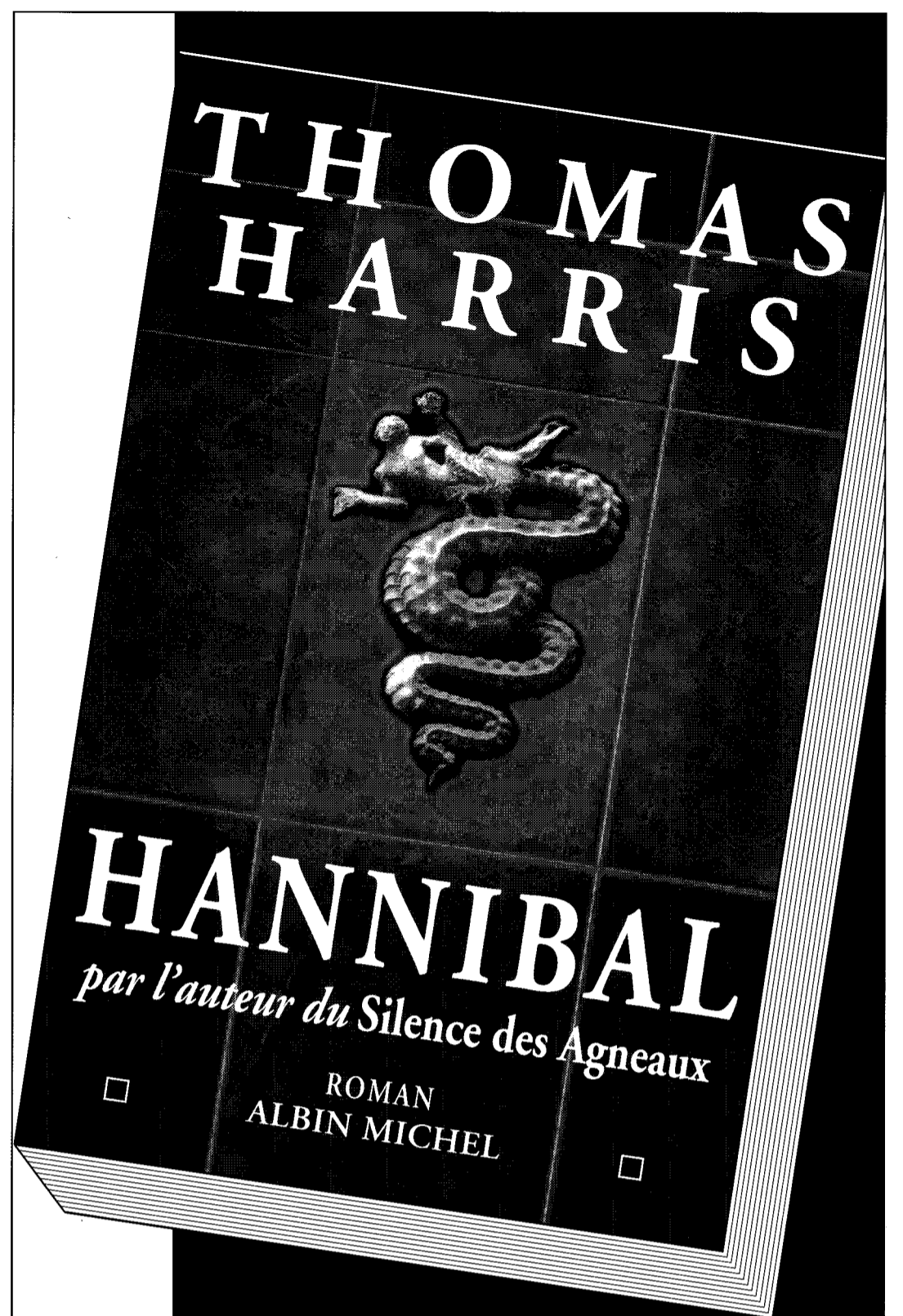
caux. Nous ne sommes pas opposés à une réforme du ministère. Mais nous voulons en discuter. »

Les syndicats ont cherché à rallier à leur cause les élus locaux, inquiets à l'idée de voir des perceptions fermées dans leurs circonscriptions. Mardi, Christian Sautter, le ministre de l'économie et des finances, et Florence Parly, la secrétaire d'Etat au budget, qui étaient entendus par la commission des finances de l'Assemblée nationale, ont tenu à les rassurer : il n'y aura aucune fermeture de site et les emplois ne seront pas touchés, ont-ils affirmé. Mercredi, les syndicats ont rencontré plusieurs groupes politiques - radicaux, communistes et socialistes - avant d'être à leur tour reçus par la commission des finances. « Les ministres ont pris des engagements devant cette commission qu'ils n'ont pas pris devant nous. Ils disent qu'il

n'y aura pas de suppression de sites. Mais, du terrain, nous venions des messages très différents, relayés par les trésoriers payeurs généraux ou les directeurs des services fiscaux », estime M. Colin.

La mobilisation des agents des finances pour la journée de jeudi aura valeur de test, pour M. Sautter comme pour les syndicats. Chacun a en tête le mouvement social de l'automne 1989, qui avait paralysé l'administration. Depuis le 20 janvier, des journées d'arrêt de travail se succèdent dans de nombreux départements français. Dans ce contexte de grèves tourmentées, la mobilisation générale est restée modeste, mais ne s'est jamais complètement essouffée. « Les gens ont levé le pied pour se caler sur le 3 février », explique Jacky Lesueur, de FO Finances.

Virginie Malingre



“Ceux qui attendent Hannibal veulent savoir si c'est aussi bien que Le Silence des agneaux. Non, ce n'est pas aussi bien. C'est mieux.”

STEPHEN KING

PHÉNOMÉNAL
HANNIBAL
DÉJÀ 300 000 EXEMPLAIRES

ALBIN MICHEL

www.albin-michel.fr

Les députés votent l'esquisse d'un statut des bénévoles du monde sportif

Une taxe de 5 % sur les droits de retransmission

LES DÉPUTÉS ont adopté en première lecture, mercredi 2 février, le projet de loi sur « l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives », présenté par Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports. La gauche « plurielle » a voté pour, la droite RPR, UDF et DL a rejeté un projet sur lequel le gouvernement a décrété l'urgence. C'est le quatrième volet d'une réforme engagée par M^{me} Buffet en 1997, après l'adoption de textes plus consensuels sur la sécurité dans les enceintes sportives et la liberté d'accès pour la presse, le renforcement de la lutte contre le dopage et la transformation possible des clubs en société anonyme.

Le RPR a, d'entrée de jeu, défendu une « question préalable » – qui tend à démontrer qu'il n'y a pas lieu à débattre – contre un texte qui, selon Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes), « n'est pas à la hauteur des enjeux » et constitue « une tentative d'étatisation du sport ». La droite a aussi porté le débat sur le terrain de la légitimité. « J'ai fait quelques petites choses avant votre arrivée, a ironisé Guy Drut (RPR, Seine-et-Marne), prédécesseur de M^{me} Buffet au ministère. On verra bien, entre votre nom et le mien, lequel l'histoire sportive retiendra. »

Les députés de la majorité ont voté la création d'une taxe de 5 % prélevée sur les droits de retransmission versés par les télévisions aux fédérations. Son produit, qui devrait rapidement dépasser les 200 millions de francs (30,49 millions d'euros) par an, permettra de venir en aide aux petits clubs. M^{me} Buffet a rappelé que le principe de cette taxe « figure parmi les recommandations du président de la Commission européenne pour sauvegarder les fonctions sociales du sport » et a annoncé son intention d'en proposer la « généralisation »

aux autres Etats membres, lors de la présidence française de l'Union européenne, au second semestre 2000.

Les députés ont approuvé le droit donné aux associations d'éducation populaire de mettre en place des règles techniques pour l'organisation de compétitions. La droite, qui y voit un démantèlement des bases sur lesquelles est fondé le mouvement sportif, notamment la primauté des fédérations sportives, n'a pu s'y opposer. Plusieurs mesures tendent à moraliser l'activité des intermédiaires, qui devront détenir une autorisation « pour trois ans » délivrée par la fédération. Les joueurs professionnels mineurs pourront se faire représenter par un intermédiaire pour signer leur contrat avec un club (sans qu'il ait rémunération). Les députés ont maintenu au « seul premier transfert » de joueur (en cas de transferts multiples au cours d'une saison) la commission perçue par son agent.

« DROIT DE RÉDUCTION D'IMPÔT »

La droite avait regretté, dans la discussion générale, que les 900 000 bénévoles des clubs sportifs soient les grands « oubliés » de la loi. Elle a été en partie satisfaite : un article additionnel, voté à l'unanimité, dessine l'esquisse d'un statut du bénévole sportif en introduisant un « droit de réduction d'impôt » pour tous les frais engagés dans le cadre de leur activité (frais de transport de joueurs, etc.). Cette mesure avait été retirée du projet de loi sous la pression du ministère des finances. En outre, les responsables bénévoles d'une association sportive pourront bénéficier du congé individuel de formation (CIF). Le gouvernement a introduit une mesure pour valider les acquis professionnels de ces bénévoles.

Jean-Michel Bezat et Frédéric Potet

M. Hue laisse la parole à ses opposants pour mieux les isoler

Les conservateurs du PCF dénoncent « un suicide de l'intérieur »

Le comité national du Parti communiste, qui s'est ouvert mercredi 2 février, a servi de tribune aux opposants à la « mutation » engagée par Robert Hue. Ils ac-

cusent la direction de vouloir mettre à l'écart une partie des militants les plus anciens. M. Hue se défend de vouloir rallier « la social-démocratie ».

ROBERT HUE et Pierre Blotin connaissent la musique et le Parti communiste comme leur poche. Co-organisateurs de la préparation du 30^e congrès, qui se tiendra à Martigues (Bouches-du-Rhône) du 23 au 26 mars, ils entendent faire des communistes les « co-auteurs » et les « codécideurs des questions examinées et des orientations retenues ». De cette méthode toute en concertation, en consultation, en aller-retour entre les militants, les fédérations départementales et la direction, doit naître une coresponsabilité de la voie tracée vers « une puissante dynamique de renouveau du communisme français ». Que cette initiative réussisse ou échoue, les risques seront ainsi mutualisés, table la direction.

Désigné rapporteur de ce comité national qui se tient un mois et demi avant le congrès de Martigues, M. Blotin a mis un soin particulier, mercredi 2 février, à désamorcer les critiques des contestataires. Aux opposants qui réclament un report du congrès, il a énuméré, dans un inventaire à la Prévert, le nombre de « contributions » (837) rédigées et de « procès-verbaux de réunions » (1 112) tenues dans la deuxième phase de préparation (novembre-février) du congrès. S'ajoutant aux consultations de la première phase, c'est au total « plus de 30 000 communistes » qui ont été consultés. A ceux qui craignent une « organisation du parti en tendances », il a opposé le concept de la « diversité constructive ».

Enfin, concernant la ligne politique, le « numéro deux » du PCF a récusé le « faux dilemme » entre « replis frileux ou ralliement à la social-démocratie ». Devant les journaliers, M. Hue a écarté tout risque de scission après mars et a prédit l'avènement d'un nouveau Parti communiste. « Il n'y a ni repli identitaire ni possibilité de devenir l'aile la plus radicale de la social-

démocratie française. On est en train de voir naître un nouveau Parti communiste », a-t-il expliqué.

Las ! Les explications de l'équipe de direction du PCF n'ont pas convaincu la poignée d'irréductibles réfractaires à la « mutation » voulue par M. Hue. Au début de la discussion générale, cinq opposants ont pris la parole. Jean-Claude Danglot, premier responsable de la fédération du Pas-de-Calais, a comparé l'évolution du PCF à celle d'un « suicide de l'intérieur avec l'aide bienveillante de la social-démocratie ». « Les assemblées de cellules vont passer à la trappe, les conférences de sections seront bâclées et les conférences fédérales réduites à des chambres d'enregistrement », a-t-il dénoncé. « On écarte à certains endroits des adhérents qui ont trente ans de carte et de militantisme parce qu'ils désapprouvent la "mutation" », a accusé M. Danglot.

« Il n'y a ni repli identitaire ni possibilité de devenir l'aile la plus radicale de la social-démocratie française »

Jean-Pierre Page, l'un des initiateurs de la pétition pour un report du congrès, a reçu « une fin de non-recevoir », selon ses propres termes. Maxime Gremetz a prôné « un parti rassembleur, populaire, de luttes pour obtenir tout ce qui peut l'être ». Face à ce tir groupé, une vingtaine d'intervenants ont répondu, parmi lesquels le refondateur Roland Favaro, pour qui la

discussion de préparation au congrès « n'a jamais été aussi large ». De même, pour l'historien Roger Martelli, « la question qu'il faut trancher absolument au congrès est de savoir si on construit une formation communiste franchement neuve ou si on continue en adoptant les structures actuelles ». Lui-même défend la première option.

La discussion des sept textes qui doivent servir de « base commune » à la résolution du congrès et sur lesquels les communistes voteront du vendredi 4 au vendredi 11 février, s'est terminée à plus de deux du matin. C'est le texte n° 6, consacré à la construction du nouveau parti et à la composition des directions, qui a attiré le plus de critiques. Celles-ci sont venues de fidèles de Georges Marchais, au premier rang desquels Nicolas Marchand, premier responsable de la fédération du Val-de-Marne, Claude Billard, député du Val-de-Marne, et Jackie Hoffmann.

M. Marchand a réitéré son désaccord sur l'abandon des cellules comme structure d'organisation de base du parti. Les critiques ont aussi porté sur le « risque de présidentialisation du parti » qu'entraînerait l'élection du secrétaire national par le congrès, alors qu'il était élu jusqu'à présent par le comité national. Afin de prévenir ce risque, l'élection du secrétaire national devrait se faire en même temps que le collège exécutif et non pas dans un vote séparé. De même, tous les membres de la future direction devraient être élus, de fortes réserves s'étant exprimées sur le fait qu'il y ait des membres de droit. M. Blotin s'est félicité du caractère « très positif » de ces discussions. « La clarification est tout à fait salubre », a conclu M. Hue.

Alain Beuve-Méry

PREFECTURE DE LA MANCHE AVIS D'ENQUETES PUBLIQUES (CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS RADIOACTIFS DE LA MANCHE À DIGULLEVILLE)

Par arrêté du préfet de la Manche en date du 31 décembre 1999, il a été prescrit, conformément aux dispositions des décrets n° 63-1228 du 11 décembre 1963, 85-449 et 85-453 du 23 avril 1985, l'ouverture de trois enquêtes publiques conjointes relatives aux demandes de modification des décrets du 12 mai 1981 modifiés, autorisant la création de l'usine de traitement de combustibles irradiés UP3-A (INB 116), de l'usine de traitement de combustibles irradiés UP2 800 (INB 117) et de la station de traitement des effluents liquides et des déchets solides STE 3 (INB 118). Ces trois installations nucléaires de base sont exploitées par COGEMA sur le site de la Hague, dans les communes d'Omonville La Petite, Jobourg, Digulleville et Herqueville.

Les trois demandes présentées par le président-directeur général de COGEMA visent à modifier les autorisations en vigueur, respectivement des INB 116, 117 et 118, en vue d'adapter les conditions d'utilisation des installations pour répondre aux évolutions attendues de la nature des combustibles et aux besoins de traitement d'autres types d'effluents et de déchets particuliers.

Ces trois enquêtes se dérouleront du 2 février 2000 au 3 avril 2000 inclus, en mairie de Beaumont Hague où les trois dossiers pourront être consultés chaque semaine, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et les samedis de 9 h à 12 h, ainsi que de 14 h 30 à 17 h 30 les samedis 5 février 2000, 4 mars 2000 et 1^{er} avril 2000. Pendant ces jours et heures, le public pourra présenter ses observations sur les registres ouverts à cet effet.

Des dossiers d'enquêtes, concernant ces deux demandes, ainsi que des registres seront également déposés du 2 février 2000 au 3 avril 2000 inclus dans les mairies des communes d'Auderville, Beaumont-Hague, Branville-Hague, Eculleville, Greville Hague, Herqueville, Jobourg, Omonville La Petite, Omonville La Rogue, Saint-Germain des Vaux et Vauville, à la préfecture de la Manche (bureau de l'environnement) à Saint-Lô et à la sous-préfecture de Cherbourg.

Ils seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture et, exceptionnellement, certains samedis (prendre contact auprès des mairies concernées, de la sous-préfecture ou de la préfecture).

M. Pierre BOIRON, ingénieur en retraite, président, Mme Danielle FAYSSE, urbaniste, et MM. Marc PORTIER, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, Robert FUHRMANN, ingénieur en retraite, Jean-Claude SARY, professeur à la faculté de pharmacie de Marseille, ont été désignés pour constituer la commission d'enquête, chargée de conduire ces deux enquêtes publiques. M. Charles GUILLERY, ingénieur général du génie rural et des eaux et forêts en retraite, a été, en outre, désigné en qualité de suppléant.

Ils se tiendront à la disposition du public, les mercredi 2 février 2000 de 9 h à 12 h, mercredi 1^{er} mars 2000 de 14 h à 16 h et le lundi 3 avril 2000 de 14 h à 17 h en mairies de Digulleville et Beaumont Hague, les mardi 8 février 2000 de 10 h à 12 h et jeudi 2 mars 2000 de 10 h à 12 h en mairies de Greville Hague et Omonville La Rogue, les mardi 8 février 2000 de 14 h à 16 h et jeudi 2 mars 2000 de 14 h à 16 h en mairies de Saint-Germain des Vaux et Jobourg, le mardi 15 février 2000 de 10 h à 12 h en mairies de Vauville et Auderville, le mardi 15 février 2000 de 14 h à 16 h en mairies d'Omonville La Petite et Branville Hague et le mercredi 1^{er} mars 2000 de 10 h à 12 h en mairies d'Eculleville et Herqueville pour recevoir ses observations.

Des observations écrites pourront, par ailleurs, être adressées par courrier, durant la durée de ces enquêtes publiques, au président de la commission d'enquête (à la mairie de Digulleville).

A l'issue des enquêtes publiques, copies des rapports et conclusions de la commission d'enquête seront tenues à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes, à la préfecture de la Manche (bureau de l'environnement) à Saint-Lô, à la sous-préfecture de Cherbourg et dans chacune des mairies où auront été déposés les dossiers d'enquêtes.

Le préfet, Robert POMMIES.

L'Assemblée nationale renforce le projet sur la présomption d'innocence

IL Y A du nouveau dans le débat sur la présomption d'innocence. Le contenu de la réforme, le contexte politique, tout a changé. Quinze jours à peine après l'annulation par Jacques Chirac de la réunion du Congrès qui devait permettre l'adoption de la réforme de la Constitution sur le Conseil de la magistrature, les députés de la commission des lois ont profondément modifié, mercredi 2 février, le projet de loi d'Elisabeth Guigou, qui sera discuté en séance les 9 et 10 février, en deuxième lecture, à l'Assemblée nationale. « Comme si le projet du gouvernement s'était transformé en proposition de loi des députés socialistes », observe Claude Goasguen (DL, Paris). D'un commun ensemble, la droite et la gauche ont renforcé ce texte qui prévoit, notamment, que le placement en détention provisoire ne sera plus décidé par le juge d'instruction, mais par un juge de la détention provisoire. Par ailleurs, l'avocat pourrait intervenir dès la première heure de garde à vue. « Tous les amendements-clés ont été votés à l'unanimité », s'est félicité la rapporteuse Christine Lazerges (PS, Hérault). Et avec le feu vert de Lionel Jospin.

CONSIGNES DE PRUDENCE

Mardi 1^{er} février, lors d'un petit déjeuner à Matignon, le premier ministre a arbitré en faveur d'une série de mesures réclamées par les députés socialistes, quitte à se démarquer de la ministre de la justice. M. Jospin veut concilier un double objectif, nuance son entourage : humaniser les conditions de détention, pour satisfaire sa majorité, et rester ferme à l'égard des mineurs délinquants. « Les deux hémisphères doivent fonctionner ensemble », a rappelé M. Jospin, mardi. L'Hôtel Matignon souhaite, surtout, relativiser l'impact de cette deuxième lecture, en rappelant que M^{me} Guigou avait déjà

annoncé qu'elle serait ouverte à des modifications, comme l'interdiction de la mise en examen sur simple lettre recommandée, l'appel des décisions de cour d'assises ou l'élargissement de la notion de témoin assisté (Le Monde du 15 décembre 1998).

La commission des lois est allée plus loin. Les députés ont porté, pour les délits contre les biens, de trois à cinq ans d'emprisonnement la peine minimale encourue pour qu'un justiciable puisse être placé en détention provisoire. Ils ont fixé des dates butoirs à la détention provisoire (deux ans en matière correctionnelle, quatre ans en matière criminelle) et prévu des alternatives (bracelet électronique). Le juge de la détention provisoire pourrait, dans certaines conditions, contrôler les enquêtes. Un parent qui élève seul un enfant de moins de dix ans ne pourrait être mis en détention provisoire si la peine encourue n'est ni un crime ni une infraction relative à l'enfant. La nouvelle mouture est tout bonnement « un habeas corpus à la française », assure M. Tourret.

En dépit de cette nouvelle atmosphère, la droite n'est pas sûre d'approuver le texte dans l'hémicycle. En première lecture, le RPR s'était abstenu, l'UDF et DL avaient voté contre. Mais le contexte a évolué : l'opposition entend aujourd'hui prouver son attachement à la réforme de la justice. La majorité lui en donne l'occasion en intégrant des amendements « libéraux ». A droite, certains flaireraient presque un piège ! Aussi, prudence : mercredi soir, au moment du vote sur l'ensemble du texte, seul un élu de l'opposition, Michel Hunault (RPR, Loire-Atlantique), était présent. Avec la consigne de ne pas se prononcer. Au cas où...

Clarisse Fabre

PREFECTURE DE LA MANCHE AVIS D'ENQUETES PUBLIQUES (ÉTABLISSEMENT COGEMA DE LA HAGUE)

Par arrêté du préfet de la Manche en date du 31 décembre 1999, il a été prescrit, conformément aux dispositions des décrets n° 63-1228 du 11 décembre 1963, 85-449 et 85-453 du 23 avril 1985, l'ouverture de trois enquêtes publiques conjointes relatives aux demandes de modification des décrets du 12 mai 1981 modifiés, autorisant la création de l'usine de traitement de combustibles irradiés UP3-A (INB 116), de l'usine de traitement de combustibles irradiés UP2 800 (INB 117) et de la station de traitement des effluents liquides et des déchets solides STE 3 (INB 118). Ces trois installations nucléaires de base sont exploitées par COGEMA sur le site de la Hague, dans les communes d'Omonville La Petite, Jobourg, Digulleville et Herqueville.

Les trois demandes présentées par le président-directeur général de COGEMA visent à modifier les autorisations en vigueur, respectivement des INB 116, 117 et 118, en vue d'adapter les conditions d'utilisation des installations pour répondre aux évolutions attendues de la nature des combustibles et aux besoins de traitement d'autres types d'effluents et de déchets particuliers.

Ces trois enquêtes se dérouleront du 2 février 2000 au 3 avril 2000 inclus, en mairie de Beaumont Hague où les trois dossiers pourront être consultés chaque semaine, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et les samedis de 9 h à 12 h, ainsi que de 14 h 30 à 17 h 30 les samedis 5 février 2000, 4 mars 2000 et 1^{er} avril 2000. Pendant ces jours et heures, le public pourra présenter ses observations sur les registres ouverts à cet effet.

Des dossiers d'enquêtes, concernant ces demandes, ainsi que des registres seront également déposés du 2 février 2000 au 3 avril 2000 inclus dans les mairies des communes d'Auderville, Branville-Hague, Digulleville, Eculleville, Greville Hague, Herqueville, Jobourg, Omonville La Petite, Omonville La Rogue, Saint-Germain des Vaux et Vauville à la préfecture de la Manche (bureau de l'environnement) à Saint-Lô et à la sous-préfecture de Cherbourg.

Ils seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture et, exceptionnellement, certains samedis (prendre contact auprès des mairies concernées, de la sous-préfecture ou de la préfecture).

M. Pierre BOIRON, ingénieur en retraite, président, Mme Danielle FAYSSE, urbaniste, et MM. Marc PORTIER, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, Robert FUHRMANN, ingénieur en retraite, Jean-Claude SARY, professeur à la faculté de pharmacie de Marseille, ont été désignés pour constituer la commission d'enquête, chargée de conduire ces trois enquêtes publiques. M. Charles GUILLERY, ingénieur général du génie rural et des eaux et forêts en retraite, a été, en outre, désigné en qualité de suppléant.

Ils se tiendront à la disposition du public, les mercredi 2 février 2000 de 9 h à 12 h, mercredi 1^{er} mars 2000 de 14 h à 16 h et le lundi 3 avril 2000 de 14 h à 17 h en mairies de Digulleville et Beaumont Hague, les mardi 8 février 2000 de 10 h à 12 h et jeudi 2 mars 2000 de 10 h à 12 h en mairies de Greville Hague et Omonville La Rogue, les mardi 8 février 2000 de 14 h à 16 h et jeudi 2 mars 2000 de 14 h à 16 h en mairies de Saint-Germain des Vaux et Jobourg, le mardi 15 février 2000 de 10 h à 12 h en mairies de Vauville et Auderville, le mardi 15 février 2000 de 14 h à 16 h en mairies d'Omonville La Petite et Branville Hague et le mercredi 1^{er} mars 2000 de 10 h à 12 h en mairies d'Eculleville et Herqueville pour recevoir ses observations.

Des observations écrites pourront, par ailleurs, être adressées par courrier, durant la durée de ces enquêtes publiques, au président de la commission d'enquête (à la mairie de Beaumont-Hague).

A l'issue des enquêtes publiques, copies des rapports et conclusions de la commission d'enquête seront tenues à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes, à la préfecture de la Manche (bureau de l'environnement) à Saint-Lô, à la sous-préfecture de Cherbourg et dans chacune des mairies où auront été déposés les dossiers d'enquêtes.

Le préfet, Robert POMMIES.

INSÉCURITÉ Selon les statistiques policières, rendues publiques au ministère de l'intérieur mercredi 2 février, l'insécurité en France s'est stabilisée (+ 0,07 %) entre 1998 et

1999. La baisse est notable pour la délinquance de voie publique ; le nombre de mineurs mis en cause n'augmente plus, mais le volume de crimes et délits contre les personnes

continue de progresser. ● LES CHIFFRES PUBLIÉS ne font que constater la délinquance apparente et les responsables policiers entendent les manier avec précaution.

● UNE ENQUÊTE RÉCENTE a estimé que le nombre de délits cités par les victimes serait cinq fois supérieur aux statistiques officielles. ● LAURENT MUCCHIELLI, chercheur au Centre de

recherches sur le droit et les institutions pénales (Cesdip), insiste sur les limites de l'outil statistique pour mesurer la délinquance et la nécessité de mener des enquêtes de terrain.

La stabilisation globale de la délinquance masque la hausse des violences

Les statistiques publiées, mercredi 2 février, au ministère de l'intérieur, traduisent une stagnation des crimes et délits constatés entre 1998 et 1999. Le nombre de cambriolages et de vols de voiture a diminué, mais l'évolution des violences contre les personnes reste préoccupante

AVEC un total de 3 567 864 délits et crimes constatés par les services de police et de gendarmerie, les chiffres officiels de l'insécurité ont connu en 1999 une stabilisation (+0,07 %) par rapport à l'année précédente. « L'année 1999 restera celle de la délinquance maîtrisée », a commenté le directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnoux, en présentant ces statistiques, mercredi 2 février, au côté de son homologue de la gendarmerie, Pierre Steinmetz. Le phénomène le plus notable concerne la baisse (-2,95 %) de la délinquance dite de voie publique, dont les infractions (les cambriolages, les vols liés à l'automobile et les vols avec violence, notamment) empoisonnent le plus fréquemment les victimes dans leur vie quotidienne.

La tendance générale à la baisse est liée à la décade des « vols » (-1,7 %). Ce type d'infractions, qui représente 63,1 % des statistiques globales, donne généralement lieu à un dépôt de plainte, exigé par les compagnies d'assurances. La diminution a porté sur les vols d'automobiles (297 058 faits, soit une baisse de 6,4 %), les « vols à la roulotte et accessoires » (666 604 faits ; -3 %) et les cambriolages (370 076 cas ; -6,5 %). À l'inverse, les vols de téléphones portables ont « fortement augmenté », a commenté M. Bergougnoux, sans préciser leur volume. « Certains sondages laissent à penser que, dans un tiers des cas, il pourrait s'agir de

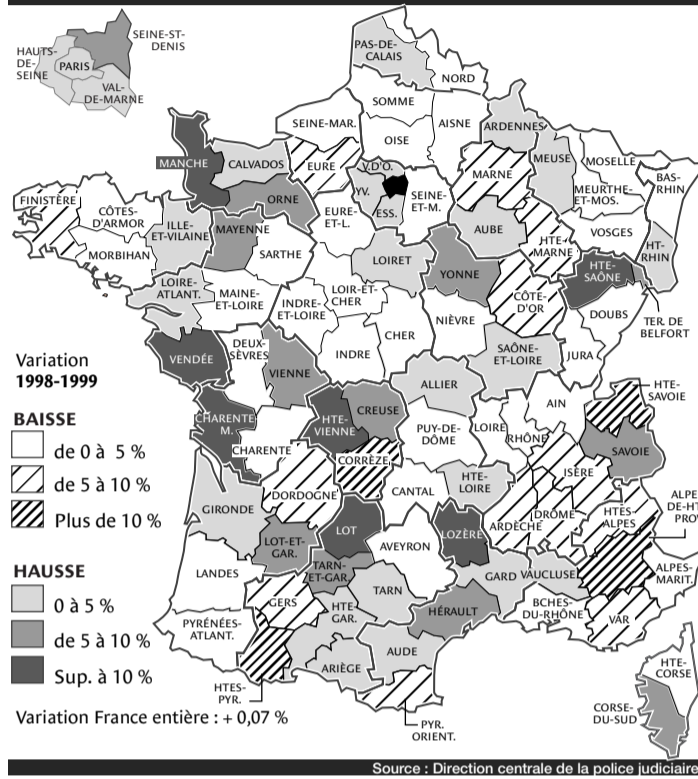
simples pertes déclarées comme vols », a-t-il relevé. En matière de délinquance économique, la progression des falsifications et usages de cartes de crédit (+28,5 %) a aussi fait un bond.

Constituant une tendance lourde depuis plus de dix ans, l'augmentation des crimes et délits contre les personnes reste préoccupante. Les coups et blessures volontaires (95 235 faits, soit +9,7 %) ont poursuivi leur progression, ainsi que les « vols » (7 958 cas ; +1,66 %). Il en a été de même pour les « menaces et chantages » (+10,66 %) ; ceux-ci englobent diverses formes d'extorsion de fonds, dont le « racket scolaire », qui ne fait pas l'objet d'une statistique particulière.

Par ailleurs, en matière de vandalisme, les « destructions et dégradations de biens privés » ont diminué (-1 %), à l'inverse des « destructions et dégradations de biens publics » (+9,1 %). Du côté des stupéfiants, les infractions pour « consommation » (+12 %) ont davantage augmenté que celles relevant du « trafic ou revente sans usage » (+5,2 %) et de l'« usage-revente » (+0,2 %). Le nombre des décès par surdose n'a cessé de diminuer depuis 1994 (564 cas) pour atteindre le chiffre le plus bas depuis six ans (115 cas).

Parmi cet ensemble de 3,56 millions de faits constatés, 985 957 infractions (27,63 %) ont été élucidées (+2,7 %). Certains délits – vols à l'étalage, infractions à la législa-

Évolution du nombre des crimes et des délits



tion sur les stupéfiants – sont élucidés en même temps qu'ils sont constatés et conduisent à des taux de réussite proches de 100 %. D'autres font l'objet d'une priorité et d'un investissement des moyens techniques de la police scientifique

(les homicides sont élucidés à 80 %). D'autres encore, comme les cambriolages (taux d'élucidation de 9 %) ou les vols à la tire (3 %), occasionnent le plus souvent des procédures sans résultat.

La géographie de la délinquance

indique que plus de la moitié (55 %) des crimes et délits sont concentrés dans quatre régions : Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Nord-Pas-de-Calais. Regroupant un peu plus d'un quart du total des infractions constatées sur l'ensemble du territoire, l'Ile-de-France reste nettement en tête. Paris a connu une progression (+2 %) moindre que l'an passé (+4,7 %). Exception faite de la Seine-et-Marne (-1,6 %), tous les autres départements franciliens ont subi une envolée statistique (+6 % en Seine-Saint-Denis, +4,7 % dans les Hauts-de-Seine, +4,6 % dans le Val-d'Oise). En province, la hausse a été particulièrement accentuée en Lozère (+26 %), en Vendée (+15,8 %), en Haute-Vienne (+15,4 %), en Charente-Maritime (+15,1 %), en Haute-Saône (+14,6 %), dans le Lot (+12,3 %) et la Manche (+11,6 %). Les baisses les plus fortes ont concerné les Alpes-de-Haute-Provence (-15,9 %) et les Hautes-Pyrénées (-11 %).

Sur un ensemble de 798 973 personnes mises en cause pour des crimes et des délits, 426 851 mesures de garde à vue ont été prises (-4,8 %), tandis que 50 462 personnes ont été écrouées (-11,25 %). La diminution du nombre (170 387 cas) de mineurs mis en cause (-0,81 %) constitue « un motif de satisfaction », a relevé le préfet Bergougnoux. Au cours des six dernières années, la part des mineurs dans la population délin-

quante globale avait augmenté avec régularité, passant de 14 % en 1994 à 21,8 % en 1998. Elle s'est stabilisée (21,3 %) en 1999. La chute du nombre des mineurs mis en cause dans des cambriolages (-20,6 %) est ainsi spectaculaire.

« Il y a eu simultanément de cette inflexion avec la mise en œuvre de la police de proximité à Paris »

Notant que le renversement de la tendance à la hausse s'est opéré au second semestre de 1999, le préfet Bergougnoux a remarqué qu'« il y a eu simultanément de cette inflexion avec la mise en œuvre de la police de proximité à Paris et, à titre expérimental, dans 67 villes de province. Simultanément, j'en ai bien conscience, ne veut pas dire causalité, a-t-il toutefois relativisé. Ces tendances montrent que la police et la gendarmerie répondent mieux à la délinquance, notamment celle de voie publique », a-t-il conclu, en considérant que « le gouvernement fait la preuve que la sécurité, après l'emploi, est bien sa première priorité ».

E. In.

TROIS QUESTIONS À...

LAURENT MUCCHIELLI

1 Quels sont, à vos yeux de chercheur au Cesdip (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, CNRS), les défauts des statistiques officielles de la délinquance ?

Pour comprendre ces statistiques, il faut partir du principe qu'elles sont la traduction directe, non de l'activité des délinquants, mais de celle de la police. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a aucun rapport entre les deux, mais cela oriente la réflexion dans le bon sens. La hausse d'une infraction peut signifier une recrudescence des faits, mais aussi une plus grande efficacité policière. Depuis quelques années, certaines hausses témoignent d'une plus grande violence dans les relations

sociales (homicides, viols, coups et blessures), d'autres d'une plus forte répression, notamment dans les quartiers dits « sensibles » (usage/revente de drogue, outrages à policiers, port d'armes prohibés). Enfin, il y a le problème des infractions connues de la police mais traitées en simples mains courantes et qui n'apparaissent pas dans les statistiques.

2 Les enquêtes de victimation comblent-elles ces vides ?

Ces enquêtes, qui se pratiquent en France depuis quinze ans, sont un progrès important. Elles interrogent en effet directement la population, que les gens aient ou non porté plainte. Mais il faut les lire avec précaution. Par exemple, il faut savoir que la rubrique « agression » inclut généralement les simples injures verbales. N'oublions pas que les gens répondent

sur ce qui les a touchés directement alors que nous sommes tous victimes de délinquances qui ne touchent personne en particulier et tout le monde en général (corruption, fraude fiscale, etc.).

3 Finalement, comment appréhender au mieux la réalité délinquante ?

Les statistiques auront toujours leurs limites, même à l'échelle locale. Elles doivent donc être complétées par des enquêtes de terrain. Mais il ne suffit pas de débarquer dans un quartier et d'interroger les gens qui se présentent ou qui acceptent d'emblée de parler ; pour ne pas tronquer la réalité, il faut s'y immerger longtemps et donner la parole à tout le monde.

Propos recueillis par Erich Inciyan

Un baromètre qui reflète avant tout l'activité policière

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, dit volontiers qu'il n'a pas « la religion des chiffres ». Le directeur général de la gendarmerie, Pierre Steinmetz, confie que l'un de ses amis, statisticien de son état, lui répète que « l'art de la statistique est celui de se tromper avec constance ». Son homologue de la police nationale, Patrice Bergougnoux, considère que « les statistiques doivent être examinées avec soin et maniées avec doigté et pondération ». Mais chacun reconnaît, y compris chez les contempteurs avertis de ce baromètre imparfait de l'insécurité, que les statistiques officielles ont au moins le mérite de donner des tendances d'une année sur l'autre.

Les chiffres ne font que refléter une délinquance apparente : celle qui est constatée par 7 000 services de la police et de la gendarmerie nationales. Le préfet Bergougnoux a défendu les raisons d'être de cet outil – « l'état 4001 » –, qui bénéficie depuis sa création, en 1972, d'une relative continuité dans les méthodes de recueil et d'enregistrement, notamment depuis la nomenclature définitive adoptée en 1995. A condition d'observer au plus près la centaine d'infractions rete-

nues – la direction centrale de la police judiciaire leur consacre un ouvrage annuel (la Documentation française, 380 pages, 200 francs).

Mesurer la délinquance réelle, dont le fameux « chiffre noir » qui échappe aux services répressifs, reste un vœu pieux, notamment car toutes les victimes ne portent pas plainte. Les enquêtes de victimation, qui consistent à interroger des échantillons de personnes sur les infractions dont elles auraient été victimes, ne sont pas davantage la panacée. « La mesure de l'insécurité (par l'état 4001) et celle du sentiment d'insécurité (par l'enquête de victimation) sont l'une et l'autre nécessaires, a estimé M. Bergougnoux. Mais il faut se garder de vouloir comparer des chiffres qui ne mesurent pas la même chose. » En octobre, l'enquête de victimation de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI, ministère de l'intérieur) avait estimé, par extrapolation, que le total des délits cités par les sondés serait cinq fois supérieur aux statistiques officielles.

E. In.

Un appel en faveur de la libération de Georges Cipriani, ancien membre d'Action directe

UNE SOIXANTAINE de personnalités et d'intellectuels ont signé un appel réclamant la remise en liberté de Georges Cipriani, l'une des figures d'Action directe, l'ancien groupe terroriste d'extrême gauche. Les signataires, parmi lesquels les sénateurs communistes Jack Ralite et Nicole Borvo, la porte-parole de Lutte ouvrière, Arlette Laguiller, le président de la Ligue des droits de l'homme, Henri Leclerc, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), le professeur Léon Schwarzenberg, l'écrivain Gilles Perrault, l'historien Pierre Vidal-Naquet ou le cinéaste Bertrand Tavernier, dénoncent « l'incessante dégradation de l'état de santé de Georges Cipriani » et son « état dramatique de détresse physique et psychologique ». Estimant que M. Cipriani « ne peut disposer en prison d'un dispositif de soins adapté à son état », les signataires demandent sa libération immédiate.

Actuellement incarcéré à la maison centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), Georges Cipriani, cinquante ans, a été arrêté en février 1987, avec Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron. Les quatre membres d'Action directe ont été notamment condamnés, en mai 1994, à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans, pour les

assassinats, en janvier 1985, du général René Audran et, en novembre 1986, de l'ancien PDG de Renault, Georges Besse. Ils entament cette année leur treizième année de détention. Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon ont obtenu, après douze ans d'un régime carcéral d'exception, d'être transférées, le 13 octobre 1999, de la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mé-

rogis (Essonne) au centre de détention de Bapaume (Pas-de-Calais) (Le Monde du 16 octobre 1999). M^{me} Ménigon s'était auparavant mariée, le 29 juin 1999, à M. Rouillan, lui-même incarcéré à la centrale de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) (Le Monde du 28 juillet 1999).

L'état de santé de M. Cipriani, qui a été placé à l'isolement plu-

sieurs années, dans les maisons d'arrêt de Fleury-Mérogis puis à Fresnes, semble plus alarmant. Transféré pour quelques semaines, à l'été 1993, à l'hôpital psychiatrique de Villejuif, il a conduit, avec M. Rouillan, plusieurs grèves de la faim. Depuis quelques années, il semble sombrer lentement dans la folie.

Lors d'une conférence de presse

organisée à Paris, mercredi 2 février, par le collectif « Ne laissons pas faire », son avocat, de nationalité allemande, M^e Martin Heiming, a fait part de ses inquiétudes. « A Ensisheim, j'ai été son seul contact avec l'extérieur, jusqu'à ce qu'il refuse de me voir, il y a trois ans, étant donné sa psychose. Mon rôle était plus social que juridique, et je me sentais complètement impuissant. Il

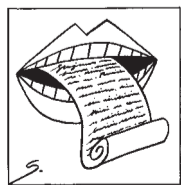
n'y a visiblement aucun droit pour les prisonniers en France. Ces derniers temps, il entendait des voix, leur parlait : il commençait à douter de son identité, croire qu'il était une autre personne et donc qu'il n'avait rien à faire en prison. Sa maladie, déclenchée par le règlement rigoureux de la prison, ne peut trouver une amélioration. L'Etat doit reconnaître qu'il est gravement malade et que son état est incompatible avec une incarcération. C'est comme une seconde peine dans la peine. Le seul traitement humain qui s'impose est sa libération immédiate. »

Le collectif « Ne laissons pas faire », qui a envoyé plusieurs lettres de protestation à Elisabeth Guigou, restées sans réponse, devrait à nouveau interpeller la chancellerie sur les conditions de détention des quatre détenus d'Action directe. Une dizaine de signataires de la pétition en appellent, par ailleurs, « à toutes les personnalités morales ou politiques, afin qu'une enquête soit rendue possible sur l'état de santé et les soins apportés », notamment à M. Cipriani. Contactée, l'administration pénitentiaire estime, quant à elle, que si « l'état de santé de Georges Cipriani devait relever d'une hospitalisation d'office, ce serait aux médecins de la prison d'en décider ».

Cécile Prieur

« J'ai vu qu'il pétait les plombs, qu'il criait la nuit »

NOUS PUBLIONS des extraits d'un témoignage de Jean-Marc Rouillan, incarcéré à la maison centrale de Lannemezan, enregistré par téléphone le 23 janvier par le collectif Ne laissons pas faire. Jean-Marc Rouillan évoque ses souvenirs de Georges Cipriani, quand ils étaient incarcérés tous deux en attente de leur procès, dans les maisons d'arrêt de Fresnes et de Fleury-Mérogis.



VERBATIM

« C'était en 1993, si je me souviens bien ; à cette époque-là, on était dans un quartier spécial. Il y avait quatre cellules et on était dans deux cellules voisines. On

tournaient tous les deux en cour de promenade. Je ne m'en suis pas aperçu tout de suite. Il barjoitait doucement, mais c'était pas évident. Il avait surtout des crises la nuit. Je sentais qu'il ne dormait pas. On ne sortait pas le matin et donc, dans l'après-midi, ça allait relativement bien. C'était à l'époque où l'on faisait une grève [de la faim] tournante : une semaine chacun, c'est-à-dire qu'une semaine sur quatre on ne mangeait pas. Au bout d'un moment, il a craqué totalement. (...) Il mettait le drapeau à 6 heures du matin [pour appeler le surveillant], c'est-à-dire la lumière devant la porte ; dans la nuit, il avait préparé son paquetage, il disait : « On m'attend au greffe » ; ou il passait toute la nuit à nettoyer sa cellule... J'en parle, mais c'était très

dur à un moment. (...) Je me souviens d'une anecdote : c'était au moment de la prise d'otages de Neuilly par Human Bomb ; on prenait le soleil à la fenêtre et, lui, il faisait des communiqués, il disait : « Je veux qu'un communiqué soit lu tout les quarts d'heure, etc. » Je l'entendais parler comme cela dans la cellule.

« DÉLIRE INTENSE »

(...) Fin 1993-début 1994, il pétait les plombs complètement. C'était très dur, humiliant. Parce que, en plus, il y avait les surveillants qui se foutaient de sa gueule, qui le relançaient quand il était seul en cellule, qui rigolaient de lui, c'était vraiment abominable. Donc j'ai vu qu'il pétait les plombs, qu'il criait la nuit... Une phase de délire intense.

Il faisait des listes tout le temps, même à la douche, il avait un carnet avec des listes de mecs, il faisait des ratures, il rajoutait, il écrivait. Moi je le voyais, mais même à moi il ne me faisait pratiquement plus confiance. Il délirait en disant : « Cette nuit on est passé en commission de ci ou ça... », vraiment du délire total. Il ne sortait plus en cour de promenade et, finalement, il a été interné – à l'hôpital civil de Villejuif –, levé de peine et interné.

(...) Il est revenu de Villejuif un mois avant le procès. Il était encore sous piqures de neuroleptiques à haute dose, il avait retrouvé sa tête dans les deux premières semaines, mais son corps était complètement avachi, très gonflé, bourré d'eau, bouffi... C'était juste avant l'ultime procès. »

Le suicide mystérieux de deux notables agite la police et la justice marseillaises

Une affaire de viols à l'origine d'un dossier enchevêtré

Les suicides, à dix jours d'intervalle, de Louis Cittadino, agent commercial dans le Vaucluse, puis de Robert Léandri, médecin marseillais, jettent

un éclairage dramatique sur une affaire enchevêtrée qui met en cause la police marseillaise. Louis Cittadino devait comparaître aux assises

pour viols sur mineure. Le docteur Léandri avait pratiqué sur ce dernier une opération qui rendait impossible sa comparution.

MARSEILLE

de notre correspondant

Deux notables qui se suicident à dix jours d'intervalle, deux policiers écroués... : tous les éléments sont réunis pour qu'au palais de justice comme à l'hôtel de police marseillais, on parle d'une « sale histoire ». L'affaire éclate avec la révélation de l'incarcération de Benoît Mathias, commandant de police du secteur centre de Marseille, et de Désiré Pujas, lieutenant des renseignements généraux en poste à Draguignan (Var). Les deux hommes ont été mis en examen, le 15 janvier, par le juge d'instruction marseillais Marie-Claude Péna, pour intimidations sur victime, usurpation de fonctions, faux en écritures publiques, usage et complicité.

Cette mise en cause de deux policiers reste très énigmatique jusqu'au suicide de Louis Cittadino, lundi 17 janvier, dans une chambre de la clinique Fallen à Aubagne, où il a subi une intervention chirurgicale quarante-huit heures plus tôt. Venus l'interroger sur ses relations avec leurs deux collègues incarcérés, trois policiers du Service d'information et de recherches lui ont à peine notifié sa garde à vue que Louis Cittadino, cinquante-deux ans, prétexte avoir besoin d'un médicament. Il leur tourne le dos, plonge la main dans sa sacoche et se tire une balle dans la bouche.

Agent commercial après avoir longtemps dirigé une entreprise de bâtiment et travaux publics à Cadenet (Vaucluse), Louis Cittadino devait comparaître, le 19 janvier, devant la cour d'assises du Vaucluse pour attentats à la pudeur et viols sur mineure de quinze ans. En 1994, à Cadenet, la rumeur avait poussé les gendarmes à enquêter sur des faits de viols commis sur la fille d'un notable du village par un ami de la famille. Choissant le silence plutôt que le scandale, les parents de l'adolescente disaient avoir pré-

férent confier leur fille à un psychologue et chargé un avocat aixois de convaincre Louis Cittadino de s'éloigner de la famille.

Mis en examen et écroué le 10 novembre 1994, Louis Cittadino a toujours nié être l'auteur de ces agressions sexuelles. Il parlait même d'une vengeance des parents de la jeune victime pour un litige financier avec le père et une relation intime avec la mère. La chambre d'accusation de Nîmes l'avait remis en liberté le 8 mars 1995, moins de quatre mois après son incarcération.

FAUX PROCÈS-VERBAL

Il avait une peur bleue de comparaître devant la cour d'assises, témoignent ses avocats, M^{rs} Michel Pezet et Philippe Vouland, qui, dans ce procès « parole contre parole », devaient plaider l'acquittement. Ils sont aujourd'hui dans l'impossibilité d'expliquer les relations que leur client entretenait avec Benoît Mathias et Désiré Pujas. Dans le but d'innocenter Louis Cittadino, ces deux policiers s'étaient présentés à l'école de notariat de Marseille, où la jeune fille suit des cours. Ils se prétendaient membres de la Centrale du renseignement et de l'analyse du crime organisé (Craco), un service spécialisé de la police judiciaire, et évoquaient une très grosse affaire de stupéfiants. Ils parvenaient ainsi à obtenir du directeur de l'école l'adresse de la jeune fille, qui était aussitôt convoquée au commissariat du 6^e arrondissement en compagnie de son ami.

Dans un arrière-bar, sous la menace de représailles, Benoît Mathias a tenté de faire signer à la jeune fille un faux procès-verbal innocentant Louis Cittadino. De retour au commissariat, la victime révélait les pressions exercées et confondait Benoît Mathias devant sa hiérarchie. Le policier livrait aus-

sitôt le nom de son complice. « Quel secret, quel contrat liait Cittadino à ces deux policiers, c'est l'énigme », s'interroge M^e Jacques Mazzella di Bosco, avocat de la jeune femme. Mais tout est étrange depuis le début : pourquoi le président de la chambre d'accusation l'a-t-il remis en liberté au bout de quatre mois ? Pourquoi les policiers ont fermé les yeux sur les entorses permanentes au contrôle judiciaire ? »

Les réponses se trouvent-elles dans la personnalité de Louis Cittadino, fils d'émigré calabrais, qui a su monter son entreprise à la force du poignet avant de faire faillite en 1993 ? Ses démêlés judiciaires sont liés à son activité. Dans une affaire de pots-de-vins versés lors de la construction de bâtiments administratifs pour la police nationale, il a été condamné en 1994 pour corruption active à un an de prison, dont six mois avec sursis. Un tribunal varois lui a ensuite infligé quinze mois de prison dont dix avec sursis et Louis Cittadino devait à nouveau comparaître en avril pour abus de biens sociaux.

Comme pour obscurcir cette affaire, une autre énigme vient s'ajouter aux autres. Jeudi 27 janvier, le docteur Robert Léandri, cin-

quante ans, se jette par la fenêtre de son domicile, au sixième étage d'un immeuble bourgeois de Marseille. C'est lui qui, le 14 janvier, avait opéré Louis Cittadino d'une hernie. Dans une lettre à son épouse, le médecin dit redouter la garde à vue, craindre être accusé de complicité et le déshonneur. Les policiers de l'IGPN ont saisi le dossier opératoire afin de vérifier la véracité et l'urgence de l'opération pratiquée, mais Robert Léandri n'avait pas été interrogé, ni même convoqué. L'expert désigné par le président de la cour d'assises du Vaucluse avait conclu, le 15 janvier, à l'incompatibilité de l'état de santé de l'accusé avec sa comparution. « Et quand bien même le docteur Léandri aurait réalisé une opération qui n'était pas urgente, s'interrogent avocats et enquêteurs, qu'est-ce que la justice aurait pu lui reprocher ? » Le dossier judiciaire, qui a été confié à M^{me} Péna, pose à ce jour beaucoup plus de questions qu'il n'apporte de réponses. Il agit en outre le palais de justice de Marseille, où la désignation de cette juge d'instruction est contestée par le Syndicat de la magistrature.

Luc Leroux

Des cours obligatoires de philosophie pour les étudiants en sciences

Une proposition retenue par Claude Allègre

EN FINIR avec les « hémiplégiques du savoir » : les enseignants chargés de former les scientifiques à l'université ou dans les écoles d'ingénieurs ne semblent pas douter de la nécessité d'ouvrir l'esprit de leurs étudiants. Pour aider ces derniers à aborder « en citoyens » les problèmes éthiques, des philosophes seront appelés à la rescousse. Dans les trois prochaines années, un enseignement consacré à la philosophie des sciences sera introduit, de manière obligatoire, dans tous les DEUG de sciences, les formations d'ingénieurs et les études de médecine. Dominique Lecourt, enseignant à Paris-VII, en a fait la proposition dans un rapport remis au ministre Claude Allègre. Ce dernier, convaincu que « la réflexion sur la démarche scientifique n'est pas la caractéristique du scientifique moyen », a annoncé, mercredi 2 février, des décisions allant dans ce sens.

L'ambition est, dans un premier temps, mesurée : chaque année pendant trois ans, cinq emplois de maîtres de conférences, ainsi que des postes de vacataires, seront réservés à cet enseignement et attribués en fonction des projets des universités. 450 000 étudiants sont

concernés. Une quinzaine d'années sabbatiques seront attribuées aux scientifiques qui souhaitent rédiger un mémoire sur la philosophie de leur discipline. En maîtrise et en DEA, un séminaire obligatoire sera consacré à ce sujet.

Le nouvel enseignement, prévu sous forme d'unité de valeur, s'appuiera sur les enseignants de philosophie. Une réflexion va s'engager sur la manière de prendre en compte la philosophie des sciences dans les concours de recrutement des enseignants du second degré. Parallèlement, l'enseignement de l'histoire des sciences va être encouragé. Enfin, un Institut national de recherche en philosophie et histoire des sciences va être créé, qui définira les contenus du nouvel enseignement.

Selon Dominique Lecourt, « une large demande existe de la part des étudiants ; ils souhaitent que la science leur soit présentée sous un aspect autre que purement technique ». Le tout constitue un pas, modeste, dans la refonte des études scientifiques et médicales, annoncée par Claude Allègre au début du mois de janvier.

Stéphanie Le Bars

Le sculpteur, l'architecte et les deux monolithes roses

NUL CAPRICE d'artiste là-dessous, affirme-t-on du côté du requérant. Le procès voudrait être « symbolique » et la condamnation pénale, « un signal fort pour la communauté des artistes, qui en ont assez de voir leurs œuvres amoindries, mutilées, modifiées, sans leur accord ». L'histoire est là. En 1976, le sculpteur Marcel-Petit, connu pour ses œuvres monumentales, érige sur commande, à l'entrée du lycée Feyder d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) nouvellement construit, deux pièces de béton brut de 6 et 10 mètres de haut, deux obliques, selon leur auteur, « capables de tempérer les puissantes horizontales des bâtiments ». Sur les sculptures jumelles qui, à quelques mètres, symboliquement se répondent, la lumière accroche les aspérités d'un motif ciselé.

Vingt années s'écourent sur les murs du lycée et la surface des pseudo-monolithes, dont la texture poreuse capte les eaux de pluie. Alors vient le temps de la rénovation. En 1996, l'architecte Philippe Vincent est chargé par le conseil régional d'Ile-de-France, via la direction départementale de l'équipement, de re-

donner quelques couleurs au béton triste et sale de l'établissement. Décision est prise : ce sera du vieux rose. Un coup de badigeon, y compris sur les sculptures sans nom. Et, sur les arêtes, l'apposition de calottes de zinc de protection.

« Ça me paraissait logique. Pour moi, avec les bâtiments, c'était un ensemble architectural. Je n'ai pas vu de signature », s'est défendu l'architecte, mardi 1^{er} février, devant la 15^e chambre correctionnelle du tribunal de Bobigny, où le sculpteur l'assignait pour « contrefaçon ». Pour ne pas dire « sculptures », le défendeur, qui a proposé des solutions de décapage, a cherché ses mots : « volumes sculptés, signes architecturaux ». Le président Bernard-Marie Boyer a suggéré : « Appelons-les : "objets monumentaux" ».

Marcel-Petit, soixante-quatorze ans, s'est indigné : « Il n'est pas juste de dire que ma sculpture avait besoin d'être restaurée. » Et l'artiste de revendiquer l'usure du temps et de revivre la matière, « les arêtes vives », « les trous dans la porosité », qu'aucune technique, selon lui, ne saurait raviver. « On voulait faire propre.

Il était impensable de laisser cette sculpture dans sa chair. » Un témoin professeur de philosophie a noté que les élèves l'avaient toujours respectée, jusqu'au jour du vieux rose, qui la métamorphosa en panneau d'affichage. « Si les élèves n'avaient rien fait auparavant, a affirmé l'artiste, c'est parce que le matériau disait vrai. »

M^e Jean Martin, conseil de Marcel-Petit, a demandé une application stricte du code de la propriété intellectuelle - « Est un délit de contrefaçon toute (...) représentation (...) d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur » - et réclamé 1 million de francs au titre des dommages-intérêts. Séduit par la démonstration juridique, le premier substitut du procureur, Jean-Claude Dumarets, relevant la rareté des poursuites au pénal dans ce genre d'affaires, a engagé le tribunal, si besoin, à faire jurisprudence. « L'atteinte au droit moral n'est pas contestée », a indiqué M^e Jean-Pierre Martin, en défense, qui a plaidé que l'architecte avait cependant « accompli sa mission en toute bonne foi ». Jugement le 15 février.

Jean-Michel Dumay

Non-lieu requis contre deux policiers soupçonnés de bavure

LE PARQUET DE FONTAINEBLEAU a requis un non-lieu dans l'affaire des deux policiers impliqués dans la mort d'un jeune de Dammarie-lès-Lys (Seine-et-Marne). En décembre 1997, à Fontainebleau, deux policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) avaient tiré sur la voiture d'Abdelkader Bouziane, seize ans, qui tentait de forcer un barrage. L'affaire avait provoqué des émeutes dans son quartier. Mis en examen pour homicide volontaire, les policiers ont plaidé la légitime défense. Ils ont été suivis par le procureur, Olivier Tcherkessoff. L'avocat de la famille Bouziane, M^e Terquem, choqué, a estimé qu'« il est écœurant qu'un procureur décide seul de ses réquisitions dans ce type d'affaire ». C'est au juge d'instruction de décider à présent s'il maintient les poursuites à l'encontre des policiers. - (Corresp.)

Prison avec sursis dans une affaire de discrimination raciale

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE COMPIÈGNE a condamné, mardi 1^{er} février, Claire Lejeune, à trois mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende pour « discrimination raciale » et « violation de domicile ». M^{me} Lejeune, ainsi que son mari, Pierre Lejeune, conseiller municipal, et sa mère, Monique Destina, propriétaire, étaient poursuivis pour refus de location d'un appartement au château de Gournay (Oise) à Valérie Joncoux et Mohamed Ouazzani, Français d'origine marocaine (Le Monde du 9 décembre). M^{me} Lejeune avait tenté, avec son mari, d'intimider les nouveaux locataires, puis tenu des propos racistes devant l'agent immobilier et finalement changé les serrures du logement la veille de l'emménagement. M^{me} Lejeune est également condamnée à verser une amende de 40 000 francs à chacun des locataires éconduits et 20 000 francs aux trois associations qui s'étaient constituées partie civile, SOS-Racisme, le MRAP et la LICRA. M. Lejeune et M^{me} Destina ont été relaxés.

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : Evgueni Novitski, PDG de la société russe Sistema, qui poursuivait en diffamation Jean-Marie Colombani, directeur de la publication du Monde et notre collaboratrice Agathe Duparc (Le Monde du 7 janvier), à la suite d'un article indiquant que sa société était « fortement soupçonnée d'avoir noué des liens avec (...) l'un des groupes criminels russes les plus influents », a été débouté, mercredi 2 février, de ses demandes. La 17^e chambre correctionnelle du tribunal de Paris a accordé aux prévenus le bénéfice de la bonne foi.

■ Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire contre X, mardi 1^{er} février, pour « violences ayant entraîné une ITT (incapacité totale de travail) inférieure à huit jours » à la suite de la plainte déposée par l'humoriste Jamel Debbouze après son altercation avec des policiers, dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier.

■ LYCÉES : Perrine Corcuff, élève du lycée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency (Val-d'Oise), a été élue, dimanche 30 janvier, présidente de l'Union nationale lycéenne (UNL), deuxième organisation lycéenne, en remplacement de Benjamin Vételé. Antoine Colombani, élève au lycée Victor-Duruy (Paris 7^e), en a été élu secrétaire général.

Intempéries et marée noire : M. Jospin annonce de nouvelles aides aux victimes

Cinq cents millions de francs supplémentaires seront débloqués pour transporter le bois abattu par les tempêtes et 140 millions pour nettoyer les côtes souillées par le fioul de l'« Erika ». M. Gaysot, ministre de l'équipement et des transports, coordonnera les opérations de traitement de l'épave du pétrolier

DES SOUS pour la générosité, des dates pour l'efficacité, un nom pour la proximité. Lionel Jospin a soigneusement balisé le discours prononcé, jeudi 3 février à l'Assemblée nationale, en ouverture du débat sur les conséquences des tempêtes et du naufrage de l'Erika. Convaincu que la gestion de ce dossier par le gouvernement pèsera lourd dans son bilan de législature, le premier ministre veille à désamorcer toute critique de l'opposition et du chef de l'Etat, particulièrement vigilant sur ce sujet.

Le plan annoncé mercredi 12 janvier par M. Jospin avait déjà freiné la polémique sur le montant

Les rendez-vous de février

Le premier ministre a précisé ou annoncé, jeudi 3 février à l'Assemblée nationale, un certain nombre de rendez-vous liés aux conséquences de la marée noire de l'Erika et des intempéries.

- **8 février.** Lionel Jospin reçoit les élus du littoral atlantique pour évoquer les conséquences de la marée noire.
- **10 février.** Table ronde réunissant Jean-Claude Gaysot et l'ensemble des acteurs du transport maritime, afin d'élaborer une « charte de la sécurité maritime ».
- **11 février.** Réunion de la commission nationale des calamités agricoles.
- **17 février.** Le premier ministre réunit les présidents des trois plus grandes associations d'élus pour discuter « des réponses apportées aux intempéries ».
- **20 février.** Début de l'arrivée des indemnités accordées par le Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fipol).
- **28 février.** Réunion à Nantes du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt) et du comité interministériel de la mer (CIM).

des aides accordées par l'Etat, lancée dans les premiers jours de janvier par plusieurs élus de l'opposition. Il n'avait pas, pour autant, donné satisfaction à l'ensemble des professionnels touchés par les intempéries, notamment les exploitants forestiers. Devant les députés, le premier ministre a annoncé jeudi une aide supplémentaire en faveur de la forêt. Aux 200 millions de francs initialement dégagés pour financer le transport du bois coupé dans les régions dévastées par les tempêtes, s'ajoute une enveloppe de 500 millions de francs. « L'objectif est de dégager et de commercialiser dans les meilleurs délais plus de vingt-cinq millions de tonnes des essences les plus fragiles », a indiqué M. Jospin.

Le chef du gouvernement a également annoncé le déblocage de 140 millions de francs supplémentaires pour le plan Polmar, afin de nettoyer les côtes atlantiques souillées par la marée noire. « Cent millions de francs pour le nettoyage proprement dit, 40 pour le renouvellement du matériel », a précisé M. Jospin. Au total, « les mesures arrêtées représentent d'ores et déjà un effort budgétaire de 4 milliards 600 millions de francs pour l'année 2000, sans les prêts qui représentent pour la forêt, 12 milliards de francs », a-t-il souligné.



M. Jospin a également confirmé que ce plan « sera complété et révisé si le besoin s'en fait sentir. » « Afin d'aller vite, ces mesures sont d'abord financées en mobilisant les crédits disponibles sur le budget des charges communes dans la loi de finances pour l'année 2000. Au-delà, les moyens nécessaires seront dégagés pour abonder les budgets des ministères concernés », a-t-il précisé.

L'efficacité des aides accordées est un autre enjeu pour le gouvernement. A peine connu le plan d'ensemble, le président de la République, en déplacement en Corèze le 15 janvier, observait que « les solidarités qui consistent à apporter des aides de façon un peu mécanique et anonyme, montrent leurs limites ». Message reçu. Devant la représentation nationale, M. Jospin a truffé son discours de

dates et de précisions sur les instructions données aux préfets, ou aux différents organismes habilités à dégager des fonds pour les indemnités. Il a notamment précisé qu'au 31 janvier, 40 millions de francs d'avances sur les indemnités des assurances avaient été accordés par la Banque de développement des PME (BDPME).

Le premier ministre a également pris soin d'insister sur les aides complémentaires qui pourront être dégagées dans le budget communautaire et sur le renforcement des contrôles maritimes que souhaite obtenir la France, à l'occasion de sa présidence de l'Union européenne. Là encore, il n'était pas question pour M. Jospin d'abandonner ce terrain à M. Chirac qui, lors de son voyage en Bretagne, le 20 janvier, avait insisté sur sa détermination à agir « en Europe et au niveau mondial ».

Efficacité encore. Devant les députés, M. Jospin a confirmé la constitution « dans les tout prochains jours » d'une « mission interministérielle d'évaluation » et annoncé qu'elle serait présidée par Gilles Sanson, inspecteur général de l'administration. Elle devra « évaluer les dispositifs mis en œuvre à l'occasion des tempêtes » et portera sur « la prévention, les

procédures d'alarme ou d'alerte des populations, l'organisation des secours, la gestion de crise, les normes de construction ». Cette mission, a précisé M. Jospin, « devra aussi examiner la pertinence des pratiques d'assurance des biens des collectivités locales face aux risques des catastrophes naturelles ». Sur ce point, comme sur les autres, le premier ministre a insisté sur la consultation étroite des élus et des collectivités locales.

Quant à la proximité, elle porte désormais un nom et un seul : Jean-Claude Gaysot. Le ministre de l'équipement et des transports est en effet consacré « Monsieur marée noire » par le premier ministre. Devant les députés, M. Jospin a annoncé qu'il venait de le désigner pour « coordonner l'action de l'Etat » sur les conséquences du naufrage de l'Erika « et veiller à l'information des élus et du public. La sécurité et la protection de l'environnement restent tout au long de ce processus au premier rang de nos préoccupations », a indiqué le premier ministre. Sept semaines après le naufrage de l'Erika, Dominique Voynet paie sa mauvaise évaluation politique de l'émotion suscitée par la pollution des plages atlantiques.

Pascale Robert-Diard

Des bûcherons d'outre-mer au secours des forêts de la métropole

mer et d'insérer dans le monde du travail les jeunes d'outre-mer sortis de l'école sans qualification.

Quand le secrétariat d'Etat à l'outre-mer a lancé, mardi 4 janvier, un appel aux volontaires, il y eut plus de candidats que d'élus. Quatre jours plus tard, le premier détachement, composé de Guyanais, de Guadeloupéens et de Martiniquais, a débarqué à Paris. Le lendemain, dix-sept Polynésiens et Wallisiens les suivaient.

PETITS ARBRES ET MAIGRES FORÊTS

Le détachement de Nouvelle-Calédonie a fermé la marche cinq jours après. Ils se sont vite retrouvés à scier, empiler le bois, ou brûler branches et troncs irrécupérables, des forêts de Seine-et-Marne aux bois de l'Es-

sonne. Ce fut pour la plupart le premier contact avec le climat de la métropole, quatre de ces jeunes seulement y étaient déjà venus.

Qu'ici certaines espèces tronçonnées sont plusieurs fois centenaires n'a pas ému un jeune Guyanais débitant avec une facilité déconcertante des conifères en travers des allées et des pelouses du secteur de Château-neuf, entre le petit et le grand Trianon. Mais c'est l'absence de feuilles sur les branches et la « maigre » des forêts qui les ont étonnés. Car à Saint-Jean-du-Maroni où ils sont basés, en bordure de la forêt amazonienne, les « arbres sont plus serrés et quatre fois plus hauts ».

Un peu plus loin, un groupe originaire de Koumak Koné, en Nouvelle-Calédonie, fait une pause le temps d'affûter les chaînes des

tronçonneuses et d'entretenir le matériel. Deux des leurs attisent le feu en chantant des airs traditionnels de leur île.

Après quinze jours en banlieue parisienne, ils sont tous habitués aux chaussettes, aux parkas et aux pulls, mais sont restés sensibles à la froide humidité. « Chez nous, dit ce Wallisien qui relève quelques secondes sa visière et son casque antibruit, l'humidité est chaude. » Il ajoute : « Mais avec ce que l'on a à faire, on n'a pas le temps d'avoir froid. »

Après quinze jours de durs travaux dans les allées de Versailles, ils ont quand même pris le temps de visiter le château. Depuis le lundi 31 janvier, ces bûcherons des îles sont mobilisés dans la forêt de Fontainebleau.

Jean-Claude Pierrette

Le capitaine de l'« Erika » veut rentrer chez lui

LE TIMBRE EST AIGU, encore chantant. Mais la voix est lasse. Un mois et demi après le naufrage de son bateau au sud de la Bretagne, le commandant de l'Erika, Karun Mathur, est fatigué. Mis en examen pour « pollution marine » et « mise en danger de la vie d'autrui », placé en détention pendant huit jours et contraint depuis lors de rester en France, il n'a aujourd'hui qu'une envie : « rentrer chez lui ». Tel est le message que ses deux avocats, M^{rs} Jean-Paul Lévy et Michel Quimbert, qui ont organisé cette première apparition publique, ont décidé de marteler. Ce jeudi 3 février, lui n'a pas l'intention d'en dire beaucoup plus.

« Je ne suis pas coupable de ce naufrage. J'ai fait de mon mieux en tant que capitaine de ce bateau. J'ai sauvé mon équipage. Personne n'a été blessé. » Impressionné par les caméras et la demi-douzaine de micros installés devant lui, le petit homme parle lentement. Prudemment surtout. Pour la troisième

fois, la juge d'instruction, Dominique de Talencé, l'a entendu toute la journée. Ses avocats viennent de déposer une demande de levée du contrôle judiciaire qui lui interdit de quitter le territoire. Pas question, donc, de lâcher la moindre information qui risquerait de froisser la magistrature.

UN NOUVEL INTERROGATOIRE

Le bateau ? « Autant que j'aie pu le savoir, il était sûr. Mais la vérification technique était du ressort de la société de classification. » L'a-t-elle bien effectuée ? « A ma connaissance, oui. Ils ont passé deux jours sur le bateau en novembre. » Était-il en bon état ? « Pour un bateau de vingt-cinq ans, autant que j'aie pu le voir, il semblait l'être. » Mais alors pourquoi s'est-il brisé ? « Le temps était mauvais, terrible. C'est peut-être ça, peut-être autre chose. »

Pour M. Mathur, la conférence de presse ressemble à un nouvel interrogatoire. Son regard, inquiet, se concentre sur les questions en an-

glais. Puis s'égaré, comme happé par le vide, dès qu'un de ses défenseurs prend la parole en français. Le répit ne dure pas. C'est lui que l'on veut entendre. Sur le naufrage, la garde à vue, la prison. Mais le commandant n'est pas venu se livrer. De son compagnon de cellule, un marin australien incarcéré pour trafic de stupéfiants, on ne saura rien. « Je ne m'attendais pas à la prison. Je ne pensais jamais rencontrer cela dans ma vie. Ça m'a choqué. Mais le choc du naufrage fut pire. » Les fissures, le bateau qui gîte puis se casse en deux alors que lui, le chef mécanicien et un sauveteur, sont encore sur le pont : il n'oubliera jamais. « Je serai un meilleur marin après avoir traversé cela », assure-t-il. Meilleur ? « La prochaine fois que je prendrai la mer, je vérifierai tout plus précisément, plus attentivement. » Plus attentivement... Un léger malaise traverse l'assemblée. M^{rs} Quimbert brise net et colmate la brèche : « Il veut dire qu'il sera davantage stressé. »

Nathaniel Herzberg

■ Le service d'information du gouvernement (SIG) vient de mettre en ligne sur le site Internet du premier ministre (<http://www.premier-ministre.gouv.fr>) des informations pratiques pour les victimes des intempéries et de la marée noire. Le SIG distingue les mesures destinées aux particuliers, celles concernant les entreprises et celles intéressant les collectivités locales. Le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, qui possède, lui aussi, un site Internet à consulter sur ces questions (<http://www.finances.gouv.fr>), vient également d'éditer un dépliant tiré à quatre millions d'exemplaires traitant des démarches à effectuer en matière d'assurances, de mesures fiscales et de réparations.

Des lots de coquillages et de poissons contaminés ont été identifiés

LE PÉTROLE de l'Erika a, bel et bien, déjà contaminé la faune maritime. Au terme d'un conseil national de la consommation consacré à la sécurité alimentaire, Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, et Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, ont rendu publics, mercredi 2 février, les premiers résultats des analyses toxicologiques effectuées sur des poissons et coquillages destinés à l'alimentation humaine et potentiellement exposés aux risques de pollution après le naufrage du pétrolier. Ces normes fixent deux seuils, au-delà desquels on peut considérer que la zone géographique d'où proviennent ces animaux doit être considérée comme polluée. Dans les deux cas, ces seuils sont calculés sur la base de la présence de molécules de 16 hydrocarbures aromatiques polycycliques, substances connues pour leur potentialité cancérigène. Le premier seuil (qui touche coquillages, mollusques et céphalopodes) est de 0,5 milligramme par kilogramme de matière sèche. Le second, qui touche les poissons, est dix fois inférieur.

« Des résultats positifs ont été observés sur 15 des 190 lots analysés et les produits concernés ont été retirés du marché », a précisé au Monde Marion Guillou, directrice générale de l'alimentation au ministère de l'agriculture. Dans quatre cas, ces produits présentaient d'emblée une odeur désagréable. Pour le reste, il s'agissait de poissons - maquereaux ou soles - ainsi que d'huîtres et de moules, provenant de zones interdites à la récolte. Il est important, en outre, de préciser qu'il ne s'agit là que d'un seuil d'alerte de pollution et non de normes de toxicité alimentaire. Les recommandations formulées début janvier par l'Agence française de sécurité sanitaire des

aliments (Afssa) ne permettent pas encore d'interpréter clairement l'ensemble des résultats des analyses effectuées ces dernières semaines par les différents organismes chargés de la sécurité alimentaire.

FIXER DES NORMES

« Nous sommes aujourd'hui confrontés à de nombreuses difficultés méthodologiques, reconnaît Martin Hirsch, directeur général de l'Afssa. L'idéal serait de disposer, comme dans le cas des dioxines, de données de références, établies à partir de travaux expérimentaux conduits sur l'animal et permettant de définir des doses journalières admissibles. En toute hypothèse, nous devrions pouvoir, sur ce dossier, four-

nir de nouvelles recommandations dans les prochains jours. » Plutôt que de revoir à la baisse les seuils initialement fixés, on indique, de bonne source, que les experts, réunis sous l'égide de l'Afssa, fixeront de nouvelles normes à partir de certaines molécules d'hydrocarbures les plus dangereux (ceux dits « soufrés ») qui correspondent au tiers environ de la totalité des substances actuellement étudiées. Déjà, on précise auprès du ministère de l'agriculture que des analyses toxicologiques vont être intensifiées sur les coquillages des départements du Finistère, de Loire-Atlantique, du Morbihan et de Vendée (Le Monde du 3 février).

Jean-Yves Nau

Numéro de la Société 197499
FERGUSON INTERNATIONAL plc*
 (Liquidation Volontaire)
 Note aux créanciers

Le 21 janvier 2000, la société susmentionnée a été placée en liquidation volontaire. Par ailleurs, Colin Graham Bird et Nigel Steven Hill de PricewaterhouseCoopers, sise à Plumtree Court, Londres EC4A 4HF, ont été nommés liquidateurs conjoints par les octonaires. En vertu des dispositions de la Règle 4.182A de l'Insolvency Rule 1986 (Règlement sur l'insolvabilité), les liquidateurs notifient aux créanciers de la société qu'ils doivent leur communiquer, par écrit et de façon détaillée, toute réclamation à l'égard de la société susmentionnée ou de l'une de ses filiales énumérées ci-dessous. Cette communication devra être envoyée à l'adresse citée ci-dessus au plus tard le 18 mars 2000. Aucune réclamation ne sera acceptée après cette date.

Ferguson (UK) Limited
 Label Image Limited
 Ferguson Spear Limited
 Elswick plc
 Blue Ribbon Label Co Limited
 Elswick Property Developments Limited
 Ferguson Hangers Limited
 Manchester Print Limited
 Joseph Steinfeld & Co Limited
 Collads Limited
 Morplan
 Hindson Print Limited
 British Publishing Company Limited

Les liquidateurs font également savoir qu'ils procéderont ensuite à la distribution finale aux créanciers et que tout créancier n'ayant déposé aucune réclamation à l'échéance du délai susmentionné sera exclu de ladite distribution. La société est en mesure de payer intégralement tous ses créanciers, sous réserve d'une réclamation en bonne et due forme. Le 21 janvier 2000 - CG BIRD liquidateur conjoint
 *N.d.T. : Public Limited Company, équivalant à de société anonyme.

CULTURE
 Publicités
EN
 RÉGIONS

THÉÂTRE
 GYPTIS
 Serge Valletti
Si vous êtes des hommes !
 mise en scène Philippe Delaigue
 04 91 11 00 91
 THÉÂTRE GYPTIS - MARSEILLE

villa gillet
 25 rue Chazière
 69004 Lyon

Elizabeth MACOCCO
 lit "La conversation"
 de Lorette NOBÉCOURT
 lundi 7 février à 19h30
 Rencontre avec Lorette Nobécourt
 après la lecture
 Tarifs/Rés. nécessaires : 04.78.27.02.48

Musée-mémorial
 des enfants d'Izieu
 Ethique de la représentation
 Cycle de conférences
 Patrice LORAUX
 "Les disparus"
 Dimanche 13 février
 15 h - Izieu (Ain)
 Réservations, renseignements :
 04 79 87 21 05

A Comoro, l'aéroport de Dili, deux policiers gambiens à l'allure débonnaire, debout derrière une table – seul meuble de la vaste salle –, consignent sur un registre le nom, la nationalité et le numéro du passeport des passagers. A la sortie, le préposé à la fouille des bagages est un Thaïlandais alors qu'un Nigérien contrôle les départs. Sans tampons, visas ou taxes – peu importe –, l'immigration est née au Timor-Oriental.

Bienvenue, donc, sur une terre ravagée par les destructions commises, voilà cinq mois à peine, par des milices locales répondant aux ordres de commanditaires indonésiens portant l'uniforme. Une population de 800 000 pauvres êtres a alors fui dans les montagnes ou a été déportée vers le Timor-Occidental, partie indonésienne de l'île. En l'espace de trois semaines, selon l'Unicef, 75 % des gens ont été déplacés et 70 % des constructions ont été pillées et brûlées. Il s'agit de bâtir sur les ruines de l'un des territoires déjà les plus dénués d'Asie.

Marcelina, qui affiche la quarantaine et un sourire triste, a eu de la chance. Cette veuve à la tête d'une famille d'une douzaine de membres, dont une mère âgée, a été déportée à Kupang, chef-lieu du Timor-Occidental. Mais sa petite tribu a été rapatriée par avion au bout d'un mois. Sur une rue calme du quartier de Villaverde, à proximité de la cathédrale de Dili, elle a retrouvé sa maison, saccagée mais pas détruite. Les photos de l'albâtre familial, éparpillées sur le sol par des vandales, avaient été soigneusement rangées par une journaliste allemande de passage. Marcelina a également récupéré une nièce évacuée à Darwin, en Australie. Cette parente a été réembauchée par les services de l'ONU. Deux chambres, récemment dotées de climatiseurs, sont louées à des étrangers. La vie reprend. Marcelina ne se lamente vraiment qu'en voyant les enfants traîner dans son petit jardin. « Il n'y a toujours pas d'école », dit-elle. Ni crayons, ni cahiers, ni livres.

D'autres ont moins de chance. Dans le centre de transit qui jouxte l'aéroport de Comoro, deux cents rapatriés du Timor-Occidental campent sous deux grands préaux entourés par des barbelés. Des enfants crasseux ou au ventre souvent ballonné jouent ou dorment à même le sol. Ils semblent épuisés dans l'attente de leur retour au village en compagnie de leurs parents. Tout doit être organisé : transport, abris, nourriture pour les mois à venir. Plus de la moitié de la population du Timor-Oriental a besoin, toujours selon l'Unicef, d'une assistance d'urgence.

Les jésuites de Lahane, faubourg de Dili, ont recueilli des orphelins ou des enfants dont les parents sont portés disparus. Un vieux prêtre portugais, réfugié pendant des semaines avec ses ouailles dans les collines, reprend le volant. « Des fidèles réclament le saint-sacrement, nous assistons à une explosion de maladies », s'exécuse-t-il dans un français parfait. Dysenterie, paludisme et tuberculose sont les maux les plus fréquents. La dengue refait surface, de même qu'une jaunisse aiguë. Deux cas de polio ayant été repérés à Dili, l'ONU a importé 10 000 vaccins.

Le Timor-Oriental a reçu, fin janvier, son code téléphonique international, le 670, mais ne dispose toujours pas du téléphone. Un premier hebdomadaire est né à la même date, en langue tetun, la *lingua franca* du territoire. Pour le reste, l'improvisation l'emporte. Des Australiens entreprenants ont monté Thrifty, société qui a le monopole de fait de la location de voitures. Leurs bureaux sont des conteneurs climatisés déposés au bord de la principale avenue de Dili, qui portait le nom de Tien Suharto, la femme décédée de l'ancien président indonésien, et qui a été rebaptisée « rue des Martyrs-de-la-Patrie ».

Sur le front de mer, deux barges assemblées forment l'Hôtel Olympia, dont les clés des 300 cabines sont encore gravées « Leningrad ». La salle à manger – menu unique au buffet – fait penser à un mess international d'officiers. Le soir, sur l'héliport transformé en bar, des dizaines d'hommes assis autour d'une bière ou d'un verre de vin de table australien lorgnent discrètement les rares femmes de l'assem-



Un village détruit, au sud-ouest de Dili.

Timor-Oriental, année zéro



Comment bâtir un Etat à partir de rien, sur une terre ravagée ? Une poignée de dirigeants timorais et de hauts

fonctionnaires des Nations unies se sont attelés à cette rude tâche, compliquée par les épidémies et le chômage

blée. Les seuls Timorais présents assurent le service. La pension complète à l'Olympia, où tout est importé, coûte l'équivalent de 1 000 francs, soit le revenu annuel par tête du territoire avant la bourrasque de septembre.

CET hôtel affiche pratiquement complet, et pour cause. Le Makhota, repère de journalistes lors du référendum du 30 août sur l'indépendance, est calciné. A l'Hôtel Torismo, qui affiche complet, les pensionnaires campent dans des chambres dont ils balaient la suie deux ou trois fois par jour. Un autre hôtel est loué par l'ONU et l'Hôtel Dili, également complet, a été saccagé mais commence à importer du matériel.

La population se contente, autour du marché provisoirement reconstruit par des Australiens, de vendre quelques poissons, l'essence au litre ou des cigarettes, parfois à l'unité. Sur la route de Liquiça, dans des nuées de mouches agressives, des enfants fouillent un vaste terrain où sont déversées les ordures de la capitale. Le pli de la mendicité n'a pas encore été pris mais la misère est omniprésente. Les seuls rires sont ceux de gamins qui, l'après-midi, plongent dans des eaux douteuses aux abords de l'Olympia. Pelée et couleur marron en saison sèche, l'île s'est couverte, dès les premières pluies, d'une luxuriante végétation dont les tons verdoyants reposent l'œil. Espoir ou illusion ?

« Pas de salaires et deux ordinateurs », résume José Ramos Horta, dans son bureau du seul étage d'une bâtisse coloniale décatie. Ni téléphone portable ni téléphone fixe. L'autre co-Prix Nobel de la Paix 1996, Mgr Carlos Belo, réside à deux pas de là, dans les ruines de l'évêché de Dili. En attendant une restauration qui en fera la chancellerie portugaise, la vieille villa abrite les bureaux du Conseil national de la résistance (CNRT), dont Ramos Horta est le vice-président.

Aux visiteurs, ce dernier offre un gobelet d'eau fraîche conservée dans un thermos, seul luxe. Pendant qu'il met au point un communiqué sur la visite malvenue à Dili des avocats du général Wiranto – bête noire indonésienne –, Xanana Gusmao, héros de la résistance et président du CNRT, en jeans et chemise aux manches retroussées, discute travail avec une collaboratrice. Deux acteurs-clés de la fondation d'un Etat campent ainsi dans des murs moisissés par l'humidité et des fauteuils branlants.

Leurs interlocuteurs sont à cinq minutes en voiture. « Sergio est très coopératif », juge Ramos Horta. Ils réalisent que s'ils veulent que les choses se fassent, ils ont besoin de notre coopération », ajoute-t-il. Sergio Vieira de Mello, cinquante et un ans, Brésilien polyglotte, est le représentant de Kofi Annan et le patron de l'Untaet, l'autorité transitoire des Nations unies pour le Timor-Oriental. En attendant que

les bureaux du gouvernement soient remis en état, il s'est installé dans une petite pièce du compound de l'ONU qui, avant d'être évacué, a été assiégé en septembre par les milices pro-indonésiennes. « Ils », ce sont les hommes qui dirigent l'Untaet, chargée de créer un Etat dont le Timor-Oriental héritera lors de la proclamation de son indépendance, dans deux ou trois ans.

« J'espère, ajoute le vice-président du CNRT, que l'ONU a tiré les leçons de ses erreurs passées. » « Pas de structure parallèle timoraise mais un système de coopération et de cooptation basé sur des échanges permanents », explique Sergio, qui a formé un Conseil consultatif national (CCN), qu'il préside mais dont 8 sièges sur 15 sont occupés par le CNRT et l'Eglise catholique. Bosnie, Kosovo... Sergio est un jeune vétéran des opérations onusiennes. En 1992-1993, il a organisé le seul volet réussi de l'intervention au Cambodge : le rapatriement de Thaïlande, sans anicroches, de 400 000 réfugiés.

La poste et le téléphone ne fonctionnent toujours pas. Les peintres s'activent au palais du gouverneur, le long d'une place encore transformée en parking pour blindés australiens. Après l'avoir brutalement occupé en 1975, les Indonésiens ont massacré le quart de la population et coiffé le territoire d'une administration de type colonial. Ils sont partis en brûlant archives et registres. Il n'y avait plus un fonctionnaire, un cadre supérieur de l'enseignement, un technicien quand l'Untaet a pris pied. Timor-Oriental, année zéro.

« Il faut des années pour former un contremaître, un médecin, un ingénieur, pour créer une infrastructure. » Celui qui s'exprime ainsi affiche une calme détermination. Il s'est provisoirement installé derrière le gouvernorat, dans une sorte de salle d'attente. Jean-Christian Cady, cinquante-six ans, est préfet et inspecteur général de la fonction publique. « Rien de mieux qu'un préfet français pour comprendre la complexité de l'administration locale », juge Sergio. « Une expérience unique », estime le préfet, qui entend remplacer les 28 000 anciens fonctionnaires indonésiens par un corps de 13 000 Timorais « mieux payés et moins corrompus ». « Je monte, poursuit-il, un appareil administratif central et local, auquel je vais progressivement associer les Timorais, puis nous

passerons à un système de double commande avant de leur transférer l'ensemble. » « Mobilisation des fonds, procédures financières, définition de priorités, tout cela demande beaucoup d'énergie et de temps », dit-il.

SURTOUT, il n'y a parfois de choix qu'entre des solutions insatisfaisantes. Les Timorais ont fini par accepter le dollar américain en attendant la création d'une monnaie nationale. Une « autorité fiscale centrale », embryon d'une banque centrale, va être instituée, mais les monnaies en circulation – roupiah indonésienne, dollar australien, escudo portugais – seront tolérées, sauf dans la transaction officielle. « Deuxième vache sacrée » – une expression de M. Cady –, la langue : les dirigeants timorais ont imposé le portugais comme langue officielle et le tetun comme langue nationale. Un choix qui agace la

un haut fonctionnaire de l'ONU –, Filoméno Jacob est impressionné par le courage des petites gens. « Les Timorais ont souffert pour leur liberté, ils vont se battre pour leur développement », dit-il.

Orlandina n'en demande pas tant. Son modeste restaurant à Masao, banlieue de Dili, a beaucoup souffert en septembre. Revenue de Lisbonne, elle n'a retrouvé que des ruines. Vivant dans une seule pièce, qu'elle partage avec sa famille et deux jeunes volontaires français, elle a entrepris de reconstruire son restaurant. « On ne trouve pas une seule tôle ondulée sur le marché », se plaint-elle, en regardant les échafaudages de deux petits préaux qui abriteront sa future clientèle. Elle a également créé l'association Femmes timoraises contre la violence, car la résurgence des exactions, produit du chômage, la préoccupe.

Comment calmer de jeunes chômeurs, dénués de tout et qui voient

Comment calmer de jeunes chômeurs, dénués de tout et qui voient défilé sous leurs yeux les voitures neuves de l'ONU ? Comment prévenir des bagarres entre des gangs armés de machettes ? La réponse est unanime : « l'embauche »

jeune génération, qui ne parle que l'indonésien et le tetun. Le compromis : l'indonésien sera toléré dans l'enseignement et le tetun, encore bien pauvre, sera enrichi. « L'université comprendra un Institut de la langue tetun », explique Filoméno Jacob, jeune jésuite et anthropologue.

Le Père Jacob était, discrètement – c'est sa nature –, omniprésent lors du vote organisé le 30 août et au cours duquel près de 80 % des Timorais ont choisi l'indépendance. « Ce jour-là, dit-il, tout en bavardant avec vous, j'organisais déjà le repli sur la montagne des gens qui venaient juste de voter. » Le Père Jacob ne s'est enfui de Dili que douze jours plus tard, son travail terminé. Il reste marqué par l'extraordinaire détermination des Timorais, qui ont massivement voté dans une ville occupée par les milices et l'armée indonésiennes. Comme Xanana Gusmao – « Quand Xanana évoque le peuple, il le fait avec ses tripes », dit

défiler, sous leurs yeux, les voitures neuves de l'ONU ? Comment prévenir des bagarres entre des gangs armés de machettes ? La réponse est unanime : « l'embauche ». Entre-temps, pour lutter contre une impatience croissante, Xanana Gusmao n'a même pas le recours à la télévision n'existe pas et les récepteurs de radio sont rarissimes. Le commandant Ruak, autre personnalité-clé, tient bien ses troupes d'anciens guérilleros. On semble tranquille de ce côté-là. Mais il faudra peut-être faire appel à David Ximenès, le patron du Front politique intérieur (FPI) de la résistance, qui avait organisé avec succès la protection des dizaines de milliers de réfugiés dans les montagnes en septembre. En attendant que la reconstruction ait un véritable impact, sans doute pas avant le milieu de l'année, on parle de réactiver le FPI. Pour maintenir l'ordre social.

Jean-Claude Pomonti

L'Europe et les choix de l'Autriche

par Stéphane Rodrigues

A l'heure où les capitales européennes multipliaient les pressions diplomatiques sur le chef d'Etat autrichien pour l'inciter à ne pas ouvrir la porte du pouvoir à l'extrémiste Jörg Haider, gouvernements et institutions européennes s'interrogeaient : les traités communautaires eux-mêmes autorisent-ils une réaction collective de la part des Etats membres de l'Union européenne ?

Pour répondre, il faut partir d'un constat juridique : en l'état actuel du droit communautaire en vigueur, aucune disposition ne prévoit *stricto sensu* de droit ou d'obligation de retrait d'un Etat membre de l'Union ou de la Communauté européenne, comme si les pères fondateurs avaient voulu insister sur le caractère irréversible du processus d'intégration.

Pour autant, le traité d'Amsterdam, signé en 1997 et entré en vigueur en 1999, a innové en mettant en place une procédure dite de suspension dont les potentialités méritent d'être explorées.

Cette procédure, organisée par le nouvel article 7 du traité sur l'UE, comprend deux étapes. La première consiste pour le Conseil européen (chefs d'Etat ou de gouvernement), de constater, en statuant à l'unanimité, l'existence d'« une violation grave et persistante » des principes sur lesquels est fondée l'Union. La décision est donc prise

au plus haut niveau. Elle est avant tout politique. Quant aux principes fondateurs de l'Union, ils sont ceux énoncés de façon très claire par l'article 6 du traité UE : « *Les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'Etat de droit.* » Et le traité de préciser qu'il s'agit là de principes communs aux Etats membres.

Au demeurant, la loi constitutionnelle fédérale autrichienne affirme que l'Autriche est « une Répu-

blique démocratique » (article 1^{er}) et que « *les règles généralement reconnues du droit international public sont considérées comme partie intégrante du droit fédéral* » (art. e 9 1). A quoi s'ajoutent pas moins de six articles consacrés à l'engagement de l'Autriche dans l'Union européenne (art. 23a à 23f).

La principale incertitude n'est pas juridique.

Elle est politique. Une fois n'est pas coutume, la présidence du Conseil semble l'avoir compris plus rapidement peut-être que la Commission

blieque démocratique » (article 1^{er}) et que « *les règles généralement reconnues du droit international public sont considérées comme partie intégrante du droit fédéral* » (art. e 9 1). A quoi s'ajoutent pas moins de six articles consacrés à l'engagement de l'Autriche dans l'Union européenne (art. 23a à 23f).

Pour être en mesure de constater la violation des principes de l'Union, le Conseil européen doit avoir été saisi soit par un tiers des

contraignant, du Parlement européen, qui, dans ces circonstances, statue à la double majorité spéciale des deux tiers des voix exprimées, représentant une majorité de ses membres.

Si la violation des principes fondamentaux de l'Union était constatée, une deuxième étape peut – il s'agit d'une faculté – s'ouvrir, à l'initiative du Conseil, réuni au niveau des ministres des affaires étrangères, pour envisager une sanction,

à savoir la suspension de « *certaines droits découlant de l'application du... traité à l'Etat membre en question* ». La condition de vote est alors assouplie, puisque le Conseil est invité à statuer à la majorité qualifiée, c'est-à-dire selon la répartition proportionnelle des voix (de 2 à 10) entre les Etats, prévue par le traité, étant entendu non seulement qu'il n'est évidemment pas tenu compte du vote du représentant du gouvernement de l'Etat membre mis sur la sellette mais, qu'en outre, les absences des Etats membres présents ou représentés lors du vote ne font pas obstacle à l'adoption de la sanction.

Parmi les droits susceptibles de faire l'objet d'un vote de suspension sont notamment visés les droits de vote du représentant du gouvernement de cet Etat membre au sein du Conseil. L'Etat incriminé se verrait ainsi privé de participer à l'adoption des textes communautaires, alors même qu'il est par ailleurs précisé que les obligations communautaires qui incombent à cet Etat en vertu des traités « *restent en tout état de cause contraignantes pour cet Etat* ».

Une telle mise à l'écart du processus de décision, même si elle constitue une mesure exceptionnelle, ne peut toutefois être assimilée à une véritable exclusion de l'Union, d'autant que la sanction se veut temporaire, le Conseil pouvant décider de modifier les me-

sures prises ou d'y mettre fin pour répondre à des changements de la situation qui l'a conduit à imposer ces mesures. Sans aller jusqu'à priver l'Etat de son droit de co-législateur communautaire, on peut imaginer qu'il soit sanctionné sur le plan financier, par le gel des dotations budgétaires qui lui reviennent, par exemple, au titre des fonds structurels gérés par la Communauté.

L'article 7 du traité de l'UE n'a, à ce jour, reçu aucune application. Le « *cas Haider* » peut-il en fournir l'occasion ? Plusieurs interrogations restent alors à lever. Certaines sont juridiques : que convient-il d'entendre par « *violation grave et persistante* » des principes fondateurs de l'Union ? Des déclarations verbales d'un chef de parti ou des programmes électoraux peuvent-ils suffire ? Dans sa déclaration précitée du 1^{er} février, la Commission a constaté qu'« *à ce stade le fonctionnement des institutions n'est pas affecté* ». Dont acte. Mais est-ce bien là l'objectif de l'article 7, qui vise avant tout le respect des droits fondamentaux et non le fonctionnement des institutions ? Peut-on se permettre d'attendre que des actes formels mettent en application les propos de M. Haider ou encore que la Cour de justice des Communautés européennes, garante de la « *communauté de droit* » qu'est la CE, ait livré son interprétation des nouvelles dispositions du traité ?

C'est que la principale incertitude n'est pas juridique. Elle est politique. Une fois n'est pas coutume, la présidence du Conseil semble l'avoir compris plus rapidement peut-être que la Commission. Il revient en effet aux chefs d'Etat et de gouvernement des quatorze Etats partenaires de l'Autriche d'en appeler à la conscience historique et politique du peuple autrichien. Ils ont su affirmer solennellement en 1978, lors de leur sommet de Copenhague, que « *le respect et le maintien de la démocratie représentative et des droits de l'homme dans chacun des Etats membres constituent des éléments essentiels de l'appartenance aux Communautés* ».

Il serait bon de ne pas oublier, vingt-deux ans après, que les exigences démocratiques qu'ils ont su ainsi imposer aux futurs candidats à l'Union ne valent comme références universelles que parce qu'elles méritent d'être constamment et sans concession défendues au sein même de la famille européenne. Et il serait bon que l'UE passe des paroles aux actes avant d'en laisser le triste privilège à M. Haider.

Stéphane Rodrigues est maître de conférences en droit à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), secrétaire général de l'Afeur (Association française d'étude pour l'Union européenne).

Le cas Sofri : un jugement honteux

Suite de la première page

La déception de Montanelli est compréhensible. De nouveaux éléments présentés par la défense avaient réussi à réactiver un marathon judiciaire qui était censé être arrivé à sa conclusion définitive : cela, la loi italienne ne l'autorise que dans des circonstances exceptionnelles.

On voyait ainsi se dessiner la possibilité de liquider une affaire qui était devenue encombrante. Mais ces éléments ont été jugés insignifiants, et le dernier jugement rendu a confirmé les condamnations antérieures. Sofri est retourné dans la prison de Pise, où il a déjà passé deux ans et demi et où il devra rester jusqu'à la fin de 2017. Bompresi et Pietrostefani sont, pour le moment, introuvables. L'avocat de la défense, M^e Alessandro Gamberini, a, une fois de plus, introduit un recours. La parole est maintenant de nouveau – pour la cinquième fois ! – à la Cour de cassation.

Sur cette affaire que j'ai suivie depuis le début, en 1988, j'ai écrit un livre (*Le Juge et l'Historien. Considérations en marge du procès Sofri*, Verdier, 1997). Dès la première page, par honnêteté envers le lecteur, j'y précise que ce qui m'a incité à écrire ce livre est l'amitié qui me lie depuis de nombreuses années à Adriano Sofri, et ma certitude morale de son innocence.

Utilisant l'expérience accumulée en travaillant sur des procès de l'Inquisition aux XVI^e et XVII^e siècles, j'ai analysé les actes du premier procès (l'édition italienne est de 1991 ; j'ai rédigé spécialement pour l'édition française un supplément sur les développements ultérieurs de l'affaire). La conclusion à laquelle je suis arrivé, et que je présente de manière analytique dans mon livre, est en résumé celle-ci : les accusations de Leonardo Marino ne sont étayées par aucune preuve, confirmées par aucune vérification. Nul témoin n'assistait à la brève conversation au cours de laquelle Sofri, après une réunion tenue à Pise, aurait convaincu Marino de tuer Calabresi (conversation toujours niée par Sofri) ; pas même Pietrostefani, comme Marino lui-même a fini par l'admettre, en revenant sur ses premières accusations.

La description de l'attentat donnée par Marino diverge parfois de façon spectaculaire de celle fournie à l'époque par de nombreux témoins oculaires. S'y ajoute une circonstance inquitante, tue d'abord, puis fortuitement révélée

au cours du premier procès : les rencontres nocturnes de Marino avec les carabinieri, dont il n'a été rédigé aucun procès-verbal et qui ont débuté seize jours avant qu'il remette ses confessions aux magistrats chargés de l'instruction.

En fin de compte, il s'avère que beaucoup des révélations de Marino sont incontrôlables, parce que les preuves matérielles du crime sont introuvables (le pistolet), perdues (les vêtements que portait Calabresi le jour du crime), ou détruits. Je l'ai répété une infinité de fois, mais je veux encore le rappeler ici : les fragments du projectile trouvés dans le cadavre du commissaire, de même que la voiture volée par ses agresseurs puis abandonnée à proximité du lieu de l'attentat, ont été détruits par la police judiciaire de Milan. Les premiers par manque de place (!), la seconde parce que la vignette quinquennale de circulation 1978-1983 n'avait pas été acquittée (!). La destruction de la voiture a été effectuée le 31 décembre 1988, alors que l'instruction concernant Sofri et les autres inculpés était déjà en cours.

La disparition des preuves matérielles a été évoquée, en des termes très allusifs, presque pudiques, par le substitut du procureur au cours du procès qui vient de se clore. Il est clair que cette disparition a très gravement limité le travail des experts sur les fragments de projectile et sur l'accident subi par la voiture des agresseurs (selon le témoignage de Marino, contredit en de nombreux points par un témoin).

Depuis des années, la scène de cette affaire n'est plus tant dominée par le calcul, si ignoble soit-il, que par l'obligation de répéter, par la reformulation, lâche et rageuse, de vieux clichés

Mais d'autres éléments nouveaux sont apparus, qui ont éclairé rétrospectivement la personnalité de Leonardo Marino. On savait déjà que, jusqu'à la veille de son repentir, il avait participé à des vols à main armée. Maintenant, Marino a admis avoir fréquenté les maisons de jeu du Val d'Aoste. On savait que, pendant des années, Marino avait passé son temps à demander de l'argent à droite et à gauche. On a aussi appris que, couvert de dettes à la veille de son repentir, il a soudain réussi à améliorer l'état de ses finances au point de pouvoir acheter pour ses enfants, en quelques années, des appartements valant plusieurs centaines de millions de lires. Un proverbe dit que le crime ne paie pas : mais le repentir, apparemment, si.

Comme je l'ai déjà dit, rien, de l'aveu même de Marino, n'est venu

étayer l'accusation qu'il a portée contre Sofri et Pietrostefani en les désignant comme ceux qui ont organisé le crime. Contre ceux-ci, on n'a que la parole de Marino : c'est à prendre ou à laisser.

Dans le cas de Bompresi, les choses sembleraient différentes, dans la mesure où il existerait une possibilité de preuve, en la personne de la compagne de Marino, Antonia Bistolfi. Je dis bien « *existerait* » car, comme je l'ai montré dans mon livre, cette preuve présumée n'a aucune valeur : les accusations d'Antonia Bistolfi se réduisent à du verbiage, à des propos sans queue ni tête.

Devant l'imminence du dernier procès, Marino a tout d'un coup avoué ce qu'il avait nié pendant des années : qu'il avait confié à Antonia Bistolfi, mère de ses enfants, à une date antérieure à son « repentir », qu'il avait participé à l'assassinat de Calabresi. Au cours du procès, Adriano Sofri a démontré que, dans les déclarations de Marino et d'Antonia Bistolfi concernant une manifestation à Massa Carrara, on retrouve la même erreur (une confusion entre samedi et dimanche), signe que ces déclarations dépendent d'une source commune : belle démonstration philologique, à laquelle les juges n'ont accordé aucun poids.

La Cour de cassation, dans un arrêt du 23 octobre 1992, avait annulé les condamnations prononcées l'année précédente par la cour d'appel de Milan, pour graves vices de méthode et de logique, presque tous liés à l'absence de vérification des accusations de Mari-

no. Or, si Marino s'est confié à Antonia Bistolfi, le témoignage de celle-ci ne peut plus constituer une confirmation indépendante des propos de Marino. Ce point, de toute évidence décisif, a une portée générale. Si une accusation qui n'est confirmée par rien suffisait à faire condamner une personne, alors nous assisterions au triomphe des calomnieux.

J'ai assisté à la quasi-totalité des séances du procès (qui s'est tenu à Mestre, les salles de tribunal disponibles à Venise n'offrant pas suffisamment d'espace). Sur le moment, l'atmosphère m'a semblé très différente de celle des procès précédents, que j'avais suivis par intermittence. L'attitude de la cour – composée du président Giorgio et de ses deux assesseurs, les juges Zampetti et De Nicola – était très calme.

On pense souvent à la justice comme à une abstraction. Au cours de ce procès, j'ai vu les juges, des hommes de chair et d'os, faire la queue, mêlés au témoins, aux accusés et au public, devant la machine à café. Je parle de De Nicola, parce qu'il m'est apparu comme une personne de valeur. Si j'étais chrétien, je lui rappellerais les paroles de l'épître aux Hébreux : « *C'est chose effroyable que de tomber aux mains du Dieu vivant* » (X, 21). Je ne le ferai pas, parce que je ne suis pas chrétien et que je ne crois pas en Dieu. Et cela ne m'intéresse pas de connaître les sentiments qu'éprouve le juge Nicola quand il se regarde le matin dans la glace.

Les prémices de cette histoire, qui dure depuis treize ans, remontent à trente et un ans : l'attentat sanglant du 12 décembre 1969 contre la Banque de l'agriculture de Milan et la mort tragique du cheminot anarchiste Giuseppe Pinelli. Commençaient le temps des massacres, des attentats dans les trains, des menaces de coup d'Etat, des complots noirs ourdis par les services secrets et les extrémistes de droite. A cette époque, qui abonde en mystères jamais éclaircis, en a succédé une autre, féroce et

trouble, celle du terrorisme de gauche, qui s'est achevée avec l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro.

Quand Leonardo Marino s'est dénoncé, en 1988, les enquêteurs ont cherché à présenter le meurtre de Calabresi comme formant un lien entre les deux phases : le premier cas de terrorisme de gauche en Italie, qui aurait été décidé – disait-on alors – à la majorité par l'exécutif de Lotta continua. Les participants présumés de cette réunion sont tombés des nues, et la thèse de l'assassinat mis aux voix a, depuis, été laissée de côté : mais pas celle de l'implication de Lotta continua comme organisation, thèse démontrée, selon la cour, par le rôle de commanditaires attribué à Sofri et à Pietrostefani. L'ancienne thèse est revenue à la surface, de manière imprévisible, deux jours après la fin du procès, dans une interview de M^e Maris, défen-

contre avec Sofri, tout l'édifice de ses accusations et de ses pseudo-aveux s'effondre.

Détails, dira-t-on. Mais c'est sur ces détails que s'est décidé le sort de trois personnes. Elles ont été, durant plus de dix ans, l'objet d'un acharnement judiciaire où la férocité s'alliait à l'incurie, dont les argumentations ont violé, comme cela a été mis en évidence à de multiples reprises (y compris par le signataire de ces lignes), les règles de la logique la plus élémentaire.

Pourquoi cet acharnement ? Les racines de cette affaire judiciaire hors normes plongent, nous l'avons vu, dans un terrain obscur, trouble, sanglant. Les éléments troubles n'ont pas manqué dans ses phases successives : il suffit de penser aux rapports, jamais tirés au clair, entre Marino et les carabinieri. Mais il est difficile d'échapper à l'impression que, depuis des années, la scène de cette affaire n'est

Adriano Sofri, un « mauvais maître » ? Si l'Italie avait beaucoup de mauvais maîtres de ce genre, le pays serait meilleur

seur de Marino, par une journaliste du *Corriere della Sera* (26 janvier). « *Je n'exclus pas, a dit M^e Maris, que Sofri soit intimement convaincu de son innocence personnelle* ». « *Expliquez-vous mieux* », a demandé la journaliste. Et M^e Maris de ressortir l'histoire de « *l'exécutif de Lotta continua* » qui aurait approuvé, « *sans le vote de Sofri* », l'exécution de Calabresi. Marino se serait alors précipité à Pise pour consulter Sofri. « *Peut-être le "feu vert" découle-t-il d'un malentendu* », a dit M^e Maris.

Un malentendu ? Pendant des années, Marino a affirmé que Sofri, lors de cette brève rencontre à Pise, lui avait promis l'impunité, en lui garantissant formellement la protection d'un industriel de Reggio nell'Emilia dont il n'a pas dit le nom (et qui, naturellement, n'a jamais été identifié). Et aujourd'hui, le procès terminé, voilà que l'avocat de Marino annonce à la presse qu'entre Sofri et son client il y a eu un malentendu ! « *Il s'agit seulement d'hypothèses* », a expliqué Maris, quand on lui a fait remarquer (*L'Unità* du 28 janvier) que ses affirmations, si elles avaient été émises pendant le procès, auraient pu modifier l'attitude des juges. Mais il ne s'agit pas ici des suppositions plus ou moins fondées de M^e Maris ; il s'agit des paroles qui, selon son client Leonardo Marino, auraient été prononcées par Adriano Sofri à Pise, le 13 mars 1972. Si Leonardo Marino a dit la vérité (ce qui n'a jamais été prouvé), aucun malentendu n'était possible. S'il y a eu malentendu, alors Leonardo Marino ment : mais s'il a menti sur sa ren-

plus tant dominée par le calcul, si ignoble soit-il, que par l'obligation de répéter, par la reformulation, lâche et rageuse, de vieux clichés.

Je donnerai un seul exemple. Dans son réquisitoire, le substitut du procureur de la République a défini Adriano Sofri comme « *un mauvais maître* ». Peut-être le substitut ne lit-il pas les journaux. Peut-être ne sait-il pas qu'il y a deux ans, une délégation venue de Sarajevo – des dizaines de personnes, hommes femmes et enfants – s'est rendue à la prison de Pise pour rencontrer Adriano Sofri, qui y était détenu, et lui dire sa gratitude pour l'aide qu'il avait apportée à leur ville en risquant plusieurs fois sa vie durant l'interminable siège. Peut-être le substitut ne sait-il pas ou ne se souvient-il pas qu'Adriano Sofri, déjà condamné mais en attente d'un jugement définitif, a sauvé, en intervenant personnellement dans une situation extrêmement dangereuse, trois Italiens d'une organisation internationale qui avaient été enlevés par un groupe tchécoslovaque.

Si l'Italie avait beaucoup de mauvais maîtres de ce genre, le pays serait meilleur. Ce que l'on ne pardonne pas à cet homme, l'un des plus nobles, les plus généreux, les plus courageux que je connaisse, c'est son orgueil, sa lutte obstinée pour défendre son honneur et la vérité.

Carlo Ginzburg

(Traduit de l'italien par François Maspero).

© Carlo Ginzburg/Le Monde

Jörg Haider, tribun préfasciste

LE FLORILÈGE des « petites phrases » distillées par Jörg Haider au cours des dernières années ne plaide pas en sa faveur. De l'hommage à la politique de l'emploi du III^e Reich au respect dû aux Waffen-SS, le chef du Parti libéral autrichien (FPÖ) donne l'impression de s'ingénier à confirmer sa réputation sulfureuse. Et même quand l'appétence du pouvoir devrait l'inciter à plus de diplomatie, il ne peut s'empêcher de briser les conventions et de traiter les chefs d'Etat et les gouvernements partenaires de l'Autriche avec la plus grande désinvolture. A en juger donc par ces saillies, la tentation est grande de le classer dans la catégorie des dirigeants fascisants, ou plutôt postfascistes, si l'on veut bien admettre que l'Autriche de l'an 2000 ne ressemble pas à celle d'avant-guerre.

Sans appartenir à la catégorie des intellectuels, que d'ailleurs il abhorre, Jörg Haider est un homme cultivé. Sa pensée ne se limite pas à quelques slogans déshonorants. Il y a un peu plus de deux ans, il a répondu à la sollicitation d'un éditeur qui a demandé aux principaux dirigeants de Vienne leurs « concepts pour l'Autriche ». Dans un livre intitulé *Befreite Zukunft jenseits von links und rechts* (Un avenir libéré, au-delà de la gauche et de la droite), le chef du FPÖ a exposé sa philosophie politique et ses propositions. On y trouve, certes, des relents de xénophobie, implicites dans le slogan « *les Autrichiens d'abord* ». Mais ce qu'il suggère, pour contenir l'immigration, est un condensé des mesures les plus restrictives prises ailleurs en Europe. Il prend soin de s'abriter derrière les pratiques mises en œuvre dans d'autres pays européens, la Suisse pour le statut des saisonniers, l'Allemagne pour la reconduite à la frontière des étrangers condamnés à des peines de prison, la Grande-Bretagne de Tony Blair pour la répression de la délinquance juvénile... Sa peur de l'*Überfremdung* (l'invasion des étrangers) – un terme qui n'apparaît pas dans le livre – ne se manifeste que par une référence à la théorie de Samuel Huntington sur le *Clash des civilisations* et l'inévitable guerre des cultures.

Son hostilité à la construction européenne l'amène à suggérer une « *renationalisation de la politique agricole* » afin de maintenir les paysans autrichiens dans leur ferme et éviter que l'exode rural ne pèse sur le marché du travail. Curieusement, il qualifie le Marché commun de « *substrat économique* » de l'OTAN. Dans cette

mesure, il l'approuve, mais il est contre les objectifs politiques de l'Union européenne. Pour lui, la mondialisation n'est que le prétexte à la création de vastes bureaucraties internationales, depuis la Commission de Bruxelles jusqu'au Fonds monétaire international.

La lutte contre les fonctionnaires, contre l'appropriation de l'Etat par une caste de bureaucrates appartenant aux deux grands partis qui se partageaient le pouvoir en Autriche depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, autrement dit contre les « *mandarins de la Proporz* », est son véritable combat. Il veut mettre à la retraite anticipée les enseignants qui « *sont les mieux payés d'Europe pour les résultats les plus mauvais* », et s'il veut réduire les crédits alloués à la culture, c'est pour qu'ils aillent aux vrais artistes plutôt qu'aux « *fonctionnaires de l'art* ». Défenseur des « *petites gens* », il ne part pas en guerre contre les hauts revenus, à condition qu'ils récompensent le travail, l'esprit d'initiative, l'innovation, plutôt que « *les pique-assiette de l'Etat self-service* ». Sans craindre la contradiction, Jörg Haider s'adresse à la fois aux laissés-pour-compte des transformations économiques et aux jeunes loups qui se sentent bridés dans leur ascension sociale par des lois, les corporatismes, les interventions de l'Etat. La « *révolution culturelle pacifique* » qu'il annonce doit libérer l'Autriche du règne des vieux partis qui l'ont mise en coupe réglée et bloquent sa modernisation. Le diagnostic n'est pas original. Il a été fait aussi par les responsables du Parti social-démocrate et du Parti conservateur.

UNE « NOUVELLE COMMUNAUTÉ »

« *La modernisation ne peut venir que d'une force qui n'a pas profité du système* », affirme Jörg Haider. Son parti ne se veut pas un parti comme les autres, c'est un « *mouvement* », une « *nouvelle communauté* » pour laquelle l'honneur, le travail, la conscience de soi, la responsabilité et l'esprit civique « *ne sont pas de vains mots* », alors que les vieux partis ne distillent que des mensonges. « *Nous sommes convaincus*, écrit Jörg Haider, *que nous ne sommes pas comme les autres, nous sommes meilleurs, honnêtes, incorruptibles.* » La lutte contre la corruption de l'*establishment* fait évidemment partie de son répertoire, même si quelques mois avant les élections qui devaient l'amener aux portes du pouvoir un scandale financier touchant un dirigeant libéral de Basse-Autriche fail- lit lui être fatal.

Au moment de la parution de son livre, un commentateur a fait, dans la *Süddeutsche Zeitung*, un parallèle avec un ouvrage sur la « *révolution de droite* » paru en Allemagne en 1931 sous la signature d'un sociologue et philosophe tenté par le national-socialisme, même si le III^e Reich l'interdit de publication. Hans Freyer comptait lui aussi sur le « *peuple* » pour sortir la société industrielle de sa misère. Il pensait que la société bourgeoise était condamnée au déclin et que la « *révolution de droite* » avait déjà miné l'Etat bourgeois de l'intérieur.

RÉFLEXES POPULISTES

Jörg Haider aussi est convaincu d'avoir l'histoire de son côté. « *Les mandarins de l'Etat de la Proporz rêvent de suspendre le temps. Ils n'arrêteront pas l'histoire; c'est l'histoire qui les oubliera. Aussi douloureux soit-il, cet oubli sera mérité.* » Ces thèmes remontent à une

époque antérieure au national-socialisme. Aussi est-il simpliste de ranger le Parti libéral dans cette catégorie idéologique. Jörg Haider n'est ni fasciste ni postfasciste; il est « *préfasciste* » parce qu'il en appelle à des conceptions, à des réflexes, à des instincts, sur lesquels ont joué les populistes autrichiens du début du XIX^e siècle : la défense des « *petits* » contre les puissances qui les oppriment; la défense des ambitieux contre l'Etat qui les brime; la haine des étrangers qui détournent l'attention due aux vrais Autrichiens, sans, cependant, d'expression d'antisémitisme chez Haider, contrairement à ces devanciers. Jörg Haider incarne parfaitement cette forme de populisme qui a constitué le terreau idéologique d'une certaine extrême droite « *révolutionnaire* » dans l'entre-deux-guerres. C'est en cela qu'il est dangereux.

Daniel Vernet

Les gens par Kerleroux



Hôpital public en souffrance

CONTRAIREMENT aux slogans que lanceront avec force, le jeudi 3 février, plusieurs dizaines de milliers de soignants, arc-boutés comme jamais pour défendre ses missions, l'hôpital français n'est pas, à proprement parler, « *sinistré* ».

Il faut, à son endroit, porter un diagnostic d'une autre nature, un diagnostic beaucoup plus grave parce qu'empruntant moins à l'économie qu'à la psychiatrie. Car le « *sinistre* » dont souffre le tissu hospitalier est avant toute chose le fruit d'une crise identitaire majeure; une crise qui se nourrit des profondes évolutions du système français de distribution des soins et qui ruine durablement les efforts de tous ceux venus, de gré ou de force, à son chevet.

Le mal est plus profond que ce que donnent à lire la colère, les angoisses et les revendications de l'ensemble des personnels soignants hospitaliers. Il faut, pour comprendre, revenir à la volonté, déjà ancienne, des pouvoirs publics d'encadrer l'évolution des dépenses générées par l'hôpital via le carcan hautement efficace d'un « *budget global* » vivant au rythme annuel de l'accroissement d'un taux directeur fixé à l'échelon national.

Le monde hospitalier dut ensuite compter avec les « *programmes médicalisés des systèmes d'information* » : il s'agissait de mieux cerner la réalité des activités de soins dispensées par les services de chaque établissement ainsi que leurs coûts. Ces deux réformes majeures inauguraient un processus plus général ayant pour but d'adapter une structure à la fois performante et archaïque aux nouvelles contraintes économiques et médicales de l'époque. Or voilà que l'on (re)

découvre aujourd'hui que l'hôpital public a une autre mission, datant du Moyen Age chrétien, et qui, en substance, consiste à accueillir jour et nuit ceux qui souffrent dans leur corps au sein d'un espace de la cité bâti aux frontières des églises.

SCHIZOPHRÉNIE

« *On est loin d'avoir suffisamment pris en compte le nouveau rôle, celui d'"amortisseur de crise sociale" joué depuis quelques années par les établissements hospitaliers publics*, estime Gérard Vincent, ancien directeur des hôpitaux, aujourd'hui délégué général de la fédération hospitalière de France. *La nuit, dans la plupart des villes, les églises et les gares sont aujourd'hui inaccessibles et beaucoup de commissariats commencent à l'être aussi. Dès lors le seul endroit où il y a, encore, de la lumière et de la chaleur c'est l'hôpital. Et à un moment où de nombreux indicateurs témoignent de la reprise et de la bonne santé économique, tous ceux qui travaillent à panser les plaies corporelles et sociales ont le sentiment d'être oubliés et victimes d'une profonde injustice.* »

La crise identitaire atteint aujourd'hui son acmé. Jamais l'hôpital n'était allé aussi loin dans son écartèlement, dans sa schizophrénie qui lui permet, à la fois, tout et le moins. Un exemple : il y a quelques semaines, les Hospices civils de Lyon annonçaient, avec une légitime fierté, avoir pu, pour la première double allogreffe d'avant-bras tentée au monde, réunir dans un bloc opératoire cinquante soignants durant plus de douze heures. Au même moment, l'Assistance publique de Marseille reconnaissait ne plus être en mesure d'assurer la sécurité des personnels des urgences de son hôpital Nord et acceptait d'y tenter

l'apport de médecins généralistes libéraux exerçant à temps partiel dans l'enceinte hospitalière.

Tout pousse aussi à faire oublier que l'image brouillée de l'hôpital français résulte, pour beaucoup, de la présence d'une hospitalisation à but lucratif qui correspond au quart du parc hospitalier public, mais qui n'en partage pas les règles essentielles de fonctionnement et de financement. Cette situation, unique en Europe, conduit en pratique à fausser la concurrence entre les différents établissements dans la mesure, notamment, où le secteur à but lucratif, qui n'a pas à remplir les missions de service public, attire de plus en plus de jeunes médecins spécialisés qui trouvent là, après s'être formés dans l'espace hospitalo-universitaire, un espace professionnel à la fois plus rentable et moins contraignant. Or ce qui pouvait, hier, apparaître comme « *un choix de la population française* » et un facteur d'émulation de l'hospitalisation publique est désormais perçu, par nombre d'observateurs, comme un archaïsme difficilement acceptable.

Tout laisse craindre que la crise actuelle sera suivie d'épisodes conflictuels récurrents dès lors qu'aucune thérapeutique de fond n'aura été mise en œuvre. Cette thérapeutique ne saurait se borner aux seuls établissements publics. Elle imposera une redéfinition des missions de l'ensemble des structures hospitalières avec, comme corollaire, une réforme des systèmes de tarification intégrant un financement des missions sociales des établissements publics et une participation, qui reste à inventer, des médecins libéraux à l'ensemble du système.

L'heure est-elle venue d'une telle révolution ? Rien, malheureuse-

ment, ne permet encore aujourd'hui de le penser. Côté privé, une majorité des professionnels de santé estiment pouvoir encore jouir longtemps de la situation d'exception qui est la leur et des privilèges qui en résultent. Et côté public, la tentation est grande d'un repli sur les avantages acquis associé à une surenchère démagogique et à un refus des impératifs de transparence inhérents à l'ensemble des procédures actuellement en cours de développement, au premier rang desquelles celle de l'accréditation des hôpitaux, du fonctionnement en réseau et de la nécessaire réduction de quelques dizaines de milliers de lits du paysage sanitaire national.

MORTELLE DÉRIVE

Les derniers jugements du Conseil d'Etat, imposant désormais à tous les praticiens publics d'informer systématiquement leurs patients de l'ensemble des risques liés aux gestes diagnostiques et thérapeutiques justifiés par leur état (*Le Monde* du 20 janvier), ont été perçus comme le dernier symptôme en date d'une mortelle dérive, celle de l'américanisation de la pratique médicale française. L'alternative, dès lors, est simple. Soit les soignants hospitaliers croient utiles de retrouver, dans un mouvement réflexe, leur « *âge d'or* » et leurs féodalités, soit leurs autorités de tutelle parviennent à trouver une nouvelle donne permettant d'assainir la situation, de régler l'injustice que constitue l'existence d'un secteur privé à but lucratif et de prévenir, pour quelques années encore, l'émergence d'Axa et des autres assurances privées dans le champ de la protection sociale.

Jean-Yves Nau

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

La colère de M. Kouchner

CE devait être un modèle de la diplomatie du futur, un précédent qui allait compter. Durant tout le temps que dura l'intervention de l'OTAN au Kosovo l'an passé – fin mars à début juin –, les Occidentaux, comme pour faire taire les critiques, ont beaucoup promis : après la guerre, on n'épargnerait aucun effort pour faire revivre dans la paix cette province de Yougoslavie à majorité albanophone. Sauf à refuser de voir la réalité en face, à prendre un fait pour un fait, il faut répéter une vérité trop vite oubliée : l'intervention a bel et bien mis un terme au régime d'apartheid imposé par les Serbes au Kosovo; elle a cassé net une vague d'épuration ethnique qui visait, à coup sûr, à en modifier l'équilibre démographique; elle a arrêté une politique d'atrocités, dûment répertoriées par l'OSCE dans deux récents rapports (*Le Monde* du 11 janvier), décidée au plus haut niveau de l'Etat à Belgrade. Représentant spécial de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner – d'abord à RTL-LCI-*Le Monde* puis au *Figaro* – a eu mille fois raisons, au début de la semaine, de le rappeler : une minorité menacée – les Albanais du Kosovo – a été sauvée.

C'est le reste qui n'a pas suivi. Ce sont les belles promesses pour l'après-guerre que politiques et bureaucrates occidentaux, et autres, ont enterrées. D'où le « *coup de gueule* » justifié de Bernard Kouchner. Une force internationale est sur place, la KFOR : à grand-peine, elle a réussi à limiter les assassinats contre les minorités non alba-

naises restées au Kosovo. La sécurité y a été considérablement améliorée. On ne le dit pas assez.

Alors que des charniers de victimes albanaises sont encore mis au jour, alors que des milliers de Kosovars ont été enlevés et sont toujours détenus en Serbie, on exige du Kosovo d'aujourd'hui qu'il soit un paradis d'irénisme multiethnisme intercommunautaire. Mais le multiethnisme n'y a jamais existé. M. Kouchner – qui en matière de guerres civiles en sait plus que beaucoup d'autres – a raison de dire qu'il se fixe pour l'heure un objectif plus sérieux : la coexistence pacifique entre communautés. Encore faudrait-il pour qu'il y parvienne au plus vite qu'on lui donne les effectifs de policiers qui lui furent promis. En la matière, c'est le ministère français de l'intérieur qui traîne le plus. Pourquoi ?

M. Kouchner a réussi avec une petite équipe à mettre sur pied un début d'administration provisoire. Il ne désespère pas d'y voir figurer des représentants de la minorité serbe. Pour que la KFOR et l'administration civile de l'ONU ne soient pas rapidement perçues comme un pouvoir néocolonial, M. Kouchner entend confier le plus de responsabilités aux Kosovars. Mais, ici et là, dans certains milieux diplomatiques français, on sursure qu'il préparerait ainsi, avec l'accord de Washington, l'indépendance du Kosovo. Procès aussi injuste qu'inepte.

M. Kouchner et son équipe réalisent tant bien que mal une impossible mission. Ils ont besoin des moyens qu'on leur a promis. Pas d'une campagne malveillante.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhameau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (*Editoriaux et analyses*); Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*); Michel Kajman (*Débats*); Eric Fottorino (*Enquêtes*); Eric Le Boucher (*International*); Patrick Jarreau (*France*); Franck Nouchi (*Société*); Claire Blandin (*Entreprises*); Jacques Buob (*Aujourd'hui*); Josyane Savigneau (*Culture*); Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat; directeur des relations internationales : Daniel Vernet; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La surproduction agricole aux Etats-Unis

UN GRAVE problème d'adaptation a commencé à se poser aux Etats-Unis : celui des excédents agricoles. Il intéresse l'équilibre économique international.

Pendant la grande crise de 1929-1933, le revenu des agriculteurs américains était tombé très bas. Le gouvernement Roosevelt pratiqua une politique de soutien des prix, destinée à assurer aux fermiers le maintien de leur pouvoir d'achat à un niveau minimum, calculé par rapport à celui de la période 1909-1914. Le système des prix garantis institué par une loi de 1938 et modifié par une loi récente de 1949 est différent du nôtre.

L'Etat agit au moyen de prêts et d'achats aux agriculteurs. Mais le résultat est analogue. Le développement de la production a été encouragé. Il a été favorisé aussi depuis quelques années par les conditions atmosphériques et par la disette qui

a sévi dans les autres pays, et qui a fait des Etats-Unis leur grand fournisseur. Des dons et des crédits permettaient d'écouler tous les surplus à l'étranger.

Cette situation anormale ne pouvait durer. Les autorités se trouvant en possession d'énormes stocks qu'elle ont dû acheter ou accepter en garantie de leurs avances aux fermiers. Le marché intérieur est saturé de pommes de terre, de céréales, de maïs, de volailles, de porcs, et l'exportation devient de plus en plus difficile.

Il n'est pas étonnant que dans les milieux agricoles on ait demandé que l'aide Marshall servît à déverser le trop-plein dans les pays bénéficiaires. Mais ceux-ci ne veulent pas qu'on leur impose des produits qui ne répondraient pas à leurs besoins, lesquels diminuent à mesure que leur propre production augmente. (4 février 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TAUX. La Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé, mercredi 2 février, une hausse d'un quart de point de ses deux principaux taux directeurs. Le niveau des fonds fé-

déraux a été porté à 5,75 %. ● LA FED s'est dite « inquiète » des tensions inflationnistes que pourrait générer « à la longue l'accroissement de la demande » dépassant

« la croissance de l'offre ». ● LES PLACES BOURSILIÈRES ont bien accueilli ce léger tour de vis monétaire. Jeudi 3 février, à l'ouverture, la Bourse de Paris a établi un nou-

veau record. ● LA HAUSSE DES TAUX américains a renforcé le dollar face à l'euro et face au yen. Le conseil de la Banque centrale européenne (BCE) était réuni, jeudi

dans la matinée, à Francfort. Les analystes n'excluaient pas que l'institut d'émission européen imite la banque centrale américaine.

La Réserve fédérale américaine craint un retour de l'inflation

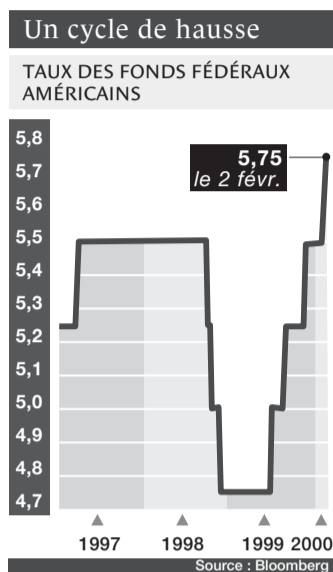
La banque centrale des Etats-Unis a relevé d'un quart de point, mercredi 2 février, ses deux principaux taux directeurs. Si les places boursières ont bien réagi à cette décision, le dollar s'est renforcé face à l'euro et au yen

NEW YORK

de notre correspondant

Il fut un temps où Wall Street tremblait, ou au moins frémissait, au moindre geste d'Alan Greenspan, où les réunions du comité monétaire de la Fed étaient précédées et suivies d'une grande fébrilité, où l'on guettait à ce moment-là avec inquiétude les mouvements du Dow Jones comme la température d'un malade sur lequel on tente un nouveau traitement. Ces temps sont révolus : le comité monétaire de la Réserve fédérale a relevé d'un quart de point, mercredi 2 février, son taux interbancaire au jour le jour et son taux d'escompte (respectivement portés à 5,75 % et à 5,25 %) sans que cela suscite d'émotion particulière à Wall Street.

Les marchés, il est vrai, avaient largement anticipé ce relèvement des taux directeurs face aux risques d'une reprise de l'inflation susceptible de menacer la poursuite du remarquable cycle d'expansion économique actuel. Celui-ci a justement passé, mardi 1^{er} février, le cap des 107 mois, un record qui en fait le plus long cycle de croissance de l'histoire américaine, puisque le boom des années



6,25 %. Cela devrait suffire, à condition que la croissance de l'emploi ralentisse d'ici l'été ». Ce taux était encore à 5 % en juin 1999 ; il a été relevé trois fois dans les six mois qui ont suivi.

Pour la première fois, mercredi, et conformément à une politique arrêtée le mois dernier, la Fed a publiquement expliqué sa décision. « Le comité, indique un communiqué de la Fed, demeure préoccupé par la possibilité que l'augmentation de la demande continue à excéder l'accroissement de l'offre potentielle, même en tenant compte de la nette progression de la hausse de la productivité. De telles tendances peuvent nourrir des déséquilibres inflationnistes susceptibles de miner l'expansion record de l'économie. »

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

La « préoccupation » de la Fed fait suite à une série de statistiques attestant de la vigueur de l'économie américaine : la croissance du PIB a atteint la moyenne étonnante de 5,8 % au dernier trimestre 1999 – malgré un relèvement des taux le 16 novembre –, soit un rythme annuel de 4 % pour l'ensemble de 1999. Le chômage, du coup, est tombé à 4,1 %, son plus

bas niveau depuis trente ans. De nombreux économistes prévoient même qu'il tombe encore plus bas, à 4 %, lorsque les chiffres de janvier seront publiés vendredi. De plus en plus d'employeurs éprouvent de sérieuses difficultés à recruter, ce qui alimente la crainte de pressions sur les salaires (ou autres rémunérations) à effets inflationnistes : si les prix de détail sont restés très stables ces derniers mois (moins de 3 %), l'indice du coût de la main-d'œuvre, qui mesure les salaires et allocations diverses, a, lui, augmenté au dernier trimestre.

Et rien ne laisse à penser que la dynamique puisse s'inverser à court terme. L'indice de la confiance des consommateurs, l'un des moteurs de l'expansion, est à son plus haut niveau depuis sa création, il y a trente-trois ans. L'indice des principaux indicateurs économiques, établi par le Conférence Board, sorte de baromètre pour l'activité économique des trois à six prochains mois, a de nouveau augmenté en décembre, de même que la vente de logements neufs, qui a progressé de 4,5 %. Tous ces chiffres vont dans la même direction, celle de la pour-

suite de l'expansion en l'an 2000.

Dans un entretien accordé mardi à trois quotidiens américains, le président Clinton ne paraît cependant pas particulièrement inquiet d'une relance de l'inflation. Les principales menaces qui pèsent sur le boom américain, estime-t-il, sont le déficit de la balance commerciale et le niveau de la dette. M. Clinton se dit aussi préoccupé par le déclin de l'épargne individuelle, dont le taux, de 8,7 % des revenus disponibles en 1992 et de 3,7 % en 1998, est tombé à 2,4 % l'an dernier. « S'il y a une chose que personne ne semble savoir réparer aux Etats-Unis, c'est la chute du taux d'épargne individuelle », explique le président américain.

CONFIANCE AVEUGLE

Alan Greenspan, lui, estime ne pas pouvoir se permettre le luxe d'attendre l'issue du débat sur « sommes-nous ou non en présence d'une nouvelle économie ? » pour décider s'il faut agir ou non pour contenir les risques d'inflation. « Il est parfaitement concevable que, au tournant du millénaire, l'économie américaine ait connu une accélération de l'innovation comme on n'en

connaît qu'une fois par siècle qui a propulsé la productivité, la production, les bénéfices et les valeurs boursières à un rythme sans précédent depuis des générations », a expliqué le patron de la Fed dans un discours prononcé à New York il y a deux semaines. « Mais une rétrospective en 2010 peut tout aussi bien conclure qu'une bonne partie de ce que nous vivons actuellement n'a été qu'une des nombreuses bulles spéculatives euphoriques qui ont marqué l'histoire de l'humanité. »

Quoi qu'il en pense, les investisseurs semblent en tous cas avoir acquis une confiance aveugle en M. Greenspan. Peut-être est-il même victime de son propre succès, suggérait récemment le Wall Street Journal : les investisseurs, consommateurs et PDG sont si convaincus que M. Greenspan est passé maître dans l'art de favoriser la croissance tout en maîtrisant l'inflation que les coups de frein qu'il donne régulièrement, sous forme de relèvement des taux d'intérêt, ne parviennent pas à entraver « leur irrationnelle exubérance », selon sa célèbre expression. Bien au contraire.

Sylvie Kauffmann

COMMENTAIRE

UN TOURNANT MAJEUR

C'est, dit-on, dans sa baignoire qu'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), a l'habitude de prendre ses grandes décisions monétaires. Celle qui a été annoncée mercredi 2 février appartient à cette catégorie. Elle marque un tournant important dans la politique du crédit aux Etats-Unis. Car, au-delà du relèvement, attendu, de ses deux principaux taux directeurs, la banque centrale a clairement indiqué que ce geste pourrait être le prélude à une longue série. Elle a surtout, pour la première fois, évoqué sans détour le risque d'un

retour de l'inflation. Ce geste tend à démontrer que M. Greenspan n'est guère emballé par la thèse de la « nouvelle économie », dans laquelle, grâce à la mondialisation et aux innovations technologiques, la croissance serait sans limite et l'inflation enterrée. « Je ne dirai pas que nous sommes dans une nouvelle ère, car j'ai connu dans ma carrière trop de nouvelles ères qui n'ont fait que passer », confiait-il dès le mois de mai 1999. Sans nier les vertus des révolutions informatique et de l'internet, il est convaincu que le nouvel ordre économique reste dominé par la loi éternelle de l'offre et de la demande. Celle-ci est une source de déséquilibres permanents que les autorités monétaires doivent s'efforcer de corriger. C'est aujourd'hui le cas du

marché du travail aux Etats-Unis, tellement saturé que M. Greenspan réclame à la Maison Blanche une révision des lois sur l'immigration pour faciliter l'arrivée de travailleurs étrangers.

La décision de mercredi indique aussi que la perspective de mettre fin à « l'exubérance irrationnelle des marchés », selon son expression, et de voir se dégonfler la bulle spéculative boursière à Wall Street ne semble plus effrayer le patron de la banque centrale américaine. Au cours des derniers mois, les critiques s'étaient multipliées pour dénoncer son laxisme à l'égard de l'inflation des actifs financiers. Soucieux de sa réputation, M. Greenspan y a été sensible.

Pierre-Antoine Delhommais

Une menace pour les places boursières

LES PLACES boursières n'ont guère été affectées par la remontée des taux décidée par la Réserve fédérale, et le mois de février a bien débuté sur l'ensemble des marchés. Mercredi 2 février, l'indice Dow Jones a certes cédé 0,30 %, mais cette légère baisse est intervenue après deux séances de hausse. Surout, l'indice Nasdaq, où sont traitées bon nombre de valeurs de la « nouvelle économie », a progressé de 0,54 % après avoir gagné près de 3 % mardi. En Europe, l'indice Euro Stoxx 50, centré sur les valeurs vedettes de la zone euro, s'est adjugé 2,3 %, mercredi, tandis que l'indice CAC 40 bondissait de 3 % et se rapprochait du niveau des 6 000 points. Au Japon, l'indice Nikkei a clôturé jeudi en hausse de 1,06 %, à 19 786,42 points, son niveau le plus haut depuis deux ans et demi.

Le climat boursier s'est toutefois sérieusement refroidi en janvier. Les marchés boursiers, qui avaient bénéficié jusqu'à la fin 1999 de la croyance de l'avènement d'un cycle de croissance sans inflation et de l'injection de liquidités par les banques centrales pour préparer le passage à l'an 2000, ont été pénalisés par la hausse des taux. François-Xavier Chevallier, responsable des stratégies d'investissement de BNP Gestion souligne que « si les banques centrales durcissent leur politique au premier semestre, et provoquent une tension continue

des taux, l'inconfort des porteurs d'actions pourrait aller grandissant... réveillant leur aversion au risque ». Même si la conjoncture économique reste bonne, « la situation technique des marchés d'actions semble fragilisée et à la merci d'un retournement de la liquidité, provoqué ou non par la banque centrale », souligne M. Chevallier.

LE NASDAQ RÉSISTE

Pour d'autres observateurs, le coup de froid observé en janvier sur les Bourses n'a rien d'inquietant, et ils restent confiants pour l'avenir. « Après la flambée trop rapide de la fin 1999, la correction des places boursières internationales constituait un juste retour des choses. Elle devrait progressivement laisser place à une orientation boursière favorable dès le printemps prochain. En effet, la vigueur maintenue de la croissance économique aux Etats-Unis et augmentée en Euroland, qui plus est, sans regain inflationniste majeur, constitue un gage de solidité boursière. De quoi permettre au Dow Jones de retrouver des niveaux proches de 12 000 points d'ici l'automne prochain et au CAC 40 de terminer le premier semestre à 6 000 points et de conclure l'année vers les 7 000 », juge Marc Touati, directeur des études économiques à Natexis Banque populaire.

En dépit de la menace des tensions sur le marché obligataire, une majorité d'observateurs croit

que la tendance à moyen terme reste porteuse pour les Bourses. Elle ne devrait pas être remise en question par une prochaine hausse des taux de la Réserve fédérale, estime Thomas M. Glavin, le stratège de la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette. Se basant sur des observations passées, il considère que de façon presque automatique, la hausse des rendements des emprunts devrait provoquer un bond des valeurs de la santé, de la finance et de la technologie.

Déjà, l'indice Nasdaq est un des rares indicateurs boursiers qui affichent une progression depuis le début de l'année. Pourtant cet indice est celui qui a connu la plus forte progression en 1999. Pour certains analystes, cette résistance du Nasdaq est le signe que le niveau des taux d'intérêt est moins important qu'auparavant dans l'évaluation des actions, particulièrement celles appartenant à l'univers de la « nouvelle économie ». « Le modèle d'évaluation boursière a changé, il n'est plus basé uniquement sur le niveau des taux, ou celui des bénéfices prévus », note Marc Touati. Mais « les "vertus" de la nouvelle économie ne masquent-elles pas la réalité des éléments en faveur d'une sévère correction qui sont désormais tous réunis ? », s'interrogent les analystes d'International Capital Gestion.

Joël Morio

Un nouveau soutien pour le dollar

BIEN QUE largement anticipée, la décision de la Réserve fédérale américaine de relever d'un quart de point ses deux principaux taux directeurs n'a pas été sans conséquence sur le marché des changes. En augmentant sa rémunération, elle a offert au billet vert un élément de soutien supplémentaire. Les placements à court terme libellés en dollar présentent aujourd'hui un rendement supérieur à 6 %, contre un peu plus de 3 % seulement en Europe et moins de 1 % au Japon.

La devise américaine s'inscrivait, jeudi matin 3 février, à 0,9725 dollar pour 1 euro, proche de ses plus hauts niveaux historiques. Les opérateurs spécialistes de la parité dollar/euro se montraient toutefois très prudents, dans l'attente de la décision du conseil de la Banque centrale européenne (BCE), réuni dans la matinée à Francfort. Certains envisageaient à cette occasion un geste de l'institut d'émission européen destiné

à lutter contre les pressions inflationnistes naissantes sur le Vieux Continent, mais aussi à maintenir l'écart des taux d'intérêt à court terme entre les Etats-Unis et l'Europe.

Face à la monnaie japonaise, le dollar s'échangeait à 108 yens, soit son cours le plus élevé depuis le mois de septembre 1999. « La décision de la Fed calmera peut-être la bouillonnante économie des Etats-Unis, mais les investisseurs restent optimistes pour le dollar en raison de la force de cette économie », a estimé Kiyoshi Kuzuhara, courtier chez Bank of Tokyo-Mitsubishi, interrogé par l'AFP. « Après la décision de la Fed, les investisseurs se sont précipités pour acheter du dollar », avant que n'interviennent quelques prises de bénéfices, a-t-il ajouté.

P.-A. D.

La fusion entre les pétroliers BPAmoco et Arco est compromise

LA FEDERAL trade commission (FTC), la commission fédérale du commerce américaine, s'est opposée, mercredi 2 février, par trois voix contre deux, à la fusion entre le britannique BPAmoco et l'américain Atlantic Richfield (Arco) qui aurait constitué le premier producteur mondial de pétrole et le troisième par le chiffre d'affaires, derrière l'américain Exxon Mobil et l'anglo-néerlandais Shell. « La proposition de fusion viole les lois anti-trust », a affirmé, dans un communiqué, cet organisme qui va engager une action en justice pour bloquer ce rapprochement. La FTC entend prouver que ce regroupement renforce la position dominante du nouveau groupe dans l'exploration en Alaska et qu'il fera monter les prix des produits pétroliers sur la côte Ouest des Etats-Unis.

A l'annonce de cette décision,

redoutée depuis plusieurs semaines, BPAmoco et Arco se sont déclarés « surpris et déçus que la FTC ait rejeté tous les efforts pour trouver une issue positive ». Les deux compagnies « réaffirment leur intention de porter cette question devant les tribunaux ». Un porte-parole affirme que les concessions faites répondent aux exigences gouvernementales pour préserver la concurrence en Alaska. D'autre part, « toute idée qu'il puisse y avoir un marché spécifique à la côte Ouest est erronée. Il y a un marché mondial, et un prix ».

CESSIONS D'ACTIFS

Depuis plusieurs mois, les autorités américaines de la concurrence considèrent d'un mauvais oeil ce mariage, annoncé en avril 1999. A l'époque, BP, qui venait à peine de prendre le contrôle de l'américain Amoco, se lançait dans le rachat

de dollars. Si l'acquisition d'Amoco permet au groupe britannique de prendre une très bonne part de marché aux Etats-Unis, celle d'Arco y ajoute l'Amérique du Nord, la Californie et la côte Ouest. En Alaska, le nouvel ensemble devient l'acteur essentiel dans l'exploration-production, y contrôlant plus de 70 % de la production. Il devient aussi le premier producteur et raffineur sur le continent.

Depuis plusieurs semaines, le groupe britannique a multiplié les tentatives pour lever les réticences américaines et obtenir un accord auprès de la FTC. Le 7 novembre, il s'est engagé à céder des gisements en Alaska, représentant la moitié de la production d'Arco. La semaine dernière, le président du groupe, John Browne, s'est rendu à Washington pour proposer des nouvelles cessions d'actifs au pré-

sident de la FTC, Robert Pitofsky. En vain.

La commission estime que la combinaison des deux groupes diminuerait la concurrence dans les domaines de l'exploration et la production de brut en Alaska et la vente de ce pétrole aux raffineries de la côte Ouest des Etats-Unis. De plus, le nouvel ensemble contrôlerait 40 % des capacités de transport par oléoducs et de stockage de brut dans l'Etat d'Oklahoma. Selon le communiqué de la FTC, les prix du brut destiné au raffinage d'essence et d'autres produits dérivés seraient plus élevés sur tout le continent nord-américain. « L'accord crée un risque significatif que les prix du pétrole brut soient plus élevés sur la côte Ouest qu'ils ne le seraient sans la fusion ».

De plus, selon la FTC, « BP Amoco utilise sa force sur le marché » pour livrer délibérément du pé-

trole brut en Asie, réduisant automatiquement les volumes de pétrole d'Alaska disponibles pour la côte Ouest des Etats-Unis, ce qui entraîne « une augmentation des prix du brut pour les consommateurs de cette région ». Les raffineries de Californie et de l'Etat de Washington (nord-ouest) dépendent du pétrole de l'Alaska « pour une part substantielle de leurs approvisionnements ».

PLUSIEURS DOSSIERS

BPAmoco réfute ces accusations et rappelle qu'en cas de fusion, seul un litre d'essence sur quatre vendu sur la côte Ouest proviendrait des gisements du Grand Nord. « L'existence d'un marché pour le brut d'Alaska sur la côte Ouest des Etats-Unis qui fixerait ses prix séparément du marché international est sans fondement. » Les deux compagnies précisent que

« ce projet de fusion fera baisser les coûts de production, rendant ainsi le brut de cette région plus compétitif sur le plan mondial ».

Ce litige « allongera le processus de fusion et en augmentera le coût », déplorent les deux groupes. La vague de restructurations dans l'industrie pétrolière mondiale et l'ampleur des mouvements conduisent les autorités de la concurrence à se prononcer sur plusieurs dossiers avec plus ou moins de sévérité. Dernier exemple : pour la fusion Exxon Mobil, les autorités américaines de la concurrence ont imposé la cession d'une raffinerie et de 2 431 stations-service, soit 15 % du réseau global. La décision de la FTC a fait chuter l'action BPAmoco de 6,8 % jeudi, à l'ouverture de la Bourse de Londres.

Dominique Gallois

Vodafone et Mannesmann négocient un rapprochement amiable

L'offensive hostile lancée par le groupe britannique de téléphonie mobile sur le conglomérat allemand pourrait se transformer en opération amicale si les négociations engagées mercredi aboutissent

L'OPA hostile lancée par le groupe britannique Vodafone AirTouch sur l'allemand Mannesmann se termine le 7 février. Mais les deux groupes ont noué des contacts pour tenter de trouver une issue amicale à ce raid.

Le directeur général de Vodafone, Chris Gent, s'est rendu à Francfort mercredi 2 février, pour rencontrer le président de Mannesmann, Klaus Esser. Les deux hommes devaient poursuivre ces entretiens jeudi. Au

centre des discussions : la place qui serait accordée aux actionnaires de Mannesmann au sein du futur groupe, et le sort d'Orange, réseau de téléphonie mobile britannique acquis par le groupe allemand. Parmi les exigences

formulées par Mannesmann figurerait l'abandon de l'alliance conclue par Vodafone et Vivendi. Une telle hypothèse pénaliserait le groupe français, qui a un besoin vital d'alliances pour se développer dans ce secteur.

FRANCFORT

de notre correspondant

Vodafone AirTouch et Mannesmann négocient au plus haut niveau pour sortir à l'amiable de la bataille qui les oppose depuis trois mois. Chris Gent, le directeur général du groupe britannique de téléphonie mobile, s'est déplacé à Düsseldorf, mercredi 2 février, pour rencontrer Klaus Esser, le président du directoire de Mannesmann. M. Gent a lancé, à la veille de Noël, un raid hostile sans précédent de 165 milliards d'euros sur ce conglomérat allemand diversifié dans les télécommunications. Les deux hommes ne sont pas encore parvenus à un accord, mais ils évoquaient la possibilité de se retrouver

dans la journée de jeudi pour tenter de trouver un compromis. M. Gent espère boucler un éventuel rapprochement si possible avant la fin de l'offre publique d'échange, lundi 7 février à minuit.

Un conseil de surveillance extraordinaire de Mannesmann – le troisième en une semaine – devait se tenir dans l'après-midi de jeudi. « Une simple réunion d'information », explique-t-on auprès du groupe, sans exclure désormais un rebondissement décisif. Certains membres de cet organe, dont Jürgen Schrempf, le président du directoire de Daimler-Chrysler, militeraient activement pour un rapprochement amiable. A l'issue des premières discussions,

Mannesmann, qui avait toujours refusé une offre jugée insuffisante, indiquait jeudi matin que la question « reste ouverte de savoir si ces négociations conduiront le directoire et le conseil de surveillance à recommander l'offre d'échange ».

Ces dernières semaines, les deux groupes avaient déjà eu des contacts, « entre conseillers, au téléphone », dit-on chez Mannesmann, mais ceux-ci n'avaient pas débouché. La perspective d'une victoire de Vodafone, après l'annonce du projet de création d'un portail Internet européen avec le français Vivendi, a relancé les discussions. La très forte progression des actions des deux titres rend l'offre de plus en plus attractive pour

les actionnaires de Mannesmann. Depuis le début de sa tentative de prise de contrôle, Chris Gent avait officiellement tendu la main à son homologue, à plusieurs reprises, disant préférer une démarche amicale dans une Allemagne peu habituée aux opérations hostiles.

AVANCÉE DÉCISIVE

Preuve d'une avancée décisive des négociations, Mannesmann a, selon le quotidien *Handelsblatt* de jeudi, gelé les pourparlers en vue d'une entrée au capital d'AOL Europe, alors que cette acquisition constituait un élément central dans sa stratégie de défense. Cependant, les positions des deux groupes britannique et alle-

mand semblaient encore éloignées jeudi matin. Les discussions acheminaient sur le poids de leurs actionnaires respectifs dans le nouvel ensemble. Après avoir réclamé 58 %, Mannesmann a revu ses ambitions à la baisse (52 %), tandis que Vodafone AirTouch hésite à lui accorder la parité. Depuis des semaines, les uns et les autres ont surtout insisté sur leurs différences.

A la stratégie de Vodafone centrée sur la téléphonie mobile, Mannesmann a opposé une approche fondée sur la combinaison des réseaux fixes, mobiles et Internet. L'avenir du réseau de téléphonie mobile britannique Orange, que la Commission européenne indique vouloir étudier de près, pourrait également diviser les deux parties : Vodafone envisage de revendre cette société acquise pendant l'automne par Mannesmann, qui souhaiterait au contraire la conserver. Enfin, un des membres du directoire du groupe allemand a conditionné, mercredi, un éventuel rapprochement à l'abandon de l'alliance Vodafone-Vivendi.

Richard Wagoner remplace Jack Smith à la présidence de General Motors

LE PDG de General Motors, Jack Smith, a annoncé mercredi 2 février qu'il démissionnait. C'est son actuel adjoint, Richard Wagoner, 46 ans, qui lui succédera à compter du 1^{er} juin. M. Smith quitte son poste à 61 ans, quatre ans avant la limite d'âge en vigueur chez GM. Il va rester président du conseil d'administration du premier constructeur automobile du monde. M. Smith est entré chez General Motors en 1961 où il s'est occupé de la comptabilité du groupe pendant plusieurs années. Après avoir été en charge de la planification mondiale en 1982, puis responsable de GM Canada en 1984, M. Smith était devenu président de General Motors Europe en 1987. En 1992, il arrive à la tête du géant automobile, qui a perdu plus de 10 milliards de dollars en l'espace de deux ans. Il s'engage alors dans une politique drastique de réduction de coûts. Parallèlement, il mène une stratégie d'alliances, notamment en Asie, avec des prises de participation dans les japonais Isuzu, Suzuki et Subaru.

Le délicat pari de Jean-Marie Messier

L'AMBITION est là, depuis longtemps. Depuis son arrivée à la tête de la société en 1995, Jean-Marie Messier rêve de transformer Vivendi (l'ex-Générale des eaux) en un

ANALYSE

Géant français, Vivendi fait figure de petit sur l'échiquier européen

leader européen de la communication. Sa première décision fut de confirmer l'engagement du groupe dans le téléphone. La suite a suivi inexorablement : renforcement dans Canal+, absorption d'Havas, développement de SFR, rachat de Pathé. L'alliance conclue avec Vodafone pour développer un portail commun d'accès à Internet (*Le Monde* du 1^{er} février) est un nouveau pas dans la mutation du groupe, à condition de ne pas être remise en cause à l'issue de la bataille entre Vodafone et Mannesmann.

Il y a encore quelque temps, Vivendi espérait figurer parmi les grands opérateurs de téléphonie mobile européens. L'accélération des fusions, l'ampleur des sommes en jeu ont fait comprendre au groupe qu'il était trop tard pour lui. Sans grands moyens financiers, sans position en dehors de l'Hexagone, il ne peut pas se mesurer à ses concurrents. A défaut, Jean-Marie Messier s'est positionné sur l'étape suivante, celle du mariage du contenant et du contenu.

Grâce aux technologies de transmissions à haut débit, il sera bientôt possible de transporter de la voix, des données et des images et de les recevoir sur son téléphone mobile, sa télévision ou son ordinateur. Pour garder des consommateurs volages, les opérateurs devront offrir de plus en plus de services développés. La fusion entre AOL et Time Warner montre l'urgence de s'y préparer. Dans cette nouvelle ère, Vivendi a des atouts. Avec Havas, avec Canal+, il a appris à acheter des films, gérer de la publicité, réaliser des programmes pour obtenir de l'audience. Un savoir-faire aisément transférable sur Internet, selon le PDG de Vivendi. « Demain, assure Jean-Marie Messier, notre portail commun d'accès à Internet créé avec Vodafone peut être le numéro un européen, en s'appuyant sur la combinaison d'un nombre impressionnant d'abonnés – 70 millions dans toute l'Europe – et de notre savoir-faire éditorial. »

PAS DE MOTEUR DE RECHERCHE

Mais posséder Larousse, Bordas, Nathan ou le Vidal et financer le cinéma français via Canal+, est-ce suffisant pour réussir sur Internet ? Le savoir-faire de Vivendi dans ce nouveau monde n'en est encore qu'à ses balbutiements. L'ex-Générale ne possède pas de moteur de recherche, et sa première expérience de portail Internet pour téléphone mobile, i-media, n'a pas convaincu les abonnés de SFR en raison d'une politique tarifaire inappropriée. Ses sites Canal+ et Havas ont acquis une certaine notoriété, mais ils ne constituent pas des points de passage obligés comme Yahoo ! ou Voilà, le portail de France Télécom.

De même, en dépit de leurs impressionnants fonds d'images et de textes, Canal+ et Havas semblent avoir du mal à transformer ces savoirs accumulés en produits interactifs. L'un comme l'autre ont créé des équipes spécialisées pour développer leur offre sur Internet. Havas a acquis l'américain Cendant, un des spécialistes des jeux sur CD-Rom (César 3, Adibou), et se dit prêt à investir 1 milliard de francs sur trois ans dans Internet. Mais le saut entre le papier et l'électronique n'est pas facile.

Pour réussir son pari, Vivendi est condamné à élargir son audience. Il lui faudra d'abord convaincre l'abonné de Canal+, amateur de football, de l'intérêt de souscrire à des services payants sur Internet et sur le téléphone mobile. Le groupe devra aussi trouver les arguments pour amener les abonnés de Vodafone dans toute l'Europe à adopter son portail comme page d'ouverture, en adaptant ses programmes à l'ensemble des pays européens. Pour l'instant, Vivendi est surtout présent en Italie et en Espagne, mais il reste en dehors de l'Europe du Nord. Canal+ n'est implanté ni en Allemagne ni en Grande-Bretagne, et si Havas a acquis au Royaume-Uni des éditeurs spécialisés, dans la santé notamment, il est absent d'Allemagne. Pour un groupe qui ambitionne de créer un portail européen capable de rivaliser avec Yahoo !, cette absence de référence à la culture anglo-saxonne est un handicap majeur.

PASSE-PASSE COMPTABLE

Pressentant la nécessité de pallier ces manques, M. Messier est brusquement devenu très accommodant avec ses concurrents audiovisuels, tels que Rupert Murdoch au Royaume-Uni, le propriétaire du bouquet satellite BSkyB. Alors qu'en 1999 le PDG de Vivendi avait posé ses conditions à un éventuel rapprochement entre Canal+ et BSkyB, il se dit aujourd'hui ouvert à toutes les discussions, sans préalable. De même, il ne serait pas mécontent de trouver des alliés en Allemagne et en Europe du Nord. Ses propositions de coopération risquent, pendant un temps, de ne rencontrer que peu d'écho. Chaque groupe audiovisuel européen, chaque éditeur qui en a les moyens, veut tenter sa chance sur le nouvel Eldorado qu'est Internet. Ce n'est que dans un deuxième temps, lorsque des vainqueurs se dégageront, que les rivaux accepteront éventuellement de s'y rallier.

Pour s'imposer dans ce maëlström, les candidats auront besoin de beaucoup de moyens. Malgré sa taille, Vivendi en a peu. Grands pourvoyeurs de fonds pendant des années et sacrifiés sur l'autel de cette transformation, les métiers de l'environnement sont arrivés à la limite de leurs possibilités de financement des activités annexes. Par un dernier tour de passe-passe comptable, Vivendi a réussi à faire porter l'ensemble des dettes du groupe (105 milliards de francs, environ 16 milliards d'euros) au seul pôle environnement.

Vivendi a, de ce fait, renoncé à des recettes futures. Le pôle environnement est si endetté que lorsqu'il sera introduit en Bourse, comme le groupe le prévoit, il de-

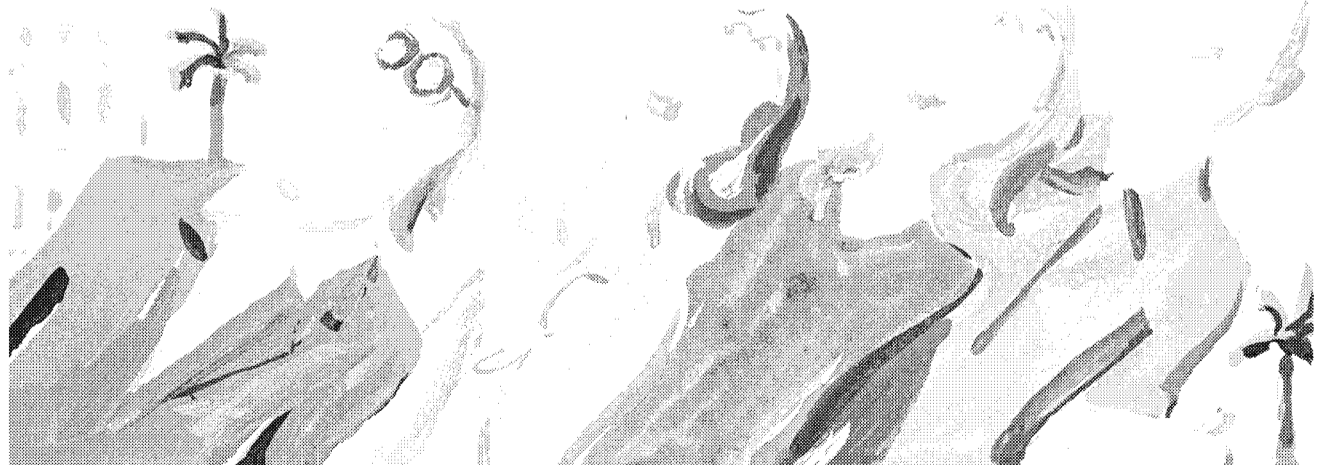
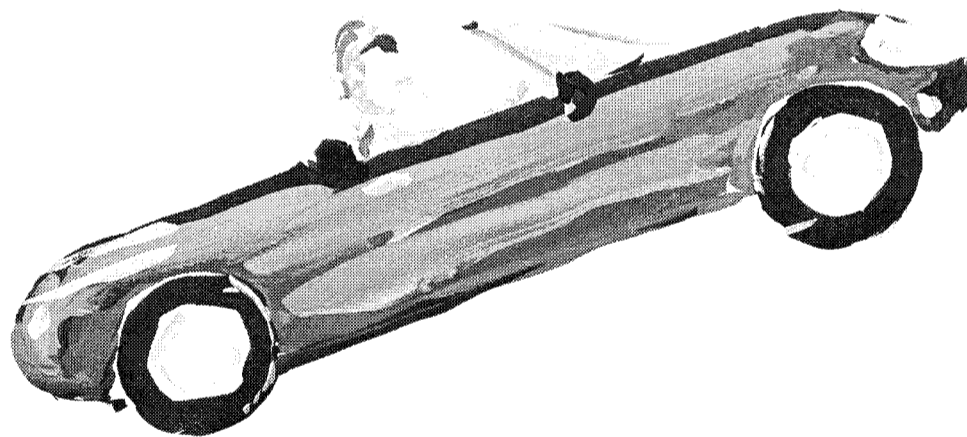
vra l'être par augmentation de capital. Cette opération n'apportera donc pas d'argent frais à la maison-mère. Quant au pôle communication, Canal+ est en perte et Cegétel n'a pas fini d'amortir ses investissements de départ. Le

groupe, qui ne peut pas s'endetter indéfiniment, ne peut compter que sur les bénéfices d'Havas pour se développer. C'est peu pour mener la bataille européenne d'Internet.

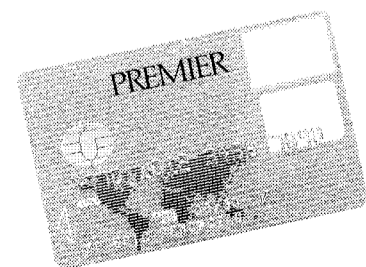
Martine Orange

Philippe Ricard

Étonnant. La carte des "Big Boss" aime aussi les "Petites Bosses".



L'Assurance Collision Dommages sur Véhicules Loués est l'un des 27 services offerts par la carte Visa Premier.



VISA PREMIER. IL N'Y A PAS QUE L'ARGENT DANS LA VIE.

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de février

ISLAM EN FRANCE Ce qui change

Débat entre Alain Boyer et Tariq Ramadan, Yamina Benguigui, Rémy Leveau, Farhad Khosrokhavar, Moussa Khedimellah, Khadija Nohsen-Finan

Russie : l'équation Poutine

Jacques Sapir, Alain Blum, François Roche
débat entre Alexis Berelowitch et Andreï Gratchev

Retraite, chômage : contre le malthusianisme

Daniel Cohen, David Spector,
Débat entre Xavier Gaullier et Dominique Taddei

Eric Hobsbawm, historien des bandits et des nations

Olivier Dumoulin



LE PARDON Edgar Morin répond à Jacques Derrida

Mensuel.

En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Oui, je m'abonne au Monde des Débats :

M. M^{me} M^{lle}
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Fax : _____

1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 264 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 20 %.
Étranger : Belgique - Suisse : 269 F TTC (40,90 euros).
Autres pays : nous consulter.

Je joins mon règlement par chèque bancaire
ou postal à l'ordre de : Le Monde des Débats
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

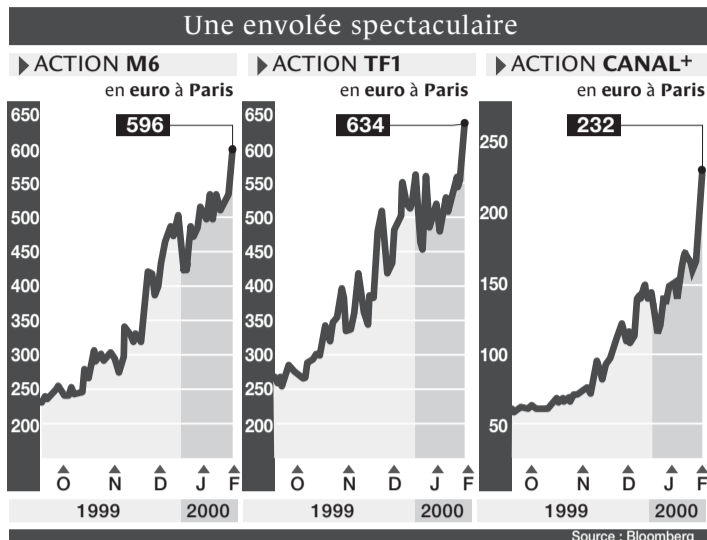
Je règle par carte bancaire n° : _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Flambée des valeurs de la communication

Dans le sillage de Canal+, dont le cours est dopé par l'accord Vivendi-Vodafone, les groupes de médias tiennent à nouveau la vedette à la Bourse de Paris

L'ARBRE NE MONTE jamais jusqu'au ciel, disent les investisseurs. Pourtant, cette fois, il s'en approche au plus près. Mercredi 2 février, les valeurs médias ont connu un nouvel accès de fièvre à la Bourse de Paris, et la vedette du jour a été Canal+. Le titre de la chaîne cryptée a flambé pour terminer sur une hausse de 21,20 % à 232,7 euros. Dans sa foulée, la chaîne présidée par Pierre Lescure a entraîné tous les autres titres du secteur de la communication (télévisions et radios). Le cours de TF1 a été très recherché et s'est apprécié de 12,01 % pour clore à 634 euros. Un record ! A peine un cran en arrière, le groupe NRJ, Suez-Lyonnaise des eaux et M6 ont aussi été de la fête avec des progressions respectives de 10,81 %, 10,80 % et 10,78 %. Vivendi, avec un gain de 7,69 %, et le groupe Lagardère avec 3,03 % n'ont pas été oubliés des investisseurs.

Sans aucun doute, le nouveau bond en avant de Canal+ est la conséquence de l'accord, annoncé dimanche 30 janvier, liant à parité Canal+ et Vivendi avec l'opérateur britannique du téléphone mobile Vodafone pour créer un nouveau portail internet baptisé MAP. « Avec 25 % de ce portail encore à construire, la chaîne cryptée a très bien tiré son épingle du jeu », salue Edouard Tétreau, analyste financier au Crédit lyonnais Securities Europe. Selon lui, l'union de ces trois partenaires pourrait constituer « une machine de guerre extraordinaire » dont il n' imagine pas d'équivalent en Europe. A l'occasion de cette nouvelle entente, la chaîne cryptée a fait, une fois de plus, la démonstration de



ses atouts à l'intention des marchés financiers. « Nous sommes contents que le marché reconnaisse la validité d'une démarche que beaucoup avaient mis en doute », reconnaît Laurent Perpère, en charge de l'international à Canal+, à l'exception de l'Italie. Selon lui, « les importants et précoces investissements de la chaîne cryptée dans le numérique, son énorme portefeuille d'abonnés et son expansion géographique » en Europe séduisent les investisseurs.

Longtemps considéré comme « trop cher » par les marchés, le rachat de NetHold à l'été 1996 est aujourd'hui le fer de lance de la chaîne cryptée. Forte de ses 10 millions d'abonnés et de ses 13 millions d'abonnements, Canal+ fait figure de valeur Internet en Europe. Mieux, la bascule de l'analogique vers le numérique opérée par la chaîne présidée par

Pierre Lescure devrait, à son aboutissement, augmenter considérablement ses revenus. Selon un spécialiste, « quand Canal+ enregistrerait un chiffre d'affaires de base 100 fois un abonné analogique, elle gagne désormais 160 avec un souscripteur numérique ». Mesurée à cette aune, « une évaluation à 250 euros du titre Canal+ est tout à fait justifiée », pointe M. Tétreau. En revanche, ajoute-t-il, « une valorisation fondée sur les seuls résultats financiers de la chaîne cryptée dépasserait difficilement les 80 euros par action ».

DES SOMMETS JUSTIFIÉS

Pour M. Perpère, les sommets atteints par la chaîne cryptée sont justifiés car « il existe un consensus général : dans un monde qui se restructure à toute allure, le secteur de la communication lié à la nouvelle économie d'Internet va devoir opé-

rer des concentrations que tout le monde guette ». Ce qui explique que les investisseurs souhaitent prendre, dès aujourd'hui, des positions pour « anticiper les futures grandes alliances », précise-t-il. « Les marchés peuvent se tromper sur telle ou telle valeur, mais fondamentalement, ils ont toujours raison », estime M. Perpère. Selon lui, cette hausse des cours « est nécessairement durable pour des raisons techniques, car les investisseurs qui ont pris des grosses positions vont rester un bon moment. Les cours devraient se stabiliser à des niveaux pas très éloignés de ce qu'ils sont aujourd'hui ». Pourtant, la hausse est d'importance : « Sur les trois derniers mois, les vingt premières valeurs médias européennes ont progressé de 93 % », signale M. Tétreau.

TF1 et M6 sont aussi de celles-là. A défaut d'abonnés, les chaînes généralistes ont de fortes audiences qu'elles comptent bien orienter vers Internet. « Les télévisions sont les mieux placées pour tirer le meilleur parti de l'économie de l'Internet », estime-t-on du côté de M6. Mieux, à la différence de Canal+, les chaînes généralistes sont déjà « très profitables sur leur métier de base, la télévision, et très prometteuses sur leur métier d'avenir, Internet ». Chez M6, « le secteur du multimédia s'est installé au cinquième rang des investissements publicitaires sur la chaîne ». Enfin, pour faire pendant à l'expansion géographique de Canal+, les grandes chaînes généralistes européennes pourraient se regrouper sous l'égide de TF1 et faire un portail commun sur internet.

Guy Dutheil

Peter Kann, directeur général du groupe Dow Jones

« Il y a un effet de mode autour de l'Internet »



PETER KAHN

APRÈS UNE ANNÉE 1999 particulièrement favorable, le groupe américain d'information financière Dow Jones lance, le 7 février, la nouvelle formule du Wall Street Journal Europe. Fleuron du groupe, le quotidien économique demeure au centre de ses priorités malgré le développement sur Internet, où la version électronique du Wall Street Journal est considérée comme un modèle de diversification réussie. Peter Kann, le directeur général de Dow Jones, explique à Monde comment son groupe concilie son activité dans la presse écrite avec la croissance sur la Toile. Il affirme vouloir préserver l'indépendance de son groupe dans un marché où l'heure est plutôt aux fusions.

« Quel investissement représente la nouvelle formule papier du Wall Street Journal Europe pour le groupe Dow Jones, par ailleurs de plus en plus présent sur Internet ?

« Nous allons investir 60 millions de dollars sur trois ans. Cet argent va notamment servir à augmenter la pagination, recruter une vingtaine de journalistes supplémentaires et améliorer la distribution grâce à de nouvelles imprimeries. Notre objectif est de pratiquement doubler la diffusion en atteignant les 140 000 exemplaires, contre 83 000 aujourd'hui. »

Pour l'instant, l'activité profitable de Dow Jones, c'est la presse écrite, pas Internet. Comme tout le monde, nous investissons sur la Toile mais sans y gagner de l'argent. Notre édition en ligne pourrait être bénéficiaire, mais ce n'est pas notre priorité, nous préférons réinvestir dans son développement. Le support papier, lui, continue à être profitable. En 1999, le volume publicitaire du Wall

Street Journal aux Etats-Unis a augmenté de 18 %. Le chiffre d'affaires du groupe était de 2 milliards de dollars. Le versant électronique de notre activité n'en représentait que 20 %.

« Comment conciliez-vous le maintien d'une forte présence dans la presse écrite et le développement sur Internet ?

« Pour nous, presse écrite et électronique ne sont pas concurrentes. La clé de notre métier, c'est l'information financière. Ce sont seulement les moyens de diffusion qui changent. Le chiffre d'affaires du Wall Street Journal interactif a doublé en 1999 : il a atteint 31 millions de dollars. Mais ce développement ne se fait pas au détriment du support papier. Nous avons peut-être perdu quelques milliers de lecteurs mais guère plus. Les deux tiers des abonnés à notre édition en ligne ne sont pas des lecteurs du journal. Ils représentent un nouveau public. »

« Le Wall Street Journal interactif a adopté un modèle économique qui n'est guère répandu, celui de l'abonnement payant. Comment comptez-vous faire face à la multitude d'offres d'informations gratuites ?

« Nous produisons un contenu qui a une valeur ajoutée et qui est unique. Sur notre édition en ligne, le lecteur ne fait pas que retrouver les articles du journal. Nous ajoutons du contenu personnalisé et enrichi. Nous ne voyons pas pourquoi nous devrions le donner gratuitement. C'est un modèle économique qui a fait ses preuves puisque nous avons déjà 375 000 abonnés en moins de quatre ans d'existence. De plus, il nous permet de ne pas être totalement dépendant de la publicité. Celle-ci, de toute façon, se vend plus chère chez nous parce que les annonceurs peuvent cibler un public bien identifié. »

« Après la fusion AOL-Time Warner, pensez-vous que le développement sur Internet passe forcément par une taille critique et par une alliance avec un acteur majeur de la Toile ?

« Il y a un effet de mode autour des sociétés de l'Internet. On ne sait pas si certaines d'entre elles déboucheront vraiment sur quel-

que chose de sérieux, et les investisseurs ne sont pas toujours assez sélectifs. Mais ce que montre la fusion AOL-Time Warner, c'est l'importance de la marque et du contenu dans le développement sur la Toile. Or c'est justement ce qui fait la force du groupe Dow Jones. Sur chaque segment de notre marché, nous sommes numéro un ou deux. Notre objectif n'est pas de devenir un conglomérat multimédia ou d'être le plus gros sur Internet. Nous voulons nous concentrer sur ce que nous

savons faire et fonder notre développement sur la qualité de notre contenu. Nous ne sommes pas sous la menace d'un rachat éventuel et nous ne prévoyons pas de fusionner ou de nous allier avec un partenaire unique sur Internet. En revanche, nous continuerons à développer des partenariats ponctuels, comme celui qui existe déjà avec le groupe britannique Reuters.

Propos recueillis par Frédéric Chambon

Publicis acquiert l'agence américaine Fallon McElligott

LE GROUPE DE PUBLICITÉ français Publicis a annoncé, mercredi 2 février, l'acquisition de 100 % du capital de l'agence de publicité américaine Fallon McElligott, lui permettant de doubler de taille aux Etats-Unis et de créer un deuxième réseau d'agences au sein du groupe. Les termes de la transaction n'ont pas été dévoilés. L'agence Fallon McElligott, qui conservera son indépendance opérationnelle, a été créée en 1981 à Minneapolis (Minnesota). Elle emploie 650 personnes et a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 700 millions de dollars. Avec cette nouvelle acquisition, qui succède au rachat de Frankel à Chicago, « nous serons le premier groupe non américain aux Etats-Unis », a déclaré Maurice Lévy, président du directoire du groupe. Publicis a réalisé un chiffre d'affaires estimé en hausse de 25 % en 1999, à 6,85 milliards d'euros (45 milliards de francs). Il prévoit de réaliser 35 % de son chiffre d'affaires en Amérique du Nord en 2000, contre 24 % en 1998.

Le groupe Lagardère lance un portail musical

EUROPE 2, RFM et Grolier Interactive ont lancé, mercredi 2 février, Mcity.fr, le « premier portail musical français sur l'Internet », avec un accès gratuit. Composé de 12 nouvelles chaînes, ce portail veut présenter toutes les musiques. Outre celle consacrée à l'actualité musicale, trois chaînes sont destinées aux adolescents, quatre aux jeunes adultes et autant aux adultes. Mcity.fr permettra le téléchargement et le commerce électronique des disques.

Lancé sans attendre l'aboutissement des négociations avec la SACEM sur les droits d'auteur, ce portail devrait réaliser un chiffre d'affaires annuel de 2 millions de francs sous forme, notamment, de rentrées publicitaires et de ventes de services pour les espaces publics ou les collectivités. Dirigé par Claude Brunet, Mcity.fr est réalisé par une équipe de 30 personnes.

DÉPÊCHE

■ AUDIOVISUEL : quatre radios et une télévision algériennes ont signé, mercredi 2 février, une convention permettant leur diffusion sur les réseaux câblés français. Les câblo-opérateurs français proposeront à leurs abonnés la chaîne Canal Algérie et quatre radios dont Chaîne 1, Chaîne 2 et Chaîne 3, qui diffusent leurs programmes en français, arabe et berbère.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **WARNER LAMBERT-PFIZER** : le groupe pharmaceutique américain, Warner Lambert aurait accepté l'offre de rachat de Pfizer qui valorise l'entreprise à 85 milliards de dollars.

● **FIAT** : une alliance industrielle avec le groupe germano-américain, DaimlerChrysler, est sur le point d'être conclue, affirme le quotidien italien, *Il Sole-24 Ore*. L'accord serait une « question de mois, plutôt que de jours ou de semaines ».

● **NISSAN** : le constructeur automobile japonais, dont Renault détient 36,8 %, a prévenu que son bénéfice d'exploitation pour l'exercice clos fin mars sera inférieur aux 90 milliards de yens (865 millions d'euros) prévus en novembre. Par ailleurs, Nissan est en négociation pour céder sa division défense et aérospatiale.

SERVICES

● **GALERIES LAFAYETTE** : le groupe français de grands magasins investit, via sa filiale de commerce électronique e-LaSer, dans Autobyte Europe, la filiale européenne d'Autobyte.com, l'un des premiers sites de ventes de voitures sur internet.

● **ARTEMIS** : la holding de François Pinault s'associe à LD Com, filiale du groupe Louis Dreyfus et à Teligent, opérateur de boucle locale radio américain, pour développer l'accès haut débit en France. LD Com sera majoritaire dans le consortium, qui se portera candidat à l'attribution de licences de boucles locales en France.

● **DISTRIBUTION** : les autorités de régulation de la concurrence britanniques ont ouvert une enquête sur les pratiques jugées « monopolistiques » de la grande distribution outre-Manche. Vingt-quatre groupes et coopératives de supermarchés sont concernés.

● **DEUTSCHE BAHN** : la compagnie des chemins de fer allemands est dans une situation financière précaire, affirme jeudi l'hebdomadaire *Wirtschaftswoche* citant un rapport interne du nouveau patron, Hartmut Mehdorn. En cas d'échec de son plan de restructuration, qui prévoit la suppression de 70 000 emplois en quatre ans, les pertes atteindraient 6,80 milliards d'euros.

● **KLM** : la compagnie aérienne néerlandaise, en perte au 3^e tri-

mestre de l'exercice 1999-2000, s'engage dans « un important programme de réduction des coûts » et prévoit la suppression de 3000 emplois.

● **ADP MANAGEMENT** : la filiale commune d'Aéroports de Paris et du groupe GTM a acquis 9,99 % du capital de Beijing Capital International Airport, qui gère l'aéroport de Pékin, pour 120 millions d'euros.

● **POSTE BRITANNIQUE** : le Post Office a annoncé, mercredi, avoir racheté pour 6 millions de livres (9,9 millions d'euros) le groupe français CRIE, spécialisé dans les envois express de courrier.

FINANCE

● **ABN AMRO-DRESDNER BANK** : les banques néerlandaise et allemande ont annoncé, mercredi, vouloir lancer « dans un futur proche » une offre de rachat conjointe sur deux holdings néerlandaises Dortsche Petroleum et Maxwell Petroleum, actionnaires de Royal Dutch/Shell.

● **GROUPAMA** : l'assureur mutualiste ne veut pas d'un rapprochement avec le Crédit agricole a expliqué Jean Balligand, président de Groupama, au journal *La France agricole*.

● **BANQUES** : interrompues le 16 septembre 1999, les discussions entre usagers et banquiers sur la tarification des services ont repris jeudi 3 février.

RÉSULTATS

● **ABB** : le groupe helvético-suédois a réalisé en 1999 un bénéfice net de 1,614 milliard de dollars, en hausse de 24 %. Son chiffre d'affaires a progressé de 4 % en 1999, à 24,681 milliards de dollars.

● **ALCATEL** : le géant français des télécommunications a réalisé un résultat net 1999 en ligne avec les prévisions, à 644 millions d'euros. L'année 1998 avait été marquée par 2 milliards d'euros de plus-values de cession, gonflant le résultat net du groupe à 2,340 milliards d'euros. Son chiffre d'affaires a augmenté de 8,3 %, à 23,023 milliards d'euros.

● **ELF** : la compagnie pétrolière française a réalisé en 1999 un résultat net part du groupe en hausse de 280 %, à 2,051 milliards d'euros (13,45 milliards de francs). Hors élément exceptionnel, le bénéfice net courant progresse de 37 %, à 1,675 milliard d'euros. Elf affiche des résultats supérieurs à ceux de Total, son futur propriétaire (1,51 milliard d'euros).

VALEUR DU JOUR

Nouvelles rumeurs d'OPA sur Schneider

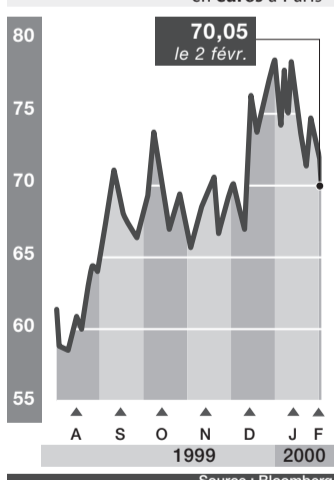
APRÈS SIEMENS, ABB, GE, ce serait au tour du britannique Invensys de s'intéresser à Schneider. Selon un article du *Times* du 3 février, le groupe spécialisé dans l'automatisation industrielle envisagerait de lancer une offre d'achat de 7,2 milliards de livres (11,5 milliards d'euros) sur son concurrent français. A la suite de cette information, l'action a ouvert jeudi en hausse de 8,42 %, à 76 euros.

Né d'une fusion entre BTR et Siebe, Invensys considérerait qu'un rapprochement avec le groupe français serait parfaitement justifié, les deux groupes étant complémentaires dans leurs métiers et leur implantation. En outre, ce rapprochement permettrait au britannique de distancer ses concurrents américains Emerson Electric, Honeywell et General Electric, ferait valoir Invensys. Depuis des années, Schneider fait l'objet de rumeurs récurrentes de rachat. Rentable mais de taille insuffisante, semblant pendant longtemps ne pas avoir de projets industriels, le groupe a été examiné de près par tous ses concurrents. Qu'Invensys regarde à son tour le dossier Schneider n'est pas étonnant.

Une alliance entre le britannique et le français pourrait peut-être avoir un sens, mais pas à ces conditions : l'offre de 11,5 milliards d'euros évoquée par le *Times* est en effet inférieure à la capitalisation boursière actuelle du groupe (12,2 milliards d'euros), ce qui ne serait pas un argument très convaincant pour les

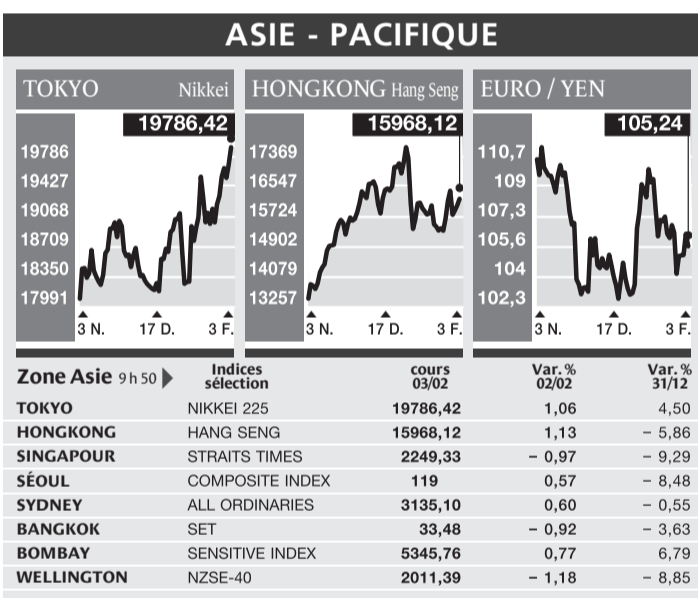
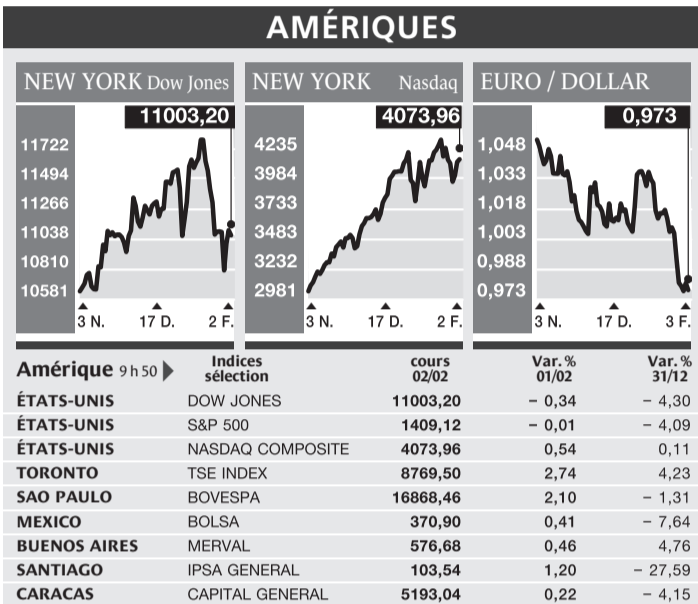
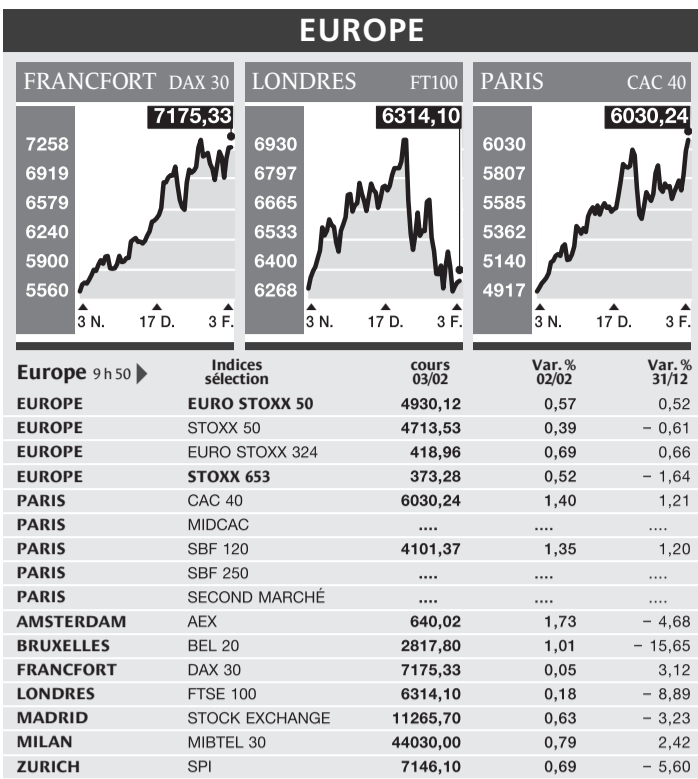
Action Schneider Electric

en euros à Paris



actionnaires. De plus, Invensys, qui est très endetté suite à sa fusion initiale, risque de ne pas pouvoir pousser très loin les enchères éventuelles. Quant à un rapprochement amical, Schneider affirme n'avoir eu aucune négociation avec Invensys. Se sachant l'objet de nombreuses convoitises, le groupe français multiplie les précautions. Il a engagé d'importants programmes de réduction de coût pour améliorer sa rentabilité, et des partenariats avec le japonais Toshiba dans le contrôle industriel et la haute tension. Les deux groupes, très petits face à leurs rivaux, ont l'intention de renforcer leur alliance pour conquérir de nouveaux marchés. Ces accords pourraient se révéler la meilleure protection pour le français.

Martine Orange



SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

LE RELÈVEMENT de 25 points de base des taux directeurs de la Fed est resté sans grand effet sur Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 0,30 %, à 11 003,20 points, mercredi 2 février, alors que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a progressé de 0,54 %, à 4 073,96 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens se tendaient légèrement jeudi 3 février lors des premiers échanges. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrivait à 5,62 %, tandis que celui du Bund allemand émis à même échéance s'établissait à 5,48 %. Le rendement évolue à l'inverse du prix. Mercredi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, s'affichait à 6,28 %, contre 6,421 % mardi.

CHANGE

L'EURO et le yen restaient affaiblis face au dollar jeudi sur les marchés des changes après la décision de la Réserve fédérale américaine de relever d'un quart de point ses principaux taux d'intérêt, ont indiqué les opérateurs. La devise européenne cotait 0,9734 dollar, contre 0,9764 dollar mercredi soir à New York. Le dollar s'échangeait à 108,30 yens, contre 108,15 yens la veille à New York.

ÉCONOMIE

Le ministre japonais des finances juge inévitable une hausse des taux

LE MINISTRE japonais des finances, Kiichi Miyazawa, a dit, jeudi 3 février, espérer le retour à une politique budgétaire neutre pour l'année commençant en avril 2001. Mais il a déclaré qu'il ne savait pas encore si les conditions permettraient aux autorités de cesser leur politique de relance économique. Il a également estimé qu'une hausse des taux longs serait inévitable lorsque la reprise économique sera effective. M. Miyazawa a secoué le marché obligataire, mardi, en déclarant que le rendement de 1,7 % de l'emprunt d'Etat à 10 ans n'était « pas normal ». Jeudi, il s'est abstenu de mentionner tout niveau pour les taux d'intérêt, mais il a réaffirmé sa préoccupation à ce sujet, en déclarant qu'une hausse des taux rendrait la réforme budgétaire plus difficile en augmentant les coûts du service de la dette publique nipponne, déjà très lourde.

● **ÉTATS-UNIS** : la Réserve fédérale a annoncé, mercredi 2 février, le relèvement d'un quart de point de son taux interbancaire au jour le jour et de son taux d'escompte, portés respectivement à 5,75 % et à 5,25 %. (Lire page 16.)

● **L'indice composite des principaux indicateurs économiques** aux Etats-Unis a progressé de 0,4 % en décembre, à 108,7 points, a indiqué mercredi le Conference Board, un institut privé de conjoncture. Cette progression de ce baromètre est censée préfigurer l'évolution de la conjoncture dans les six à neuf mois. En novembre, l'indice composite avait augmenté de 0,3 %.

● **Les ventes de logements neufs aux Etats-Unis** ont augmenté en décembre en rythme annuel de 4,5 %, pour s'établir à 900 000 par rapport à novembre, a annoncé, mercredi, le département du commerce. Les ventes de novembre ont été révisées pour montrer une baisse de 6,3 %, contre une première estimation de -7,1 %.

● **FRANCE** : le moral des ménages est resté stable en janvier, à un haut niveau, selon l'enquête de l'Insee publiée mercredi. « L'indicateur résumé d'opinion des ménages », calculé à partir du solde entre les réponses optimistes et pessimistes aux questions sur leur environnement économique et leur situation financière, est demeuré à -2, comme en décembre, soit l'un des deux meilleurs scores jamais enregistrés. En novembre 1999, l'in-

dicateur avait atteint un plafond historique, en remontant à zéro, alors qu'il était négatif depuis le lancement de l'enquête, en 1987.

● **ESPAGNE** : le produit intérieur brut a enregistré en 1999 une croissance de 3,7 % par rapport à 1998, a indiqué, mercredi, la Banque d'Espagne. Au quatrième trimestre 1999, le PIB a crû de 3,8 % par rapport à la même période de l'année précédente, a précisé la banque centrale dans son analyse de conjoncture trimestrielle. Selon l'institut national de la statistique, le PIB espagnol avait crû de 4 % en 1998, et de 3,7 % au troisième trimestre de 1999. L'estimation de la banque centrale est conforme aux prévisions du gouvernement, qui table sur une croissance de 3,7 % en 1999.

● **CEI** : huit pays de la Communauté, qui réunissent les douze pays de l'ex-URSS, ont enregistré en 1999 une hausse de leur produit intérieur brut, selon les chiffres du comité d'Etat russe aux statistiques, représentant les chiffres de ses homologues de la CEI. La croissance la plus forte a été enregistrée en Azerbaïdjan, avec 7,4 % de hausse par rapport à 1998, selon le comité, cité par Interfax. Selon les chiffres provisoires du Comité d'Etat aux statistiques, la croissance russe s'est élevée à 3,2 %.

● **RUSSIE** : le déficit budgétaire en 1999 s'est élevé à 63,4 milliards de roubles (2,6 milliards de dollars), soit 1,4 % du PIB, selon les chiffres provisoires du ministère des finances cités mercredi par l'agence Interfax. En 1998, le déficit budgétaire de la Russie représentait 5,5 % du PIB, à 146,3 milliards de roubles (15 milliards de dollars au cours moyen de 1998).

● **10 % de la population russe** se sont partagés en 1999 près d'un tiers des revenus du pays (32,7 %), un montant semblable à l'année précédente, selon les données préliminaires du Comité d'Etat aux statistiques. Les 10 % les plus pauvres n'ont dans le même temps touché que 2,4 % des revenus en 1999, un chiffre également stable par rapport à l'année précédente, selon le comité cité par l'agence Interfax. Les 20 % les plus riches représentent près de la moitié des revenus avec 47,3 %, et les 20 % les plus pauvres seulement 6,2 %.

● **ROUMANIE** : la production industrielle a baissé de 8 % en 1999 par rapport à l'année précédente, a annoncé, mercredi, à Bucarest, la Commission nationale des statistiques. Les chutes les plus drastiques ont été enregistrées dans la métallurgie (-36 %), le raffinage du brut (-26 %) et l'industrie textile (-24 %).

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660		
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324

Cours de change croisés						
03/02 9h50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. \$
DOLLAR.....	0,92528	0,97365	1,14848	1,60065	0,60447
YEN.....	108,07500	105,24000	16,04500	173,05000	65,34500
EURO.....	1,02706	0,95021	0,15245	1,64330	0,62080
FRANC.....	6,73470	6,23035	6,55957	10,77945	4,07160
LIVRE.....	0,62475	0,57785	0,60850	0,09280	0,37770
FRANC SUISSE.....	1,65435	1,53010	1,61040	0,24565	2,64750

Taux d'intérêt (%)				
Taux 02/02	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 6 mois	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,26	3,30	5,60	6,01
ALLEMAGNE.....	3,16	3,48	5,48	5,97
GDE-BRETAG.....	5,75	6,01	5,62	4,64
ITALIE.....	3,16	3,43	5,73	6,20
JAPON.....	0,08	0,06	1,84	2,40
ÉTATS-UNIS.....	5,75	5,73	6,62	6,33
SUISSE.....	1,75	1,97	3,59	4,28
PAYS-BAS.....	3,12	3,43	5,65	6,06

Matières premières			
En dollars			
	Cours 02/02	Var. % 01/02	
MÉTALUX (LONDRES)			\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS.....	1821	-0,22	
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1697,50	-0,09	
PLOMB 3 MOIS.....	471	-1,26	
ETAIN 3 MOIS.....	5820	-0,51	
ZINC 3 MOIS.....	1117	
NICKEL 3 MOIS.....	8910	-0,11	
MÉTALUX (NEW YORK)			\$/ONCE
ARGENT A TERME.....	5,26	+0,10	
PLATINE A TERME.....	117199,80	+0,26	
GRAINES DENRÉES			\$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO).....	257	-0,10	
MARIS (CHICAGO).....	220,25	-0,23	
SOJA TOURTEAU (CHG.).....	161,80	-0,19	
SOFTS			\$/TONNE
CACAO (NEW YORK).....	766	+0,39	
CAFÉ (LONDRES).....	1650	-4,35	
SUCRE BLANC (PARIS).....	

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre British Telecom s'est effondré de 17,6 % mercredi 2 février. L'opérateur a annoncé que la concurrence qui fait rage aux Royaume-Uni pour attirer le client avait affecté ses résultats et l'avait forcé à supprimer 3 000 postes de cadres. Les commentaires pessimistes émis par BT ont affecté Deutsche Telekom, qui a accusé un recul de 0,93 %, à 74,30 euros. En revanche, Telefonica s'est apprécié de 3,35 %. Telecom Italia a gagné 4,56 % et sa filiale Telecom Italia Mobile 2,29 %.

depuis le 22 octobre 1999, reflète la confiance du marché dans le succès de l'POPE hostile du britannique Vodafone. Le titre CMG a affiché mercredi la plus forte hausse des valeurs de l'indice Footsie à Londres, avec un bond de 28 %. Le groupe anglo-néerlandais de services informatiques a annoncé qu'il avait signé un accord avec Vodafone pour lui fournir sa technologie WAR, qui donne aux utilisateurs de téléphones mobiles un accès direct à des contenus sur Internet. Par contagion, le concepteur de logiciels Logica a bondi de plus de 20 %, tandis que son homologue Mysys progressait de 7,6 % et que le concepteur de puces ARM Holdings gagnait 9,33 %.

Table with 4 columns: Date, Code pays, Cours en euros, % Var. 02/02

Table titled AUTOMOBILE with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/02

Table titled BANQUES with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/02

Table titled CONGLOMÉRATS with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/02

Table titled TÉLÉCOMMUNICATIONS with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/02

Table titled CONSTRUCTION with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/02

Table titled PRODUITS DE BASE with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/02

Table titled CONSUMATION CYCLIQUE with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/02

Table titled PHARMACIE with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/02

Table titled ÉNERGIE with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/02

Table titled SERVICES FINANCIERS with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/02

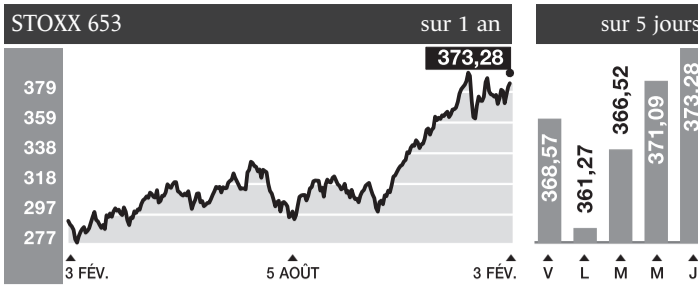


Table listing various stocks and their prices, including PERSIMMON PLC, PREUSSAG AG, RANK GROUP, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ASTRAZENECA, AVENTIS/RM, GLAXO WELLCOME, etc.

Table listing various stocks and their prices, including BP AMOCO, BURMANN CASTROL, CEPASA, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ALPHAFINANCE, AMVESCAP, BPI R, etc.

LA LETTRE HEBDOMADAIRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES. Recevez par mail les principaux sujets développés dans le prochain supplément hebdomadaire Le Monde interactif. www.lemonde.fr/listediffusion/

Table listing various stocks and their prices, including ALPHAFINANCE, AMVESCAP, BPI R, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various stocks and their prices, including UNILEVER, WHITEBREAD, COCA-COLA BEVER, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, ASSA ABLOY-B, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AHOLD, ALTDIAS -A-, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various stocks and their prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTO.DUBOIS/R, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEGON NV, AEGIS GROUP, AGF/RM, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, ASSA ABLOY-B, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AHOLD, ALTDIAS -A-, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various stocks and their prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTO.DUBOIS/R, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEGON NV, AEGIS GROUP, AGF/RM, etc.



Table listing various stocks and their prices, including STOREBRAND, SUN LF & PROV H, SWISS LIFE REG, etc.

Table listing various stocks and their prices, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AHOLD, ALTDIAS -A-, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various stocks and their prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTO.DUBOIS/R, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEGON NV, AEGIS GROUP, AGF/RM, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, ASSA ABLOY-B, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AHOLD, ALTDIAS -A-, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various stocks and their prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTO.DUBOIS/R, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEGON NV, AEGIS GROUP, AGF/RM, etc.

Table listing various stocks and their prices, including SEVERN TRENT, SUEZ LYON EAUX/, SYDKRAFT -A-, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AT, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AHOLD, ALTDIAS -A-, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various stocks and their prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTO.DUBOIS/R, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEGON NV, AEGIS GROUP, AGF/RM, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various stocks and their prices, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, ASSA ABLOY-B, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AHOLD, ALTDIAS -A-, ATHENS MEDICAL, etc.

Table listing various stocks and their prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTO.DUBOIS/R, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their prices, including AEGON NV, AEGIS GROUP, AGF/RM, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande, LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche, FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO: CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark, GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Alcatel s'adjugeait 9,96 %, à 242,8 euros, jeudi 3 février dans la matinée. Le groupe maintient son objectif de marge opérationnelle de 6,5 % pour l'an 2000, ce qui implique une progression d'environ 30 % de son résultat d'exploitation. Pour 1999, le groupe propose un dividende de 2,2 euros (en hausse de 10 %) et annonce un bénéfice net de 644 millions d'euros, contre 2 340 millions et un bénéfice opérationnel de 1 275 millions (en hausse de 27,8 %). Le groupe va diviser son nominal par 5 à compter du 22 mai. Le titre Aventis cédait 1,75 %, à 56,3 euros, jeudi matin. Le groupe franco-allemand a annoncé une hausse de 4,2 % de ses ventes 1999. Après avoir été réservées plusieurs fois à la hausse, les actions Thomson Multimédia et Business Object coïncident respectivement 109 et 102 euros, en hausse de 18,48 % et 20,57 %, jeudi matin. L'action Canal+ poursuivait jeudi matin sa hausse entamée mardi et gagnait 5,29 %, à 245 euros. SG Securitités reste à l'achat sur la valeur avec un objectif de cours de 270 euros. Le titre Publicis bondissait de 8,12 %, à 559 euros, jeudi matin. Le groupe a annoncé l'acquisition de l'agence de publicité américaine Fallon McElligott, lui permettant de doubler de taille outre-Atlantique. Le groupe vise un chiffre d'affaires en hausse de 20 % en 2000, après une progression de 25 % en 1999.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 3 FÉVRIER Cours relevés à 9 h 50 Liquidation : 22 février

Table of French stock market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of international stock market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of international stock market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of international stock market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

Table of international stock market values with columns for stock name, previous price, current price, and change.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) : Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 2 FÉVRIER Cours relevés à 17 h 35

Table of new market values with columns for stock name, current price, and change.

Table of new market values with columns for stock name, current price, and change.

Publicité SAS: Voyager différemment. Nos 15 vols quotidiens au départ de Paris et de Nice vers la Scandinavie vous relient à notre réseau qui dessert plus de 100 destinations en Europe, aux Etats-Unis et en Asie. Contactez SAS au 0 801 25 25 25 ou visitez notre site www.scandinavian.net.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 3 FÉVRIER Une sélection. Cours relevés à 9 h 50

Table of second market values with columns for stock name, current price, and change.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 2 février

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer, current price, and date.

Table of SICAV and FCP values with columns for issuer, current price, and date.

Table of bank and financial institution values with columns for institution name, current price, and date.

Table of bank and financial institution values with columns for institution name, current price, and date.

Table of bank and financial institution values with columns for institution name, current price, and date.

Table of bank and financial institution values with columns for institution name, current price, and date.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

DISPARITION

Pierre Kahn-Farelle

Créateur d'un service de faux papiers dans la Résistance

CONCEPTEUR et chef d'un remarquable service des faux papiers dans la Résistance, Pierre Kahn-Farelle est mort mardi 1^{er} février à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Né le 18 janvier 1906, Pierre Kahn-Farelle, industriel parisien, se replie en zone Sud après la signature de l'armistice le 22 juin 1940. Il est, dès 1941, en contact avec Combat, dont il diffuse le journal clandestin. En septembre 1942, il devient permanent du mouvement Libération. Sous le pseudonyme de « Pierre », il crée un service de faux papiers qui fait merveille.

Très intelligemment structuré, ce service passe rapidement du stade artisanal à l'échelle industrielle. Son activité s'exerce dans trois directions principales. D'abord, il fournit des pièces d'identité, allant de la carte d'identité aux cartes de police, en passant par les papiers allemands et les diverses autorisations de circuler. Ensuite, il confectionne de « fausses identités à couverture légale » ; soit des identités préparées, comprenant cartes d'alimentation, de textile, de tabac, voire identités obtenues par des agents attachés au service dont la mission est de prospecter une à une les mairies en s'y présentant sous de fausses identités étayées par de faux certificats de démobilisation, de rapatriés de Tunisie ou d'Allemagne ; soit des identités adaptées à chaque cas particulier obtenues à l'aide de véritables actes de naissance dénichés par complicité dans les mairies, d'après les listes de décédés ou d'absents de France n'ayant pas l'acte de décès transcrit dans l'état civil ou n'ayant pas retiré de titres de rationnement. Grâce à ces actes de naissance, de fausses fiches de démobilisation et un certificat de domicile permettent d'obtenir dans les mairies le jeu complet des cartes (alimen-

tation, textile, tabac) et, dans les commissariats de police et les préfectures, de véritables cartes d'identité enregistrées, correspondant à un état civil réel, et de ce fait parfaitement contrôlables. Enfin, le service établit des titres mensuels d'alimentation.

En 1944, le degré d'élaboration de ce service - devenu celui des Mouvements unis de résistance, puis du Mouvement de libération nationale - est tel que des troupes de faux papiers sont confectionnées à l'usage des groupements de réfractaires, des juifs traqués et, de manière générale, de tous ceux qui doivent vivre sous une fausse identité. Aussi complètes que variées, d'un emploi facile (des notes explicatives y étaient jointes !), ces troupes du parfait faussaire sont de petits laboratoires de campagne, contenant le matériel nécessaire à la réalisation de cinquante jeux d'identité. Elles sont fabriquées à la cadence de quatre ou cinq par jour.

Le talent exceptionnel d'organisateur de Pierre Kahn-Farelle dota par conséquent le mouvement Libération-Sud et, plus tard, la Résistance dans son ensemble, d'un instrument extrêmement efficace à la disposition de toutes les autres branches de l'action. Il contribua aussi à sauver bien des vies parmi les exclus et les persécutés de la France des années noires.

Arrêté le 18 mai 1944, Pierre Kahn-Farelle fut déporté à Dachau. Il publia le récit de son arrestation et de sa vie concentrationnaire dans *L'Aurore* à partir du 24 avril 1945. Ayant repris son activité professionnelle, l'homme discret qu'était Pierre Kahn-Farelle s'était retiré dans le Lubéron à l'âge de la retraite venu. Il était grand officier de la Légion d'honneur et médaillé de la Résistance avec rosette.

Laurent Douzou

NOMINATIONS

ECONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIE

François Villeroy de Galhau, inspecteur général des finances, a été nommé directeur général des impôts (*Le Monde* du 20 janvier), lors du conseil des ministres de mercredi 2 février. **Denis Morin** le remplace comme directeur du cabinet de Christian Sautter, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

[Né le 24 février 1959 à Strasbourg, François Villeroy de Galhau est ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale d'administration (1982-1984). A sa sortie de l'ENA, il a rejoint l'inspection des finances et a ensuite été notamment en poste à la direction du Trésor (1988-1990), avant d'être conseiller technique de Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie (1990-1992), puis à Matignon (1992-1993). Après un retour à la direction du Trésor (1993-1996), il a été conseiller financier à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles (1996-1997). Nommé en juin 1997 directeur du cabinet de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, François Villeroy de Galhau avait conservé cette fonction auprès de Christian Sautter, son successeur depuis le 2 novembre 1999.]

[Né le 15 décembre 1955 à Paris, Denis Morin est diplômé de HEC et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'École nationale d'administration (1981-1983). Il a notamment été en poste à la direction du budget (1983-1987), avant d'être conseiller technique, puis directeur adjoint des cabinets de Michel Charasse, puis de Martin Malvy, ministre du budget (1989-1993) et de revenir à la direction du budget (1993-1997). Nommé en juin 1997 directeur adjoint du cabinet de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et directeur du cabinet de Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, Denis Morin avait conservé la première de ces deux fonctions auprès de M. Sautter, lorsque celui-ci avait succédé à M. Strauss-Kahn en novembre 1999.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 3 février sont publiés :

- **Sécurité sociale** : un décret relatif à l'application de l'allègement de cotisation dans certains régimes spéciaux de Sécurité sociale.
- **Accord international** : un décret portant publication de l'accord de coopération linguistique, culturelle, éducative et scientifique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la communauté française de Belgique, signé à Bruxelles le 22 mars 1999.
- **Oléiculture** : un décret relatif à l'agrément des produits issus de l'oléiculture bénéficiant d'une appellation d'origine contrôlée.
- **Déchets radioactifs** : un décret nommant François Jacq, ingénieur en chef des Mines, directeur général de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, en remplacement d'Yves Kaluzny.
- **Cour de justice** : la liste des membres de la Cour de justice de la République.

paringer

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flâchez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

De 4 900 F à 8 500 F

Lit double gignone directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Motile déposé

Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-midi, 6^e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7^e - Tél. 01 45 44 10 44

AU CARNET DU « MONDE »

Adoptions

France COTTIN est heureuse de faire part de l'arrivée de son fils,

Michel,

né le 9 mai 1999, à Brianks (Fédération de Russie).

Décès

- Chouzy-sur-Cisse.

M^{me} Michel Angel, Ses enfants, belles-filles et gendres, Ses quatorze petits-enfants, M. et M^{me} Serge Angel et leurs enfants, M. et M^{me} Pigoreau et leurs enfants, font part du décès de

M. Michel ANGEL,
ingénieur civil des Mines de Paris, promotion 1939.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Martin de Chouzy-sur-Cisse, le 2 février 2000, dans l'intimité de sa famille.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Chouzy-sur-Cisse, dans le caveau familial.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Angel,
5, rue de Villesavoit,
41150 Chouzy-sur-Cisse.

- La famille Bécousse a la profonde tristesse de faire part du décès de

Raoul BÉCOUSSE,
professeur et poète,

survenu le 27 janvier 2000.

71220 La Guiche.

- M^{me} Maurice Bénos, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice BÉNOS,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 1^{er} février 2000, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu le 5 février, à 9 h 45, au complexe funéraire de Gramont, route de Mauquo, à Montpellier (Hérault).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Association des anciens des affaires algériennes, « les S.A.S. », chère au cœur de Maurice.

7, rue Pierre-Girard,
75019 Paris.

- Le président de l'université Jean Monnet, Saint-Etienne,
Le doyen de la faculté de sciences et techniques,
Les chercheurs de l'équipe d'analyse numérique,
Les personnels de l'université,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude CARASSO,
professeur d'université,
ancien directeur de l'équipe
d'analyse numérique,
ancien vice-président de l'université,
officier des Palmes académiques,

survenu le 31 janvier 2000, à l'âge de cinquante-huit ans.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr.

- Lilian Farelle, son épouse,
Dominique et Jean-Yves Rondière,
Laurent et Sandra Farelle,
ses enfants,
Samuel Rondière,
son petit-fils,
Les familles Jourda, Kahn, Van Gelder, Feldman,
Et ses amis,
ont l'immense chagrin de faire part de la disparition de

Pierre FARELLE,
déporté-résistant,
membre de Libération-Sud,
responsable des faux papiers MUR-MLN,
chef du réseau Plutus,
grand officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre,
médaillon de la Résistance avec rosette,
le 1^{er} février 2000, en Avignon.

Ses obsèques auront lieu le 7 février, à 10 h 30, au crématorium d'Orange.

Le Grenier,
Chemin des Dilais,
84220 Gordes.
(Lire ci-contre.)

- Lyon. Saint-Cloud. Grenoble. Versailles.

Marielle Gouton, sa compagne,
Delphine,
Mariane et Yves Bret,
Sylvie et Jean-Pierre Chiron,
François et Valérie Froment-Deloince, ses enfants,
Marie-Claire Froment,
Mathieu, Chloé, Lucile, Benoît,
Clément et Judith,
ses petits-enfants,
Les familles Froment, Benoit et Solé,
ont la douleur de faire part du décès de

professeur Alain FROMENT,

survenu le 31 janvier 2000, à l'âge de soixante-trois ans.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

- Jean-Michel, Dominique, Chantal, Bernard et Jérôme,
François, Irène et Mireille,
Olivier, Thierry, Elodie, Noémie, Dimitris, Mathieu, Thomas,
Alexios, Claire et Catherine,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

docteur François GOUST,

leur père, beau-père, grand-père et parent,

survenu le 31 janvier 2000, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 5 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à Ivry-sur-Seine (108, avenue Maurice-Thorez), suivie de l'inhumation au cimetière nouveau d'Ivry-sur-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons sont à envoyer à la Croix-Rouge ou au Secours catholique.

Dominique Goust,
11 bis, rue Larrey,
75005 Paris.

- Martine Bacherich-Granoff, son épouse,
Laurence et Pierre Elbaz,
Corinne et Georges-Arnaud Saier, ses enfants,
Margaux, Juliette, Adrien, Alexandre, Tom,
ses petits-enfants,
Hélène Bacherich,
sa belle-mère,
Nicole et Jean-Marie Chatelain-Bureau,
Marie Moscovici,
Raymonde et Robert Pujol,
Hélène et Daniel Widlöcher,
Nathalie Zaltzman,
François et Josette Breuvart,
Tous ses amis,
Et ses fidèles Carmen Masa et Irma de Magalhaes,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Wladimir GRANOFF,

le 2 février 2000, à Neuilly-sur-Seine.

20, rue Pierret,
92200 Neuilly-sur-Seine.

- Le professeur Gérard Monnier, directeur de la Fondation Deutsch de la Meurthe,

La direction de la Cité internationale universitaire de Paris,

Le personnel,
s'associent à la douleur de la famille de

M. Michel LEJEUNE,

membre de l'institut,
ancien directeur de la Fondation Deutsch de la Meurthe, de 1948 à 1969,

décédé le 27 janvier 2000.

(Le Monde du 2 février.)

- M. et M^{me} Jean Valigny, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Henri Mourdie et ses enfants,

M^{me} Geneviève Mourdie,
M^{me} Marguerite Mourdie,
M^{me} Christine Mourdie,

M. Serafim Martins et leur fille,
ses enfants, petits-enfants,
et arrière-petits-enfants

Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M^{me} Robert MOURDIE,
née **Hélène VIALLE,**

le 31 janvier 2000, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale à Gimel (Corrèze).

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Lamartine,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Napoléon Claude PARIENTE

20 août 1923
30 janvier 2000.

- Claude et Marie-Hélène Vivien, François et Geneviève Vivien, Mireille et Jean-Georges Harmelin, ses enfants,
Yann, Jim, Florence et Nicolas,
ses petits-enfants,
Morgan, Chloé et Maëlle,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert VIVIEN,

ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud,

survenu le 27 janvier 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses élèves et ses amis se souviendront aussi.

16, rue Vandrezanne,
75013 Paris.

Anniversaires de décès

- Saint-Jean-du-Gard, Genève, Strasbourg, Paris.

Le 4 février 1991 disparaissait

Philippe LATHAM.

Nos pensées vont à lui.

Maurice NAJMAN

est mort le 4 février 1999.

Quelques-uns de ses amis politiques, réunis à nouveau, toujours cosmopolites, pensent à lui tendrement. Ils se retrouveront dimanche 6 février à midi, à l'entrée principale du cimetière de Bagneux.

- 4 février 1990.

André ROGER,

chargé de recherche au CNRS,

était enlevé à l'affection des siens.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui et sa famille.

Familles Roger, Andriant, Morini.

Souvenir

- Il y a quatre ans, le cinéaste

Guy GILLES

s'en allait...

Guy, je pense tous les jours à toi.

Ton frère,

Luc.

Cours

- Cours particuliers d'informatique à domicile (Internet, bureautique, multimédia), Tous niveaux. 300 formateurs en Ile-de-France.

ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

Stages

- Ateliers d'écriture : stages séjours, île de Tatihou, 50 réservations été 2000.

baz-art.com § 02-31-79-48-65.

Débats

- Débat aux Presses de Sciences Po **Le métier d'historien au XXI^e siècle** :
lundi 7 février, à 18 h 30,
27, rue Saint-Guillaume, Paris 7^e.
R. Rémond pour **Regard sur le siècle.**
J.-P. Rioux, N. Offenstadt pour la nouvelle collection **Biographie/Facettes.**

Conférences

- A l'invitation du Bné-Brit Ben Gourion, le professeur Maurice-Ruben Hayoun traitera du thème suivant : « **Juifs et Chrétiens à l'époque de la Renaissance : Eliya Delmédigo (1460-1493) et Jean Pic de la Mirandole autour de la kabbale** ».

Jeudi 10 février 2000, 20 h 15, en la salle des mariages de la mairie du 16^e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris. Renseignements et informations : 01-40-82-26-33.

Conférences de l'Etoile,

au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e.
Libre participation aux frais.

- **Et moi ? Et toi ? Et les autres ?** (six mercredis de suite, à 20 h 30) :
- Vivre seul : la liberté ou la solitude ? (le 23 février) ;
- Le boulot : un boulet ou un refuge ? (le 1^{er} mars) ;
- Nos enfants et nous : qui souffre ? qui cède ? (le 8 mars) ;
- Le couple, mirage ou miracle ? (le 15 mars) ;
- Le divorce : la guerre ou la paix ? (le 22 mars) ;
- Les clochards et les loubards : que faire ? qu'en faire ? (le 29 mars).
Avec des journalistes, des députés, des psychanalystes, des sociologues, des femmes et des hommes de terrain et des théologiens juifs, catholiques et protestants.
- **Qu'est-ce que le protestantisme ?**
Le jeudi 23 mars, à 20 h 30, avec les pasteurs Alain Houziaux et Louis Pernot.

- Quelle paix pour l'an 2000 ? Série de conférences organisées par le Centre de recherche pour la paix, les jeudis, de 19 h 30 à 21 h 30.

Le 10 février : Qu'est-ce qu'un crime de masse ? par Jacques Sémelin.
Le 23 mars : La guerre économique, par Christian Harbulot.

Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Entrée libre. Renseignements et invitations au : 01-44-39-52-62.

Cycles de conférences à Sciences Po

« Vie politique française » :

La France au tournant du siècle

Huit séances, le lundi, de 18 h 30 à 20 h 30, 27, rue Saint-Guillaume, Paris-7^e.

Programme coordonné par Alfred Grosser, professeur émérite à l'Institut d'études politiques de Paris.

Lundi 21 février 2000

Introduction

La politique française au XX^e siècle

Polity, politics, policies

par Alfred Grosser

I. - « France, mère des arts, des armes et des lois » ?

Lundi 28 février

Des armées et des armes : Lesquelles ? Pour quel usage ?

par l'amiral Jean Bétermier

Lundi 6 mars

Culture : définitions et réalités hier, aujourd'hui et demain

par Jacques Rigaud,

administrateur délégué

de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT-RTL)

Lundi 13 mars

La France est-elle devenue, est-elle encore un Etat de droit ?

par Jacques Robert, ancien membre

du Conseil constitutionnel

II. - Réalités nouvelles ?

Lundi 20 mars

La citoyenneté malgré économisme, corporatismes, individualisme ?

par Pierre Rosanvallon,

directeur d'études à l'EHESS

Lundi 27 mars

Eglise mourante, Eglise vivante dans une France incroyante et multireligieuse ?

par René Rémond,

président de la Fondation nationale

des sciences politiques.

Lundi 10 avril

La France insérée, comment, dans quelle Europe communautaire ?

par Jean-Louis Quermonne,

président de l'Association française

de science politique

Lundi 17 avril

Conclusion :

La France de l'an 2000

par Alfred Grosser,

Inscription préalable :

Sciences Po Formation,

215, boulevard Saint-Germain,

75007 Paris.

Tél. : 01-44-39-07-55/41.

Fax : 01-44-39-07-61.

www.sciences-po.fr/spf/

Soutenances de thèse

- **Claire Lajaunie** a soutenu avec succès, le samedi 29 janvier 2000, une thèse de doctorat en droit intitulée « **La police de la culture** ».

M^{me} Lajaunie a été déclarée digne du titre de docteur de l'université d'Aix-Marseille III, avec la mention très honorable et les félicitations du jury.

- Les amis de Jean-Marc Delaunay vous informent qu'il a soutenu, le 29 janvier 2000, en Sorbonne, une thèse de doctorat d'Etat ès lettres (histoire) intitulée : « **Méfiance cordiale. Les relations franco-espagnoles au début du XX^e siècle (1899-1914)** », sous la direction du professeur Jean-Claude Allain.

Il lui a été décerné la mention très honorable avec les fé

SPORTS L'Italie, qui a contraint le tournoi des Cinq Nations à se muer en tournoi des Six Nations, fait ses grands débuts dans la compétition, samedi 5 février, face à l'Ecosse. ● LA

SITUATION SPORTIVE ET FINANCIÈRE du rugby transalpin n'a cessé de se dégrader depuis 1998, date du retrait du magnat Silvio Berlusconi, qui soutenait le club de Milan. ● LORS DE LA

COUPE DU MONDE 1999, le XV d'Italie n'a signé aucune victoire, subissant trois défaites, dont un revers particulièrement cuisant devant les All Blacks (3-101). ● GEORGES COSTES, le

nouvel entraîneur du Stade français, qui fut entraîneur et directeur technique national du rugby italien, est toutefois convaincu que l'équipe nationale peut, à terme, bien figurer

dans le nouveau tournoi. ● **POUR RE-CEVOIR L'ÉCOSSE**, la Squadra, conduite par le technicien néo-zélandais Brad Johnstone, a rénové le vieux stade Flaminio (35 000 places).

Défait à Milan, le rugby italien veut renaître à Rome

Après une période d'euphorie rendue possible par les bons résultats du club de Milan, le XV d'Italie aborde, samedi 5 février, face à l'Ecosse, sur la pelouse du stade Flaminio, à Rome, le premier tournoi des Six Nations pour oublier ses récents déboires

MILAN

de notre envoyé spécial

Un petit terrain coincé entre la voie ferrée et un centre universitaire, une pelouse mal éclairée, des poteaux gagnés par la rouille et des vestiaires sérieusement décatés, à peine chauffés : c'est le stade Crespi, l'un des derniers vestiges du rugby milanais, le parfait symbole de la décrépitude de ce sport dans une ville tout entière vouée au culte du Calcio. Des efforts déployés par Silvio Berlusconi au début des années 90, des millions de lires investis par le magnat de la télévision privée pour attirer de grands joueurs, il ne reste rien, ou si peu, dans la capitale lombarde. Le rugby de haut niveau a disparu. L'Amatori, le plus vieux club du pays, fondé en 1927, a été dissous, emporté par l'échec de Berlusconi. Alessandro Manzoni, son président, a préféré émigrer vers le lac de Garde, fusionner avec le club de Calvisano. Quelques joueurs l'ont suivi. D'autres avaient déjà quitté la ville ou le pays. A Milan, seul le Centro universitario sportivo (CUS), actuellement en deuxième division, tente toujours de captiver l'attention des rares passionnés de rugby. « Nous avons laissé passer une bonne occasion », regrette Ruggiero Luvie, un ancien joueur de l'Amatori, devenu entraîneur du CUS.

En 1990, Silvio Berlusconi avait fait un rêve : construire dans sa ville de Milan un grand club omnisports, capable d'en remonter au grand Real Madrid, grâce à de belles équipes de volley-ball, hockey sur glace, base-ball et rugby.

Pourquoi le rugby ? « Berlusconi était un grand supporteur du rugby. Un jour, il m'avait dit qu'il aimait beaucoup l'odeur des vestiaires et la joie des joueurs après les matches », se souvient Massimo Cutita, pilier de l'équipe d'Italie. De grands noms – les Australiens Mark Ella, David Campese ou Jason Little – se sont laissés séduire par les arguments de l'homme d'affaires. Ils ont obtenu de beaux succès : quatre titres de champion d'Italie en huit ans, de 1990 à 1998, date du retrait définitif de Silvio Berlusconi. « Je ne pense pas que l'on reverra jamais une équipe aussi forte dans le rugby italien », soupire Massimo Cutita. Le public, pourtant, ne s'est jamais laissé entraîner. Ruggiero Luvie a une explication : « Le rugby n'a pas bénéficié de bonnes relations publiques. Silvio Berlusconi n'a jamais utilisé ses nombreuses chaînes de télévision pour faire sa promotion. »

« UNE GRANDE DÉSILLUSION »

Les responsables du club milanais ont compris que la partie était perdue en cette soirée pluvieuse d'octobre 1996, lorsque la venue du Stade toulousain, champion d'Europe en titre, avait attiré moins d'une centaine de spectateurs à l'Arena. « Ce fut une grande désillusion, car on espérait un millier de personnes », se souvient Lino Massi, alors manager du club. Le club payait alors son isolement, son incapacité à fédérer autour de lui les petits clubs lombards et leurs supporteurs, agacés par sa domination.

Si le rugby n'a pas pris à Milan, il



GÉRARD JULIEN/ARIP

Diego Dominguez est la figure de proue du XV d'Italie.

n'a pas davantage réussi sa percée dans le reste de l'Italie, où, à de rares exceptions près, quelques bastions répertoriés en Vénétie (Trévise, Padoue ou Rovigo), la pratique du ballon ovale demeure une charmante anomalie, rien de plus : on ne compte que 28 000 licenciés dans tout le pays. Un constat cruel, un crève-cœur même, au moment où les joueurs italiens réalisent leur vœu le plus cher en rejoignant le tout nouveau tournoi des Six Nations : « Le tournoi, c'était mon but. J'ai travaillé dix ans en équipe nationale pour jouer cette compétition », assure Massimo Cutita.

Grandeur et décadence, c'est aussi le destin de l'équipe nationale, qui a vécu les années 90 en parfaite symbiose avec les hauts et les bas du rugby milanais : en mars 1997, le XV d'Italie battait la France à Grenoble (40-32), après avoir déjà vaincu l'Ecosse, l'Irlande et le pays de Galles. En 1999, il s'effondrait lors d'une tournée désastreuse en Afrique du Sud : cinq défaites en cinq matches, dont l'une à 100 points. La Coupe du monde devait se révéler plus décevante encore : trois défaites, face à l'Angleterre, au Tonga et à la Nouvelle-Zélande, avec un nouveau record embarrassant : 101 points encaissés face aux All Blacks. La bonne santé du XV d'Italie dépendrait-elle des bons résultats de Milan ? Beaucoup, en Italie, semblent le penser. « Les hommes de Berlusconi avaient apporté leur savoir-faire, ils avaient mis en place les moyens nécessaires pour s'imposer en championnat », explique Ruggiero Luvie. « Milan a

apporté le professionnalisme dans le rugby italien », ajoute Lino Massi. C'était la première organisation capable de mettre les joueurs dans les meilleures conditions pour exprimer leurs capacités : un bon suivi médical, une bonne assurance, une aide pour les étudiants du club. »

Au milieu des années 90, treize Milanais avaient gagné leur place dans le XV d'Italie, dont sept dans le pack. Leur rigueur, leur ardeur au combat étaient autant d'armes nouvelles dans une équipe plus naturellement portée vers le jeu au large. Pour Lino Massi, « ces joueurs ont fait comprendre à tout le monde que la conquête et la prise de la ligne d'avantage étaient prioritaires ». Le professionnalisme des Milanais, la grinta de certains joueurs-clés, tels Massimo Giovannelli ou Diego Dominguez, suffiront-ils à réveiller l'équipe d'Italie après ses récents déboires ? En dépit du traumatisme provoqué par les défaites, Brad Johnstone, le nouvel entraîneur du XV d'Italie, croit en son équipe, qui va débiter le tournoi des Six Nations contre l'Ecosse, samedi 5 février à Rome : « Il faut simplement recréer dans cette équipe un environnement positif. » Ce nouvel esprit peut-il réveiller le rugby milanais ? Lino Massi n'est « pas optimiste ». En compagnie d'une poignée de passionnés, il essaie pourtant de « reconstituer un grand club à Milan », de « faire revivre le rugby d'ici avec une autre méthode, pas comme Berlusconi, qui est arrivé avec de l'argent et qui a dit : "Je veux gagner" ». »

Eric Collier

Le stade Flaminio de Rome devient enceinte officielle

ROME

de notre envoyé spécial

Comparé au Stade olympique, qui dresse son architecture imposante à quelques encablures, sur l'autre rive du Tibre, le stade Flaminio a des allures de petit stade. Presque un côté familial. Pas tant à cause de ses dimensions plus réduites – trente-cinq mille places, contre soixante-dix mille au Stade olympique –, mais en raison de son environnement. Contrairement à son imposant voisin, Flaminio s'est ménagé un espace au milieu du tissu urbain, dans le nord-ouest de Rome, à deux pas d'une station de métro. Coincé dans un quartier résidentiel, à un kilomètre et demi en ligne droite de la Piazza del Popolo, il s'ouvre plein ciel en bordure d'une large avenue tracée dans une boucle du fleuve. Seule la tribune officielle est coiffée d'un toit et les spectateurs du premier rang peuvent toucher de la main les joueurs, tellement les gradins « descendent » vers la pelouse. Rénové durant ces derniers mois, pour devenir le sixième stade du tournoi, ce terrain constituera, à partir du samedi 5 février, à l'occasion d'Italie-Ecosse, l'enceinte officielle du XV de la Squadra.

Longtemps convoité par les footballeurs, cet édifice aux allures de vaisseau a finalement été choisi par le comité des Six Nations, en dépit des souhaits exprimés par les dirigeants du rugby italien. C'est que Rome a beau être la capitale de la Péninsule et l'une des merveilles du monde, elle n'est pas une ville de rugby. Ici les tifosi voient la vie en ballon rond et partagent leurs passions entre la Lazio et la

Roma, les deux grands clubs de football. Si les rugby-bymen locaux, entraînés par le Français Gilbert Doucet depuis 1998, jouent les premiers rôles du championnat national, ils évoluent malgré tout dans une indifférence quasi totale.

En revanche, au nord, vers Trévise et Milan, le rugby italien connaît des succès plus probants. C'est donc à proximité de ces centres vitaux que la fédération italienne envisageait d'accueillir ses hôtes du tournoi. On avait pensé à Bologne, la cité d'Emilie-Romagne, à mi-chemin de Rome et de Milan. Mais le tournoi a son standing et ses joutes méritent les fastes des capitales. C'est en tout cas l'opinion de ses organisateurs, qui n'ont guère fait preuve d'empressément pour accepter l'Italie dans le cénacle des nations majeures du rugby européen. Et les Italiens, qui ont dû patienter durant tant d'années, savent être magnanimes.

A l'instar de Giancarlo Dondi, le président de la Fédération nationale de rugby (FIR), ils savourent enfin « l'honneur d'être invités dans une telle compétition, qui doit être la plus ancienne et la plus prestigieuse au monde, tous sports confondus ». De plus, au siège de la FIR, tout près de Flaminio, sous les tribunes du Stade olympique, tout le monde se souvient qu'en 1997, lors de la venue des Springboks à Rome, cinquante-cinq mille personnes avaient applaudi la Squadra. A dix ou quinze mille tifosi près, c'est presque autant qu'un bon dimanche de Calcio sur fond de derby Lazio-Roma !

Y. B.

TROIS QUESTIONS À... GEORGES COSTE

1 Vous avez été entraîneur et directeur technique national du rugby italien de 1993 à 1999, juste avant la Coupe du monde. Comment expliquez-vous les contre-performances du XV d'Italie à cette occasion ?

Selon moi, la principale explication est assez simple. Entre 1998 et 1999, la donation versée par le Comité olympique national italien à la Fédération italienne de rugby a été diminuée de 45 %, en raison de la baisse enregistrée sur les paris du Toto calcio, le loto sportif italien. Du jour au lendemain, nous nous sommes retrouvés avec moitié moins de moyens. Durant mes cinq premières années en Italie, je pouvais rassembler les joueurs, organiser des stages et, au début de 1999, nous avons dû réduire sur tout en catastrophe. Résultat, nous n'avons pas suffisamment travaillé.

2 Le rugby italien peine à se frayer un chemin face au succès du football. Dans un pays où la culture rugbystique est quasi inexistante, est-il concevable de développer ce sport ?

Je pense qu'il existe en Italie un très gros potentiel en matière de rugby. Ce sport peut parfaitement se faire une place, même si, dans ce pays, le football accapare tout. C'est vrai que l'image du rugby reste négative. Il est encore perçu comme un sport violent, mais cela peut évoluer. Les Italiens adorent voir leurs équipes gagner. En 1997 et 1998, lorsque nous avons battu toutes les équipes du tournoi des Cinq Nations – à l'exception de l'Angleterre, que nous avons tout de même sérieusement accroché à Twickenham en décembre 1998 –, on a senti un certain engouement.

3 L'Italie débute samedi à Rome dans le tournoi. Croyez-vous qu'elle peut, à terme, bien y figurer ?

J'en suis convaincu. Même dans la difficulté, le rugby italien s'est forgé une histoire. L'entrée dans le Tournoi doit être le détonateur qui permettra aux Italiens de se rassembler derrière une équipe nationale. Je sais que les joueurs, comme Troncon, Dominguez et tous les autres, sont capables de défendre leur maillot. Je leur fais une entière confiance pour dépasser l'échec de la Coupe du monde et les désillusions encaissées. Le problème ne se situe pas tant sur le terrain. C'est surtout au niveau de l'organisation que des choix doivent être faits. Est-ce qu'on veut, oui ou non, évoluer vers de meilleures structures et des rapports plus professionnels ? Si oui, il faut accepter les devoirs que cela exige. Si les gens qui dirigent le rugby en Italie sont capables d'assumer ces choix, alors le rugby italien ne mourra pas et prendra toute sa place.

Propos recueillis par Yves Bordenave

Le rugby féminin accède enfin au haut niveau

« C'EST une véritable victoire, il fallait tenir la route. » En ce mardi 25 janvier, ce n'est pas la fin d'un match que salue Wanda Noury. L'enthousiasme manifesté par la « madame rugby » française – elle est responsable du rugby féminin à la fédération (FFR) – tient à une nouvelle tombée, discrètement, la veille : le rugby féminin est dorénavant considéré, par les pouvoirs publics et sportifs, comme un sport de haut niveau. Trente-cinq ans après l'apparition des premières équipes féminines, vingt-huit ans après les débuts d'un championnat dames et onze ans après la création d'une commission féminine à la FFR, « c'est une reconnaissance », savoure M^{me} Noury.

L'ancienne joueuse de Chilly-Mazarin (Essonne) est bien placée pour mesurer la portée de ce symbole dans un milieu sportif volontiers machiste, elle qui fut la première femme arbitre fédéral, puis la première femme au comité directeur de la FFR. Au-delà de sa valeur symbolique, ce classement

« sport de haut niveau » devrait surtout avoir un impact sur le quotidien d'une pratique qui « a bien évolué depuis vingt ans », selon M^{me} Noury, à la fois techniquement – « on vient nous voir pour le jeu, plus pour le crépage de chignon » – et au niveau des structures : quatre mille licenciées, une centaine d'équipes, un championnat national organisé en trois divisions.

UN TITRE EUROPÉEN EN JEU

« Cela devrait aider les clubs pour avoir des subventions, mais cela devrait aussi permettre aux joueuses, aux internationales notamment, de mieux s'entraîner, d'avoir plus de facilités avec leurs employeurs », note la responsable de la FFR, qui, en plus de ses fonctions fédérales, occupe celles de manager de l'équipe de France féminine, un bloc tricolore de cinquante joueuses, y compris l'équipe A. Son « gros problème » consiste justement à « réunir » tout son petit monde en stage, parce que « les joueuses travaillent ». Pour le tournoi féminin

des Cinq Nations, dont la deuxième édition débute vendredi 4 février, « nous n'aurons eu que deux stages », regrette M^{me} Noury.

Cela n'empêche pas les Bleues d'aborder avec détermination cette compétition, dont elles ont pris la deuxième place en 1999, derrière l'Angleterre, et où, cette année, l'Espagne remplace l'Irlande, aux côtés de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Ecosse. Le XV féminin affrontera, vendredi 4, le pays de Galles à Cardiff. Même si les Françaises n'ont perdu qu'un seul de leurs sept matches internationaux en 1999 (contre l'Angleterre), ce tournoi s'annonce « très difficile », prévient la manager, qui pointe le « manque de grands gabarits » chez ses filles. L'échéance suivante pour ces dames – « les plus mignonnes de toutes les équipes nationales », selon M^{me} Noury – sera celle du championnat d'Europe : en mai, à Almeria, en Espagne, où elles remettront en jeu leur titre, conquis l'an dernier.

Philippe Le Cœur

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

90 ans d'immobilisme

- **1883** : l'Angleterre remporte le premier *championship* opposant les quatre nations britanniques.
- **1^{er} janvier 1910**, à Swansea : la France débute dans le tournoi des Cinq Nations par une défaite face au pays de Galles (49-14).
- **3 janvier 1925**, à Twickenham : le Français Cyril

- Brownlie est le premier joueur expulsé d'un match international.
- **1931** : l'International Board se prononce pour l'éviction du XV de France du tournoi des Cinq Nations. La France ne sera pas réinvitée avant 1947.
- **1954** : la France termine pour

- la première fois en tête du tournoi, à égalité avec l'Angleterre et le pays de Galles.
- **1961** : première victoire française dans le tournoi.
- **1968** : premier grand chelem français.
- **1978** : la France devient membre du Comité des cinq nations. Elle perd son statut d'invité de la compétition.
- **1997** : l'International Board menace d'expulser l'Angleterre du tournoi pour non-respect des accords commerciaux liés aux retransmissions télévisées.
- **Février 1998** : le Comité des cinq nations décide d'élargir le tournoi à une sixième nation, l'Italie.
- **5 février 2000**, à Rome : le XV d'Italie dispute son premier match du tournoi des Six Nations, contre l'Ecosse.

Pour la France, la Coupe Davis passe par un déplacement périlleux au Brésil

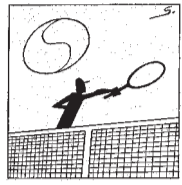
Les deux équipes se retrouvent sept mois après le quart de finale de Pau

L'équipe de France de Coupe Davis affronte le Brésil, à partir de vendredi 4 février, à l'occasion du premier tour de l'édition 2000 de l'épreuve.

La rencontre a lieu à Florianopolis, la ville natale de Gustavo Kuerten, vainqueur des Internationaux de France 1997, chef de file d'une équipe

brésilienne décidée à prendre sa revanche, conditions de jeu aidant, après le quart de finale perdu à Pau, en 1999.

FRANCE-BRÉSIL, match retour. Sept mois après sa victoire en quarts de finale de la Coupe Davis, à Pau, l'équipe de Guy Forget, finaliste en 1999, repart en campagne et joue un premier tour périlleux, à Florianopolis, la ville natale de Gustavo Kuerten. Les Français sont très attendus pour une



TENNIS

revanche épineuse. Battus en salle sur surface rapide, les Brésiliens ont choisi d'organiser la rencontre en extérieur et sur terre battue, leur jardin de prédilection. Les Français, qui s'attendent déjà à jouer devant un public houleux et passionné, ont vu leurs nerfs mis encore plus à vif dès leur arrivée à Florianopolis, située à 200 kilomètres au sud de Sao Paulo.

Les pluies diluviennes ont fortement perturbé les entraînements, contraignant les joueurs à aller s'entraîner en salle à 80 kilomètres des débats futurs. Les Brésiliens, eux, ne se soucient guère de ce temps de

chien. Gustavo Kuerten, notamment accompagné de Fernando Meligeni, demi-finaliste à Roland Garros, ou de l'excellent joueur de double Jaime Oncins, a multiplié entraînements en salle avec relaxation en piscine et bains de boue.

Pour ce tour difficile, le capitaine, Guy Forget, a choisi le renouveau. Autour de Cédric Pioline, solide patron de la formation, Nicolas Escudé et Jérôme Golmard font un retour remarqué. Le premier s'était perdu dans les tréfonds du classement et le deuxième était blessé. De retour à leur niveau, ils ont été logiquement sélectionnés par Guy Forget. Arnaud Clément, auteur d'un huitième

de finale honorable aux Internationaux d'Australie, remplace Sébastien Grosjean, petit soldat de la campagne 1999 et victime d'une tendinite au poignet gauche.

Les grands absents de ce premier tour sont Fabrice Santoro et Olivier Delaite, qui avaient formé la paire de double lors de la finale, contre l'Australie, en décembre 1999, à Nice. Si Guy Forget a affirmé qu'il préférerait sélectionner des joueurs de simple capables de jouer en double, cette non-sélection reflète les leçons tirées de la mésaventure niçoise.

Le samedi avait alors été décisif, comme c'est souvent le cas en Coupe Davis. Les deux Français

avaient mené deux manches à zéro contre Mark Woodforde et Todd Woodbridge avant de perdre le point. Dimanche soir, après la défaite, la déconvenue du samedi aurait été au centre d'une monumentale discussion au sein de l'équipe de France, dont la sélection 2000 semble donc encore résonner.

FORT MÉCONTENTEMENT

La France n'est pas la seule à effectuer un voyage difficile en ce premier tour de Coupe Davis. Les Etats-Unis se déplacent en effet au Zimbabwe des très coriaces frères Byron et Wayne Black sans Pete Sampras ni Todd Martin. Pilier de l'équipe, ce dernier souffre d'un virus déclaré « tenace » et Pete Sampras, qui faisait son retour en simple, a avancé une blessure à la hanche. « C'est désespérant et dur à avaler mais pas totalement inattendu », a déclaré John McEnroe. Nommé en septembre 1999, le très médiatique capitaine de l'équipe avait mis comme conditions les retours de Pete Sampras et d'Andre Agassi aux affaires. Il devra se « contenter » du n°1 mondial, récent vainqueur des Internationaux d'Australie, mais n'a pas caché un fort mécontentement vis-à-vis d'un calendrier qui fait se télescoper à quelques jours d'intervalle la finale d'un tournoi du Grand Chelem et un premier tour de Coupe Davis : un calendrier serré dû aux Jeux olympiques, en septembre 2000.

Les autres rencontres du groupe mondial opposent la République tchèque à la Grande-Bretagne, la Slovaquie à l'Autriche, l'Allemagne aux Pays-Bas, la Russie à la Belgique, l'Espagne à l'Italie. L'Australie, tenante du titre, sera favorite en Suisse, malgré la nouvelle absence de Patrick Rafter. Si ses coéquipiers peuvent encore une fois se passer de leur leader, le tennis se languit de lui.

Bénédicte Mathieu

Un règlement plus transparent

En l'an 2000, en Coupe Davis, le capitaine n'aura plus besoin de produire un mot d'excuse le dimanche. Il aura désormais la possibilité de changer un ou deux joueurs de simple sans avoir à produire un certificat comme le règlement le stipulait. Sans celui-ci était plus stratégique que réel. Le capitaine devra obligatoirement choisir son ou ses remplaçants parmi les deux autres joueurs de la sélection : un seul joueur ne pourra pas rencontrer deux adversaires dans la même journée.

Lyon perd ses illusions à Strasbourg

IL N'EST PAS nécessaire d'aligner beaucoup d'attaquants pour marquer beaucoup de buts. Le RC Strasbourg s'est rappelé ce bon vieux principe, mercredi 2 février,



FOOTBALL

lors de la 24^e journée du championnat de France de première division. Seul joueur de pointe présent dans le camp alsacien, l'international espoirs Pegguy Luyindula a inscrit trois des quatre buts qui ont permis à son équipe de s'imposer largement (4-2) face à l'Olympique lyonnais, l'un des ténors du championnat. Mené 0-4 après soixante-quinze minutes, l'OL n'a réagi qu'en fin de match, grâce à Sonny Anderson et Frédéric Kanoute. « On aurait pu en prendre cinq ou six, mais également revenir à 4-4 », a commenté l'entraîneur lyonnais, Bernard Lacombe, dont la formation occupe désormais la pre-

mière place non qualificative à la Ligue des champions, derrière Monaco, Auxerre et le Paris-SG, qui avaient joué la veille. Les autres résultats de la soirée ont mis en exergue l'extrême densité du ventre mou du championnat. A dix journées de la fin, trois points seulement séparent le sixième, Marseille, du quinzième, Troyes. Les Phocéens n'ont toujours pas finalisé leur acte de réconciliation avec leur public du Stade-Vélodrome. Après avoir ouvert le score grâce à leur recrue du marché hivernal des transferts, Cyrille Pouget, ils se sont fait surprendre en toute fin de match sur un but de l'attaquant congolais, Shabani Nonda, qui a boudé la Coupe d'Afrique des nations pour mieux se consacrer à son avenir personnel.

Les deux victoires à l'extérieur obtenues par Lens à Saint-Etienne (0-2) et par Metz à Nantes (1-3) dessinent de nouvelles tendances : Nordistes et Lorrains (qui ont gagné quatre places d'un coup) se sont

éloignés de la zone de relégation alors que les Stéphanois s'en rapprochent à grands pas et que les Nantais y ont désormais les deux pieds. En ne parvenant pas à prendre le dessus sur Bastia (2-2), Le Havre, qui a enregistré sa neuvième exclusion de la saison avec le carton rouge infligé à son capitaine, Nicolas Weber, conserve toutefois des chances de se sauver. Ce qui n'est pratiquement plus le cas de Montpellier, qui a mis fin à sa bonne série en chutant à Sedan (2-1). Solidement installés à la cinquième place du classement, les Ardennais constituent la révélation de cette saison.

Lille n'a plus de doutes

Lille a conforté sa place de leader du championnat de France de deuxième division en s'imposant (2-0) devant son poursuivant immédiat, Toulouse. Désormais, les Nordistes possèdent 15 points d'avance sur les Occitans. Guingamp, vainqueur de Châteauroux (3-2), revient à deux points de Toulouse, tandis que Caen, auteur d'un match nul (0-0) à Valence, marque le pas, occupant la quatrième place du classement.

Les résultats : Lille-Toulouse 2-0 ; Lorient-Le Mans 0-0 ; Valence-Caen 0-0 ; Cannes-Crèteil 1-0 ; Laval-AC Ajaccio 1-0 ; Amiens - Louhans-Cuseaux 1-1 ; Guingamp-Châteauroux 3-2 ; Sochaux-Wasquehal 2-1 ; Nîmes-Nice 1-1 ; Gueugnon-Niort 2-2.

Le classement : 1. Lille, 60 pts ; 2. Toulouse, 45 pts ; 3. Guingamp, 43 pts ; 4. Caen, 40 pts (+13) ; 5. Le Mans, 40 pts (+7) ; 6. Laval, 35 pts ; 7. AC Ajaccio, 34 pts ; 8. Gueugnon, 33 pts (+5) ; 9. Nîmes, 33 pts (+1) ; 10. Sochaux, 33 pts (-2) ; 11. Cannes, 32 pts ; 12. Crèteil, 31 pts ; 13. Nice, 30 pts (-4) ; 14. Lorient, 30 pts (-5) ; 15. Châteauroux, 28 pts ; 16. Niort, 27 pts ; 17. Amiens, 25 pts ; 18. Wasquehal, 24 pts ; 19. Louhans-Cuseaux, 19 pts ; 20. Valence, 17 pts.

Le championnat de France de football de D1

24 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT													
		Points		V		N		D		Diff.		Chpts		Séries	
Auxerre-Bordeaux	1-0	1	52	24	16	4	4	+30	=	GGGNG					
Monaco-Paris-SG	1-0		42	24	12	6	6	+6	▲	GNGNG					
Marseille-Rennes	1-1		41	24	12	5	7	+9	▼	PNNGP					
Strasbourg-Lyon	4-2		39	24	11	6	7	+3	▼	GNPNP					
Sedan-Montpellier	2-1		35	24	10	5	9	-1	▲	GNPPG					
Le Havre-Bastia	2-2		32	24	7	11	6	+3	▲	PNNGN					
Saint-Etienne-Lens	0-2		32	24	8	8	8	0	▼	GNPNP					
Nancy-Troyes	1-2		31	24	6	13	5	+4	▲	PGNNG					
Nantes-Metz	1-3		31	24	7	10	7	+2	▼	NNPGN					
10 Rennes			31	24	8	7	9	-1	=	PGPNP					
11 St-Etienne			30	24	8	6	10	-2	▼	PPPNP					
12 Lens			30	24	8	6	10	-3	▲	GPNGG					
13 Strasbourg			30	24	8	6	10	-7	▲	PNGPG					
14 Nancy			29	24	8	5	11	-2	▼	GGGPP					
15 Troyes			29	24	9	2	13	-14	▲	PPPPG					
16 Nantes			28	24	8	4	12	-4	▼	NPGNP					
17 Paris-SG			27	24	7	6	11	-14	▼	NGGPN					
18 Le Havre			21	24	5	6	13	-9	=	PGNGP					

LES ATTAQUES : 1 Monaco 50 buts • 2 Paris-SG 37 buts • 3 Bordeaux 34 buts.

LES DÉFENSES : 1 Monaco 20 buts • 2 Auxerre 23 buts • 3 Bastia 26 buts.

LES BUTEURS : 1 Anderson (Lyon) et Simone (Monaco) 16 buts • 3 Trezeguet (Monaco) 15 buts.

25^e JOURNÉE : Samedi 5 février : Paris-SG-Nantes ; Bordeaux-Strasbourg ; Bastia-Saint-Etienne ; Lens-Auxerre ; Rennes-Nancy ; Montpellier-Le Havre ; Troyes-Sedan
Dimanche 6 février : Metz-Marseille ; Lyon-Monaco

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : le perchiste ukrainien Sergueï Bubka, sextuple champion du monde, a effectué un retour victorieux, mercredi 2 février, lors de la réunion d'athlétisme en salle de Valence, en s'imposant dans le concours avec un saut de 5,60 m, avant trois échecs à 5,80 m.

■ **AVENTURE** : Joe Le Guen est parti, mercredi 2 février, pour sa traversée en solitaire du Pacifique sud à la rame, sur son canot *Keep-it-blue*. Joe Le Guen a prévu de couper le méridien du cap Horn avant de terminer son périple au Chili au terme de 4 400 milles (8 148 km) de navigation et 110 jours de mer.

■ **CYCLISME** : l'Estonien Jaan Kirispuu (AG2R) a emporté au sprint, mercredi 2 février, la première étape de la 30^e édition de l'Etoile de Bes-sèges cycliste entre La Ciotat (Bouches-du-Rhône) et Aubagne (145 kilomètres), endossant ainsi le maillot corail de leader. Le premier Français, le néo-professionnel Eddy Lembo (Jean-Delataour), prenait la 8^e place de l'étape.

■ **VOILE** : la septième régata de la finale de la Coupe Louis-Vuitton, qualificative à la Coupe de l'America, dans laquelle s'opposent *America-One* (EU) et *Luna-Rossa* (Ita.), a été annulée, jeudi 3 février, en raison du manque de vent dans la baie d'Auckland. Les deux bateaux sont à égalité, trois victoires partout. Le premier des deux qui signera cinq succès affrontera, en Coupe de l'America, le défendeur néo-zélandais, *Team-New-Zealand*.

■ LOTO : Résultats des tirages n° 10 effectués mercredi 2 février

Premier tirage : 6, 7, 12, 16, 41, 46, numéro complémentaire : 32. Rapports pour 6 numéros : 3 032 765 F, 462 342 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 104 530 F, 15 935 € ; pour 5 numéros : 6 410 F, 977,19 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 262 F, 39,94 € ; pour 4 numéros : 131 F, 19,97 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 26 F, 3,96 € ; pour 3 numéros : 13 F, 1,98 €.

Second tirage : 4, 7, 9, 44, 46, 47, numéro complémentaire : 32. Rapports pour 6 numéros : 12 976 395 F, 1 978 238 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 203 815 F, 31 071 € ; pour 5 numéros : 4 780 F, 728 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 256 F, 39,02 € ; pour 4 numéros : 128 F, 19,51 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 26 F, 3,96 € ; pour 3 numéros : 13 F, 1,98 €.

le nouvel
Observateur

www.nouvelobs.com

LE GÉNIE
DE
L'EGYPTE

Dernières
découvertes
Nouveaux
secrets



L'appartement de demain reste à inventer

Figée, la répartition de l'espace domestique correspond à un modèle dépassé

CAROLINE, vingt-neuf ans, a fait table rase. Pour agencer à sa façon les quarante-cinq mètres carrés de son nouvel appartement, dans un immeuble ancien du XII^e arrondissement de Paris, elle n'a pas hésité à faire abattre les cloisons. « La répartition de la surface – trois pièces d'à peu près la même importance – ne me correspondait pas. Pouvoir casser les murs et en élever d'autres, c'était partir d'une page blanche, faire les choix qui me conviennent », explique-t-elle. Chez Caroline, le couloir a disparu et la cuisine, rétrécie, a été intégrée à une salle de séjour agrandie. La salle de bains a, elle aussi, gagné de la surface mais Caroline n'a pas pu, comme elle le souhaitait, l'installer dans sa chambre.

Recomposer son espace, abandonner le plan-type hérité de l'appartement bourgeois du XIX^e siècle pour inventer des pièces adaptées à sa façon de vivre. Parmi ceux qui vivent en appartement, cette aspiration tient le plus souvent du rêve inaccessible.

Le tabou du divorce

La fréquence des divorces et des séparations est un phénomène dont les conséquences sur le logement sont ignorées, aussi bien par les gestionnaires que par les particuliers. Une étude de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) constate que « face aux transformations de la famille, l'environnement juridique, économique et financier du logement reste encore marqué par le modèle du couple stable ». Pourtant, en agglomération parisienne, 200 000 personnes seules ont déménagé, en 1995, consécutivement à une séparation, soit 10,5 % des ménages mobiles. L'ANIL estime que « la pratique des établissements de crédit comme les modalités des politiques publiques devront se transformer pour s'adapter à des parcours familiaux plus diversifiés et, plus généralement, à une mobilité accrue ».

TROIS QUESTIONS À...

FRANÇOIS BELLANGER

1 Sociologue et fondateur du cabinet de conseil Transit, vous considérez que l'agencement intérieur de l'habitat collectif ne correspond plus aux besoins.

Il existe une insatisfaction diffuse et la principale attente est celle de l'espace. Compte tenu de la baisse de la taille des ménages, la surface habitable moyenne en France est passée de 30,7 m² en 1960 à 34,1 m² aujourd'hui. Paradoxalement, plus les logements progressent en surface et plus les gens veulent de la place. Il existe deux raisons à cela. D'abord, nous accumulons de plus en plus d'objets chez nous. Ensuite, la maison est un lieu où l'on pratique des loisirs toujours plus variés mais

sible. Les maisons individuelles, où l'espace est généralement moins compté et sa répartition moins rigide, se sont assez bien adaptées à l'évolution des mœurs mais l'ordonnement intérieur de l'habitat collectif est resté largement figé.

Pourtant, les voix de quelques experts commencent à s'élever pour s'interroger, par exemple, sur l'intérêt de privilégier la construction de petits appartements. Si la taille moyenne des ménages tend à baisser, architectes et promoteurs semblent avoir négligé certaines réalités. Ainsi, à l'issue d'un divorce (qui concerne, statistiquement, un mariage sur trois) ou d'une séparation, les ex-époux, y compris celui qui n'a pas la garde des enfants, doivent pouvoir disposer d'un logement capable d'accueillir, même sporadiquement, les enfants. Un vrai problème, surtout pour les ménages à revenus modestes. « Le relogement de familles monoparentales de trois enfants ou plus est très difficile en raison de la pénurie de grands logements sociaux et des difficultés d'accès liées à la précarité », insiste l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL). D'autre part, le maintien de plus en plus tardif des jeunes adultes au domicile de leurs parents devrait notamment imposer une réflexion sur la taille des chambres.

LA CUISINE, UN LIEU NOBLE

Imperceptiblement, les pièces de nos appartements se sont découvert de nouvelles vocations, parfois convergentes, souvent concurrentes. La cuisine, consacrée nouvelle pièce à vivre, est désormais un lieu noble. Chez Ikea, on observe qu'il n'est pas rare que des clients prévoient une place pour que leurs enfants puissent y faire leurs devoirs. « Rester dans sa cuisine est un choix et non plus une corvée. Pourqu'oi, alors, lui consentir un espace aussi compté ? », se demande Gérard Laizé, directeur général du VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement, émanation de professionnels du meuble). « De même, pourquoi les placards ne montent-ils pas jus-

aussi où l'on travaille. D'où l'attrait pour les meubles montés sur roulettes, même si l'expérience montre qu'on ne les bouge presque jamais.

2 Le mode d'organisation de l'espace habitable est donc à revoir ?

Outre qu'on peut s'étonner que la moitié des appartements construits depuis quatre ans ne dépassent pas 25 m² en moyenne, il ne fait pas de doute que les standards de répartition de l'espace entre les pièces ne sont plus adaptés à la réalité. Si les anciens locaux industriels transformés en « lofts » ont tant de succès, c'est aussi parce qu'ils offrent une liberté d'aménagement que ne permettent pas les immeubles classiques. Beaucoup de gens pratiquent l'art du détournement. Ils transforment une chambre en mi-

« Lorsqu'on travaille beaucoup chez soi, il arrive un moment où le bricolage atteint ses limites, constate Jean-Charles Bischoff, directeur commercial chez Ikea-France. On finit toujours par trouver un recoin où ranger la table à repasser, mais installer un ordinateur est une tout



ERIC LEROUX.

qu'au plafond alors que, si tel était le cas, on pourrait gagner de la place ? », ajoute-t-il.

Certains fabricants de cuisines ou de meubles parient sur un rapprochement – et, à terme, pourquoi pas une fusion – entre la cuisine et le salon. « A la limite, assure M. Laizé, on pourrait installer une mini-cuisine archi-fonctionnelle dans un placard du salon. » Le succès présent des « cuisines américaines » semble lui donner raison mais d'autres experts sont plus réservés. « Contrairement aux catégories aisées, fait valoir le sociologue Jean-Claude Kaufmann, les milieux modestes tiennent absolument à la cuisine traditionnelle, bien séparée du salon, où l'on prend ses repas. Quitte à s'entasser dans quelques mètres carrés. »

Bien qu'il se taille encore la part du lion dans le partage de l'espace domestique, le salon n'apparaît plus de manière aussi manifeste comme le centre de gravité de la maison. Sa fonction de représentation sociale souffre d'obsolescence accélérée. Désormais, il s'agit d'une sorte de carrefour où les membres de la famille mènent leurs activités en parallèle plutôt qu'en commun, en se repliant parfois sur des espaces spécialisés (télévision, jeux vidéo, hi-fi, coin lecture...). « Le salon est un lieu bruyant où il se passe trop de choses. La télévision pose des tas de

problèmes et les gens cherchent à trouver d'autres espaces pour s'isoler », diagnostique un spécialiste.

D'où la tendance à « réinvestir » la chambre à coucher. Or l'espace y est le plus souvent compté, y compris dans les appartements récents. Rien d'étonnant, dans ces conditions, de voir figurer parmi les best-sellers du moment les banquettes Clic-Clac, les lits-mezzanine et les cabines de douche qui permettent de rationaliser l'espace et d'élargir la fonctionnalité de la chambre de l'adolescent ou du jeune adulte. Un lieu qui prend parfois des allures de petit studio greffé sur l'espace familial. « Lorsqu'ils ont besoin de calme, les parents n'envoient plus leurs enfants dans leurs chambres. Ils partent s'isoler dans la leur », s'amuse M. Laizé. Boudoir privé, lieu de repos mais aussi sas de détente où on lit et travaille, la chambre n'est plus seulement le lieu où l'on dort.

LA SALLE DE BAINS EN PLEINE MUE

La salle de bains est également en pleine mue. Les sommes qui y sont investies par les particuliers ne cessent de croître mais, là encore, les aspirations des utilisateurs n'ont pas encore déteint sur les références dominantes. « Beaucoup trop de salles de bains sont petites, sans fenêtre et assumement de surcroît une fonction de buanderie qui n'incite pas vraiment à la détente », se lamente M. Kaufmann. Selon lui, il existe une « pièce manquante » dans nos appartements. Ce serait une sorte de petite buanderie où l'on pourrait enfin stocker le linge et installer la machine à laver.

Plutôt que d'en appeler à des « états généraux » du logement où architectes, promoteurs, chercheurs et consommateurs s'accorderaient enfin sur les normes du logis idéal, les avant-gardistes de l'habitat fondent leurs espoirs sur l'évolution des techniques. Ils plaident pour la pratique des murs porteurs extérieurs, qui permet de répartir plus librement l'espace intérieur. Ils rêvent aussi de modules et de cloisons mobiles qui permettraient d'adapter l'appartement de demain à la diversité des configurations familiales autant qu'aux contraintes de la vie quotidienne.

ni-studio ou fusionnent cuisine et salle de séjour.

3 Comment peut-on sortir de cette impasse ?

Il faut passer à une logique d'ouverture. La technique des murs porteurs extérieurs offre un registre très vaste pour adapter les pièces à l'évolution des besoins. On peut aussi installer une sorte d'espace technique centré autour d'une arrivée d'eau. De là, la surface serait distribuée « à la carte » entre salle de bains et pièce consacrée au linge, par exemple. L'innovation dans l'habitat collectif est un véritable enjeu. Encore faudrait-il que pouvoirs publics, architectes, promoteurs, donneurs d'ordre mais aussi consommateurs en prennent vraiment conscience.

Propos recueillis par Jean-Michel Normand

J.-M. N.

Le travailleur à domicile, un nomade malgré lui

L'ESSOR du télétravail – ou tout simplement la pratique consistant à rapporter des dossiers à la maison – a pris de court les professionnels du meuble. A moins de pouvoir aménager son propre bureau chez soi, ce qui n'est pas à la portée du plus grand nombre, les clients qui réalisent une partie de leur activité professionnelle à domicile doivent improviser. Nomades professionnels en mal de sédentarisation, ils émigrent généralement d'une pièce à l'autre en quête d'un havre de paix, qu'ils trouvent quelquefois dans la cuisine, et appellent de leurs vœux le mobilier pratique et pas trop encombrant qui leur facilitera la vie.

« Parmi ceux qui travaillent à leur domicile, une partie obtient de leur employeur un budget pour s'équiper en mobilier de bureau. Mais nous n'avons pas de solution-miracle », reconnaît Dorothee Hugain, chef

du département « entreprises » au magasin Ikea de Paris-Nord 2. Comme d'autres enseignes, la chaîne suédoise, dont les catalogues accordent une importance grandissante à l'aménagement de bureau, a tenté d'inventer de nouveaux meubles pour accueillir le matériel informatique dans la chambre des enfants mais aussi, quoique moins fréquemment, dans un « coin-bureau » de la salle de séjour. Or, la mise au point de desserts affleurant la table, d'armoires à roulettes ou de bureaux itinérants ne répond pas encore aux besoins.

« Lorsqu'on travaille beaucoup chez soi, il arrive un moment où le bricolage atteint ses limites, constate Jean-Charles Bischoff, directeur commercial chez Ikea-France. On finit toujours par trouver un recoin où ranger la table à repasser, mais installer un ordinateur est une tout

autre affaire. A nous de proposer des solutions en inventant de nouveaux meubles. L'idéal, ce serait un poste de travail qui disparaîtrait dans une armoire lorsqu'il n'est pas utilisé. » Bref, un « caddy de travail », version contemporaine et mobile du pupitre de moine copiste.

LE RITUEL DE MISE AU TRAVAIL

Organiser l'espace n'est pas la moindre des difficultés. Dans son univers privé, le « télétravailleur » ne se satisfait pas du matériel de bureau classique. Un ordinateur est pratique mais rarement très esthétique. Pas question, non plus, de laisser ses documents personnels à la vue de tous : il faut pouvoir les stocker dans un endroit bien à soi pour les protéger mais aussi pour respecter un rituel minimal de mise au travail. De même, les fabricants de meubles tardent à mettre au point un siège à la fois pratique,

confortable et élégant pouvant s'intégrer naturellement dans l'univers domestique. Le sempiternel fauteuil de bureau à roulettes manque singulièrement de classe.

Dans l'histoire de l'habitat, remarque Jean-Claude Kaufmann, certaines fonctions ont été réalisées à domicile (la santé, l'éducation, le travail, la lessive) avant de s'externaliser progressivement. « Or, ajoute le sociologue avec ironie, ces fonctions ont réintégré la maison ou tendent à le faire. Dans l'avenir, on peut aussi penser que les malades et les personnes âgées resteront chez elles. On en revient donc au modèle originel de la famille et de l'habitat du Moyen Age, et ceci d'autant plus facilement que l'on peut faire de plus en plus de choses chez soi tout en conservant une ouverture sur le monde. »

J.-M. N.

LE MONDE diplomatique

FÉVRIER 2000

IGNACIO RAMONET

Tchéchénie

*

DANIEL LAZARE

Cette pesante Constitution américaine

*

DAN SCHILLER

Internet happé par les spéculateurs

*

IBRAHIM WARDE

Time Warner, le chasseur devenu gibier

JACQUES NIKONOFF

Des fonds de pension sous habillage tricolore

BERNARD CASSEN

Pour un « protectionnisme altruiste »

LAURENT CARROUÉ

Ces espaces hors la loi du transport maritime

*

PATRICK VIVERET

Un humanisme à refonder

*

CATHERINE SAMARY

L'opposition serbe au piège de la reconstruction

*

PHILIPPE LEYMARIE

Séisme dans le pré carré français en Afrique

*

ZAKYA DAUD

et KADER ABDERRAHIM

Le Maroc change-t-il vraiment ?

*

MAURICE LEMOINE

En Colombie, corruption à l'ombre des privatisations

*

GRAHAM FRASER

Sursaut souverainiste au Québec

CHRISTIAN CHESNOT

Pénurie d'eau au Proche-Orient

ALAIN GRESH

et PHILIPPE REKACEWICZ

Les cartes des négociations israélo-arabes

CARLOS PARDO

Des films français fascinés par le sordide

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Retour des nuages au nord

VENDREDI. L'anticyclone centré sur le sud de la France laisse passer des nuages sur la moitié nord, en bordure des perturbations pluvieuses qui circulent des îles Britanniques à l'Allemagne. La douceur reste d'actualité en dépit de quelques gelées matinales.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages circulent en rangs serrés de la Bretagne à la Normandie. Les espoirs d'éclaircies sont plus sérieux dans les pays de Loire. Une brise de sud-ouest ventile agréablement les côtes de la Manche. Il fait de 8 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La grisaille s'étend du Nord-Picardie et de la Haute-Normandie aux Ardennes, avec même quelques gouttes près de la frontière belge. De l'Ile-de-France au Centre, le soleil perce timidement après dissipation des brumes. Il fait de 7 à 10 degrés.

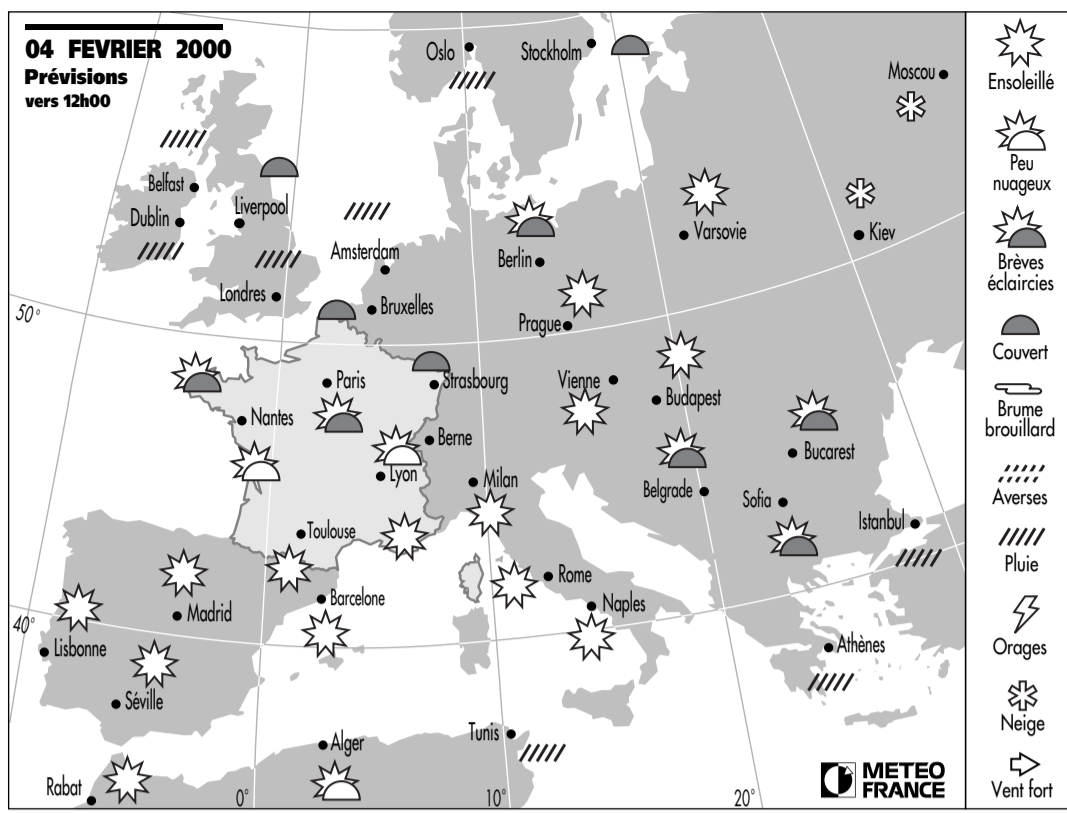
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Près de la frontière allemande, le

ciel encombré de nuages délivre quelques gouttes. La Bourgogne et la Franche-Comté profitent de quelques éclaircies dans un ciel voilé. La douceur reste de mise, de 6 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les bancs de brouillard sont parfois denses et évoluent lentement en matinée. L'après-midi se passe sous le soleil. Après des petites gelées matinales, le mercure remonte vers les 11 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le soleil prédomine mais les nuages d'altitude atténuent son éclat en région Rhône-Alpes l'après-midi. Quelques gelées à l'aube jusqu'à -4 degrés, mais les valeurs sont de saison l'après-midi, 8 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le mistral tombe rapidement et l'on profite donc sans inconvénient du soleil omniprésent et de températures agréables en journée, 12 à 15 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Lyon 3°C

Cape Town 30°C

ebookers.com

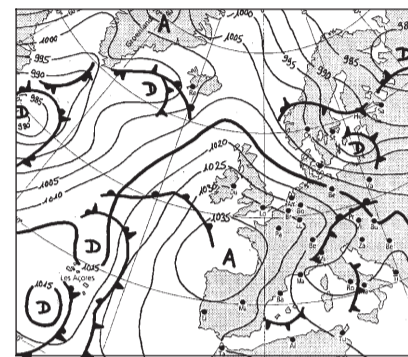
© 2000 ebookers.com

PRÉVISIONS POUR LE 04 FÉVRIER 2000

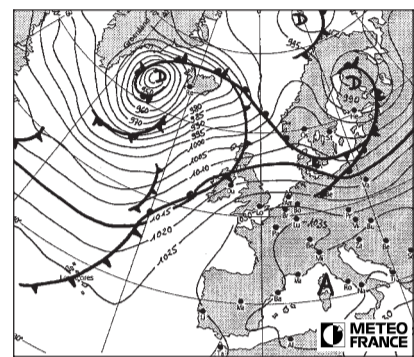
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	4/15 S	NANCY	1/7 C
BIARRITZ	4/15 S	NANTES	2/8 N
BORDEAUX	1/13 S	NICE	7/13 S
BOURGES	0/8 N	PARIS	3/8 N
BREST	6/11 N	PAU	0/15 S
CAEN	5/9 C	PERPIGNAN	7/14 S
CHERBOURG	6/10 C	RENNES	3/9 N
CLERMONT-F.	0/12 S	ST-ETIENNE	0/10 S
DIJON	-1/6 N	STRASBOURG	-1/6 C
GRENOBLE	-3/8 S	TOULOUSE	0/11 S
LILLE	4/9 C	TOURS	1/7 N
LIMOGES	2/10 S	FRANCFORT	2/7 N
LYON	0/8 S	GENEVE	0/7 S
MARSEILLE	4/13 S	HELSINKI	-9/1 S
		ISTANBUL	3/7 P

25/31 P	KIEV	-5/-3 *	VENISE	4/9 N	LE CAIRE	10/19 S
22/28 S	LISBONNE	10/18 S	VIENNE	0/6 S	NAIROBI	18/28 S
24/29 C	LIVERPOOL	9/10 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	19/25 C
	LONDRES	7/11 P	BRASILIA	20/29 S	RABAT	9/21 S
	LUXEMBOURG	1/6 N	BUENOS AIR.	17/32 S	TUNIS	9/15 P
	MADRID	4/15 S	CARACAS	23/28 S		
	MILAN	2/10 S	CHICAGO	-5/-2 S		
	MOSCOU	-11/-5 *	LIMA	20/24 S		
	MUNICH	-1/3 C	LOS ANGELES	12/16 C		
	NAPLES	4/13 S	MEXICO	4/20 S		
	OSLO	-7/3 P	MONTREAL	-18/-12 S		
	PALMA DE M.	6/17 S	NEW YORK	-6/-2 S		
	PRAGUE	-3/5 S	SAN FRANCISCO	12/13 P		
	ROME	4/13 S	SANTIAGO/CHI	12/28 S		
	SEVILLE	9/21 S	TORONTO	-12/-8 S		
	SOFIA	-4/3 N	WASHINGTON	-3/2 C		
	ST-PETERSB.	-9/-3 S	AFRIQUE			
	STOCKHOLM	-8/2 C	ALGER	2/16 S		
	TENERIFE	12/16 S	DAKAR	19/24 S		
	VARSOVIE	-6/2 S	KINSHASA	22/30 S		



Situation le 3 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 5 février à 0 heure TU

VENTES

OUVERT de la cave au grenier, doté d'une ferme animée qui fonctionne comme autrefois, d'une cuisine à l'ancienne où l'on cuit des madeleines au miel dans un fourneau à bois, et malgré 70 000 visiteurs venus en déguster cette année, le château de La Ferté-Saint-Aubin reste un gouffre financier. C'est pourquoi son propriétaire, Jacques Guyot, qui a fait revivre avec son frère le château de Saint-Fargeau, a décidé de vendre ses meubles et ses collections pour restaurer la toiture. Il a ajouté le contenu des greniers de La Ferté qui dormait là depuis plusieurs générations. Plus de 500 lots sont ainsi proposés à la vente, qui aura lieu sur place, samedi 12 février.

Une partie de cet ensemble est consacrée au cheval : harnais, sellerie, attelage, vénerie, chasse. Parmi les curiosités se trouve une tenue de postillon du XIX^e siècle, provenant d'une poste privée, qui comprend des bottes en cuir impressionnantes (6 000 à 8 000 F, 916 à 1 220 €), une selle (8 000 à 10 000 F, 1 220 à 1 520 €), un gilet et sa veste assortie à rangées de boutons et parements (4 000 à 5 000 F, 610 à 760 €), une perruque (1 000 F, 150 €).

De nombreux vêtements de cocher, de postillon, de chasse ou de sport, principalement du XIX^e siècle, sont annoncés entre 200 et 3 000 F (30 à 450 €). Les selles XIX^e cotent autour de 5 000 F (760 €), mais celle d'un général de l'armée française, datant de la III^e République, est estimée à 10 000 F (1 520 €).

Les amateurs d'objets historiques pourront enchérir sur le harnais à quatre chevaux de l'empereur Napoléon III, en cuir noir

avec armoiries et boucleries en laiton ciselé (80 000 F, 12 200 €).

Autre curiosité, un charmant attelage d'enfant adapté à la taille d'un petit poney en bois peint rouge rehaussé de filets dorés, avec intérieur matelassé et capote en cuir noir, date du début du siècle (10 000 à 12 000 F, 1 520 à 1 830 €). Divers accessoires, tels qu'étriers, mors, licols, éperons ou fouets sont accessibles entre 150 et 3 000 F (23 à 450 €).

La bibliothèque du château

comprend une centaine d'ouvrages sur l'équitation, l'attelage, la chasse, la nature ainsi que des revues, des cartes postales, des photographies (à partir de 200 F, 30 €) et un ensemble de livres anciens des XVIII^e et XIX^e siècles. Du côté des arts graphiques, les prix s'échelonnent à partir de 1 000 F (150 €) pour les gravures anglaises de chevaux et jockeys par Aldin Eliots et Condamy, de 5 000 à 12 000 F (762 à 1 829 €) pour les dessins. La chasse à courre est le

thème de deux aquarelles de Pierre de Verteville, *Le cerf bat l'eau* et *Relancer le cerf* (6 000 F chacune, 910 €); l'attelage, celui d'un lavis de Marine Oussedik, *Tendem* (12 000 F, 1 830 €).

Les meubles mis en vente relèvent de ce que les antiquaires appellent « la marchandise des châteaux » : lit à baldaquin Louis XV (30 000 à 40 000 F, 4 580 à 6 100 €), très grand lustre en verre de Murano (50 000 F, 7 630 €), banquette (8 000 à 10 000 F, 1 220 à 1 520 €) et buffet-dressoir (20 000 à 30 000 F, 3 000 à 4 600 €) en partie d'époque Renaissance agrémenté d'aménagements XIX^e, chaise à porteur d'époque Louis XV en cuir clouté de motifs dorés et rehaussé d'armoiries (20 000 à 25 000 F, 3 000 à 3 800 €).

Catherine Bedel

★ Château de La Ferté 45240, samedi 12 février, exposition sur place la veille de 10 heures à 19 h 30. Le matin de la vente de 10 heures à 12 heures. Etude Aguttes, 164 bis, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 01-47-45-55-55.

Les devoirs d'un châtelain

Calendrier

ANTIQUITÉS

BROCANTES

- Bourges (Cher), du vendredi 4 au dimanche 6 février, tél. : 02-48-70-11-22.
- La-Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), du vendredi 4 au dimanche 6 février, tél. : 04-74-69-79-04.
- Paris (boulevard Richard-Lenoir), les vendred 4 et samedi 5 février, tél. : 01-45-89-32-07.
- Cholet (Maine-et-Loire), les samedi 5 et dimanche 6 février, tél. : 02-43-86-66-25.

- Sainte-Menehould (Marne), les samedi 5 et dimanche 6 février, tél. : 03-26-60-83-60.
- Guidel (Morbihan), les samedi 5 et dimanche 6 février, tél. : 02-98-96-27-64.
- Cambrai (Nord), les samedi 5 et dimanche 6 février, tél. : 03-27-81-27-37.
- Charnay-lès-Macon (Saône-et-Loire), les samedi 5 et dimanche 6 février, tél. : 03-85-39-62-39.
- Niort (Deux-Sèvres), les samedi 5 et dimanche 6 février, tél. : 05-57-43-97-93.
- Andelmanns (Territoire de

Belfort), les samedi 5 et dimanche 6 février, tél. : 03-84-29-81-89.

COLLECTIONS

- Paris (hôtel Paris-Est, gare de l'Est), journée du papier-monnaie, le 5 février, tél. : 01-42-41-09-13.
- Saint-Julien-les-Villars (Aube), cartes postales, les samedi 5 et dimanche 6 février, tél. : 03-25-80-83-49.
- Rubelles (Seine-et-Marne), figurines, les samedi 5 et dimanche 6 février, tél. : 01-60-68-24-49.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 030

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

HORIZONTALEMENT

I. Diminution pour celui qui connaît la musique. - II. Faire fin. Grave quand elle est forte. - III. Où il faudrait mettre bon ordre. En bonne place au salon. - IV. Refuge économique. Richesse égyptienne. Semblable en société. - V. Surveille tout. Diminués. Moins fort que l'as. - VI. Personnel. Carte sur table. - VII. Arrose Limoux et Carcassonne. Enfant de la capitale. - VIII. Préparée comme la corbeille.

Contrarie le chef. - IX. Réservé aux plus gros. Eclateras. - X. Occasionnent. - XI. Précision. A permis aux filles d'entrer au lycée.

VERTICALEMENT

1. Même professionnelle, elle a des défauts. - 2. Méfiez-vous s'ils vous sautent au cou. - 3. Peut choquer. Détacha. - 4. Entailles pour accrocher. Dans les notes. - 5. Rassemble les fidèles. A poussé très loin la licence. - 6. Mauvaise place

au tribunal. Départ de série. - 7. Poussé à la sortie. Vous met dans de beaux draps. - 8. Lettres d'un soupirant. La moitié de tout. En France. - 9. Négation. Défenseurs qui peuvent avoir de la classe. - 10. Echange de bons procédés avec le fisc. Près pour être poêlé. - 11. Défenseur de classe.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 029

HORIZONTALEMENT

I. Attestation. - II. Néophyte. VO. - III. Préposées. - IV. Id. Orants. - V. Croup. Ea. Sa. - VI. Halvas. Miel. - VII. Agée. Koenig. - VIII. Me. Train. Ni. - IX. Béat. Tête. - X. Nénés. Pou. - XI. Evasés. Aine.

VERTICALEMENT

1. Antichambre. - 2. Té. Dragée. - 3. Top. Olé. Ana. - 4. Eprouvettes. - 5. Sherpa. Né. - 6. Typa. Skates. - 7. Atone. Oies. - 8. Testament. - 9. Es. In. Epi. - 10. Ove. Sein. On. - 11. Nostalgique.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION

N° 155

En collaboration avec



Représentation emblématique

LE MUSÉE d'Orsay a acquis en 1988 cette sculpture de Carriès qui évoque le monde du travail à la fin du XIX^e siècle. Elle rejoint des œuvres sculptées sur le même thème, notamment celles de Jules Dalou, éditées par la maison Susse, que les visiteurs ont pu voir regroupées lors de l'exposition organisée à l'occasion du dixième anniversaire du musée, en 1996.

Si ces œuvres de Dalou, qu'il s'agisse d'un botteleur aux prises avec son chargement de foin, d'une porteuse de lait ou d'un bûcheron, peuvent être qualifiées de naturalistes, *Le Mineur* de Carriès est plus proche du symbolisme. L'artiste ne semble avoir mis aucune intention ethnographique dans son personnage, dont à peu près seul le titre permet de deviner la nature de l'activité.

Il s'agit de la représentation d'un travailleur qui pourrait être un ouvrier, un paysan ou un arti-



Jean-Joseph Carriès (1855-1894) : « Le Mineur » (vers 1886). Plâtre patiné et cire, 72 x 36,6 x 34,7 cm ; Paris, Musée d'Orsay.

san, et dont émane moins une impression anecdotique qu'un sentiment d'universalité.

Réponse dans *Le Monde* du 11 février.

Réponse du jeu n° 154 paru dans *Le Monde* du 28 janvier.

A la fin des années 1880, Jean-Joseph Carriès a délaissé la sculpture pour s'adonner :

- Aux arts du feu ?
- A la caricature ?
- Au journalisme ?

Nina Kandinsky, veuve depuis 1944, accorda à Jean Leppien, ancien élève de son mari, un soutien capital, dès 1946.

COMMUNAUTÉ Après dix-huit mois de navettes, le budget du programme « Culture 2000 », qui devait être adopté les 2 et 3 février, va bénéficier d'une rallonge de 30 %

par rapport aux précédents. 55 projets ont déjà bénéficié du label au titre de mesures préparatoires. ● **VIVIANE REDING**, commissaire européenne à la culture, se défend d'être

la parente pauvre et revendique la possibilité de mêler petites et grandes initiatives. ● **LE PROJET** adopté par le Parlement européen a déjà décidé de la répartition des

fonds : 35 % pour les spectacles vivants, 34 % pour la préservation du patrimoine et 11 % pour l'aide au livre et à la traduction. ● **EN FRANCE**, le Relais Culture Europe est

chargé d'informer tous les porteurs de projets et de les aider à disposer des mécanismes communautaires leur permettant de mener à bien leurs ambitions.

L'Europe se dote d'un nouveau programme d'aide à la création

Après dix-huit mois d'atermoiements, le Parlement européen devrait officiellement adopter le programme « Culture 2000 », destiné à promouvoir la mobilité des artistes, les échanges entre pays et les formes d'expression expérimentales



Le Parlement de Strasbourg.

UN NOUVEAU PROGRAMME, intitulé « Culture 2000 », devait être définitivement adopté par le Parlement européen lors de sa session des 2 et 3 février, pour la période 2000-2004. Il remplace les trois programmes culturels précédents, « Raphaël », « Kaléidoscope » et « Ariane ». Cette ultime étape parlementaire couronne dix-huit mois de navettes entre la Commission et les députés européens, puisque la première proposition, présentée par la Commission européenne, date de mai 1998.

Avec un budget de 167 millions d'euros pour l'ensemble des cinq années, « Culture 2000 » bénéficie d'une enveloppe supérieure de 30 % à celle des trois anciens programmes. Le cadre unique a été préféré par les responsables européens pour « accroître l'efficacité et la cohérence des mesures. « Culture 2000 » doit promouvoir la création et la mobilité des artistes, servir les jeunes et les défavorisés, défendre l'héritage culturel commun et le développement des nouvelles formes d'expression, favoriser le développement socio-économique

et le dialogue interculturel. Le nouveau programme « Culture 2000 » se centre plus précisément autour de deux « actions » principales : par le biais de subventions, il va « apporter un soutien à des actions ciblées ayant un profil européen marqué », par exemple la coproduction d'une exposition tournant dans trois pays, et « encourager les acteurs culturels à conclure des accords de coopération », c'est-à-dire à établir des réseaux durables entre institutions de plusieurs Etats.

ASPECTS NOVATEURS

Avec l'action 1, cent à deux cents projets ponctuels, présentés conjointement par au moins trois pays, reçoivent pour une année entre 50 000 et 100 000 euros. Sélectionnés pour leur aspect « novateur » ou « expérimental », ils concernent tous les domaines culturels, à l'exception de l'audiovisuel et du cinéma couverts par un autre programme (Media II) – spectacle vivant, patrimoine, arts plastiques, livre... Ils privilégient des initiatives qui s'adressent directement au public, plutôt qu'aux

milieux professionnels. Les fonds alloués à ces projets représentent environ 45 % du budget de « Culture 2000 ».

L'action 2 finance un nombre plus restreint de projets – dix à douze par an – mais plus durables puisqu'ils favorisent le travail en réseau d'institutions et d'opérateurs culturels issus de au moins cinq Etats membres de l'Union. Fait nouveau par rapport aux précédents programmes culturels européens, l'aide à ces projets est pluriannuelle. Ces initiatives impliquent des professionnels en vue de la réalisation d'actions à l'intérieur de l'Union ou en lien avec d'autres pays européens. Les fonds alloués à ces accords de coopération constituent environ 35 % du budget de « Culture 2000 ».

Un dernier volet du nouveau dispositif attribue 10 % des fonds à des opérations spéciales (action 3), telles que l'année Bach en 2000 ou les manifestations des capitales culturelles européennes. Le reste du budget alimente le fonctionnement de « Culture 2000 ».

Cinquante-cinq projets ont déjà

reçu, en 1999, le label « Culture 2000 » au titre de mesures préparatoires. Ils donnent un aperçu concret de la nouvelle politique. Les quarante-deux dossiers retenus pour l'action 1 témoignent d'une grande diversité, voire d'un fouillis de priorités de la Commission européenne. Y sont encouragés le théâtre en langage des signes pour les sourds, un festival de musique contemporaine, des bases de données sur les fossiles humains, l'aide à des écrivains persécutés dans leur pays, une exposition de photographies sur le chômage, la création d'un site Internet sur l'art contemporain, la promotion des chansons de mer auprès des jeunes, des ateliers théâtre sur le thème des Argonautes...

ÉCHANGES AUTOUR DU LIVRE

Parmi les dix projets de coopération (action 2), figurent par exemple un programme d'échanges autour du livre, avec des écrivains, des traducteurs et des bibliothécaires, un travail sur la conservation photographique, une liaison entre trente-deux théâtres

pour favoriser le déplacement inter-européen des spectateurs. Enfin trois dossiers concernent l'anniversaire Bach.

L'Italie et la France tirent bien leur épingle du jeu, en obtenant respectivement dix et sept projets, sur les cinquante-cinq, contre cinq à l'Espagne et au Royaume-Uni, quatre à l'Allemagne, la Belgique et la Grèce, trois aux Pays-Bas et seulement un ou deux pour les Etats restants.

La sélection est établie en deux temps. Un jury composé d'experts européens, diffèrent chaque année, attribue des notes à chaque dossier. Puis la Commission ajoute sa patte pour vérifier qu'aucun pays n'a été oublié. Les membres du jury sont proposés par les Etats de l'Union. Ils sont par exemple directeurs de centre d'art, chorégraphes, historiens de théâtre, conservateurs de musée. Ils ne disposent pas forcément d'une connaissance approfondie de toute la scène européenne et doivent attribuer leurs notes en un temps record.

L'ensemble de ce nouveau pro-

gramme bénéficie cependant d'une somme largement inférieure au montant de l'autre grand budget culturel, Media II (90 millions d'euros par an).

Ensemble, ils ne représentent qu'une goutte d'eau à l'échelle du budget total communautaire (94 milliards d'euros), absorbé à moitié par la politique agricole commune. Les fonds structurels, ces crédits alloués au développement des régions en retard sur le plan économique ou en reconversion, financent de nombreuses initiatives culturelles.

Ils permettent la création de nouvelles infrastructures – un musée à Porto –, participent à l'essor d'un festival – Via, à Maubeuge – et à la restauration du patrimoine, pour dynamiser l'activité ou attirer le tourisme. Au total, ces fonds, dont la visée est plus économique qu'artistique, consacrent davantage d'argent à la culture, dans tous les pays d'Europe, que les programmes émanant de la commission dirigée par Viviane Reding.

C. Ba.

Viviane Reding, commissaire à la culture « Aider les petits projets »

« La culture reçoit l'un des petits budgets de l'Union et, à l'intérieur, le nouveau programme « Culture 2000 » semble un parent pauvre à côté des actions pour l'audiovisuel. Est-il crédible ?

– Créer une action culturelle communautaire, telle est la nouveauté de ce programme-cadre. Il soutient des projets qui apportent une plus-value européenne, comme tout ce qui met les gens en relais, permet aux cultures des différents pays de travailler ensemble ou fait voyager des coproductions européennes. Il mêle les petits projets et ceux d'envergure.

– Seules 10 % des premières demandes de subventions pour « Culture 2000 » ont pu être satisfaites par Bruxelles. Est-ce qu'un programme est bon quand il crée 90 % de déçus de l'Europe ?

– Pour ne pas décevoir, il me faudrait 90 % d'argent et de fonctionnaires de plus. Etant limitée, je vais innover en définissant chaque année un objet et un thème pour « Culture 2000 ». Les priorités de cette année ne sont pas encore arrêtées, mais ce pourrait être, dans le domaine du patrimoine, l'architecture du XX^e siècle et l'archéologie. Ainsi, seuls les porteurs de projets entrant dans ce cadre soumettraient une demande. Personnellement, je tiens à aider beaucoup de petits projets car, pour construire l'Europe citoyenne, je veux toucher un maximum d'intéressés. Mais ce n'est pas la commissaire

qui accepte ou rejette les projets, c'est un jury européen d'experts, où toutes les nations sont représentées, qui fait ses propositions. Parfois, j'essaie de récupérer certains dossiers par souci d'équilibre géographique, pour éviter qu'il y ait tout dans certains pays et rien ailleurs.

– Vous êtes commissaire chargée de la culture mais, en réalité, la politique culturelle se décide dans les autres commissions puisque ce sont elles qui ont l'argent ?

– Non, elle se fait en commun. C'est une nouveauté extrêmement porteuse d'avenir que Michel Barnier, responsable de la politique régionale, et moi-même, chargée de la culture et du sport, travaillions ensemble. Il dispose de fonds dont je ne dispose pas pour mettre en place des infrastructures dans un certain nombre de régions européennes. Pourquoi ne pas les employer pour la culture ?

– Pourquoi le versement effectif des subventions est-il si long ?

– L'ancienne commission est tombée à cause du manque de contrôles de certains programmes. Alors on s'est mis à contrôler beaucoup plus. Maintenant on contrôle les contrôleurs. Pour combler l'immense retard pris dans le traitement des dossiers, il faut un retour au calme, sans la panique pour 5 euros. »

Propos recueillis par Catherine Bédarida

L'art nouveau, le théâtre : deux thèmes d'actions communes

« UN RÉSEAU européen pour l'art nouveau » est l'un des projets de coopération pluriannuelle retenus par le programme « Culture 2000 ». Coordonné par la ville de Bruxelles, il réunit des musées et des villes de huit pays membres de l'Union européenne et de trois pays associés (Hongrie, Slovaquie, Lettonie). Dès sa naissance à la fin du XIX^e siècle, l'art nouveau a diffusé à travers toute l'Europe sa volonté de modernisme et son enthousiasme pour les technologies nouvelles issues de la révolution industrielle. « Les grandes figures – Horta en Belgique, Gaudí en Catalogne, Mackintosh en Ecosse – sont connues. Mais le réseau souhaite mettre en valeur tout un autre patrimoine d'art nouveau, ignoré du grand public et peu étudié par les chercheurs », explique Manon Wasseige, chargée du projet au service bruxellois des monuments et des sites. Depuis les premiers contacts en 1996 entre les villes de Bruxelles et de Vienne, le cercle s'est élargi, admettant Barcelone, puis Nancy, Glasgow et Budapest.

SAVOIR-FAIRE

Avec la constitution du réseau en 1999, d'autres partenaires ont été associés : le Musée de l'architecture d'Helsinki, le Centre d'art nouveau d'Alesund (Norvège), le service du patrimoine de la ville de Riga (Lettonie), deux villes catalanes (Reus et Terrassa)... Le premier travail consiste à établir un inventaire du patrimoine art nouveau et un répertoire des acteurs et des savoir-faire.

« Un site Internet servira d'accueil pour le public et d'échange entre spécialistes », précise Manon Wasseige.

Le projet théâtral *Hotel Europa*, retenu par le programme « Culture 2000 » au titre des actions « novatrices », soutient le travail de metteurs en scène des ex-pays socialistes d'Europe orientale. *Hotel Europa* est une création collective, menée par le dramaturge macédonien Goran Stefanovski, avec six metteurs en scène et chorégraphes de Slovaquie, Pologne, Lituanie, etc., et Skart, un groupe de plasticiens yougoslaves. Chaque artiste investit une chambre d'un vieil hôtel pour raconter une

certaine image de l'Est. Le public sera conduit à travers les couloirs par le personnel de l'hôtel.

Le spectacle, qui entend témoigner des mutations dans les pays de l'Est depuis dix ans, doit être créé au Festival de Vienne (du 23 au 29 mai), l'une des quatre manifestations coorganisatrices de ce projet européen, avec le Festival d'Avignon, Bologne 2000 et Rotterdam 2001. Des représentations de *Hotel Europa* sont prévues à Copenhague en juin, Avignon en juillet, Stockholm en août, Bologne en septembre...

Hotel Europa est l'un des fruits d'une importante initiative baptisée « Theorem », lancée par le Festival

C. Ba.

La politique culturelle européenne

● **Calendrier.** Le texte du programme « Culture 2000 », après adoption par le Parlement européen, doit paraître au *Journal officiel des communautés européennes* vers la mi-mars. Il comprend l'appel à candidatures pour les projets de l'année 2000. La liste des dossiers sélectionnés devrait être connue vers la fin août.

Le Parlement a établi une répartition des fonds pour trois des principaux domaines : 35 % du budget est destiné au spectacle vivant et aux arts plastiques ; 34 % au patrimoine ; 11 % au livre et à la traduction. ● **Directives et programmes.** L'Union européenne fixe des directives, qui modifient les législations des Etats membres, telle

la directive Télévision sans frontières. Elle instaure d'autre part des mécanismes de soutien, comme « Culture 2000 » ou le programme Media II pour l'audiovisuel.

● **Parlement et Commission.** Les antagonismes entre les deux institutions influent sur les décisions finales. Plus légitime, puisque ses membres sont élus, le Parlement est aussi plus sensible aux lobbies, ceux du patrimoine ou de l'industrie musicale par exemple. Comme les parlementaires nationaux, les députés européens sont attentifs aux retombées locales des décisions. Ainsi, ils ont exigé que le montant des crédits pour l'action 1 du programme « Culture 2000 », celle qui se traduit par une multitude de

petits projets, soit supérieur au budget de l'action 2, plus durable. Le Parlement se réserve l'attribution de quelques crédits sur lesquels la Commission n'intervient pas. Il finance notamment plusieurs formations musicales (dont l'Orchestre européen des jeunes, l'Orchestre baroque européen) pour un montant de 2,6 millions d'euros.

● **Contact.** En France, le Relais Culture Europe est chargé d'informer les porteurs de projets sur l'ensemble des dispositifs communautaires en faveur de la culture (« Culture 2000 », fonds structurels...). 17, rue Montorgueil, 75001 Paris. Télécopie : 01-53-40-95-19. Site Web : www.relais-culture-europe.org. e-mail : info@relais-culture-europe.org

L'Algérie au miroir de Michael von Graffenried

Le photographe suisse ne croyait pas voir un jour ses tirages exposés à Alger. Ils y sont, à Belcourt, jusqu'au 1^{er} mars

C'ÉTAIT UN RÊVE, il est devenu réalité : exposer au centre d'Alger 118 photos prises dans les années 90 d'un pays saigné par les attentats et les assassinats. « Je pensais qu'il faudrait trente ans pour que l'Algérie accepte de voir en face ces images », explique Michael von Graffenried, photographe suisse installé à Paris, qui a auparavant exposé ses images à la cité de La Villette, à Paris. Le 16 janvier, alors que le nouveau Centre culturel français est inauguré, l'exposition ouvre à la bibliothèque El Hamma. « Tant que je n'avais pas vu les photos au mur, je n'y croyais pas. »

L'aventure commence durant la campagne pour l'élection présidentielle, en mars 1999. Michael von Graffenried, qui s'est rendu à Alger à treize reprises en dix ans – unique photographe occidental dans ce cas –, se trouve dans le même hôtel que l'unique candidat, Abdelaziz Bouteflika. Il se dresse au milieu des gardes du corps et brandit son livre sur l'Algérie en criant : « Monsieur Bouteflika, j'ai un cadeau pour vous ! » Ce dernier le remercie et s'engouffre dans sa voiture.

Au même moment, un ami du photographe donne l'album à la veuve de Mohamed Boudiaf, rentré au pays en 1992 après vingt-huit

ans d'exil au Maroc, et, devenu président, assassiné six mois plus tard. En juillet 1999, Fatiha Boudiaf, qui préside une fondation à la mémoire de son mari, assiste dans le Jura suisse à une exposition de Graffenried. « Je veux la montrer à Alger », déclare-t-elle à la télévision allemande. « Personne d'autre n'aurait pu y arriver », commente le photographe.

Avant Noël 1999, onze caisses de photos gagnent l'Algérie. Un petit catalogue, traduit en arabe, est ficelé. La veille du vernissage, rien n'est au mur. Ayant obtenu un visa, Graffenried tient une conférence de presse au milieu des caisses. Puis il a accroché les photos en quelques heures pour que le lendemain, à 17 heures, l'exposition « Au cœur de l'Algérie » soit prête. Elle est visible jusqu'au 1^{er} mars.

« Je voulais que le plus grand nombre d'Algériens voient les photos », explique Graffenried. D'où le choix d'une bibliothèque située dans le quartier Belcourt et fréquentée quotidiennement par 1 000 personnes, en majorité des étudiants. Et celui d'un centre commercial, durant un week-end, pour accrocher encore une vingtaine d'images.

Michael von Graffenried s'est aussi rendu dans les quartiers

populaires de Kouba et de Bab el-Oued, distribuant des affiches et catalogues – ils sont vendus 150 dinars, soit 15 francs. Il se fait apostropher : « Pourquoi ne pas avoir affiché vos photos dans la rue ? » La presse algéroise, francophone et arabisante, a largement rendu compte de l'événement. « Mais leur audience est confidentielle par rapport à la télévision. » Cinq images, notamment celle de clients d'un café fouillés les mains contre le mur par les Ninjas (forces spéciales cagoulées), ont été montrées à la chaîne nationale « où on ne parle que de Bouteflika ».

« ON NE PEUT PAS MONTRER... »

Graffenried, qui n'a eu jusqu'ici aucune réaction officielle de l'Etat, souhaite dialoguer avec les « acteurs » de ses photos. Comme Nacera, une étudiante de vingt-six ans, qui a perdu une jambe lors d'un attentat à la voiture piégée. Elle s'est déplacée avec ses béquilles, a pleuré devant son image. « Bouteflika ne peut pardonner à ma place », a-t-elle dit au photographe. Que faire alors des auteurs d'attentats ? « Les tuer. » Une femme a découvert la photo d'une prière, à 500 mètres de son logement, à Kouba. « Elle ne savait pas que c'était comme ça, parce qu'elle



Portraits de « terroristes » (détail) affichés dans un poste de police : c'est, selon Michael von Graffenried, « la photo devant laquelle les gens s'arrêtent le plus ».

ne sort pas pendant la prière », explique le photographe.

« La photo devant laquelle les gens s'arrêtent le plus », a pu constater Graffenried, est une série de portraits d'identités de « terroristes » affichés dans un poste de police ; certains visages sont barrés au crayon avec la mention « abattu ». « Beaucoup regardent mais personne ne parle. » Dans un pays très réticent devant l'image, les photos qui dérangent le plus ne sont pas celles qui disent le conflit ou la peur, mais celles qui cernent une société fragmentée : des jeunes femmes en mini jupes, en train de danser, en maillot à la

plage. « Des femmes voilées m'ont dit qu'on ne pouvait pas montrer ces choses. » Graffenried sait que sa marge de manœuvre est étroite, que si « un père voit sa fille sur une image, il peut décider de la marier en trois jours. » Il ne sous-estime pas le piège de la propagande – cinq de ses voyages ont été encadrés par la police. Il a enfin dû se résoudre à prendre nombre d'images à l'insu des gens. Malgré ces limites, il délivre sa « petite page » de l'Algérie : « Montrer ces photos aux Algériens, c'est une façon de les leur rendre. »

Michel Guerrin

Le redressement spectaculaire de l'Orchestre de chambre de Toulouse

FONDÉ par Louis Auriacombe en 1953, l'Orchestre de chambre de Toulouse eut son heure de gloire lors de la redécouverte du répertoire baroque, au cours des années 50 et 60. Cet ensemble de douze cordes et un clavier a aussi beaucoup pratiqué la musique de notre temps. Nous lui devons, par exemple, la création américaine des *Ramifications* de Ligeti (en 1970, à Washington) et la création mondiale d'*Ombres*, d'André Boucourechliev, la même année. En 1971, malade, Louis Auriacombe quittait son poste de premier violon et de directeur musical. Comme cela se produit souvent quand le fondateur d'une institution passe la main, l'histoire de l'Orchestre de chambre de Toulouse a connu depuis lors

une trajectoire moins rectiligne. Georges Armand, son successeur, malgré ses mérites, ne put pas maintenir la formation au même niveau de réputation. C'est aussi que Michel Plasson venait d'arriver à Toulouse : en 1968, il était nommé premier chef du Capitole. Plasson devait renouveler la programmation de l'Opéra de Toulouse et rehausser le niveau de l'orchestre qui lui est associé d'une façon remarquable. Il devait aussi rameuter le public toulousain en lui proposant des programmes attractifs qui détournèrent peu à peu l'attention de l'Orchestre de chambre. Il n'y avait donc plus que 250 abonnés lors de l'arrivée du violoniste Alain Moglia au poste qu'occupèrent avant lui des violonistes qui ne réussirent pas

à inverser le cours du déclin – Bojidar Bratoev (1987-1988), Augustin Dumay (1988-1991).

Né en 1943, ancien premier violon de l'Orchestre de Paris..., choisi par Daniel Barenboïm et Itzhak Perlman, de l'Orchestre philharmonique de Montpellier, Alain Moglia est un chambriste confirmé. Sa réputation dans le travail ? Nous dirons qu'il n'est pas le général de la brigade du rire !

MANQUE DE MOYENS

Dès son arrivée en 1992, il s'y attelle : refonte des programmes, accordant une place importante à la musique du XX^e siècle, répétitions sans relâche : le succès ne tarde pas et l'Orchestre de chambre de Toulouse, devenu entre-temps natio-

nal, retrouve son public et peut s'enorgueillir d'avoir aujourd'hui 2 500 abonnés, de donner plus de quatre-vingts concerts par saison, en région et en tournée, d'attirer un public très mélangé à la Halle aux grains toulousaine et d'avoir retrouvé le chemin des studios d'enregistrement.

Ce redressement spectaculaire pouvait se vérifier, au mois de janvier, lors d'un concert qui associait Michael Tippett, Arvo Pärt, Michael Nyman et la *Partita pour violon principal et orchestre de chambre* qu'Edison Denisov a composé d'après Bach. Ce que l'on a entendu ? Un orchestre homogène, aux cordes à la sonorité ronde, capable de se plier à une infinité de nuances sonores, phrasant admirablement sous la direction de Carlos Riazuelo qui le dirigeait avec un Moglia violon solo ne se désolidarisant pas d'*On the fiddle*, l'œuvre un peu trop rengaine de Nyman.

Ce retournement de situation plonge, paradoxalement, l'Orchestre national de chambre de Toulouse dans une situation difficile. Un rapport de la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles qui tarde à être rendu du public fait état de l'excellente santé artistique d'une formation qu'il faudrait doter de moyens supplémentaires. Car il est entendu que douze cordes et un clavier ne suffisent pas et que les musiciens supplémentaires exigés pour une programmation digne de ce nom pèsent lourdement sur les finances.

A. Lo.

Le livre d'images et les vignettes sonores de Marc Perrone

« LA LOCOMOTIVE, l'accordéon et la machine à coudre ont été inventés à peu de choses près la même année (1830), explique l'accordéoniste Marc Perrone. C'est une pièce de la machine à coudre, la comique petite croix de Malte, qui, par son tourniquet, rend possible la projection d'images animées (le cinéma). Avec "Voyages", je voudrais proposer une vision napolitaine de l'Histoire, la vision de plus grande fluidité, la grande histoire mêlée à celle des gens, celle de ma famille, entre Naples et la porte de La Villette, de ceux qui sont repartis se perdre avec Mussolini et ceux qui, comme mon grand-père, n'ont pas voulu le faire. » Quoi qu'il dise, sa voix est douce, chantante, très chaude, il dépasse rarement la deuxième subordonnée sans éclater de rire. Marc Perrone a le rire transmissible, on l'entend beaucoup dire, parler, improviser dans « Voyages ». « Ma chance, c'est de pouvoir réaliser ce spectacle d'images, de vignettes sonores, de mémoire, dans une gare. Sur fond d'accordéon. J'aime les trains. [...] Dans la petite salle Valhubert, encore administrée par le comité d'entreprise de la gare d'Austerlitz, on est près des voies. Tous ceux qui sont partis, un jour, n'oublient jamais les trains. »

Là-bas, à Cassino, entre Rome et Naples, Perrone a un pied, l'autre en banlieue ; né à Aubervilliers, la Cité des 4 000 à La Courneuve pour adolescence et la Fête de L'Huma, une fois par an, en face, pour tout conservatoire : les plus grands ar-

Edition : le directeur des « Empêcheurs de penser en rond » licencié

PHILIPPE PIGNARRE, directeur de la collection « Les empêcheurs de penser en rond » et des relations publiques de Sanofi-Synthelabo, a été licencié du laboratoire pharmaceutique, qui arrête cette collection. Invité mardi 1^{er} février sur France-Culture, Philippe Pignarre a attaqué *Le Canard enchaîné* et son rédacteur en chef, Claude Angeli, qu'il rend responsable de l'arrêt de sa collection, à la suite d'un article paru le 24 novembre 1999, mettant en cause un livre du philosophe Ian Hacking, en le soupçonnant de soutenir des thèses ambiguës sur la pédophilie (« Le Monde des livres » du 28 janvier). L'article et les menaces pesant sur la collection ont suscité l'indignation d'intellectuels qui ont publié une pétition de soutien. Philippe Pignarre estime que l'article est « une manipulation qui servait l'intérêt de gens qui voulaient abattre la collection ». Claude Angeli refuse de « polémiquer » avec Philippe Pignarre et réfute l'idée d'une « manipulation ». La parution de l'article est intervenue après la fusion de Sanofi et Synthelabo, alors que certains remettaient en cause l'utilité des « Empêcheurs de penser en rond » au sein du nouveau groupe. Des contacts sont pris avec des éditeurs pour une reprise de la collection.

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN MOGLIA

1 Comment avez-vous été nommé directeur musical de l'Orchestre national de chambre de Toulouse ?

C'est André Cazalet, premier cor solo de l'Orchestre de Paris, qui m'a téléphoné en me disant que l'on cherchait un directeur musical pour l'Orchestre de chambre de Toulouse et que ce poste était pour moi. Je me suis présenté et ai été nommé. Il y avait beaucoup de travail sur le plan musical et psychologique. Les musiciens étaient prêts à retrousser leurs manches et prêts à s'investir. J'étais également prêt à assumer mes respon-

sabilités et mes devoirs. Cela dit, nous avons encore beaucoup de chemin à faire. En musique, le travail, sa quantité et sa qualité, prime sur toute autre considération.

2 Votre programmation est exemplaire par son association du répertoire et de la musique d'aujourd'hui

Notre mission est de faire vivre le répertoire connu et de faire entendre le plus large éventail des styles pratiqués aujourd'hui par les compositeurs. J'ai appris à bâtir des programmes avec Daniel Barenboïm, à Paris, et avec René Koering, à Montpellier. Et l'on vérifie rapidement que le public est beaucoup plus curieux que certains ne l'imaginent, qu'il veut en-

tendre les musiques nouvelles et participer avec les musiciens à une aventure qui mélange les époques, les esthétiques. Un mélange qui se retrouve dans la composition du public.

3 Aimez-vous toutes les œuvres que vous programmez ?

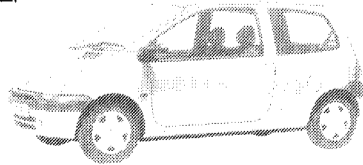
Un musicien professionnel doit savoir, quand il dirige une institution, programmer et jouer de la musique qu'il n'aime pas, mais dont il pense qu'elle doit être entendue et qu'elle sera l'occasion d'un excellent travail pour les musiciens. A nous de jouer le mieux possible, sans extérioriser nos préférences. Au public de choisir.

Propos recueillis par Alain Lompech

Le Monde www.lemonde.fr QUATRIÈME SEMAINE DU CONCOURS L'ANNÉE DU SIÈCLE France Inter

COMMENT PARTICIPER ?

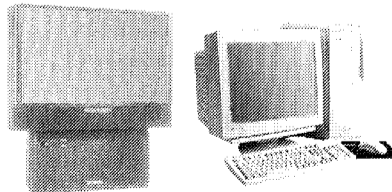
Vous avez jusqu'au lundi 7 février pour découvrir l'événement du siècle qui se cache derrière le titre suivant : « Hiraoka hara-kiri ». Aidez-vous de l'indice du jour ci-dessous pour trouver son nom puis recherchez sa date exacte dans le cahier spécial jeu paru dans *Le Monde* daté du 9-10/01/00, disponible chez votre marchand de journaux ou sur demande*.



Est-ce la pureté de la page qui l'attirait dans la marge ?

PLUS D'UN MILLION DE

FRANCS DE PRIX À GAGNER ! Gagnez cette semaine : 1^{er} Prix : 1 *Twingo Pack Renault*. 2^e Prix : 1 *Home Cinéma*, 133 cm Thomson. 3^e prix : 1 PC multimédia *Pentium III* 500 Mhz complet. 4^e prix : 1 montre *Chaumet* chrono acier. 5^e prix : 1 montre *Chaumet Sport Class One*. Du 6^e au 10^e prix : 5 téléphones *Nokia 8810*. Du 11^e au 100^e prix : 90 Mini chaînes *Thomson VTCD 800*.



Bulletin réponse 4^e semaine -

Inscrivez ici en lettres majuscules le nom de l'événement de la semaine à trouver,

le jour, le mois et l'année

QUESTION SUBSIDIAIRE pour départager les ex aequo, devinez le tirage du *Monde* daté du 06/02 :

NOM
PRÉNOM
ADRESSE

SIGNATURE* ABONNÉ N

A compléter en totalité et renvoyer sur jusqu'au samedi 05/02 dernière levée postale, à :

L'ANNÉE DU SIÈCLE / BP 461 / 77838 OZOIR LA FERRIÈRE cedex

selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus. *signature des parents pour les mineurs.

Miou-Miou, qu'alliez-vous faire dans cette galère... ?

Seule en scène au Théâtre national de Chaillot, la comédienne dit un texte de Jean-Marie Laclavetine

Miou-Miou a su imposer au cinéma sa présence calme, gaie, lumineuse. Au théâtre, sur la scène de Chaillot, à Paris, où elle joue un monologue

de Jean-Marie Laclavetine, *Le Voyage au Luxembourg*, ses fervents ne la retrouveront pas. Ils la verront mal, ils l'entendront mal, perdue dans

un immense espace sans caractère défini, et mal éclairé. Quant à son rôle, elle contrefait des personnages qui ne sont pas là.

LE VOYAGE AU LUXEMBOURG, de Jean-Marie Laclavetine, réali-sé et joué par Miou-Miou. THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^o Trocadéro. Tél. : 01-53-65-30-00. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. 50 F (7,62 €) à 160 F (24,39 €). Jusq'au 4 mars.

Quelle femme, quel homme, acoutumés au cinéma et à la télévision, ne vont pas brûler d'aller voir, sur la scène d'un théâtre, Miou-Miou ? La vraie Miou-Miou, en personne, là, devant soi, près de soi, oui, et pas seulement son image, sur l'écran. Miou-Miou (pseudonyme de Sylvette Hery, pseudonyme farfelu, périlleux, et qu'elle a su imposer) est une célébrité, une enfant chérie du public. En vingt-neuf ans, elle a joué dans quarante-trois films. Ce qui, en elle, a touché tout de suite, est une loyauté de présence, une simplicité de radiation, une apparence calme, réservée, un allant clair, une lumière toute disponible, enfin une gaieté de cœur et une poésie naturelle dont elle semble ne pas se soucier.

L'exemple même de l'artiste chez qui la rigueur du métier n'altère en rien le charme adorable des dons. (Eh bien, Madame, après cela !...)

Las ! Les fervents de Miou-Miou ne retrouveront pas leur Miou-Miou sur la scène du Théâtre de Chaillot. Ils la verront mal, ils l'entendront mal. Elle est loin, une réduction de Miou-Miou perdue dans un immense espace sans caractère défini, et mal éclairé. Le peu que l'on perçoit d'elle est dénaturé, trafiqué, parce qu'elle contrefait des personnages qui ne sont pas là. Elle singe, à cette fin, des voix perchées, ou cavernueuses, ou niaisées, qui ne sont pas elle du tout, et elle ne le fait pas bien, elle n'a pas de don d'imitateur, elle est comme un ventriloque, malade, qui ne sait plus ce qu'il fait. Elle simule aussi des poses, gauchement choisies et gauchement exécutées, c'est triste de la voir faire cela, ça lui ressemble si peu, toute cette lourderie.

Elle est manifestement piégée par le miteux, par le tocard, du texte qu'elle récite, et par l'ineptie nigarde de la mise en scène de l'ensemble. Le texte, elle s'en dit responsable, en compagnie d'un écrivain, nous annonce le pro-

gramme, de métier, Jean-Marie Laclavetine (des livres signés de lui ont obtenu le Prix des mouettes, le prix Marguerite-d'Angoulême, le Prix du meilleur livre de la région Centre, etc.). Le propos de la pièce : une femme, Ariane, s'adresse à ses parents, morts. Sa mère, elle lui a enfoncé une aiguille à tricoter dans le cœur, nous dit-elle. « Une autre fois, tu m'as poussée sous un train », dit la maman, à qui sa fille réplique : « Va te faire bourrer chez les anges ! » Le père était écrivain, comme Jean-Marie Laclavetine. « Il avait déterré le corps de ma mère et l'avait dévoré », nous confie - sûrement elle exagère - sa fille, qui va et vient là-bas, au fond de la scène, portant sur son ventre les cendres de son papa dans une poterie rose bonbon, et qui dit, gourmande : « Me voilà enceinte de mon père ! » Ce père, ou bien Jean-Marie Laclavetine, ou bien Miou-Miou elle-même (ils ont « galéré » quatre ans de concert pour parfaire ce texte, précise Miou-Miou aux quatre mille coins des médias), énoncent ça et là des pensées marquantes, comme : « La mort n'est pas une vie. »

A entendre raconter comme cela

les choses, le lecteur pourrait croire qu'elles sont, pourquoi pas, originales, cocasses, divertissantes. Non, elles sont d'un incommensurable ennui, et le spectateur, assez vite, oublie même que Miou-Miou évolue, là-bas, sur les planches, tant elle est déplacée, ici, dans ce monologue marécageux et cette mimique godiche.

C'est une telle déception qu'elle devrait, puisque ses amoureux vont continuer d'affluer, prendre une décision draconienne : ne plus se soucier du tout du décor, de la mise en scène, des ventriloqueries, des simagrées, et venir, tout près du public, debout ou assise, là où nous verrions et entendrions Miou-Miou, et, nous emportant sous son aile, sous sa frimousse Nini peude-chien tombée du ciel, dire, à la légère, ce texte, puisqu'elle le sait par cœur, et nous, nous ne saurions plus trop ce que nous entendons, ce sont des fantaisies en l'air, nous dirions-nous, et nous serions comblés parce que nous verrions et entendrions, là, tout près de nous, en personne, Miou-Miou, et pas le pioupiou pitoyable d'un pari perdu.

Michel Cournot

A Turin, l'opéra diabolique de Krzysztof Penderecki

LES DIABLES DE LOUDUN, de Krzysztof Penderecki. Terese Cullen (Jeanne), Tiziana Tramonti (Claire), Marina Fratracangeli (Gabrielle), Milena Josipovic (Louise), Paolo Coni (Grandier), Andrea Silvestrelli (Barré), Alessandro Svab (Rangier), Stuart Patterson (Mignon), le Chœur et l'Orchestre du Théâtre de Turin, Yoram David (direction). José Carlos Plaza (mise en scène). Francisco Leal et Enrique Marty (décors). Pedro Moreno (costumes). Prochaines représentations, les 8 et 10 février, à 20 h30. Tél. : 00-39-011-88-15-241. regio@arpnet.it

TURIN

de notre envoyé spécial

Daemoni, etiam vera dicenti, non est credendum : il ne faut jamais croire le diable, surtout quand il dit la vérité. Telle est la conviction du Père Barré, fin politique, qui ne doutera jamais de son bon droit en envoyant à la mort, après l'avoir horriblement torturé, Urbain Grandier, le curé de Loudun accusé de luxure et de connivence avec le diable. *Die Teufel von Loudun (Les Diables de Loudun)*, un opéra qui a connu plus de trente productions depuis la première hambourgeoise de 1969, est à nouveau à l'affiche.

Monter ces *Diables* dans l'Italie du prétendu Grand Jubilé de l'an 2000, faire précéder la représentation de performances théâtrales, de projections cinématographiques, de séminaires consacrés à la présence de Satan dans l'histoire

et dans l'art, est un choix à contre-courant dans une ville qui a le plus « fort taux satanique », selon les autorités vaticanes. Le *diabolus in musica* a été mis en évidence au Moyen Age, quand la quarte augmentée ou triton (trois tons entiers de suite) fut jugée diabolique en raison de sa dissonance. L'interdiction de cette quarte en musique liturgique dura des siècles et c'est avec ironie qu'elle fut choisie par Luca Lombardi pour présenter le démon dans *Faust, un travestissement*, le plus récent (1995) des opéras consacrés à ce personnage. Exorcistes, théologiens, historiens et musiciens ont donc discuté à Turin sur le thème « Le diable demain ». Il en a découlé la certitude que Satan et son ennemi ne nous abandonneront jamais. Un rapport de couple obligé et inséparable, comme en témoigne l'expérience même de Penderecki : à peine eut-il terminé *La Passion selon saint Luc*, en 1966, qu'il ressentit le besoin de s'intéresser à un sujet diamétralement opposé.

UNE LECTURE POLITIQUE

Après l'élection de Jean Paul II, l'Eglise tenta d'interdire la représentation de l'opéra à Rome et le compositeur se souvint avoir rencontré des difficultés semblables à Stuttgart, ville très catholique.

La production turinoise est une excellente démonstration d'efficacité théâtrale : cent minutes sans entracte, trente changements de scène à vue et l'excellente prestation des groupes choraux traités en vrais protagonistes par Bruno Casoni.

La musique (dans sa matérialité violente, le plaisir de la découverte du bruit concret, le recours aux instruments des groupes de rock et de musique pop) paraît liée aux années 60, aux premiers moments de crise de l'héritage de l'Ecole de Darmstadt.

La direction de Yoram David évite le piège d'un cataclysme phonique. Terese Cullen et Paolo Coni sont des interprètes très convaincants ; Alessandro Svab n'est pas seulement une basse profonde, sa voix a les résonances d'un orgue. José Carlos Plaza construit un spectacle intelligent. Il ne privilégie pas la voie de la provocation érotique et propose une lecture politique plus actuelle du drame. Le prêtre n'est pas condamné à cause de ses relations sexuelles avec les dames de Loudun, mais parce que Soeur Jeanne l'accuse de luxure pour s'être refusé à elle. Jeanne ici n'est pas bossue comme le suggère le livret, c'est une belle jeune femme sûre de son charme et victime d'un impitoyable jeu politique.

Dès que seront éteintes les flammes de ces *Diables*, celles lumineuses de la mémoire de Giordano Bruno brûlé vif à Rome, le 17 février 1600, vont s'élever. Il avait lui aussi osé scruter l'inconnu, le trouvant dans les « *cieux infinis* » déviés par Copernic, quand Grandier semble attiré par des délices plus terrestres mais tout aussi déstabilisatrices. Pour être certaine de ne pas se tromper, l'Eglise de la Contre-Réforme les tua tous deux.

Sandro Cappelletto

Cinq abstraits pour réaffirmer que la peinture n'est pas morte

LA PEINTURE N'EST PAS UN GENRE, Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer, 92000 Tourcoing. Tél. : 03-20-28-91-60. Du mercredi au lundi de 13 h 30 à 18 heures. Entrée libre. Jusq'au 28 février.

« La peinture n'est pas un genre » : l'affirmation est de Jean-Pierre Pincemin, en 1983. Il entendait répondre à tous ceux qui professaient alors que la peinture n'était plus qu'une pratique de médiocre intérêt, puisque obsolète

- un genre au sens où on parlait autrefois de mauvais genre. Reprendre la phrase aujourd'hui, en faire le titre d'une exposition, c'est évidemment faire acte de militantisme pro-pictural. C'est déclarer sans équivoque que la peinture n'est pas morte - ce qui est à l'évidence peu douteux, à en juger ne serait-ce que par l'état du marché de l'art en Allemagne ou aux Etats-Unis, pays où le problème ne se pose même pas.

C'est du reste la première question qui vient à l'esprit : est-il véritablement nécessaire de défendre la pratique picturale aujourd'hui ? En France, assurément, dans la mesure où la plupart des institutions spécialisées dans l'art contemporain demeurent obstinément convaincues que seuls importent la photo et l'objet. On peut le vérifier encore actuellement dans le parti pris qui domine *Jour de fête*, exposition de réouverture du Centre Pompidou : très peu de tableaux, et seulement des tableaux burlesques. Le choix des musées de Morlaix, Bourg-en-Bresse et Tourcoing, qui se sont associés pour organiser « La peinture n'est pas un genre » (l'exposition était à Morlaix en février-mars 1999, à Bourg d'avril à juin) est fermement à contre-courant.

Pour démontrer qu'il peut être toujours aussi nécessaire de recouvrir une surface de tissu, de papier ou de bois, de couleurs posées

à l'aide d'une brosse ou de quel que autre instrument, le plus efficace est encore d'accrocher des œuvres, les plus convaincantes possible, dans un certain ordre, le plus explicite possible. Le commissaire de l'exposition, Tristan Trémeau, s'y est efforcé, en esquissant ambitieusement l'histoire de l'abstraction en France des années 70 à la fin des années 90, histoire compliquée et contradictoire. Il a décidé de distinguer cinq artistes, nés entre 1943 et 1948 : Christian Bonnefoi, Monique Frydman, Bernard Joubert, Jean-Pierre Pincemin et François Rouan.

DIVERSITÉ ET TERGIVERSATIONS

A leurs débuts, ils avaient en commun des références et des inquiétudes. Les références : Matisse, l'expressionnisme abstrait new-yorkais, l'abstraction froide de Stella et Noland, le minimalisme, le formalisme selon Greenberg, l'idéal révolutionnaire. Les inquiétudes : comment peindre après le monochrome ? comment se situer par rapport au mouvement Supports-Surfaces ? comment se dégager d'un contexte si étouffant ?

Les cinq sont loin d'avoir eu la même attitude. Les uns ont appartenu à des groupes - Bonnefoi, Pincemin -, d'autres se sont tenus à distance. Tous ont usé du découpage et du collage, mais chacun à sa manière, plus ou moins matis-

sienne, plus ou moins brutale, dans des formats plus ou moins vastes. Bonnefoi et Frydman ont réintroduit la gestualité, mais de manière critique et, si l'on peut dire, ralentie. Joubert et Rouan ont cherché du côté de la répétition et de la méthode. Pincemin a joué un temps de la géométrie et de la frontalité les plus rigoureuses. Tous ont lu Lacan, Deleuze, Hubert Damisch et Marcelin Pleynet, chacun pour en tirer ses propres conclusions.

Dans les salles, diversité et tergiversations se voient à nu. La juxtaposition des toiles n'est pas sans inconvénients : parasitages et collisions en tous genres. Le choix de ces cinq-là était-il le plus juste ? La présence de Buraglio et de Viallat, par exemple, aurait aidé à y voir plus clair dans un paysage passablement confus. Et d'autant plus confus que l'exposition présente jusqu'à des toiles très récentes, qui suggèrent que rares sont ceux qui ont réussi à se dégager des questions strictement picturales - les matériaux, les techniques, l'enseignement des prédécesseurs - et de leur ressassement et développent désormais une œuvre plus libre, ni répétitive, ni pasticheuse. On ne voit guère que les abstractions fouettées de Frydman et les inventions baroques de Pincemin qui y parviennent.

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

Eric Barret Quartette

Trop modeste avec lui-même, Eric Barret est du genre à rougir lorsqu'on loue son jeu d'une grande intelligence sensuelle autant que sa manière d'établir des liens entre toutes les histoires du jazz. Leader précoce de formations en liberté, homme de pupitre à l'occasion, musicien du mûrissement de concert en concert, soucieux d'élargir ses approches musicales, Barret dirige dorénavant un superbe quartette avec la pianiste Sophia Domancich, le batteur Simon Goubert et le contrebassiste Jean-Jacques Avenel.

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 3 et 4, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Barrio Chino

Quand on vit à Marseille, le métissage, on ne peut pas y échapper. Victime consentant du brassage des cultures, le groupe Barrio Chino revendique dans sa musique une certaine « créolité » marseillaise. D'où ses envies d'univers musical décloisonné, ses ponts lancés entre Maghreb, Caraïbes et Espagne, ses mariages rapprochant vocabulaire musical oriental, rythmes cubains et rumba catalane (CD *Mediterra Nostra/Scalen*).

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^o Bastille. Les 4 et 5, 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. De 50 F à 80 F.

La Grande Oreille-Festival de contes

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Carrie

de Brian de Palma, avec Sissy Spacek, Piper Laurie, Amy Irving. Américain, 1976 (1 h 40). VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, dolby, 8^e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9^e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e.

Oliver Twist

de David Lean, avec John Howard Davies, Robert Newton, Alec Guinness. Britannique, 1947, noir et blanc, copie neuve (2 h). VO : Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20 +). VF : Reflet Médicis III, 5^e (01-43-54-42-34).

Le Point de non-retour

de John Boorman, avec Lee Marvin, Angie Dickinson. Américain, 1967 (1 h 32). VO : Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Tes

de Jérôme Robart, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Paul Albenque, Jean-Jacques Boutin, François Chattot, Emmanuelle Grangé, Christophe Vandeveld...

Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. M^o Saint-Denis-Basilique. Du 4 au 23 février. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

Xavier Le Roy

Produit de circonstances (chorégraphie).

La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11^e. M^o Parmentier. Les 4 et 5, 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. 80 F.

Gary Hoffman (violoncelle)

Frederic Chiu (piano)

Carter : Sonate pour violoncelle et piano. Martinu : Variations sur un thème de Rossini. Poulenc : Sonate pour violoncelle et piano. Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 4, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

Quatuor Alban Berg

Bach : L'Art de la fugue, extraits. Mozart : Quatuor à cordes KV 499 « Hoffmeister ». Beethoven : Quatuors à cordes op. 130 et 133 « Grande Fugue ».

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 4, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 330 F.

Trio Guarneri de Prague

Beethoven : Intégrale des trios pour piano, violon et violoncelle.

Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10^e. M^o La Chapelle. Le 4, 20 h 30 ; le 5, 17 h 30 et 20 h 30 ; le 6, 12 heures et 15 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F.

Filons vers les îles Marquises

Pour la première fois à Paris, une vingtaine des meilleurs conteurs francophones - Manfei Obin et Catherine Zarcate (le 3), Michel Hindenoch et Hamadi (le 4), Jean-Louis Le Craver et Abbi Patrix (le 5), Philippe Campiche et Michèle Nguyen (le 8), Yannick Jaulin et Alain Le Goff (le 9)... - sont réunis dans un festival qui célèbre l'intemporalité comme la modernité des contes et des mythes du monde entier. Le récit et l'oralité au service du voyage et de l'imaginaire. *L'Européen*, 3-5, rue Biot, Paris 17^e. M^o Place-de-Clichy. Jusq'au 12 février, 20 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. 80 F et 100 F.

MONT-SAINT-AIGNAN

Les Semaines de la danse

Le Centre d'art et d'essai de Mont-Saint-Aignan, situé au Centre culturel Marc-Sangnier, tout près du campus universitaire de Rouen, s'est toujours voulu le partenaire audacieux de projets artistiques novateurs. Dans le cadre de l'opération « Danse direct », il épaula des chorégraphes dont le point commun est l'énergie, la fougue et une certaine idée de la générosité. S'y côtoient donc Jean Gaudin, Fabrice Dugied, Elsa Wolliaaston, Brigitte Seth et Roser Montlò Guberna, mais aussi de jeunes chorégraphes rouennais comme Frédérique Unger et Jérôme Ferron. Centre culturel Marc-Sangnier, rue Nicolas-Poussin, 76 Mont-Saint-Aignan. Les 4, 11, 29 février et 10 mars. Tél. : 02-35-74-18-70. De 30 F à 60 F.

Opérette satirique d'après un livret d'Eugène Durif. Antoine Rosset (musique), Catherine Beau et Eugène Durif (mise en scène).

Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-La-Villette. Du mercredi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. De 90 F à 110 F. Jusq'au 27 février. Le Glenn Ferris V

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 4, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F. Touré Touré, Aicha Mint Chighaly L'Arène, rue Jean-François Millet, 77 Combs-la-Ville. Le 4, 20 h 45. Tél. : 01-60-34-53-60. De 61 F à 86 F.

RÉSERVATIONS

Musiques de Turquie

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Du 9 au 13 février. Tél. : 01-44-84-44-84. De 40 F à 120 F.

Steve Lacy Trio

Le saxophoniste soprano entouré de Jean-Jacques Avenel (contrebasse), John Betsch (batterie).

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Les 9, 11 et 12 février, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 100 F.

Nelson Freire

Joue Bach, Schumann et Rachmaninov. Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. Le 13 février, 11 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. 120 F.

Calvin Russel & Jesse Taylor Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. Le 21 février, 19 heures. Tél. : 01-40-21-70-70 et 01-47-00-57-59. 150 F.

Fanfares

Ecrit et mis en scène par Georges Lavaudant, avec Gilles Arbona, Christiane Cohendy, Patrick Pineau.

Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. Du 23 février au 25 mars. Tél. : 01-44-41-36-00. De 30 F à 180 F.

Serge Hureau

Interprète Rimbaud et Verlaine. Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry. Du 24 février au 19 mars. Tél. : 01-46-70-21-55. De 70 F à 110 F.

La Vie de Galilée

De Bertolt Brecht, mise en scène Jacques Lassalle.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. Du 24 février au 9 avril. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

6 février :

Marcel Proust et L'Aventure des écritures (III) : la page Bibliothèque nationale de France, 11, quai François-Mauriac, Paris 13^e. Tél. : 01-53-79-59-59. Fermé lundi et fêtes. 35 F.

Brésil baroque

Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8^e. Tél. : 01-42-65-12-73. Fermé lundi et fêtes. 25 F et 40 F.

La Trilogie du revoir de Botho Strauss, mise en scène de Patrick Haggia.

Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. De 60 F à 140 F.

Tête de Pluie

De Louis Arti, mise en scène de François Chattot.

Maison de la culture, 1, boulevard Léoline, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

La marée noire dans la baie de Rio

Le magazine « Epoca » dénonce les torts durables causés à l'un des plus beaux sites du monde par la rupture, le 18 janvier, d'un oléoduc sous-marin de la compagnie pétrolière nationale brésilienne Petrobras

LES HISTOIRES de plages, dans la presse brésilienne, se suivent mais ne se ressemblent pas. Dernier-né des hebdomadaires nationaux d'information, *Epoca*, lancé l'an dernier par le groupe Globo, en témoigne de manière exemplaire. Dans la précédente édition, une paire de seins nus illustrait, sous la manchette « Libres ! », la victoire à plate couture, après quelques échauffourées avec les forces de l'ordre, des activistes du topless, de nouveau autorisé sur les plages cariocas au terme d'une éclipse d'une trentaine d'années.

Exit les frivolités bien de saison, bonjour tristesse. Cette semaine, quelques gouttes noires stylisées servent de toile de fond au titre « Le

désastre écologique réveille le pays », référence à la marée noire d'une ampleur sans précédent qui vient de ravager la baie de Rio (*Le Monde* du 25 janvier).

« La réaction populaire, la pénitence publique de Petrobras, historiquement arrogante, et l'amende - record - de 51 millions de reais (près de 190 millions de francs, 29 millions d'euros), qui lui a été infligée ont démontré que les agressions contre l'environnement ont désormais un coût », écrit *Epoca*. Et de souligner que « l'erreur » de la compagnie nationale des pétroles, première entreprise du pays avec 15 milliards d'euros (près de 100 milliards de francs) de chiffre d'affaires en 1998, « ne mérite aucun pardon » : la rup-

ture, dans la matinée du mardi 18 janvier, d'un oléoduc sous-marin reliant la raffinerie de Duque de Caixas, dans la banlieue de Rio, à un terminal portuaire, n'a en effet été détectée, pour des raisons qu'une enquête de la police fédérale s'efforce d'élucider, que quatre heures après l'accident, alors que 1 300 tonnes de brut s'étaient déjà irréparablement déversées dans la baie.

Multirécidiviste, jusqu'à présent dans la plus totale impunité, en matière de fuites polluantes, Petrobras, par ailleurs détentrice du record du monde de forage en eau profonde, a dû importer en catastrophe des Etats-Unis 22 000 mètres de barrages de contention pour stopper



la progression de la nappe de pétrole, qui menaçait de passer le goulet donnant sur l'Atlantique et de souiller du même coup les plages réputées de la « zone sud », dont Copacabana.

Selon les derniers messages télévisés de la compagnie, le sinistre serait

désormais « circonscrit ». Depuis des lustres impropres à la baignade, la quasi-totalité des cinquante-trois plages disséminées sur le pourtour de la baie ont en revanche été couvertes de « galettes » rejetées par la marée noire. Privées de leur gain-pain pour une durée indéterminée, les colonies de pêcheurs espèrent survivre en attendant de reprendre leur activité grâce aux paniers de provisions promis par la direction de Petrobras.

« L'incidence de crimes contre l'environnement, comme celui que vient de commettre Petrobras, sur les écosystèmes qui lui sont associés peut transformer la baie en bras de mer stérile », alerte le géographe Elmo Amador, coordinateur de l'ONG Baía viva

(« Baie vivante »). Partiellement envahie par la nappe de pétrole, la réserve écologique de Guapimirim, étendue de mangrove riche en crustacés, risque ainsi de voir disparaître à jamais certaines espèces de crabes.

« MARE DE BOUE ET DE MAZOUT »

La catastrophe, dont les effets se feront sentir pendant au moins dix ans, ne saurait occulter le fait, rappelle *Epoca*, que « chaque jour, 400 tonnes d'eaux usées y sont déversées par les égouts, auxquelles s'ajoutent 64 tonnes de déchets industriels, 300 kilos de métaux lourds, 7 tonnes de pétrole ainsi que 6 tonnes de débris provenant des favelas incrustées sur les berges de la baie ».

« Au-delà de la barre, il y a une baie qui semble avoir été peinte par le peintre suprême et l'architecte du monde, notre Seigneur Jésus Christ », écrivait, en 1585, le père Fernao Cardim, émerveillé par la saisissante beauté du site. « La description ne rappelle en rien l'immense mare de boue et de mazout qu'elle est devenue », constate amèrement l'hebdomadaire. A l'époque de sa splendeur, les baleines s'y montraient avec assiduité, surtout en période de reproduction. Leader populiste d'une certaine gauche farouchement nationaliste, Leonel Brizola, ancien gouverneur de l'Etat de Rio et probable candidat aux élections municipales d'octobre prochain, défend, quant à lui, à propos de la rupture de l'oléoduc, la thèse d'un sabotage ourdi par les partisans de la privatisation de Petrobras...

Jean-Jacques Sévilla

DANS LA PRESSE

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jean Daniel

■ L'Autriche est déjà symboliquement mise au ban de l'Europe. C'est un précédent considérable. La jurisprudence en sera spectaculaire. Il y a bien des objections. Va-t-on précipiter ce que l'on veut éviter ? Ne court-on pas le risque de blesser une sensibilité nationale en troublant le libre exercice de la démocratie ? Ne devons-nous pas tirer les leçons des réactions algériennes, lorsque fut interrompu le second tour d'une consultation qui annonçait la victoire des intégristes ? N'avons-nous pas participé au rassemblement de la nation serbe autour de Milosevic ? Toutes ces questions sont fondées et rendent

difficile la définition d'une règle de comportement. Pourtant, si les précautions indiquées dans l'avertissement européen sont respectées à la lettre, les risques sont secondaires et, en tout cas, provisoires. (...) Je suis sûr que (...) Jörg Haider estimera plus habile de modifier ses propos et son attitude et que, comme déjà autour de lui on le fait savoir, il se proclamera partisan de la ligne adoptée par Fini en Italie plutôt que par celle de Le Pen en France.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ La communauté européenne a déjà expérimenté les ambiguïtés du droit d'ingérence pour se l'être arrogé à l'extérieur de ses frontières, en l'occurrence dans les Balkans. Elle fait aujourd'hui une

nouvelle expérience de son délicat maniement pour vouloir l'exercer à l'encontre d'un de ses propres membres, l'Autriche. (...) Selon la lettre des traités, l'Union n'est fondée à sanctionner l'Autriche que si celle-ci viole ouvertement, gravement et de façon persistante les droits de l'homme. Si, comme c'est probable, tel n'est pas le cas, et si le nouveau gouvernement se contente de jouer une partition populiste et de flirter avec la xénophobie sans jamais y céder vraiment, la mise en quarantaine de l'Autriche sera bien difficile à gérer par Bruxelles. Ou bien l'exercice de ce droit moral d'ingérence aura pour conséquence un gel passager, voire durable de la construction européenne. Ou bien il se confondra avec le droit

des plus forts à imposer leur point de vue au plus faible.

LA CROIX

Bruno Frappat

■ Voilà [l'Autriche] tardivement rattachée à une communauté qui commença sans elle, qui sera devenu en peu de semaines la hanche de l'Europe, après lui avoir tant apportée. Après lui avoir fait tant de bien et tant de mal. Peut-on imaginer le futur de l'Europe avec une Autriche durablement expulsée de la famille, exilée de son propre continent ? Ou faut-il croire que la force d'assimilation de l'Union, fondée sur la pertinence de ses valeurs, aidera l'Autriche à se reprendre ? Croire à l'Europe, aujourd'hui, c'est ne pas désespérer de l'Autriche.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Jörg Haider, contre son gré, a-t-il finalement rendu un incommensurable service à la cause de l'Europe politique ? Sans les ambitions du fringant démagogique-xénophobe de Carinthie, quatorze dirigeants européens n'auraient jamais eu à répondre aussi vite à l'épineuse question de l'incompatibilité de certains discours et comportements de responsable d'un Etat membre avec les valeurs fondatrices de l'Europe. Ils n'auraient pas eu non plus l'occasion de souligner aussi spectaculairement que les abandons de souveraineté que suppose la construction européenne iront croissant et n'épargneront aucun domaine, y compris le plus sensible, le politique.

www.defense.gouv.fr

Découvrir le porte-avions « Charles-de-Gaulle » en images dynamiques et en panoramas 360 degrés



UNE VISITE virtuelle du nouveau porte-avions à propulsion nucléaire *Charles-de-Gaulle* suffira-t-elle à faire oublier les multiples problèmes qu'il a connus lors de ses premiers essais en mer ? Aucun rapport, assure-t-on au ministère de la défense, qui vient d'inaugurer un site Internet (www.defense.gouv.fr/visites_virtuelles/porte_avions_cdg/indexqt.htm) permettant de découvrir l'ensemble du bâtiment, avec ses 262 mètres de long, 65 mètres de large et 12 000 mètres carrés de pont d'envol. Selon le « rédacteur en chef » du site Web du ministère, qui souhaite rester anonyme, « cette visite s'inscrit dans le cadre d'une présentation de l'ensemble des armements majeurs. Elle fait suite à la mise en ligne de l'hôtel Brienne et du char Leclerc. Pour le grand public, c'est l'occasion de découvrir un navire qui ne sera pas visitable de sitôt (...) puisqu'il sera souvent en mer » - ou en réparation, puisque deux autres tranches de travaux sont déjà prévues d'ici à 2006.

La découverte commence par une vue générale du bâtiment, prise d'hélicoptère. Il ne s'agit pas d'une image ordinaire car, en manipulant sa souris et son clavier, le visiteur peut tourner librement autour du navire, ou s'en rapprocher grâce à un effet de zoom progressif. Ensuite, il n'a

qu'à se laisser guider pour se retrouver dans le poste du chef « avia », sur la passerelle de commandement, dans les hangars, sur les ponts d'envol ou dans les cabines de catapulte. Toutes les vues panoramiques offrent une perspective en 360 degrés. D'autres photos, plus

classiques, montrent les premiers essais de catapultage du Rafale-M02, ainsi que des exercices d'apportage.

L'internaute peut aussi opter pour une « visite enchaînée », en téléchargeant à l'avance l'ensemble des illustrations. Il se lance alors dans une longue promenade en onze étapes, qui prend parfois des allures de jeu vidéo car il suffit de cliquer sur une zone sensible (hotspot) de l'image pour être projeté dans le lieu suivant.

Pour ceux qui ne se contentent pas d'une approche visuelle, un glossaire offre une initiation au jargon de la navale. En outre, des fiches techniques fournissent quelques indications sommaires sur la vie quotidienne des 1 950 personnes embarquées, ainsi que sur les systèmes de combat et de propulsion. Le site devrait être prochainement complété par une présentation des zones opérationnelles, ainsi que des différents lieux de vie de l'équipage.

Fabrice Gontier

SUR LA TOILE

FIESTA

■ Le comité organisateur de l'édition 2000 de l'Internet Fiesta (Fête internationale de l'Internet), qui aura lieu du 17 au 19 mars, a ouvert un site-portal reliant les sites nationaux des différents pays participants. Par ailleurs, tous les groupes ou individus préparant un événement dans le cadre de la Fiesta sont invités à s'enregistrer sur le site. www.internet-fiesta.org

IMPÔTS

■ La version numérique du formulaire de déclaration de revenus (2042) est disponible sur le site du ministère de l'économie et des finances. Une fois téléchargé et rempli, il pourra être renvoyé électroniquement au centre informatique des impôts. www.finances.gouv.fr/IR2000/index-irinfo.htm

PHILOSOPHIE

■ Les éditions Hatier ont lancé un service en ligne « d'aide en philosophie » à destination des élèves de terminale, proposant notamment un soutien scolaire assuré par des « professeurs-conseillers », un dossier mensuel analysant une œuvre majeure du programme et un forum de discussion. www.sosphilo.com

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031		ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05	
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____ rue _____			
Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : _____ rue _____			
Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____			
Code Etablissement		Code Guichet	
Code de compte		Clé RIB	
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{ct}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Partie de crêpes chez Pernaut

par Alain Rollat

LA CHANDELEUR étant la fête des chandelles avant d'être celle des crêpes, Jean-Pierre Pernaut pouvait se flatter d'accueillir sur le plateau de « Combien ça coûte », mercredi soir, « la plus sexy » de toutes les enflammées hollywoodiennes en la personne de Pamela Anderson. Le temps nécessaire pour coiffer, maquiller et habiller une star de cette envergure étant inversement proportionnel à l'amplitude de ses décolletés, l'héroïne d'« Alerte à Malibu » fit son entrée en scène avec 40 minutes de retard mais cela n'avait aucune importance puisqu'elle était là en chair et en os (surtout en chair) pour la première fois, en direct, à la télévision française. Scoop fantastique ! Le triomphe modeste, Jean-Pierre Pernaut ne se flatta pourtant pas de surpasser, en la circonstance, le maître en « Célébrités » de TF1, Stéphane Bern, qui avait été obligé de courir jusqu'au Far West, il y a plusieurs mois, pour avoir droit à

un semblant d'interview dans un coin de studio. Il aurait dû. Dans sa robe bleu tendre semée de paillettes argentées, mettant merveilleusement en valeur son bronzage, Pamela Anderson était aussi craquante que l'image de son personnage en maillot de bain maintes fois reproduite en couverture de *Play-Boy*.

Hélas ! Jean-Pierre Pernaut ne s'aperçut pas tout de suite que la Pamela Anderson de passage à Paris n'était pas la copie conforme de son image-culte mais la femme d'affaires préoccupée par ses investissements sur Internet où elle dispose bientôt d'un site commercial. Ce fut un dialogue inoubliable : « Do you know Saint-Valentin ? »

- Non...

- Mon petit doit m'a dit pourtant que, dans huit jours, aux Etats-Unis, vous alliez organiser une grande fête pour la Saint-Valentin ?

- Non, je serai en voyage...

- Aimez-vous les roses ?

- Oui, j'aime les roses...
- Avez-vous entendu parler de la réputation amoureuse des Français ?
- Oui, j'en ai entendu parler...
- Où avez-vous rencontré votre mari ?

- A Beverly Hills...
- N'êtes-vous pas aussi une femme d'affaires ?

- Oui, on peut le dire...
- Avez-vous peur de parler d'argent ?

- Non, c'est très bien, l'argent... »

Il l'avait confondue avec son image, elle s'ennuyait comme actrice en corvée. « Tous les renseignements sur ma gamme de produits seront disponibles dans deux semaines sur mon site Web, précisa-t-elle. Il s'appellera PamTV. »

On passa donc aux crêpes. Il fit brûler la sienne ; elle mania la poêle avec dextérité. Il ne savait pas qu'avant de produire des séries télévisées, elle vendait des crêpes sur les plages de Californie. La tarte, ce mercredi soir, ce n'était pas elle.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Folie, une souffrance très humaine. Forum
22.00 Pêche outrancière, mer sans poisson ? Forum

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Vincent Lecœur ; Rage Against the Machine ; Jean-Hugues Anglade ; Clothilde Courreau. Canal +
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
20.05 Temps présent. Pas de retraite pour le sexe. TSR
20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
20.55 Envoyé spécial. L'enfer, c'est la bouffe. L'homme et la forêt. P-S : Les nuitseuses. France 2
22.45 Faxculture. Pleins feux sur Stomp, un spectacle jubilatoire au rayonnement mondial. TSR
23.30 Prise directe. En direct de Rouen. France 3

DOCUMENTAIRES

20.05 Les Grandes Expositions. Mucha. Planète
20.15 Reportage. Ski, le système Maier. Arte
20.30 Les Ailes de légende. Le Boeing 777. Planète

le Monde
TELEVISION

CINÉ CINÉMAS 2

20.30 Fort Saganne ■■
Adaptation d'un roman de Louis Gardel par Alain Corneau, qui raconte le cheminement d'un officier de la coloniale au début du XX^e siècle, Charles Saganne. Le budget du film, tourné en Mauritanie, était alors impressionnant (50 millions de francs), et Depardieu, qui joue le rôle principal, était encore un immense acteur et pas ce mastodonte interchangeable qu'ont secrété les feuilletons télévisés.

20.40 Thema. Le cancer, vivre comme avant ? Arte
21.05 Les Grands Jours du siècle. 1939-1945 [1/3]. TV 5
21.20 Regards sur la folie. La fête prisonnière. Planète
22.10 Sur...vivre. Face au cancer. Arte
22.10 La Crise de Suez. [1/2]. Planète
22.35 De mystérieuses civilisations disparues. [3^e volet]. Les Incas. TMC
23.10 Isolator II. Arte
23.15 Chronique de la forêt des Vosges. Odyssee
23.45 Les Celtes. [4/6]. Histoire
0.30 L'Aventure humaine. Un chaman en Himalaya. Arte

SPORTS EN DIRECT

20.00 Volley-ball. Ligue des Champions (4^e journée) Groupe A : Poitiers-Soria. Pathé Sport

DANSE

18.30 Fall River Legend. Ballet. Chorégraphie d'Agnes DeMille. Par le Dance Theatre of Harlem. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Variations Goldberg, de Bach. Avec Marya Inge Salinas, violon ; Sebastian Krumnics, alto ; F. M. Guthmann, violoncelle. Par le Trio Echnaton. Mezzo
22.25 Jazz Greats 1. Muzzik

23.10 Riccardo Muti & Barbara Frittoli. Avec Barbara Frittoli, soprano. Par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. Œuvres de Bellini, Verdi, Rossini, Puccini. Paris Première
23.30 Les Lombards à la première croisade. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Gianadrea Gavazzeni. Muzzik
0.30 Bach par Karl Richter. Avec Karl Richter, orgue. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.45 Le principal, c'est de vivre. Connie Walthers. Arte
20.55 Rebecca. Jim O'Brien [1/2]. TMC
22.15 Entre terre et mer. Hervé Baslé [5/6]. TV 5
22.35 Made in America. La Route de la vengeance. Deran Sarafian. O. TF 1
23.00 Bach, le cantor de Saint-Thomas. Colin Nears. Mezzo
0.10 Une qui promet. Marianne Lamour. Festival

SÉRIES

20.45 Buffy contre les vampires. Le bal de fin d'année. O. Série Club
20.50 Navarro. Suicide de flic. O. TF 1
22.45 Le Caméléon. Sur la corde raide (v.o.). L'élément révélateur (v.o.). Série Club
23.55 Homicide. Course contre la mort. TSR
1.45 New York Police Blues. Veille d'audience (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

17.50 Bob le flambeur ■■ Jean-Pierre Melville (France, 1955, N., 100 min). Cinétoile
18.45 L'Impasse ■■ Brian DePalma (Etats-Unis, 1993, 145 min). Cinéfaz
19.30 Nous irons tous au paradis ■■ Yves Robert (France, 1977, 110 min). Cinétoile
20.30 Fort Saganne ■■ Alain Corneau (France, 1984, 175 min). Ciné Cinémas 2
20.55 Frantic ■■ Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 120 min). France 3
21.00 Guerre et Paix ■■ Serge Bondartchouk [1/4] (Urss, 1962, 120 min). Histoire
21.00 La vie est belle ■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 130 min) O. Paris Première
21.00 Yentl ■■ Barbra Streisand (Etats-Unis, 1983, 130 min). Cinéstar 2
21.10 Veuve mais pas trop ■■ Jonathan Demme (Etats-Unis, 1988, 105 min). Cinéfaz
22.20 La Chartreuse de Parme ■■ Christian-Jaque (France, 1947, N., 165 min). Ciné Classics
22.30 Guantanamo ■■ Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío (Cuba, 1995, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 3



COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.55 La Fièvre dans le sang ■■ Elia Kazan. Avec Natalie Wood, Warren Beatty (Etats-Unis, 1961, v.o., 120 min). Canal Jimmy
23.10 Solo ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1969, 85 min) O. France 2
1.25 Martin et Léa ■■ Alain Cavalier (France, 1979, 95 min). Arte
2.55 Malevil ■■ Christian de Chalonge (France, 1980, 115 min). Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Navarro. Suicide de flic.
22.35 Made in America. La Route de la vengeance. Téléfilm. Deran Sarafian O.
0.15 Histoires naturelles.

FRANCE 2

17.20 Un livre, des livres.
17.25 Cap des Pins.
17.55 Nash Bridges.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
20.00 Journal, Rugby, Météo.
20.55 Envoyé spécial. L'enfer, c'est la bouffe. L'homme et la forêt. Post-scriptum : Les nuitseuses.
23.10 Solo ■■ Film. Jean-Pierre Mocky O.
0.35 Journal, Météo.
1.00 Le Décalogue 3 et 4. Tu respecteras le jour du Seigneur ■■ Film. Krzysztof Kieslowski.
1.55 Tu honoreras ton père et ta mère ■■ Film. Krzysztof Kieslowski.

FRANCE 3

17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Frantic ■■ Film. Roman Polanski.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Prise directe.
0.40 Saga-Cités.

CANAL +

16.35 La Dame de Windsor Film. John Madden O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Amour, vengeance et trahison Film. Malcolm Mowbray O.
22.15 Jackie Brown ■ Film. Quentin Tarantino (v.o.) O.
0.45 Downtime Film. Bharat Nalluri O.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Le Brésil.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Ski, le système Maier.
20.40 Thema. Le cancer, vivre comme avant ? 20.45 Le principal, c'est de vivre. Téléfilm. Connie Walthers.
22.10 Sur...vivre. Face au cancer. 23.10 Isolator II.
0.30 L'Aventure humaine. Un chaman en Himalaya.

M 6

17.35 Les Bédés de M6.
18.25 Sliders, les mondes parallèles.
19.15 Cosby Show.
19.45 Aujourd'hui, Christophe a testé...
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.38 Météo des neiges.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.55 Tranches de vie Film. François Leterrier.
22.35 Le Bazaar de l'épouvante Film. Fraser C. Heston.
0.35 Highlander.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe. Angélique Ionatos.
21.30 Fiction 30. Tout est dans le timing, de David Ives.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Donné en direct, salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre de Paris, dir. Yan-Pascal Tortelier. Œuvres de Weber, Berlioz, Liszt.
22.30 Jazz, suivez le thème. So What.
23.00 Le Conservatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Scherzo en ut mineur, de Brahms, Isaac Stern, violon, Y. Bronfman, piano ; Scherzo Capriccioso op. 66, de Dvorák, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. J. Belohlavek.
20.40 Les Grands Moments du Festival de Verbier 1999.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Tchaïkovski, R. Schumann, Brahms.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Onassis, il était une fois un armateur grec... Forum
22.00 Mariage forcé, un viol légal ? Forum
23.00 L'Art aborigène. Forum

MAGAZINES

13.30 Les Grands Débats. Face à face avec Valéry Giscard d'Estaing 15 février 1966 [1/2]. Histoire
14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école : Le suicide des adolescents. La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall. Isabelle Aubret. Michel Berger. Paris Première
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Antoine de Caunes ; Campag Velocet ; Ryuichi Sakamoto ; Patrick Poivre d'Arvor. Canal +
19.00 Tracks. No Respect : La Française des jeux ; Tribal : La caposira ; Dream : Bénédictin Noir ; Vibration : Tokyo Apocalypse ; Clip : Cassius « The Fly » ; Backstage : Label Warp. Future : Cannabusiness. Live : Horace Andy. Arte
20.50 Les Petits Princes. Invités : Victoria ; Eiffel 65 ; Låam. TF 1
20.50 Thalassa. En vert et contre tous. France 3
21.00 Recto verso. Invitée : Miou-Miou. Paris Première
21.05 Top bab. Invité : Alex Gopher. Canal Jimmy
21.55 Faut pas rêver. Escapade au pays de la bête du Gévaudan ; Togo : Les petits métiers ; France : Les spéléos du ciel ; Ecosse : L'île du tweed. France 3
22.15 La Vie à l'endroit. La gloire en chansons. TV 5
22.45 Bouillon de culture. Racontez-nous votre enfance. France 2
23.10 Sans aucun doute. La guerre entre voisins. Invités : Virginie Lemoine ; Eric Métayer. TF 1
23.15 Intérieur nuit. Images de violence. RTBF 1

DOCUMENTAIRES

17.15 Bormann, un homme dans l'ombre du Führer. Odyssee
17.20 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. Héritage. Planète
18.00 L'Actors Studio. Faye Dunaway. Paris Première
18.10 Andreï Tarkovski. [2/3]. Un poète en cinéma. Ciné Cinémas
18.15 Cinq colonnes à la une. [53^e volet]. Planète

le Monde
TELEVISION

ARTE

20.45 Quelques grammes de délire
Ce film, inspiré d'une histoire vraie racontée dans un livre d'entretiens réalisé par un journaliste du Spiegel, fournit un saisissant témoignage sur l'évolution de la toxicomanie en RFA, des années 70 à 90, à travers le parcours de deux frères, qui découvrent à la fois la musique, le haschisch puis les drogues dures. Bernd Schadewald a été récompensé plusieurs fois.

18.30 A l'école vétérinaire. [2/5]. TMC
19.00 Leçon de scat. Muzzik
19.05 Aborigènes de Tasmanie. Le sanctuaire retrouvé. Planète
19.05 Les Marchands de sel de l'Himalaya. Odyssee
20.00 Embarquement porte n° 1. Malte. Odyssee
20.15 Reportage. Le Vétérinaire de l'Himalaya. Arte
20.40 La Conquête spatiale en Union soviétique. [1/3]. L'homme sans visage. Odyssee
21.00 Les Celtes. [5/6]. Le dernier conflit. Histoire
21.55 Intégrales couilluses. Alex Métayer : Famille, je vous haïme. Paris Première
21.55 The Jimi Hendrix Experience. BBC Sessions. Canal Jimmy
22.00 Leçon de scat. Muzzik
22.30 Grand format. La Quatrième Génération. Arte
22.35 Les Churchill. [3/3]. 1945-1965 : Les héritiers. Odyssee
22.40 Aristote Onassis. Le dernier nabab. Planète
23.40 Mékong II. Vietnam et Cambodge : le riz et les fusils. TMC
23.45 Le Musée d'Orsay. [2/6]. L'aventure impressionniste. Histoire
0.10 Les Ailes de légende. Le Boeing 777. Planète
0.55 La Terre en question. Les arbres cachent-ils la forêt ? arbes Odyssee

SPORTS EN DIRECT

13.20 Tennis. Coupe Davis. Brésil - France. France 3
14.55 Tennis. Coupe Davis. Suisse - Australie. TSR
19.30 Les Amours de Franz. Ballet. Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Franz Schubert. Avec le ballet national de Marseille. Muzzik

DANSE

18.30 Jazz Greats 1. Muzzik
18.30 Rostropovitch interprète Bach. Enregistré en 1994. M. Rostropovitch, violoncelle. Mezzo
20.05 Beethoven. Sonate n° 8 en ut mineur. Avec Daniel Barenboïm, piano. Mezzo
21.00 Bach. Sonates pour violoncelle et piano en ré majeur BWV 1028. Folles Journées de Nantes. Avec Alain Meunier, violoncelle ; Blandine Verlet, piano. Mezzo
21.05 Marciac Sweet 99. Muzzik

MUSIQUE

18.15 Entre terre et mer. [5/6]. TV 5
18.25 Sliders, les mondes parallèles. Un monde retrouvé. M 6
19.15 McCallum. Les Clés de mon cœur. Ciné Cinémas
20.45 Twin Peaks. Episode pilote. O. Série Club
22.15 Le Dammé. Carrier (v.o.). O. Série Club
22.25 X-Files, l'intégrale. Coeurs de tissu. El Chupacabra. O. M 6
0.05 Cracker. Le Fantôme blanc. O. M 6
2.35 Friends. The One Where Ross Hugs Rachel (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE-CULTURE

22.30 Surpris par la nuit
Marc Perrone, musicien et magicien de l'accordéon, se raconte dans cette émission, construite à partir du spectacle qu'il met en scène en février. Entre l'Italie et la France, Cassino et La Courneuve, des événements familiaux sont décrits et mis en sons à partir des dates qui marquèrent le siècle précédent. Pérégrinations musicales et sentimentales, entre le passé et l'imaginaire.

21.55 Bach. Suite pour violoncelle seul et Sonates et Partitas pour violon. Avec J.-G. Queyras, viole de gambe ; John Holloway, violon. Mezzo
22.25 Wight 1970. Canal Jimmy
22.55 Orfeo. Opéra de Monteverdi. Par le concerto Vocale et le Collegium Vocale de Gand, dir. René Jacobs. Paris Première
23.00 Bach. Sonate en trio en sol majeur BWV 1021 et Sonate en ré mineur BWV 527. Par The Rare Fruit Council, dir. Manfred Kraemer. Mezzo
23.55 Bach. Ouverture dans le style français en si mineur BWV 831 et Suite anglaise n° 3 en sol mineur. Avec P. Anderszewski, piano. Mezzo

THÉÂTRE

22.50 L'Excès contraire. Pièce de Françoise Sagan. Festival

TÉLÉFILMS

19.50 Un chevalier hors du temps. Robert Young. Disney Channel
20.40 Une amitié sacrée. Thomas J. Wright. O. RTL 9
20.45 Quelques grammes de délire. Bernd Schadewald. Arte
20.50 Les Notes de la vengeance. Uwe Janson. O. M 6
20.55 Maigret et l'enfant de chœur. Pierre Granier-Deferre. France 2
21.10 L'Été des hannetons. Philippe Venaut. Festival

COURTS MÉTRAGES

22.30 Chambre 13, l'intégrale. 13^{ème} RUE
23.20 La Nuit du court. Assassin, de Mathieu Kassovitz. 13^{ème} RUE
0.30 Histoires courtes. Spécial Clermont-Ferrand. Adolescents, de Valérie Minetto. France 2
2.30 Court-circuit. Comme un frère, Cyril Bedel (1997) ; Mon placard, Blanquet et Olive (animation, 1997). Arte

SÉRIES

18.15 Entre terre et mer. [5/6]. TV 5
18.25 Sliders, les mondes parallèles. Un monde retrouvé. M 6
19.15 McCallum. Les Clés de mon cœur. Ciné Cinémas
20.45 Twin Peaks. Episode pilote. O. Série Club
22.15 Le Dammé. Carrier (v.o.). O. Série Club
22.25 X-Files, l'intégrale. Coeurs de tissu. El Chupacabra. O. M 6
0.05 Cracker. Le Fantôme blanc. O. M 6
2.35 Friends. The One Where Ross Hugs Rachel (v.o.). Canal Jimmy

ARTE

2.30 Court-circuit
Le Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand a lieu du 4 au 12 février. La plupart des chaînes qui s'intéressent au cinéma disposent de cases dévolues à ce type de programmes. A côté de France 2, Canal+, Ciné Cinémas et 13^{ème} Rue, Arte offre donc ce soir deux « nouvelles filmées », dont Comme un frère (1997), de Cyril Bedel, et Mon Placard (1997), de Blanquet et Olive.

FILMS

14.25 L'Héritier ■■ Philippe Labro (France, 1972, 110 min). Cinétoile
16.05 Au cœur du mensonge ■■ Claude Chabrol (France, 1998, 110 min) O. Canal + Vert
16.40 Les Maîtres du temps ■■ René Laloux (France, 1981, 80 min). Cinéfaz
17.10 La ville gronde ■■ Mervyn LeRoy. Avec Claude Rains, Gloria Dickson (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
18.15 La Bataille du rail ■■ René Clément (France, 1945, N., 85 min). Histoire
18.45 Une femme dangereuse ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
21.00 Le Temps d'aimer ■■ Richard Attenborough (GB - EU, 1997, 115 min) O. Ciné Cinémas 1



COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.05 La Tendre Ennemie ■■ Max Ophüls. Avec Simone Berriau, Georges Vitray (France, 1936, N., 65 min). Cinétoile
22.10 Le Cavalier ■■ Philippe de Broca (France, 1978, 100 min). Cinétoile
22.55 Maudite Aphrodite ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1995, v.o., 90 min). Ciné Cinémas 1
23.35 Sous le soleil de Satan ■■ Maurice Pialat (France, 1987, 105 min). France 3
23.50 Guerre et amour ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1975, v.o., 90 min). Cinétoile
0.05 La Chartreuse de Parme ■■ Christian-Jaque (France, 1947, N., 165 min). Ciné Classics
0.15 Usual Suspects ■■ Bryan Singer (Etats-Unis, 1994, v.o., 100 min). Cinéfaz
0.40 Le Petit Homme ■■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 105 min). Ciné Cinémas 2
1.55 Paperhouse ■■ Bernard Rose (GB - EU, 1987, 100 min). Cinéfaz
2.55 The Crying Game ■■ Neil Jordan (Grande-Bretagne, 1992, 105 min) O. Cinéstar 2
3.05 La Passion Béatrice ■■ Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 125 min). Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
14.45 Arabesque.
15.40 Magnum.
16.40 Sunset Beach.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Les Petits Princes. Les Petits Princes.
23.10 Sans aucun doute. La guerre entre voisins.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

14.55 Le Renard.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.35 Un livre, des livres.
17.25 Cap des Pins.
17.55 Nash Bridges.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Maigret. Maigret et l'enfant de chœur.
22.40 Bouche à oreille.
22.45 Bouillon de culture. Racontez-nous votre enfance.
0.05 Journal, Météo.
0.30 Histoires courtes. Spécial Clermont-Ferrand. Adolescents. Valérie Minetto.

FRANCE 3

13.20 Tennis. Coupe Davis.
16.30 Kenô.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.47 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Thalassa. En vert et contre tous.
21.55 Faut pas rêver.
21.55 Météo, Soir 3.
23.35 Sous le soleil de Satan ■■ Film. Maurice Pialat.
1.20 3 x + net.
1.35 Nocturnales, jazz à volonté. Marcia Sweet.

CANAL +

15.50 A couteaux tirés Film. Lee Tamahori. O.
17.45 C'est ouvert le samedi.
► En clair jusqu'à 21.00
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Du venin dans les veines Film. Jonathan Darby. O.
22.30 Pour le pire et pour le meilleur Film. James L. Brooks. O.
0.45 South Park. Dieu est-tu là ? C'est Jésus à l'appareil. O.
1.10 Spin City. La chute d'un rein. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre... Le suicide des adolescents.
16.00 Les Nouveaux Agriculteurs.
16.30 Alfred Hitchcock présente.
17.05 Le Cinéma des effets spéciaux.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième : Côté week-end.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
18.56 C'est quoi la France ?
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Le Vétérinaire de l'Himalaya.
20.45 Quelques grammes de délire. Téléfilm. Bernd Schadewald.
22.30 Grand format. La Quatrième Génération.
23.50 Le Temps des flamants roses Film. Ciro Cappellari (v.o.).
1.25 Le Dessous des cartes. Le monde, la nuit.

M 6

15.20 Models Inc.
16.10 et 1.50 M comme musique.
17.35 Les Bédés de M 6.
18.25 Sliders, les mondes parallèles.
19.15 Cosby Show.
19.45 Aujourd'hui, Christophe a testé...
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Décrochages info, Politiquement rock.
20.50 Les Notes de la vengeance. Téléfilm. Uwe Janson. O.
22.25 X-Files, l'intégrale. Coeurs de tissu. O. El Chupacabra. O.
0.05 Cracker. Le fantôme blanc. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. Kenya grandeur nature.
20.30 Black and Blue.
21.30 Fiction 30.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Voyages.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Ouverture du Festival Présences 2000. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Leif Segerstam, piano, Jean-Guihen Queyras, violoncelle : Œuvres de Marez, Stroppa, Segerstam, Taira.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
20.15 Les Soirées. Œuvre de Roussel. 20.40 Nikolaus Harnoncourt, chef d'orchestre. Œuvres de Bach, Haydn, Schubert, R. Schumann, Dvorak.
22.40 Opéra. Opéras de Dallapiccola : Œuvres de Dallapiccola.

Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Au tourniquet !

par Pierre Georges

CE N'EST PAS le cimetière des Eléphants. Mais déjà leur camp disciplinaire. Pour n'avoir pas obtenu, en Coupe d'Afrique des nations, des résultats conformes à leur rang et à l'attente des populations et des gouvernants, les joueurs ivoiriens - les Eléphants, précisément - ont été, dès leur retour au pays, consignés dans un camp militaire.

Les autorités, assez autoritaires comme l'on sait, depuis la prise du pouvoir à Abidjan par la junte militaire du général Gueï, n'y sont pas allées par quatre chemins. Éliminés au premier tour ! Malgré les efforts consentis par la nation ! Malgré les primes ! Malgré le drapeau ! Au trou, mes gaillards !

Et c'est ainsi que pour son bien, pour son salut aussi - tant, après l'humiliation, le lynchage par les foules dépitées menaçait -, l'équipe des Eléphants a été transférée lundi, nuitamment et *manu militari*, dès le retour à Abidjan, vers « l'école de maintien de la paix » de Zambakro, près de Yamoussoukro.

Les joueurs y étaient toujours mercredi soir. Car, comme l'indiquait un porte-parole de la junte, il s'agit « de leur apprendre le civisme » en raison de leur « indiscipline » qui fait la faiblesse des armadas footballistiques. Et, a précisé ce porte-parole, « pour le moment, ils y restent. Le temps d'apprendre. Ça peut être pour un, deux ou trois jours ».

Pour le reste, la presse n'étant pas autorisée à rendre visite à l'école de restauration du civisme, on ne sait, trop à quel régime est soumis ce drôle de bataillon disciplinaire. Des entraînements forcés, peut-être ? Des séances de méditation et d'autocritique, avec retenue sur

soldé ? Des séries de pompes de l'aube au crépuscule ? Qui sait ? Ce que l'on sait par contre, c'est que, principe cruel de la double peine, à l'internement forcé, les autorités ou les responsables du camp ont ajouté la confiscation des téléphones mobiles.

Terrible sanction ! C'est que, sans son portable, un footballeur, ivoirien ou pas, n'est plus rien, un pauvre hère nu et désorienté. Comment appeler son agent pour prendre des nouvelles du mercato ? Comment appeler son club, dans ce cas souvent français, pour prévenir que par suite d'un empêchement indépendant de sa volonté... ? Comment alerter la presse ou saisir la ligue des droits du footballeur ?

Terrible et pionnière sanction. Car on se doute bien que, si les affaires vont finir par s'arranger pour les Eléphants entravés, ce type de punition risque de faire école. Et pas seulement en football, pas seulement pour les gaillards de l'OM, qui risqueraient ainsi le château d'If et le pain sec.

Manque de résultats ? Tout cadre insuffisamment performant de toute entreprise nécessairement performante serait ainsi sous menace d'internement. Les stock-options ou le camp de civisme, le Pérou ou Mourmelon ! On imagine bien les choses : d'abord, comme dans un commissariat, les forces disciplinaires des ressources humaines qui viendraient exiger la remise de la carte et du portable. Puis le transfert, en fourgon, vers un centre de rééducation à la performance par le travail manuel et le macramé. Et, enfin, la réinsertion sous le régime de la semi-liberté du travail et du rendement.

30 % des Français adultes ont envisagé de se suicider, selon un sondage

Une journée nationale de prévention est organisée vendredi

« **VOUS-MÊME**, avez-vous déjà envisagé sérieusement de vous suicider ? » A cette question largement indiscrète, 13 % des Français ont répondu par l'affirmative. Ils l'ont envisagé « assez souvent » dans 1 % des cas, « à plusieurs reprises » dans 2 % des cas, « une ou deux fois » dans 10 % des cas. Le premier sondage réalisé en France sur le suicide a été commandé à la Sofres par le Service d'information du gouvernement et l'Union nationale pour la prévention du suicide (UNPS), qui regroupe onze associations concernées par le sujet et organise, vendredi 4 février, la quatrième Journée nationale pour la prévention du suicide.

Du 27 au 30 janvier, 1 000 personnes, âgées de 18 ans et plus, représentatives de la population française, ont été interrogées « en face à face, hors de la présence de leurs proches, à leur domicile, par nos enquêtrices les plus expérimentées, des femmes, car celles-ci mettent plus facilement à l'aise », précise Philippe

Méchet, directeur des études d'opinion à la Sofres. La question personnelle susmentionnée n'intervenait qu'après une série d'autres interrogations, plus vagues. « Cela fait partie des questions qu'on ne pose jamais habituellement », admet M. Méchet, qui se dit « impressionné » par les réponses. « Si l'on ajoute à ces 13 % ceux qui ont pensé au suicide "de manière vague", ce sont 30 % de Français adultes qui ont un jour envisagé de se donner la mort... »

CHIFFRES SOUS-ÉVALUÉS

Un chiffre plancher, selon Michel Debout, professeur de médecine légale au CHU de Saint-Etienne, et président de l'UNPS, pour qui la réalité dépasse nécessairement cette proportion. « Comme dans le domaine de la sexualité, les interrogés ont plutôt tendance à se défendre en cachant ce genre de pensées, qui restent privées parce que culpabilisantes. » Les femmes (16 % ont envisagé sérieusement le suicide,

contre 10 % des hommes), les employés (18 %) et ouvriers (18 %), les sympathisants du PC (20 %) et du RPF (18 %), sont ceux qui ont le plus souvent avoué leurs pensées suicidaires à la Sofres.

Bien qu'ils sous-estiment largement la fréquence réelle des tentatives (160 000 par an) et des suicides (environ 12 000 décès chaque année, ce qui place la France dans le groupe de tête de l'Union européenne, juste derrière la Finlande, le Danemark et l'Autriche), bien qu'ils soient encore 20 % à ne pas s'inquiéter lorsqu'une personne évoque devant eux la possibilité de mettre fin à ses jours « car ceux qui veulent se suicider n'en parlent pas », les interrogés ont bien souvent déjà été confrontés à ce drame : un tiers des Français consultés dit avoir connu le suicide d'un proche. « Chiffre élevé parce que chaque suicide marque terriblement », analyse le professeur Debout.

Ils y ont vu davantage l'expres-

sion d'une souffrance, psychologique ou sociale, qu'un acte de liberté. Le suicide est un « acte de désespoir » (49 %), « une souffrance insupportable » (37 %) avant d'être « un choix personnel qu'il faut respecter » (5 %). Il est causé par la société, tout particulièrement par l'exclusion sociale, plutôt qu'engendré par l'environnement familial. C'est d'ailleurs la famille qui, toujours selon les sondés, est la mieux à même de prévenir le passage à l'acte.

La majorité des interrogés se sentent très démunis pour aider une personne suicidaire. Aussi est-il logique qu'elle soit très favorable à une large diffusion de l'information sur le sujet ; information qui serait davantage préventive qu'incitative : 69 % des sondés pensent qu'il est bon d'en parler. Les 18-24 ans sont même 90 % à souhaiter qu'il en soit davantage question dans les établissements scolaires.

Pascale Krémer

Les bénéficiaires de stock-options se sont fortement enrichis en 1999

LA POLÉMIQUE autour des stock-options n'est pas près de s'apaiser. Si l'on en croit, en effet, *L'Expansion* (daté 3-16 février), les plus-values potentielles des cadres de haut niveau qui détiennent ces produits ont considérablement augmenté au cours des derniers mois. Pour les sociétés du CAC 40, ces plus-values s'élevaient à 72 milliards de francs au 30 décembre 1999.

Ce chiffre retient l'attention, car il n'existe pas de statistique publique permettant de mesurer l'importance des stock-options en France. L'an

passé, une étude de *L'Expansion* (9-22 septembre 1999) avait donc fait sensation. Après avoir dépouillé tous les rapports financiers des grandes sociétés cotées et interrogé les entreprises qui, à ce jour, n'avaient pas encore publié d'informations sur leurs stock-options, le magazine économique avait estimé qu'au 30 juin 1999 les plus-values potentielles s'élevaient à 45,4 milliards de francs.

2,6 MILLIONS DE FRANCS EN MOYENNE

Mais dans l'intervalle, la Bourse a fortement progressé (+31 %) et les plus-values potentielles des stock-options (souvent distribuées aux cadres dirigeants avec une décote de 5 % à 20 % par rapport aux prix du marché) ont donc progressé à un rythme encore plus rapide. En six mois, la hausse est en effet de 59 %. Le magazine précise que ce chiffre de 72 milliards de francs ne tient compte ni des nouvelles stock-options attribuées en 1999, ni des options exercées dans l'année. Il indique, en outre que cette somme représente un pactole moyen de 2,6 millions de francs pour chacun des 28 000 cadres dirigeants des sociétés du CAC 40, soit 1 million de francs supplémentaires en un semestre.

Le gouvernement va donc avoir un très difficile arbitrage à rendre. Dans le rapport qu'ils ont remis à Lionel Jospin, le député socialiste Jean-Pierre Balligand et l'ancien commissaire au Plan, Jean-Baptiste

de Foucauld (*Le Monde* du 29 janvier) ont en effet formulé la recommandation très prudente de ne pas modifier la fiscalité sur les stock-options (dont les plus-values sont actuellement taxées au taux de 40 %). Ils ont même suggéré que pour les options qui étaient levées, puis détenues pendant au moins deux ans, la taxation soit abaissée au niveau en vigueur pour les cessions de valeurs mobilières, soit 26 %.

Cette nouvelle évaluation risque donc d'apporter de l'eau au moulin des adversaires de cette thèse, et notamment des députés socialistes qui, en novembre, avaient obtenu l'engagement de Dominique Strauss-Kahn d'un relèvement de la taxation à 50 %, soit très près du taux supérieur (54 %) applicable pour l'impôt sur le revenu.

Laurent Mauduit

Toulouse : le PS réfléchit à une candidature « nationale »

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Le renoncement de Dominique Baudis à briguer un quatrième mandat de maire de Toulouse et l'arrivée de Philippe Douste-Blazy comme tête de liste de la majorité municipale sortante (*Le Monde* du 29 janvier) provoque un changement de stratégie au Parti socialiste. Tout se passe comme si le PS avait pris conscience qu'il pouvait l'emporter dans la quatrième ville de France. Jusqu'à présent, la fédération socialiste de Haute-Garonne affichait clairement pour principe que le leader socialiste de la liste de rassemblement de la gauche plurielle serait issu des rangs locaux. Tout « parachutage » semblait exclu et, déjà,

trois candidats à la candidature s'étaient fait connaître.

« La donne politique a changé, Elle implique que nous intégrions d'autres analyses, y compris celle d'une candidature de notoriété nationale », explique désormais Kader Arif, le secrétaire fédéral. Et il explique ce changement d'attitude par « la volonté [du Parti socialiste] de gagner la mairie, ce qui n'a pas toujours été le cas ».

L'HYPOTHÈSE GLAVANY

A l'évidence, le discours socialiste s'est infléchi pour préparer le terrain à l'arrivée à Toulouse d'une personnalité « d'envergure nationale » du PS. On devrait connaître son nom rapidement, avant la fin du mois de février. Ce-

lui du ministre de l'agriculture, Jean Glavany, homme du département voisin des Hautes-Pyrénées comme Philippe Douste-Blazy, circule de plus en plus. Le ministre a démenti une telle perspective, mais c'était avant que Dominique Baudis fasse savoir sa décision.

Quel que soit le nom de leur tête de liste, les socialistes toulousains promettent une campagne politique « gauche contre droite ». Leur objectif est d'identifier le plus possible M. Douste-Blazy à la droite afin de récupérer la partie de l'électorat de gauche qui votait pour M. Baudis et assurait son succès.

Jean-Paul Besset

En libéralisant la vente, la Suède affronte son « problème avec l'alcool »

STOCKHOLM

de notre correspondant

Scènes de beuverie de fin de semaine dans les rues des villes suédoises : obligation faite aux habitants d'acheter l'alcool, au prix fort, dans des magasins placés sous le contrôle de l'Etat ; hausse des importations clandestines de vodka et autres whiskies : nul ne cherche à nier, dans le royaume, que l'« on a un problème avec l'alcool ». Aussi l'ouverture les samedis, en plus des cinq jours ouvrables, desdits magasins de la chaîne ayant le monopole de la vente au détail, *Systembolaget*, ne pouvait-elle laisser quiconque de marbre. Cette nouveauté, qui entre en vigueur samedi 5 février dans 6 des 21 provinces du pays, fut votée par le Parlement au terme d'un débat animé de plus de cinq heures.

Adoptée à titre d'« essai » pendant un an, cette mesure concernera près de la moitié des 9 millions de Suédois. Une centaine de maga-

sins seront également ouverts deux heures supplémentaires les soirs de semaine. Une petite révolution des mœurs, qui se déroulera sous le regard d'experts chargés d'étudier les conséquences, en vue d'une éventuelle généralisation de ce régime.

LA VIOLENCE DES ÉMÉCHÉS

Cette perspective ne laisse pas d'inquiéter les sociétés de tempérance et certains médecins. Des organisations féministes se sont jointes à la « résistance » : qui dit possibilité d'acheter de l'alcool un jour de plus, selon elles, dit risque de hausse des mauvais traitements infligés aux femmes par des hommes éméchés. De fait, le nombre des cas rapportés de violences à domicile avait diminué après la fermeture des *Systembolaget* les samedis, à partir de 1981.

C'est en partie pour contrecarrer le juteux trafic de contrebande que les autorités ont dé-

cidé de retenter l'expérience du samedi. Mais aussi pour une histoire de gros sous. En vendant 278 millions de litres d'alcool en 1999, *Systembolaget* a réalisé un chiffre d'affaires de 20,6 milliards de couronnes (2,4 milliards d'euros), dont une partie est allée dans les caisses de l'Etat pour financer, notamment, le système de santé. Le jeu en vaut donc la chandelle. D'autant plus que les ventes en Suède risquent de chuter considérablement, si la Commission européenne obtient ce qu'elle veut : la suppression, dès cet été, de l'exception accordée à Stockholm portant sur une limitation des importations d'alcool par les personnes privées en provenance d'un autre Etat membre de l'Union. De 5 litres de vin, par exemple, la quantité autorisée passerait alors à 90 par personne...

Antoine Jacob



© John Foley / Opale

C'est un livre violent de la première à la dernière ligne.

Maurice Szafran, *L'Événement du Jeudi*

Stock

GALERIE TRIFF
KILIMS
SOLDES
Parking et Métro :
St Germain-des-Prés
35, rue Jacob - 75006 PARIS
Tél. : 01.42.60.22.60

Deux militants présumés d'ETA interpellés à Tarnos (Landes)

DEUX MILITANTS PRÉSUMÉS de l'organisation séparatiste basque espagnole armée ETA ont été interpellés mercredi 2 février par la police judiciaire à Tarnos (Landes). Carlos Iglesias-Chouza, dit Gadafi, et sa compagne, Conchita Iglesias-Alvarez, étaient recherchés après leur condamnation par défaut pour association de malfaiteurs en relation avec une organisation terroriste, respectivement à six et sept ans de prison.

Tirage du Monde daté jeudi 3 février 2000 : 506 239 exemplaires.

1 - 3

■ **TRANSPORTS** : pour les contrôleurs de la région de Lyon, un préavis de grève de 24 heures reconductible, déposé le 24 janvier par les syndicats CGT, SUD et CFDT, devrait entrer en vigueur vendredi 4 février à midi. Les trois syndicats revendiquent notamment l'embauche ou le passage à temps complet de 70 agents pour combler le manque d'effectifs, l'amélioration du système de congés et la limitation de l'utilisation des saisonniers. La direction de la SNCF n'exclut pas des perturbations sur le trafic TER.



PASCAL QUIGNARD
Le Feuilletou
de Pierre Lepape page II



**ROGER GRENIER
ET PIERRE CHARRAS**
page III



LUC SANTE
page IV

IGNORE-TOI TOI-MÊME

La Chronique de Roger-Pol Droit
page VI



HISTOIRE

Une brillante étude
de Roland Recht sur
les cathédrales comme
« système visuel »
total, support et objet
d'un monde d'images
page VI



LE MONDE DES POCHE
16 pages

Le temps de Pascal

Il pensait et écrivait
sans cesse. Immergé
dans la Bible,
il décomposait
et recomposait
l'équation humaine.
Ce saint
mathématicien passé
à la polémique et
à la foi combattante
nous paraît, en 2000,
aussi vivant
qu'incroyable



Masque mortuaire de Pascal à l'abbaye de Port-Royal-des-Champs

Quand Blaise Pascal meurt, le 19 août 1662, à trente-neuf ans, ses proches trouvent dans sa chambre des liasses de papiers en désordre. Ce sont les *Pensées*. Ils sont surpris, désorientés, déçus. Ils attendaient un manuscrit classé, une apologie de la religion chrétienne à leurs couleurs, un traité pouvant servir la cause janséniste de Port-Royal. Au lieu de cela, des fragments, des fulgurations en tout sens, des bifurcations, des notes. Que faire ? Silence, d'abord. Et puis Pascal est Pascal, il faut bien publier. Mais sous quelle forme ? Faut-il « achever » ce qui ne l'est pas ? Charger quelqu'un d'autre de « développer », *rewriter* ? Difficile : le style, Pascal, comme Lautréamont et Rimbaud, est un moderne absolu.

Le désarroi des contemporains est compréhensible. Ils ont leurs soucis quotidiens, leur horizon tactique, la persécution est sur eux, les jésuites ne les lâchent pas, ils sont suspects, ils se cachent. Et Pascal, leur grand Pascal, ce saint mathématicien passé à la polémique et à la foi combattante, semble ici étrangement détaché, surplombant, ailleurs. Immergé dans la Bible, soit, mais prenant les choses par tous les bouts, dé-

composant et recomposant l'équation humaine. Il pensait tout le temps, Pascal, il écrivait sans cesse et sur des papiers qui lui tombaient sous la main. Il est pressé, il sait qu'il n'en a pas pour longtemps, une passion brûlante l'habite. Tenez, encore un papier, cousu, celui-là, à l'intérieur de son vêtement, comme s'il avait eu peur d'oublier un certain moment capital de son existence. Qu'est-ce qu'on lit, là, tracé dans la fièvre, le 23 novembre 1654, « depuis environ 10 heures et demie du soir jusques environ minuit et demi » ? Une révélation. « Feu ». « Joie, joie, joie, pleurs de joie. » « Eternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre. » Dieu, celui d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, se dévoile dans le cœur, et ce cœur est en feu. Deux heures au paradis, avec le Christ comme clé universelle, ça n'arrive pas tous les jours, on risque de s'endormir, il faut l'écrire. D'ailleurs, c'est peut-être parce qu'on écrivait tout le temps que cela est arrivé. Voilà ce qui s'appelle attraper la vérité dans les flammes.

Ce feu d'écriture nous paraît à nous, en 2000, aussi vivant qu'incroyable. Laissons les controverses du XVII^e siècle, voyons ce qui nous touche ici, maintenant. Pascal nous dit qu'en effet nous dormons, que nous sommes des somnambules volontaires. Qu'il y a à quelque chose d'anormal, de

« Le présent n'est jamais notre fin (...) le passé et le présent sont nos moyens ; le seul avenir est notre fin »



GÉRARD RONDEAU

sonne, à l'hypocrisie, « un cœur creux et plein d'ordures ». L'orgueil et la paresse se disputent en lui. Il ne sait pas être seul, il « mendie le tumulte », il s'occupe, il s'étourdit, il s'aveugle, pauvre ver de terre, « cloaque d'incertitude et d'erreur ». Mais voilà, il pense, et c'est sublime, ou plutôt il pourrait penser, mais cela l'ennuie, il est incapable de rester seul dans une chambre, il lui faut courir, bavarder, s'abaisser, se détruire, se nier. Bref, il est fou. Même le plus sage est fou. La géométrie, c'est très bien, mais permettez que je demande quand même ce que je fais là, sur ce grain de terre : « Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini ? » Les philosophes me répondent comme ils peuvent, mais cela ne me suffit pas, je veux une certi-

Philippe Sollers

tude qui soit à la hauteur de ma concupiscence. Pascal adore ce mot, il l'écrit sans cesse, nous ne l'employons plus, dommage, disons par conséquent *libido*.

Oui, les hommes sont étranges, ils croient qu'ils peuvent « anéantir l'éternité en en détournant leur pensée ». Ils perdent leur temps. « Ils se cachent dans la presse et appellent le nombre à leur secours. » Rien à faire, Pascal les prend sur son divan, c'est un analyste de premier ordre, vous ne le troubleriez pas avec des concepts, encore moins avec des crises d'hystérie. C'est qu'il vient de ouvrir le dossier « religion », ce savant, et qu'il est stupéfait de constater l'ignorance où tout le monde semble être des principes de base. Qui lit réellement la Bible ? Personne. Lui, si. Et pour cause. Il a vite fait de construire son ordinateur personnel, élection du peuple juif, prophéties, évangiles. L'évidence est là, mais le monde humain est sous hypnose. Les moins abrutis sont, non pas les dévots, mais les vrais athées, les joueurs. On va donc leur proposer un pari. Texte éblouissant, dont on ne compte plus les commentaires, et qu'on peut reprendre sans cesse. Texte, c'est le cas de le dire, crucial. Si vous gagnez, vous gagnez tout. Si vous perdez, vous ne perdez rien. Mais je ne veux pas jouer ! Il le faut, vous êtes embarqués. On suppose ici un partenaire de bonne foi, mais il convient de ne pas ignorer qu'il « y a des gens qui mentent simplement pour mentir ». « Gens sans parole, sans foi, sans honneur, sans vérité, doubles de cœur, doubles de langue, et semblables à cet animal amphibie de la fable, qui se tenait dans un état ambigu entre les poissons et les oiseaux. » Là, il est inutile de dire quoi que ce soit, « il n'est plus permis de bien écrire ». La tricherie est à l'œuvre, mais ne prouve rien contre les règles du jeu et du feu. Vous préférez perdre ? C'est votre droit, vous pouvez choisir la démenche.

Nous pourrions être heureux si nous étions en état de présence

réelle. Mais voilà : « le présent n'est jamais notre fin. » « Le passé et le présent sont nos moyens ; le seul avenir est notre fin. Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre et, nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais. »

Que serait le présent comme fin ? Un réveil. Pour Pascal, le sommeil n'est pas, comme on le répète, une image de la mort, mais c'est la vie elle-même qui est cette image. « Nous ne vivons jamais. » Nous sommes des mort-vivants, des dormeurs agités. Or il y a quelqu'un qui, bien que resuscité, restera en agonie jusqu'à la fin du monde. Il ne faudrait pas dormir pendant ce temps-là. Pascal, étrangement, fait de la charité le signe « surnaturel » de la vie éveillée, formule qui paraîtra toujours un mystère à la prétention humaine.

« La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité, car elle est surnaturelle. » Ici, la démonstration est en deux temps. D'abord : « Tous les corps, les firmaments, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits. Car il connaît tout cela, et soi, et les corps rien. » Ensuite : « Tous les corps ensemble et tous les esprits ensemble et toutes leurs productions ne valent pas le moindre mouvement de charité. Cela est d'un ordre infiniment plus élevé. »

On voit à quel point ce jugement peut choquer le fanatisme du calcul, comme le fanatisme tout court. Charité bien ordonnée commence d'ailleurs par soi-même, mais il n'est pas sûr que la haine de soi le permette. Comment l'être humain pourrait-il aimer son semblable s'il ne s'aime pas ?

Il y a les sages et les saints. Ces derniers « sont vus de Dieu et des anges et non des corps ni des esprits curieux. Dieu leur suffit ». La curiosité, grave défaut : la vraie religion échappe à son avidité insatiable. Tout cela est dit d'ailleurs avec un tel naturel, une telle force affirmative qu'on comprend pourquoi le style de Pascal, direct ou retourné, résonne avec une telle ampleur, deux siècles plus tard, dans les *Poésies* de Lautréamont et *Une saison en enfer* de Rimbaud. Le français ne peut guère aller plus loin, preuve mathématique supplémentaire. Pascal sait de quoi il parle : « Les grands génies ont leur empire, leur éclat, leur grandeur, leur victoire et leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles où elles n'ont pas de rapport. Ils sont vus, non des yeux, mais des esprits, c'est assez. »

Pascal, ce grand modeste.

ŒUVRES COMPLÈTES

Volume 2
de Blaise Pascal.
Edition établie par Michel
Le Guern,
Gallimard, « La Pléiade »,
1 728 p., 395 F (60,21 €) jusqu'au
31 mars puis 445 F (67,83 €).



La ruine dans la lumière

TERRASSE À ROME
de Pascal Quignard.
Gallimard. 170 p., 94 F (14,33 €)

Le roman, comme la musique, est un art du temps. Quelle que soit la manière, naïve ou savante, dont il joue avec les ressources de la temporalité, avec le temps des horloges et avec le temps des corps, il s'agit toujours pour lui de construire du continu avec le discontinu fondamental de nos existences. Là où la vie n'offre que des instants, infiniment séparés les uns des autres – comme le sont les notes de la gamme ou les couleurs de l'arc-en-ciel – le roman invente du continu, de l'ininterrompu, du tissé, de la liaison. Et donc la possibilité d'un sens.

C'est ce que rappelle constamment le roman de Pascal Quignard, *Terrasse à Rome*. Le point de départ en est on ne peut plus simple, il s'agit de raconter une vie. Comme il s'agissait dans *Tous les matins du monde* de raconter une rencontre, le choc de deux passions, celle de deux musiciens, Sainte-Colombe et Marin Marais. La vie dont il est question ici, celle du graveur Geoffroy Meaume (1617-1667), est imaginaire, ce qui n'a guère d'importance. Les trois siècles qui nous séparent de cette période creusent une telle distance, un espace si vaste que les images qui nous en viennent, réelles ou inventées, possèdent une ancienneté et une patine semblables. Elles nous parviennent voilées, un peu perdues. Leur présence est lointaine.

Meaume, lorsqu'il était encore graveur débutant à Bruges dans l'atelier de Jean Heemkers, est tombé amoureux de la fille d'un orfèvre de la cité, promise par ailleurs au commis dudit notable. Les amants se donnent l'un à l'autre, dans un vertige croissant, jusqu'au jour où le fiancé éconduit jette au visage de Meaume une bouteille d'acide qui le défigure. Il devient repoussant de laideur. Sa maîtresse ne supporte pas cette face corrodée et rompt avec lui. Meaume, avec ses planches à graver, ses craies, ses crayons, ses burins et ses acides quitte Bruges et va désormais mener, comme beaucoup d'artistes, une vie d'errance et d'aventures à travers l'Europe, fêté ici, pourchassé ailleurs, avec au fond de lui-même, derrière ses yeux qui regardent le monde, derrière les mouvements virtuoses de sa main qui grave scènes et paysages, la brûlure intacte et le souvenir ravagé de cet amour qui a incendié sa vie.

Voilà l'argument du roman, sa ligne mélodique, sa coulée profonde, son romanesque. Ils sont soulignés et appuyés par la constante présence d'une voix, unique, reconnaissable entre toutes. Je dis bien une voix et pas seulement un style. Il y a des écrivains qui ont un style et qu'on n'entend pas. Leur parole aussi, si intéressante et prenante soit-elle, demeure au niveau des yeux qui la déroulent, aux lèvres qui la prononcent. D'autres au contraire, si nombreux depuis Céline, confondent les cris, les hurlements, les véhémences, les soupirs et les pâmoisons avec le grain et la tessiture de la voix, cette marque enfouie de l'identité, comme une âme dans le corps. Ils font du bruit. Quignard possède une voix ; chacune de ses lignes la fait entendre dans le silence de

la lecture. Il est évidemment impossible de dire de quoi elle est faite tant elle se donne d'un bloc et résonne en nous avant toute analyse. On l'entend, on perçoit le souffle qui la pousse, la respiration qui la rythme, le jeu des graves et celui des aigus qui parfois se superposent et se fondent.

Bien sûr, comme on le dit pour Montaigne, pour Pascal ou pour Racine – trois célèbres voix –, on dira que tout cela est fabriqué : des jeux de forgeron avec la syntaxe et le vocabulaire, des figures, de la rhétorique, de la poésie. Mais c'est peut-être là précisément que Pascal Quignard se montre le plus inventif et le plus novateur de nos écrivains d'aujourd'hui. De livre en livre, depuis vingt-cinq ans, il instaure – ou restaure – une relation nouvelle – ou perdue – entre la poésie et la prose – romanesque ou spéculative. Avec lui, le roman et l'écriture de réflexion ou d'exploration envahissent des domaines traditionnellement réservés à la poésie : la reconstruction de la voix, l'expression de l'énergie, la prise en charge des forces élémentaires de la vie, du corps et de la nature. Le lien entre l'homme et son ombre : les dieux.

On le perçoit bien à la lecture de *Terrasse à Rome*. On est ici aux antipodes de ce triste succédané qu'il est convenu d'appeler « prose poétique ». Avec ses languueurs convenues, ses afféteries et ses irisations qui font inévitablement penser à un film en noir et blanc qu'on colorise pour satisfaire aux codes commerciaux de la représentation du réel. La poésie n'est pas dans la manière d'écrire, dans le choix des mots, dans les ressorts de la syntaxe, elle fait corps avec le travail romanesque lui-même, elle ne s'y ajoute pas, elle ne s'en sépare pas. Il n'y a pas des mots ou des phrases qui seraient « poétiques », mais un roman qui conquiert et occupe les territoires que de très anciens traités attribuaient aux poètes.

Le roman, bien sûr, s'en trouve remué en profondeur. Plus sérieusement que ne le firent, autrefois, les avant-gardes. Mouvement en avant ou retour aux origines,

Chacun des chapitres du roman de Pascal Quignard se présente comme une eau-forte ayant sa propre composition, sa lumière qui ronge les formes, sa part d'ombre et de noir d'où jaillissent les modelés et les contours de l'histoire. Celle d'un graveur parti à l'aventure dans l'Europe du XVII^e siècle

c'est tout comme, l'aval témoigne toujours de l'amont. Dans *Terrasse à Rome*, on trouvera des plages de narration traditionnelle, des descriptions de tableaux et de gravures, des dialogues érotiques, d'incessants sauts chronologiques, des réflexions, des proverbes, des énumérations, des aphorismes. Mais aussi des énigmes, des obscurités, des contes, des images, des thèmes qui se fauillent entre les chapitres, comme des obsessions sourdes, des pages qui paraissent arrachées à un autre livre et qui pourtant, sans abandonner leur part de mystère, s'intègrent à l'harmonie de l'ensemble.

Ce chapitre XVI, par exemple, que rien n'annonce dans la logique narrative sinon précisément la brutalité de son interruption, sorte de comète traversant le ciel du roman, ou de pièce rapportée, et qui pourtant ouvre une nouvelle perspective, une autre manière possible de lire le livre. Citons-le en entier : « Ils ouvrirent les deux vantaux de la porte de la grande galerie, Monsieur de Sainte-Colombe entra le premier. Abraham Van Berchem vint en second. Puis, après quelque temps, Marie Aïdelle, Meaume le Graveur et Oesterer les suivirent. C'étaient deux

longues files de petits aquariums et vivariums posés à même les dalles en marbre. Il y en avait une centaine. Meaume le Graveur dit : "C'est Noé et sa nef." Mais Monsieur de Sainte-Colombe ne répondit rien à la remarque que Meaume avait faite alors qu'il cherchait à attirer son attention. Les deux vieux contemplaient des salamandres, des tritons, des lézards, des tortues, des escargots, des crabes qui s'entre-dévorait dans des aquariums couverts de dorures et éclairés doucement aux flambeaux. "Cette suite de salles, dit alors Monsieur de Sainte-Colombe à Abraham, c'est la galerie des ancêtres. – Oui, dit Abraham Van Berchem. – Les aïeux sont là, en train de manger encore. – Oui. – Les vieux sont insatiables", dit Monsieur de Sainte-Colombe. Marie Aïdelle détesta ce lieu et, prenant ses jupes dans sa main, sortit en hâte. »

Chacun des quarante-sept chapitres de ce roman bref et intense se présente ainsi comme une image, une eau-forte ayant sa propre composition, sa lumière qui ronge les formes, sa part d'ombre et de noir d'où jaillissent les modelés et les contours, sa leçon de choses, son histoire. C'est le plus souvent très beau, comme une histoire dont on ne connaît ni le début ni la fin, comme un morceau de peinture détaché d'un temple en ruine et dont on imagine les parties manquantes. Comme un album de gravures dont les feuillets désassemblés raconteraient certains épisodes d'une vie : ce qu'un homme, un graveur du XVII^e siècle, a vu, a senti, a rêvé, a souffert, dans la plénitude de son art et le plus vif de sa douleur. La manière noire dont il fait naître la lumière de l'obscurité ; cette terrasse romaine, sur l'Aventin, où il a construit son atelier et où se confondent si aisément le présent bucolique et un passé gorgé d'appétits et de passions ; ce choix radical qu'ont fait les graveurs contre l'amabilité des peintres, de rejeter les douceurs et les exaltations de la couleur pour dire un univers déchiré entre le soleil et la nuit.

Mais aucun de ces chapitres n'est un fragment. Aucune de ces images, si forte, si violente ou si tendre soit-elle, ne vaut seulement pour elle-même. Il y a quelques années, Pascal Quignard a publié un petit livre qui s'intitulait *Une gêne technique à l'égard des fragments* (1). Le titre était volontairement trompeur, ou ambigu. La gêne de Quignard vis-à-vis de l'écriture fragmentaire, blanche, creusée jusqu'au vide de l'absence de sens, est moins « technique » qu'elle n'est esthétique – morale et philosophique, littéraire. La passion moderne pour le fragment, pour le discontinu, pour les espaces de vide laissés autour d'archipels de parole est la marque d'un abandon et d'un renoncement : celui, pour l'écriture, de retrouver la pulsion même de la vie, son énergie, sa cohérence mystérieuse et profonde, la suite liée de ses interrogations, le soc fondamental et comme immuable de nos peurs, de nos effrois, de nos passions. Au-delà de l'anecdote, au travers de l'histoire. Le roman, le temps perdu et retrouvé, comme une ruine dans la lumière.

(1) Fata Morgana, 1986.

* Signalons la parution en poche de *Vie secrète* (Gallimard, « Folio », n° 3292).

Chanel, mal taillée

Henry Gidel manque son projet biographique en négligeant les zones d'ombre

COCO CHANEL
d'Henry Gidel.
Flammarion, 320 p.,
149 F (22,71 €).

C'était le jour honni entre tous pour celle qui avait voué sa vie à son travail. C'était un dimanche. Le 10 janvier 1971, dans une chambre du Ritz à Paris, Chanel disparaissait. Seule, comme elle l'avait été tout au long de ses quatre-vingt-huit ans d'existence. Abandonnée par son forain de père, puis ses amants et ses amis partis trop tôt. Depuis, celle qui a marqué toute une époque, qui a su marier élégance et simplicité, raffinement et sobriété, tout en contribuant à libérer les femmes, continue d'inspirer écrivains, essayistes et cinéastes. Ainsi, après la publication des Mémoires inachevés de Louise de Vilmorin (1) et avant le film où Demi Moore incarnera la créatrice, paraît une biographie signée Henry Gidel.

Disons-le d'emblée, pour qui prend la suite de Paul Morand et son magnifique portrait *L'Allure de Chanel* (2), ou d'Edmonde Charles-Roux qui, avec *L'Irrégulière* (3), fut la première à dessiner le roman d'une vie que Chanel s'évertua à travestir, le pari est audacieux. Henry Gidel ne le relève pas.

Tout d'abord, sur la forme, où le propos souvent alerte s'alourdit de nombreuses redites. Si l'on peut excuser les lourdeurs, l'oubli d'un index, on reste plus circonspect devant la fréquente absence de sources des propos de Chanel. Il faut parfois se reporter à Edmonde-Charles Roux...

Lourdeur d'un côté, légèreté de l'autre. Un mélange dangereux qui tourne à la confusion quand Gidel évoque les relations de Coco avec sa jeune tante Adrienne à l'orphelinat d'Obazine, alors que les deux jeunes femmes ne se retrouvent qu'à l'Institut Notre-Dame de Moulin. Plus grave, lorsqu'est abordée l'Occupation,

le propos tourne à la contradiction et à l'omission. Comment Henry Gidel peut-il affirmer « *Après guerre, Gabrielle pourra (...) se glorifier d'avoir été un des rares membres de la profession à n'avoir pas gagné une centime sur la clientèle allemande.* » ? Si Chanel ferme ses ateliers en 1939, elle laisse ouverte, comme il le précise, sa boutique. Comment interpréter aussi, lorsque est racontée l'opération *Modelhut* (4), le silence sur la rencontre à Berlin de Chanel et du chef des services secrets allemands, Walter Schellenberg, benjamin de la hiérarchie SS ? De même, rien n'est dit sur l'aide qu'elle lui apporte à sa sortie de prison, en 1951.

En revanche, Henry Gidel se montre plus prolige lorsqu'il évoque son amitié avec Stravinski, qu'elle héberge un temps chez elle ; avec Diaghilev, dont elle finance le second *Sacre* ; et surtout avec Cocteau. Plus à l'aise sur ce sujet, l'auteur de *Cocteau* (5) détaille leur longue complicité et les multiples collaborations de Coco pour le théâtre. Côté cinéma, outre sa brève expérience hollywoodienne en 1930, il dévoile les liens avec Luchino Visconti qu'elle présente à Jean Renoir.

Dépensant sans compter pour nombre d'artistes auxquels « *l'artisante* » refuse à s'identifier, Chanel se mue en une mécène passionnée avec Reverdy, aveuglée avec Iribé. Pourtant, par trop de discrétion, cette générosité reste encore méconnue. Aussi regrette-t-on qu'Henry Gidel n'ait pas approfondi cet aspect plutôt que d'offrir une biographie en tout point décevante.

Christine Rousseau

(1) *Mémoires de Coco* (Gallimard, « Le Promeneur » 1999).
(2) Hermann, 1996.
(3) Grasset 1974 et Le Livre de poche n° 4825.
(4) En 1943, sur son initiative, Chanel tente de servir d'intermédiaire entre les autorités anglaises et allemandes.
(5) Flammarion 1997.

ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES
de Jean Cocteau.
Edition établie sous la direction de Michel Décaudin.
Gallimard, « La Pléiade »,
2 000 p., 445 F (67,84 €).

D'un bond, il a été sur scène. Il avait déjà le pied léger et les reins souples – prix de gymnastique à l'école, prix des cancre, précisa-t-il. Il a été propulsé presque naturellement sous les feux de la rampe le 4 avril 1908, au théâtre Fémina, sur les Champs-Élysées, où Laurent Tailhade annonce la naissance d'un poète et De Max, un monstre sacré bague ou comme une reine d'Orient, donne une lecture de ses vers. Le voici lancé : lancé ou consigné ? En tout cas, à dix-neuf ans, Jean Cocteau publie son premier recueil, *La Lampe d'Aladin*, que suivront *Le Prince frivole* et *La Danse de Sophocle*. C'est l'époque où il fréquente la comtesse de Noailles, passe des vacances chez les Daudet, pose pour son portrait par Jacques-Emile Blanche. Ses vers ? Ils volent dans le sillage de Samain, Rostand, la comtesse de Noailles, Rollinat ou Jean Lorrain. Il pille le magasin d'accessoires d'un lyrique convenu. Le voici mûr pour les consécration mondaines et académiques. Mais des notes discordantes se font entendre. Commentant son dernier recueil, Georges Duhamel note dans le *Mercur de France* : « *Si j'avais les moyens poétiques de M. Cocteau, son élégance et sa facilité, je mettrais mon point d'honneur à me défaire de toute cette pacotille.* »

Une conjonction de faits va brusquement le détourner de ce départ aillé. La création scandaleuse du *Sacre du printemps*, la fréquentation de Picasso, Modigliani, Apollinaire, dont il se vouldra l'héritier

spirituel, le défi que lui lance Diaghilev : « *Etome-moi.* » Il a la narine fine, a flairé le « *frisson nouveau* », de Jean Cocteau. Edition établie sous la direction de Michel Décaudin. Gallimard, « La Pléiade », 2 000 p., 445 F (67,84 €).

L'innovation s'impose dans l'écriture discontinu du *Potomak*, dans les saccades et loopings du *Cap de Bonne-Espérance*, dans les « *cartouches* » porteurs de courts versets de *L'Ode à Picasso*, dans les jeux de langage d'*Opéra*. Pourtant, *Plain-Chant* revient à une prosodie plus classique. Les « *muses* » rentrent en scène. Cocteau ne cesse de chercher sa voie. Dans la présentation de cette belle édition des œuvres poétiques, Michel Décaudin affirme : « *C'est à des exigences profondes que se rapportent des changements, voire des revirements qu'on a trop facilement mis au compte du désir de plaire en suivant la mode.* » Et dans l'essai scrupuleux qu'il vient de consacrer au poète (1), Serge Linares souligne avec justesse : « *On risquerait de rester sourd aux harmoniques graves de cette poésie, si on n'était attentif qu'à ses variations au fil du temps, au lieu d'en percevoir le thème majeur : la question du moi.* »

Gravité : le mot essentiel est dit. Pour lui, même si elle est « *une religion sans espoir* », la poésie s'assimile à une sorte de mathématique supérieure et le rôle du poète à une manière d'activité médiumnique. Le poète est un transcripteur qui est moins libre que soumis à un discours intérieur dont la traduction peut être codée. Dans *Portraits-Souvenirs*, il avouera : « *Le poète est le véhicule, le médium naturel de forces inconnues qui le manœuvrent, profitent de sa pureté pour se répandre par le monde.* »

Cette conviction est ancienne même si sa prise de conscience ne s'élabore qu'avec le temps. Dans une lettre à sa mère datée de 1916, il déclarait : « *Je travaille – ou plus exactement un poème me travaille.* » La poésie est vécue comme une totalité aux multiples voies d'expression, d'où le classement qu'établit Cocteau de ses œuvres « *Poésie de roman* », « *Poésie critique* », « *Poésie de théâtre* »...

HANTISE DU NÉANT

Le thème dominant de cette œuvre, tout au moins son registre le plus constant, est la mort. Fils d'un père qui s'est suicidé quand il avait neuf ans, Cocteau a très tôt confessé sa hantise du néant. Dès *La Lampe d'Aladin* : « *J'ai l'angoisse de l'heure et j'ai peur de la vie.* » « *La poésie ressemble à la mort.* » note-t-il dans le *Discours du grand sommeil* où intervient un étrange message de l'au-delà : « *J'ai une grande nouvelle à t'annoncer. Je suis mort.* » Dans *L'Envers et l'Endroit*, alors qu'il n'a que trente-cinq ans, il écrit : « *Mort, à l'envers de nous vivante, tu composes/ la trame de notre tissu.* »

Il faut dire que Cocteau n'a pas été épargné dans ses attachements. « *Mes amis, mes chers amis/ Où la mort vous a-t-elle mis [...].* » chacun de vous me fut ôté », s'écrie-t-il dans *Requiem*. Des êtres jeunes : Raymond Laurent, Jean Le Roy, Radiguet, Jeanne Bourgoing, Jean Desbordes, Marcel Khill... Vigile en alerte, sourcier de l'indicible, le poète interroge le sommeil, cette fausse mort qui offre l'image d'une vie désarmée, inatteignable. Certains de ses plus beaux poèmes naissent de cette veille.

On a beaucoup évoqué, quitte à en rire, la « mythologie » de Cocteau, ces fameux anges qui n'ont rien de religieux. Un locataire qui peut se montrer despotique. Se rendant un jour chez Picasso, rue La Boétie, Cocteau entend une voix qui lui intime de déchiffrer le nom

sur la plaque de l'ascenseur : l'ange Heurtebise entre en scène et ne va pas lâcher le poète, va lui infliger mille tourments jusqu'à ce que cet ange devienne poème et le délivre. Dès lors, il appartient au processus créateur du poète. Cet ange pourra prendre l'aspect d'un visage humain comme celui de Radiguet et Cocteau verra en Rimbaud « *le type de l'ange sur la terre.* »

C'est ce même ange Heurtebise qui, au procès d'Orphée, le met en accusation : « *Vous êtes accusé de vouloir sans cesse pénétrer en fraude dans un monde qui n'est pas le vôtre.* » Cocteau a toujours voulu chercher l'évasion au revers des apparences comme pour oublier ce qu'il confesse dans l'épître du *Requiem* : « *Et pourquoi voudrais-je qu'on m'aime/ quand je ne me suis pas aimé.* » Dans *Journal d'un inconnu*, il s'estime le poète « *le plus inconnu et le plus célèbre* », réclame « *le droit à l'artisanat spirituel* ». Pourtant, il n'a pas craint de s'exposer en pleine lumière, de mondianiser, d'être l'homme des « *mots* », d'où sa réputation abusive de funambulisme, d'amuseur, de touche-à-tout. Voulait-il échapper à cette « *solitude effrayante* » de la poésie qu'il présente, dans son *Discours d'Oxford*, comme une « *malédiction de naissance* », « *une maladie de l'âme* » ? Le succès de certains de ses films, de ses pièces, ont eu sans doute un effet réducteur, simplificateur. Derrière les toiles de *Parade* se cache un autre homme comme il est significatif que son premier poème publié s'intitule *Les Façades*. Quoi qu'il en soit, mieux vaut, comme il le souhaitait, l'« *envisager* » que de le « *dévisager* » et revenir à l'essentiel que constituent les recueils de son œuvre poétique, clefs qui ouvrent toutes les portes, libèrent tous les verrous de sa démarche créatrice.

Pierre Kyria

(1) *Jean Cocteau, le grave et l'aigu*, Champ Vallon, 222 p., 120 F (18,29 €).

Les petits désastres de la vie

Tout comme Pierre Charras, qui relate l'histoire d'un petit garçon qui croyait au Père Noël au temps où ses parents croyaient encore à Staline, Roger Grenier arpente les chemins nostalgiques de la mémoire et des rêves évanouis

LE VEILLEUR
de Roger Grenier.
Gallimard, 144 p., 78 F (11,89 €).

LA CRISE DE FOI (E)
de Pierre Charras.
Ed. Arléa, 64 p., 50 F (7,62 €).

Écrire, c'est peut-être convoquer des fantômes. Depuis le pauvre Rutebeuf – « *Que sont mes amis devenus ?* » – et François Villon – « *Mais où sont les neiges d'antan* » –, les Français affectionnent particulièrement ce genre littéraire. Roger Grenier est un de nos meilleurs spécialistes dans cette discipline. Il connaît et pratique comme personne l'art de revenir sur les chemins de jadis et de revisiter les maisons abandonnées du passé. Il se demande « *pourquoi les choses ont tourné de cette façon* ». Et tout le charme de sa littérature réside dans ces questions que l'on se pose trop tard et qui restent, bien sûr, sans réponse.

Les êtres sont des mystères. C'est sans doute leur vocation. Dans *Le Veilleur*, nouveau roman de Roger Grenier, deux des personnages – René Langlade et Laurice Falileeff – rassemblent leurs souvenirs pour essayer de savoir qui était vraiment Simon Fabre-Lescout, l'ancien ami du premier et l'ancien amant de la seconde. Ils se font des confidences dans la pénombre d'un appartement de l'avenue Henri-Martin, sous le patronage de Tchekhov, de Pavese, de Fitzgerald et, aussi, de Katherine Mansfield. Car Laurice est « *poitrinaire* », comme l'auteur de *La Garden Party*, et redoute de mourir assez tôt. « *C'est comme si je m'apprêtais à faire quelque chose de mal* », dit-elle joliment, en évoquant le jour où elle s'en ira. Dans le clair-obscur de l'avenue Henri-Martin, c'est surtout René Langlade qui parle. Laurice, le plus souvent, se contente

d'écouter, comme si « *la vérité ne lui suffisait pas* ». Comme si elle cherchait quelque chose « *de plus vrai que la vérité* ». A mesure que le récit progresse, on a le sentiment que ces gens se laissent de plus en plus envoûter par leur passé, comme les personnages du film *Johnny Guitare*. Et nous finissons par être victimes du même sortilège. Roger Grenier envoûte ses lecteurs l'air de rien, avec des moyens très simples. C'est l'école du docteur Tchekhov.

René et Laurice avaient été tous les deux fascinés par Simon Fabre-Lescout. Avec celui-ci, Roger Grenier donne un portrait de l'éternel jeune homme, séducteur et désinvolte, qui faisait croire que la vie serait légère. Laurice avait été amoureuse de Simon dès leur première rencontre. Allez savoir pourquoi ! « *Sa voix ? Son visage ? Ses mains ?* » Personne n'a jamais expliqué les coups de foudre. René Langlade avait connu Simon Fabre-Lescout en 1942, alors qu'ils étaient étudiants à Clermont-Ferrand. Petit provincial, d'origine modeste, René avait senti devant ce fils de banquier, à qui tout semblait facile, le même étonnement que Fitzgerald devant les « *manières* » des riches. Ensuite, il y avait eu Paris, la Résistance et les cours de Gaston Bachelard, à la Sorbonne. A la Libération, la météo s'était accordée avec l'Histoire, car il faisait beau sur l'Île-de-France. Cet été-là, « *le monde appartenait* » à Simon Fabre-Lescout et à René Langlade. A Simon surtout, qui allait entrer dans un cabinet ministériel pour confirmer qu'il avait de l'avenir. Hélas ! le désenchantement n'est jamais très éloigné des grandes espérances. Lorsque l'existence ordinaire reprend son cours, elle ne manque pas de vous avertir que votre jeunesse est terminée, même si vous ressentez cela comme une espèce de trahison. Les héros de Roger Grenier al-



SABINE WEISS/GRAPHO

laient faire cet apprentissage et voir leurs ambitions se rétrécir avec les années. On dira que ces dernières faisaient leur métier. N'empêche...

René Langlade était devenu *re-writer* dans une agence de presse. Il travaillait à l'heure où « *la ville dort* ». Veilleur de nuit, en quel-

que sorte, chargé de préserver le sommeil et les rêves de Paris, dans ce grand navire nocturne que l'on appelle une salle de rédaction. A présent, il veille, d'une certaine manière, sur le passé. D'où le titre du roman... Quant à Simon Fabre-Lescout, le plus brillant et le plus doué de tous, il avait essayé di-

verses carrières, mais il avait tout raté, ses amours comme sa vie. « *Les idées se fatiguent* », disait-il... *Le Veilleur* est sans doute le livre le plus mélancolique de cet hiver particulier. Il nous confirme ce que nous savions déjà : que Roger Grenier se range parmi les meilleurs peintres des petits désastres de la vie.

Genre littéraire : la nostalgie. Profession : autobiographe masqué. Loisirs : réhabilite la tendresse... Voilà, peut-être, la notice de Pierre Charras pour le *Who's who* secret des amoureux de la littérature. Il nous confirme sûrement à la même famille que Roger Grenier : ce sont les mêmes tonalités et la même discrétion... Pour prendre congé de ce XX^e siècle qui semble déjà démodé, il nous propose un bref récit, très émouvant :

François Bott

l'histoire d'un petit garçon qui croyait encore au Père Noël à l'époque lointaine où ses parents (des ouvriers communistes) croyaient encore à Joseph Staline.

Devenu pianiste, le narrateur retourne dans la ville de son enfance, pour y donner un concert, et retrouve l'ancienne Maison des syndicats, où le portrait du « *petit père des peuples* » était jadis affiché. Lorsque Maurice, son propre père, lui montrait l'image de Staline, l'enfant se félicitait « *d'avoir une célébrité dans la famille* ». Se remémorant son dernier hiver dans cette ville de province, le narrateur laisse peu à peu la parole au petit garçon qu'il fut. Et nous épousons le regard, nous entendons les mots de celui-ci. Même si l'on était communiste et laïque, Maurice avait décidé que le Père Noël passerait à la maison. Seulement, le papier marron de la crèche servait à sculpter une étape de montagne du Tour de France cycliste. Aussi Maurice devait-il accomplir un « *patient tra-*

vail de paysagiste ». Ensuite, on plaçait les figurines : le maillot jaune (Louison Bobet à l'époque) et les autres coureurs. Marie, Joseph et les Rois mages se tenaient sur le bord de la route, pour encourager les champions. C'est vraiment très joli...

Après quoi il fallait essayer de s'endormir, malgré l'excitation que l'on éprouvait à la pensée des cadeaux que l'on trouverait le lendemain matin. Pendant son sommeil, le petit garçon avait entendu les cris de sa mère faisant l'amour. En se réveillant, il crut qu'elle avait crié parce qu'elle avait aperçu le Père Noël. Ce jour-là, pour s'être gavé de mousse au chocolat, le narrateur eut cette « *crise de foie* » qui a motivé le titre du livre. Mais la fête fut une réussite, malgré tout. Car Maurice avait le talent de faire rire et de consoler son entourage.

Avec ses « *phrases magiques* », il chassait la tristesse sur les visages. Il effaçait les contrariétés passagères. Pourtant, le petit garçon présentait une « *catatrophe* ». Quelques jours après la fête, il apprit, en effet, que le Père Noël n'existait pas. Et, quelques saisons plus tard, alors que l'on avait déménagé dans une autre ville, Maurice découvrit les crimes de Staline dans le « *rapport Khrouchtchev* ». Il eut ensuite la mine renfrognée et cessa définitivement de rire. Car il est dur de perdre ses illusions et de faire le deuil de ses mythologies. Le narrateur se souvient de ce matin terrible où son père partit sur la voie ferrée, à la rencontre du premier train. Pierre Charras avait évoqué déjà ce suicide dans sa lettre à Henri Calet (1). Si l'on écrit, c'est aussi pour payer ses dettes. Rendre justice à ces gens auxquels on n'a pas eu le temps de dire merci.

(1) *Monsieur Henri*, Mercure de France, 1994.

Dévisager pour rêver

Un voyage personnel où Nicole Avril trace la longue histoire du visage et de la représentation humaine

LE ROMAN DU VISAGE
de Nicole Avril.
Plon, 260 p., 135 F (20,58 €)

Depuis longtemps, Nicole Avril est fascinée par les visages, passionnée par les rapports singuliers, souvent ambigus, que chacun entretient avec son image et par la relation à l'autre qu'induit une apparence qu'on ne peut totalement maîtriser. Ceux qui ont lu ses livres savent la persistance de cet intérêt. Ils se souviennent de *La Disgrâce* (1), bien sûr, l'histoire d'une adolescente dont l'univers bascule quand on lui signifie qu'on la trouve laide. Mais on pourrait mentionner bien d'autres textes, dont *Le Jardin des absents* (2), où les personnages ont des identités floues, et *Monsieur de Lyon* (3), où une femme travestie en homme exerce le métier de bourreau. Ou encore *L'Impératrice* (4), une biographie d'Elisabeth d'Autriche, qui constitua une collection de photos qu'elle désignait comme son « *album de beautés* ». Il était donc logique que Nicole Avril ait un jour envie d'écrire un livre entier sur le visage, texte dont le secret intime tient peut-être dans cette confiance, faite à la fin de ce *Roman du visage* : « *La maladie dont j'ai souffert enfant aurait pu me défigurer.* »

Pour ce travail, non sans lire, évidemment, les nombreux essais sur l'image, la représentation, l'histoire du visage, Nicole Avril s'est laissée guider par son désir d'observer, de voir : de la rue au cinéma, du musée à la photographie, comme en témoignent deux cahiers photos, allant du Scribe accroupi (vers 2500 avant J.-C.) à un portrait, par Sam Levin, de Romy Schneider, désignée en 1999 par les lectrices d'un hebdomadaire français comme la plus belle femme du siècle. Ce qui sépare et ce qui lie ces deux images est le propos de ce livre, porté par l'émo-

tion d'une romancière qui n'a jamais cessé d'être troublée par « *l'inépuisable diversité des visages* », par le regard, qui, chez les femmes peintes par Titien, a « *cette indifférence d'avant le péché* », mais aussi par l'envers du visage, la nuque par exemple, chez Vélasquez, « *nuque qui a la grâce de celles que célèbreront les peintres français du XVIII^e siècle.* [On] pense à Watteau. »

Nicole Avril a mis le mot « *roman* » dans son titre pour se donner de la liberté, pour pouvoir rêver, écrire un hymne à l'univers du gros plan, revenir aux origines lointaines du maquillage et s'avancer jusqu'à la trouble attirance des femmes de la fin du XX^e siècle pour la modification de leur visage, ou ce qu'elles croient être sa préservation, sa résistance au vieillissement, à l'aide de la chirurgie. Si on peut lui faire un reproche, c'est de pécher par excès de modestie. Certes, elle trace un chemin personnel à travers la longue histoire du visage et de la représentation humaine et, au cours de ce voyage, on perçoit ses préférences et ses aversions, ses attirances et ses angoisses. Mais elle est restée un peu trop sage face à son sujet, elle n'a pas fait usage de la liberté affichée d'emblée – *Le Roman du visage*. A moins qu'elle ne demeure à dessein dans une certaine abstention, pour mieux susciter le désir et l'attente du lecteur et qu'elle n'ait, en projet, un second volet, plus personnel, plus provocateur, sur « *tous ces visages qui ont leur histoire et leurs rêves* », sur « *ce rapport instable et immédiatement réversible* » entre « *regardant et regardé* » que le romancier peut, à son gré, réinventer. Alors, il suffit sans doute de rester sur cette envie qu'on a d'en savoir plus, et de patienter.

Jo. S.

(1) Albin Michel 1981.
(2) Albin Michel 1977.
(3) Albin Michel 1979.
(4) Grasset, 1993.

Victime consentante

Catherine Lépront évoque ces hommes qui, par conviction, ont tout sacrifié au culte du soupçon

LE CAHIER DE MOLESKINE NOIRE DU DÉLÉATEUR MIKHAIL
de Catherine Lépront.
Seuil, « *Solo* », 140 p., 89 F (13,57 €)

La pièce à conviction évoquée dans le titre de ce roman sinueux appartient à la cohorte de ces objets fatalement introuvables, ces indices que l'on guette en les croyant susceptibles de nous révéler le secret d'un comportement, la faille d'un système, le prix d'une trahison, mais qui resteront à jamais cachés, symptômes d'un irrémédiable malentendu, d'une irratrapable injustice, de l'impalpable contresens menant des vies dans l'impasse.

Il arrive, sous certains régimes politiques, que circulent de virtuels codes de « *bonne conduite* » imprimés sur petit livre rouge ou en traité capital : leures au nom desquels des hommes endoctrinés en condamnent d'autres. Il arrive que parmi les présumés traîtres à un parti figurent certains de ses plus fidèles militants, et que, dans leur ferveur aveugle, ces victimes innocentes préfèrent admettre avoir commis une faute que de remettre en cause leur engagement. C'est le cas ici d'un géologue italien, Ottavio Manucchi, qui, inlassablement, cherche à retrouver un albinos nommé Mikhail, l'homme qui l'avait dénoncé, envoyé dans un camp stalinien où il avait dû travailler jusqu'à la mort. Cette traque obsessionnelle, perpétuée au fil de plusieurs purges d'épureurs, Ottavio la poursuit, non pour se venger de son délateur, mais pour pouvoir lire sur le cahier de moleskine noire de ce dernier le motif de son « *nécessaire* » séjour en goulag, qu'il a toujours ignoré.

Construit en abyme, le roman de Catherine Lépront reflète dans sa forme, et son écriture si perméable

aux compulsions, le trouble engendré chez des individus manipulés par une culture du doute, du mensonge. Deux récits s'y imbriquent : celui d'hier et celui d'aujourd'hui, celui d'Ottavio et celui d'un survivant, Oleg Naoumov, lui aussi jadis dénoncé par un serviteur des tyrans communistes, en l'occurrence son concierge de Leningrad, Alexandre Fermine, dit Sacha. Pour la romancière acharnée à cerner l'intangible vérité des êtres, le mystère d'un grand-père mélomane (*Le Passeur de Loire*), d'une Maghrébine exilée (*Josée Bethléem*), d'un cousin russe rescapé de la Shoah (*Namokel*), il s'agit encore d'évoquer à la fois le martyre des déportés inconnus, et d'interroger un siècle où, au nom de leurs convictions, des hommes ont tout sacrifié au culte du soupçon, y compris leur propre intégrité.

Le Cahier de moleskine noire accuse la génération de citoyens qui ont préféré oublier les affres de leurs égarements plutôt qu'exhumer leurs terreurs indicibles. Catherine Lépront sonde la souffrance, dénonce cette faute dont se sont rendus coupables les chiens de garde comme ceux qui, sympathisants, devinrent leurs proies : actifs ou silencieux, mais tous unis dans cette « *même certitude que Staline était ignorant des inévitables débordements du système* ». Elle dresse un portrait terrible du délateur-type, ce « *saint* » dont rien n'ébranle la foi dans les diktats du régime auquel il s'est dévoué, que rien ne pourra « *faire a posteriori réviser ses jugements* ». Celui qui livre des adresses, dénonce des liens de famille suspects (à ses yeux), des locataires à faux papiers, des dilapidateurs de biens nationaux, des artisans clandestins, des Tatars de Crimée reconnus à leur accent, et qui pense « *avoir fait son boulot, rien de plus, rien de moins* », celui-là aura déshonoré l'humanité. Il se tapis toujours dans l'ombre.

Jean-Luc Douin

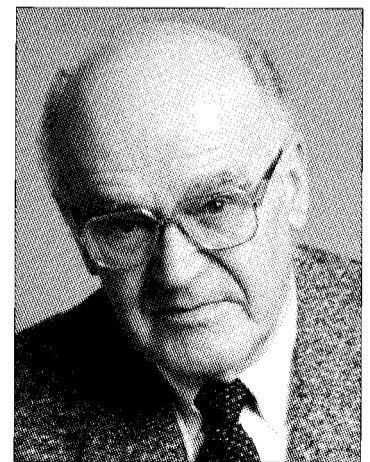
Livraison

● **LES SOLITAIRES**, de Mathieu Bezezi

Une ville. « *Les chômeurs en attente de mannes célestes, les SDF ivres morts... sur les murs, les yeux de sauriens d'hommes politiques figés en un sourire qui leur tient lieu de programme.* » Dedans, la foule. Des molécules que rien ne différencie, adultes raisonnables. A leur contraire, des marginaux, moins de la société que de la vie, isolés dans leur univers. Ce qui ne les empêche pas de se mêler à ce que tels de ces autres ont de plus vil, du trafic assez banal aux sales affaires de la politique, voire aux meurtres. A ces insociables, le style de Mathieu Bezezi donne une forte présence, mêlant habilement au *Il* de la narration le *Je* des personnages. De plus, il pose, sans en avoir l'air, une troublante question. La tiédeur d'une vie plate ne serait-elle pire que celle où l'on se salit les mains ? (Phébus, 230 p., 129 F [19,76 €]).

P. R. L.

JOSÉ CABANIS
de l'Académie française



LETTRES DE LA FORÊT-NOIRE

1943 - 1998

GALLIMARD

Luc Sante, l'art d'être un Américain-Belge

Qu'il parle de New York, à laquelle il a consacré deux livres, ou de la Belgique, son pays d'origine, la démarche du romancier reste la même : se réapproprier son histoire ; revenir aux origines comme dans ce beau récit, où il tente de comprendre la singularité d'une appartenance à travers le langage

Il a fixé le rendez-vous dans un bistrot de Soho, bruyant, new-yorkais à souhait. Arrive un homme à la quarantaine sympathique, qui, d'emblée, parle un français à l'accent belge prononcé. Le comble de l'exotisme ! Et, pour faire bonne mesure, on se demande bien comment il faut prononcer son nom : « Luc Sante », à la française ? « Luke Santee » ? Allez savoir. On pourrait dire que c'est l'affaire de sa vie, cette incertitude, cette ambiguïté, ce flou dans l'identité,

portrait

« J'ai perdu la moitié d'un langage faute de m'en servir et, vers la fin de l'adolescence, j'ai même perdu le français comme langue de mon monologue intérieur »

dont il a fait le sujet d'un gros livre, *L'Effet des faits*. Il est un peu jeune pour écrire ses Mémoires, pourtant c'est bien « un retour vers l'origine » qu'il raconte avec humour et émotion, dans ces quelque cinq cents pages, écrites en anglais. Il y explore et interroge sa propre histoire, celle d'un garçon « né le 25 mai 1954 à Verviers (Belgique), unique enfant de Lucien Mathieu Amélie Sante et de Denise Lambertine Alberte Marie Ghislaine Nadrin », qui a débarqué à l'âge de six ans sur le Nouveau Continent et s'amuse aujourd'hui, dans le premier chapitre de son récit – désigné comme « résumé » –, à donner six débuts différents à cette autobiographie familiale. Comme s'il fallait, tout de suite, annoncer la couleur, mettre le lecteur en situation d'incertitude, pour l'amener à sentir, avant même que ce ne soit formulé, qu'« être né belge, c'est être placé sous le signe de l'ambivalence » car « la Belgique est un accident ». On

comprend sans peine qu'Hubert Nyssen, Belge qui a toujours voulu « aller vers le Sud » et a fini par le faire, créant, à Arles, Actes Sud, se soit passionné pour ce texte et le publie dans « Un endroit où aller », la collection qu'il y anime désormais – depuis qu'il a pris du recul par rapport à la maison d'édition, dirigée par Françoise Nyssen, sa fille.

Dans le livre comme dans la conversation, la parole de Luc Sante est savoureuse, son talent de conteur évident. « Ici, aux Etats-Unis, tout le monde vient "d'autre part", explique-t-il, mais, moi, dans mon enfance, j'avais pourtant le sentiment d'être l'homme de nulle part, l'homme sans pays. Dans les écoles catholiques où l'on m'a envoyé, les autres étaient irlandais, polonais ou je ne sais quoi, mais ils avaient une origine identifiable. Etre belge, c'était tout simplement impossible, sans signification aucune. Parmi les gens simples, pas très éduqués, beaucoup ne savaient pas où ça se trouvait, la Belgique. Ils en ignoraient jusqu'à l'existence même. Aujourd'hui, au contraire, la Belgique est ici plutôt à la mode, il doit bien y avoir une vingtaine de restaurants belges à New York en ce moment, comme une sorte de "folie belge", une passion soudaine pour la cuisine belge. Mais tout cela sera oublié dans deux ans, la Belgique retournera à son obscurité. »

Est-ce dans cette enfance étrange, avec des parents qui ont pris la nationalité américaine tout en apportant avec eux « une petite Belgique à domicile, ma mère surtout », qu'est née cette « passion des origines » qu'il revendique et qui l'a conduit à écrire deux livres sur le New York d'autrefois, *Low Life : Lures and Snares of old New York* et *Evidence* (1) – qui n'ont pas été traduits, « sans doute jugés trop particuliers pour intéresser un public français » ? Qu'il parle de New York ou de la Belgique, la dé-



« Etre né belge, c'est être placé sous le signe de l'ambivalence » car « la Belgique est un accident »

marche de Luc Sante est la même : il veut se réapproprier une histoire, son histoire. Un New York qu'il n'a pas connu ; une Belgique qu'il n'a pas vécu, lui, le petit immigré du New Jersey.

A l'image de Marguerite Yourcenar allant à la recherche de sa famille dans *Souvenirs pieux* et *Archives du Nord*, Luc Sante est très précis sur l'histoire de sa ville na-

tale, Verviers, et aussi sur la vie de ses parents – son père en particulier, pendant la seconde guerre mondiale – avant sa naissance. Il lui plaît de chercher d'où viennent « les Sante, dont l'existence fut enregistrée pour la première fois en 1221 » à Verviers, bien que « les détails s'accumulent chichement, par bribes ». Même ceux qui ne partagent pas cette inclination

pour la généalogie prendront plaisir à cette évocation. Mais ceux-là seront certainement plus intéressés par tout un autre pan du livre, où Luc Sante tente de comprendre la singularité d'une origine, d'un passé, d'une appartenance, dans l'apparence et à travers le langage – les deux étant plus liés qu'on ne l'imagine, comme il le précise : « Qu'est-ce que cela signifie, pour un visage, d'avoir l'air européen ? Cela tient à la bouche, à la façon dont les lèvres paraissent en train de goûter quelque chose. » Une bouche déterminée par les exigences de la langue : « Ma lèvre supérieure ne bouge pas du tout quand je parle anglais, mais elle s'agitite d'elle-même, se pince, remonte et fait la moue afin d'articuler les voyelles globuleuses de ma langue maternelle. »

Comment devenir un Américain-Belge ? Par une curieuse déposition : « J'ai perdu la moitié d'un langage faute de m'en servir et, vers la fin de l'adolescence, j'ai même perdu le français comme langue de mon monologue intérieur. Et j'ai perdu tout un réseau d'itinéraires de vie que j'avais à peine aperçu. » Comment écrire sur soi-même lorsqu'on a vécu cette expérience ? C'est tout l'enjeu du récit de Luc Sante : « Pour parler de mon enfance, je dois traduire. C'est comme si j'écrivais l'histoire d'un autre. Les mots ne conviennent pas, parce qu'ils sont en anglais et que les langues ne sont pas équivalentes. Si je dis : "I am a boy ; I am lying in my bed ; I am sitting in my room ; I am lonely and afraid" (Je suis un garçon ; je suis couché dans mon lit ; je suis assis dans ma chambre ; je me sens seul et j'ai peur), en attribuant ces pensées à celui que j'étais à huit ans, je suis correct littéralement mais faux au plan de l'émotion. »

Au bout du compte, ce gros livre demeure sous le signe de

l'ambivalence chère à Luc Sante, qui aurait tort d'y renoncer pour une hypothétique cohérence. C'est à la fois l'histoire d'une intégration et celle d'un détachement. Ses parents, au fond d'eux-mêmes restés belges – sa mère serait volontiers rentrée au pays –, sont citoyens américains. Lui, écrivain américain, possède un passeport belge et n'a qu'un statut de résident permanent « qu'il faut faire renouveler régulièrement ». De son fils, né en septembre 1999, d'une mère américaine, il dit : « Quand il sera un peu plus âgé, il lui faudra vivre un peu en Europe, donc nous habiterons pour partie en Belgique. » Puis il constate : « En Belgique, je suis très fort américain », ce qui fait écho à une remarque de son livre où il avoue que s'entendre appeler « Luc » plutôt que « Luke » le fait bizarrement sauter, comme s'il avait reçu une décharge électrique. En le quittant comme en refermant *L'Effet des faits*, on ne se demande pas vraiment « qui est Luc Sante ? » – encore que la question ne soit pas sans pertinence –, mais surtout « où est-il donc ? ». En Belgique comme en Amérique, il se promène dans un étrange pays, avec deux langues qui, parfois, se téléscopent, se superposent, se contredisent (le français pour l'intime, le familial, l'émotion, l'anglais comme langue de pensée, de réflexion, d'écriture). Une aventure qu'il n'est pas le seul à connaître, mais qu'il a su raconter comme personne.

Josyane Savigneau

(1) Tous deux publiés chez Farrar, Straus & Giroux.

L'EFFET DES FAITS (The Factory of Facts) de Luc Sante.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christine Le Boëuf, Actes Sud, « Un endroit où aller », 470 p., 149 F (22,71 €).

SCIENCE-FICTION

● par Jacques Baudou

Seconde jeunesse

LE FEU SACRÉ

de Bruce Sterling.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis)

par Maryvonne Ssossé, « Rendez-vous ailleurs »,

Pocket, 418 p., 139 F (21,19 €).

Après avoir été le théoricien et l'animateur du mouvement cyberpunk, dont il composa l'anthologie-manifeste (*Mozart en verres miroir*, Denoël), Bruce Sterling, qui a fait entre-temps un petit tour du côté du thriller météorologique avec *Gros Temps*, deviendrait-il le chantre d'une SF postmoderne ?

A lire *Le Feu sacré*, qui se déroule à la toute fin du XXI^e siècle, on pourrait le croire, puisqu'il y met en scène une posthumaine et, à travers elle, une humanité littéralement obsédée par la prolongation de la vie, par la quête effrénée des moyens offerts par la médecine gériatrique d'atténuer, voire de supprimer, les atteintes de l'âge. Citoyenne modèle appartenant aux classes aisées de la société californienne, Mia Siemann accède à un traitement expérimental réjuvenateur, la DCDNT, qui ne la transforme pas qu'au physique. Elle qui a toujours mené une vie bien rangée, bien sage, échappe à la surveillance médicale et part sans bagages pour l'Europe, sur un coup de tête rebelle. Elle va dès lors mener une vie errante de fugueuse, fréquenter les milieux qui se tiennent à la marge d'une société gérontocratique et hautement médicalisée : voleurs, mafiosos, artistes, déviantes politiques. *Le Feu sacré* raconte son expérience chaotique d'une nouvelle vie où elle renoue avec l'exercice de la sexualité, d'une seconde vie aux frontières de l'illégalité où, sous le nom de Maya, elle se laisse emporter par toutes les aventures, de Stuttgart à Rome, de Prague à Milan, d'Israël à Corinthe, avant de tenter l'apprentissage d'un art sous la houlette d'un vieux maître. En filigrane, grâce au personnage de Brett surtout, c'est sur la place des jeunes dans cet univers de gérontes plutôt fort verts et peu pressés de la laisser que Bruce Sterling s'interroge.

Ce qui est étrange dans ce roman, c'est que, en dehors de la médicalisation forcée de la société future et d'un recours au cyberspace et à ses cachettes, Bruce Sterling s'est totalement désintéressé du décor pour se concentrer uniquement sur les personnages, que ceux-ci forment une collection des plus singulières et qu'ils se livrent à un ballet dont il est malaisé de comprendre les arcanes. Ce roman européen et plutôt énigmatique d'un auteur américain laisse donc le lecteur entre perplexité et fascination...

● COSMIC EROTICA

Cosmic Erotica est une anthologie de dix-sept nouvelles couvrant les domaines de l'horreur, de la science-fiction et de la fantasy, toutes écrites par des femmes, publiée dans une collection dirigée par une femme, sous la responsabilité d'un anthologiste de sexe masculin (chercher l'erreur ! qui ne craint pas d'annoncer la couleur : « Osons parler d'amour. ») On pourrait ajouter de toutes les formes d'amour et, plus crûment aussi, de sexe (la belle nouvelle de Valérie Simon, « Le Loup », démontrant que l'un n'est pas forcément synonyme de l'autre). S'il existe dans le domaine anglo-saxon de nombreuses anthologies sur ces thèmes de l'amour et de la sexualité, c'est la première du genre en France. Jean-Marc Ligny n'a pas seulement pris le parti du beau sexe, il a aussi cherché à ouvrir le volume à la science-fiction européenne en accueillant des auteurs italiennes ou allemandes (Birgit Rabisch et Sabine Wedemeyer-Schwersch, qui signent deux des très bonnes nouvelles du recueil). Le sommaire compte aussi quelques nouvelles françaises (les contributions de Jeanne Faivre d'Arcier, Joëlle Wintrebert et Anne Duguël sont excellentes), anglaises (avec la révélation de Carol Ann Davis, conceptrice d'un univers futur sexuellement terrifiant) et américaines. C'est dans ces dernières que git le clou de l'anthologie : « A mes filles chéries », de Connie Willis. Il serait grand temps qu'on s'en aperçoive en France : le grand auteur américain des années 90 dans notre domaine, c'est elle (et pas Poppy Z Brite, ici plus que décevante : répétitive...) (J'ai Lu, « Millénaires », 356 p., 79 F [12,04 €]).

● LE POISON DE LA VENGEANCE, de Robin Hobb

Nous avons déjà eu l'occasion de dire ici la grande qualité du cycle de *L'Assassin royal*, superbe saga de « fantasy » rédigée par une maîtresse conteuse au meilleur de sa forme. Le quatrième volet des aventures de Fitz-Chevalerie le bâtarde vient conforter avec vigueur ce jugement critique. Là où tant d'auteurs de « fantasy » radotent et rabâchent, Robin Hobb se paye le luxe de changer de perspective narrative à chaque volume de sa trilogie (*Le Poison de la vengeance* n'est que la traduction partielle de *Assassin's Quest*) et glisse une ellipse temporelle entre ses deux derniers tomes. Nous avions laissé Fitz emprisonné dans les geôles de Royal l'usurpateur, et nous le retrouvons après qu'il a été tué, enterré et ressuscité par ses amis grâce au vif, cette pratique magique réprouvée. Il lui faudra se reconstruire, quitte à faire le vide autour de lui, trouver un sens à sa vie, quitte à se laisser aveugler par la haine, et cheminer vers son but : la vengeance. Ce volume est le récit d'une longue pérégrination, figure obligée du genre, que Robin Hobb traite avec son talent habituel, avec juste ce qu'il faut de péripéties pour maintenir le lecteur dans la tension, en faisant en sorte que chaque rencontre apporte des informations nouvelles, en infléchissant au moment crucial la course de son héros. On attend la suite (et fin)... (traduit de l'anglais [Etats-Unis] par A. Mousnier-Lompré, éd. Pygmalion-Gérard Wattelet, 312 p., 139 F [21,19 €]).

● MAÎTRE ZACHARIUS ET AUTRES RÉCITS, de Jules Verne

On sait, grâce aux travaux des vernologues (à ceux de la société Jules Verne notamment) combien la censure de l'éditeur Hetzel s'exerça sur l'œuvre de l'auteur des *Voyages extraordinaires* et la brida. Jules Verne n'eut, comme espace de pleine liberté, que celui des nouvelles qu'il publia dans des revues comme *Le Musée des familles* au début de sa carrière ou dans le *Figaro illustré* à sa fin. Lorsqu'elles furent réunies en volumes chez Hetzel dans *Le Docteur Ox* ou bien dans *Hier et demain*, sous l'égide de son fils Michel Verne, elles furent souvent coupées et modifiées. Le recueil qu'a composé Jean-Pierre Picot et qui comprend six nouvelles relevant du fantastique (« Maître Zacharius ou l'horloge qui avait perdu son âme », « Fritt-Flac », du merveilleux (« Aventures de la famille Raton », « Monsieur Rédièze et Mademoiselle Mi-Bémol ») ou de l'anticipation (« Le Humbug », « Edom », qui fut publié sous le titre *L'Eternel Adam*) reprend le texte original des publications en magazine ou celui des manuscrits de Jules Verne et restaure son écriture avec l'ambition affichée de démontrer qu'il était un « auteur tout court ». Une importante postface commente chacune des nouvelles et les place dans l'orbite d'Hauffmann et surtout d'Edgar Poe, sans occulter le mystère de *L'Eternel Adam*. L'ensemble invite instamment à une réévaluation de l'œuvre vernienne (Ed. José Corti, 344 p., 125 F [19,06 €]).

Forage intime

Avec « Docherty », paru en 1975, Mcllvaney rend hommage aux familles de mineurs dont il est issu

DOCHERTY

de William Mcllvaney.

Traduit de l'anglais

par Freddy Michalski.

Rivages, « Ecrits noirs »,

40 p., 149 F (22,71 €).

Grand, distingué, la moustache infiniment britannique – n'en déplaise à ses origines écossaises – William Mcllvaney n'éprouve aucun goût particulier pour les romans policiers. « *Même les plus connus d'entre eux* », précise-t-il. S'agit-il d'une forme d'humour pince-sans-rire, du même tonneau que la moustache ? L'homme s'est rendu célèbre, en France et en Grande-Bretagne, par la qualité particulière de ses romans noirs, (1) qui lui valent des lecteurs inconditionnels (1). Mais non, apparemment Mcllvaney ne plaisante pas. Les polars l'ennuient presque tous, il n'y croit plus « *dès la page trois* » et il ressent un « *grand embarras* » lorsqu'il est invité à des colloques sur le sujet. S'il a choisi ce genre, c'est pour pouvoir parler en toute liberté de la société contemporaine, juste après avoir exploré le passé grâce à *Docherty*. Dans ce livre paru en 1975, son troisième roman, l'auteur plongeait au cœur d'une histoire ouvrière proche de celle de sa propre famille. Avec une liberté de ton et une sensibilité aux problèmes sociaux qui se retrouvent dans chacun de ses ouvrages – policier ou non.

Installé à Glasgow, où il fut longtemps professeur et militant de la cause parlementaire écossaise, William Mcllvaney vit aujourd'hui de sa plume et d'une collaboration hebdomadaire au journal *The Herald*. Lorsqu'il a quitté l'enseignement – pour aller voir l'équipe de foot écossaise jouer en Coupe du monde contre l'Argentine, mais aussi parce qu'il risquait d'être promu au poste de proviseur –, ce monsieur né en 1936 a rejoint la seule vraie vocation qu'il se soit ja-

mais avouée : la littérature. A quatorze ans, soit exactement l'âge auquel son père était devenu mineur, Mcllvaney compose ses premiers poèmes. Trois ans plus tard, sa religion est faite : il sera « *écrivain ou rien* ». *Docherty* reprend, en la reculant un peu dans le temps, cette histoire familiale faite de tendresse et de tensions, tiraillée entre les joies domestiques et la rage face aux injustices sociales.

La particularité de ce livre dense, émouvant, habité de personnages complexes, tient dans la langue employée pour les dialogues. Une forme de dialecte écossais, que le traducteur a magnifiquement rendue par l'usage du ch'timi. Par opposition à ces dialogues râpeux, vivants et chargés d'humour, le reste du texte semble d'abord un peu figé, presque ennuyeux, mais cette impression s'estompe rapidement. Et l'on se laisse embarquer dans la vie de Tam, le mineur, de Jenny, sa femme, et de leurs enfants, surtout le petit Conn, que ses parents auraient voulu éloigner de la mine. « *Ce n'est pas exactement ma famille, mais il y a beaucoup de traits communs*, explique l'auteur. *Chez moi, on parlait tout le temps l'écossais et j'aimais cette langue chaleureuse, qui parle en images tout en portant de la gravité.* »

Socialiste « *jusqu'à la mort* », Mcllvaney décrit l'exploitation des mineurs et de leurs familles avec une grande justesse de ton. « *La colère qu'éprouvent mes personnages est aussi la mienne* », explique-t-il en soulignant que son livre est aussi une façon de donner la parole à ces oubliés. « *Dès l'université, j'ai senti que les gens qui m'étaient les plus proches n'étaient pas représentés dans la littérature. En écrivant ce livre, j'ai voulu remédier à cela.* » Et leur donner, par l'intermédiaire de leur langue, une généalogie qui ne soit pas d'emprunt.

Raphaëlle Rérolle

(1) parus dans poche chez Rivage/Noirs.

ÉTUDES

FÉVRIER
2000
60 F
144 pages

Les ambiguïtés de l'humanitaire

Didier de FAILLY

La mutation des âges

Xavier GAULLIER

36 15 SF*ÉTUDES
(2,23 F/mn)

ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

LA FIN DE LA PLAINTÉ

de François Roustang.
Ed. Odile Jacob, 256 p.,
140 F (21,34 €).

S'examiner, se décrire, se juger, se soupeser sont des spécialités occidentales de haute tradition. Sans doute n'est-il pas vrai que l'oracle de Delphes, en ordonnant « Connais-toi toi-même ! », ait jamais incité à la psychologie ni à l'introspection. C'est de la nature humaine, ou de la place des mortels, qu'il était question chez les Grecs, et non pas des petites histoires de l'intimité individuelle. Il n'en reste pas moins que l'idée de s'observer, saint Augustin et le christianisme aidant, n'a cessé de faire son chemin en Europe. « C'est être extraordinairement aveugle que vivre sans chercher à savoir ce que nous sommes », souligne Pascal. Chacun sait pourtant qu'il est souhaitable de renoncer à vouloir exprimer ce qui n'appartient pas au domaine du dicible, à commencer par le grain exact de la réalité. Ainsi, par exemple, on s'épuise en vain – la poésie étant cet épuisement même – à tenter de mettre en mots la couleur précise des fleurs qui brillent là-bas, la nuance sans nom du ciel à l'instant, le phrasé de la mélodie et la netteté des timbres. Il est tout aussi difficile, et cette fois sans grand intérêt, de vouloir impérieusement exprimer de manière adéquate l'enfance, le chagrin, la douleur, la déception, la nostalgie ou l'anxiété. On risque non seulement de n'aboutir à rien, ou presque, ce qui est habituel, mais aussi de faire naître un ressassement interminable, une confiance infinie et claustrophobe. Cette terrible plainte, toujours prête à sourdre, à se répéter et à s'alimenter de son propre lamento, il vaut mieux l'éteindre.

Mais comment y mettre fin ? A cette question répond le livre, hautement paradoxal, de François Roustang. Cet « enfant terrible » de la psychanalyse est-il un vrai sage ou un plaisant provocateur ? Il suffit de suivre son cheminement pour voir qu'une telle alternative constitue elle aussi une fausse in-



terrogation. Commençons par le plus simple : Roustang prend le contre-pied de la plupart des idées reçues concernant l'angoisse, la névrose, la souffrance psychique et la manière de les atténuer. Ainsi la plainte, à ses yeux, correspond évidemment à une douleur éprouvée, contrecoup d'un changement ou d'un choc. Mais, comme disait Diderot, la plainte « surfait toujours un peu les afflictions ». Elle exagère. Elle perdure en alimentant son chagrin. Chez les gens qui se disent malheureux, et ne laissent pas de chercher à comprendre pourquoi, le gémissement se perpétue. Toujours de nouveaux récits, de nouvelles

nuances. Et toujours moins d'issue. Face à cette complaisance dans l'enfermement éploré, Roustang préconise de ne pas s'attarder. Cesser de gémir. En finir avec les jérémiades autotourées. Ranger l'enfance. Ne plus chercher à se connaître. Arrêter de s'observer, de se raconter et de pleurer sur soi. Ni narcissisme ni psychologie. Abandonner « l'illusion de notre culture selon laquelle plus on se regarde mieux on se connaît ». Songer aux autres civilisations « tout aussi humaines » où « le besoin de se raconter n'existe pas ».

Voilà qui est sans doute plus facile à dire qu'à faire. Que mettre à la place des lamentations ? Juste

une décision d'être satisfait ? Un contentement réalisé dès que résolu ? Une conviction d'être content, aussi artificieuse que celle de se croire misérable ? Point du tout. A la place des pleurs et des grincements de dents, rien. Tout simplement : rien. Le fait d'être assis là, et c'est tout. L'attente, sans même la conviction que quoi que ce soit doive arriver. L'oubli de « l'enfance recuite ». Les retrouvailles avec le réel, qui n'a jamais cessé d'être là, inépuisable et touchant. Autrement dit : la guérison. Ou plutôt le bonheur. Ou encore tout simplement la vie même, sans les entraves de la peur et les clôtures du malheur. En effet, parmi les para-

Cessons de patauger dans nos misères petites ou grandes. Quittons le souci de savoir et de comprendre. Laissons tomber l'idée qu'il existerait une issue. Telles sont les suggestions paradoxales de François Roustang. Trop belles pour être vraies ?

doxes de la démarche de François Roustang, le plus fondamental est sans doute d'affirmer que le seul geste thérapeutique efficace repose précisément sur ce dénuement de tout moyen, voire de toute assurance théorique comme de tout espoir.

A quoi faire confiance, si la parole égare et si la théorie trompe ? Au corps, et à lui seul. Sentir suffit, en s'abandonnant à l'immédiat de la présence. Tout exprime – les manières de s'asseoir comme de poser les pieds, les façons de tourner les yeux, de poser le souffle ou de perdre la voix. C'est pourquoi le thérapeute devrait, à chaque fois, oublier tout ce qu'il sait, et demeurer simplement dans l'absolue vigilance à ce qui s'offre. Dernier paradoxe : une telle attitude ne saurait s'apprendre. Elle ne relève pas d'un savoir transmissible ni d'une position « explicable ». Pour Roustang, la thérapie est finalement, à tous les sens, une affaire de tact. Ce mot, comme chacun sait, évoque le toucher et désigne la justesse exacte d'une forme d'attention à l'autre. Ce sont les composantes essentielles de nos parcours vivants, si l'on suit Roustang.

Mais faut-il le suivre ? Dans cette démarche sans complaisance, les éléments intéressants ne manquent pas. S'y mêlent, entre autres, l'héritage de Foucault – méfiance envers les aveux, rejet de la compulsion européenne à contraindre le désir à d'interminables parolotes –, la tentative de Roustang pour larguer la psychanalyse, qui évidemment ne le lâche pas, le retour à l'expérience de l'hypnose, dans le sillage ouvert par Léon Chertok, enfin une large touche d'Asie, perceptible dans l'insistance sur la question du silence, le primat du corps et la connaissance suprême qu'il n'y a rien à savoir. Explicite : « Nous sommes malades de la complaisance à nous dire. Une petite cure de désintoxication par absorption de quelque cachet d'Orient serait pour nous du meilleur effet. » Malgré tout, ce n'est pas un nouveau patchwork thérapeutico-culturel qui est ici proposé. Ni zenanalyse ni psychotologie.

Alors quoi ? Une manière sans doute de secouer, secourir et sourire tout ensemble. Mais il n'est pas assuré qu'elle emporte la conviction. En effet, le point central, et discutable, est ici le choix de l'ignorance – non parce qu'il serait en lui-même scandaleux, mais parce qu'il est biaisé. Laissons ceux qui jugeront ce choix irresponsable et n'y verront, de manière prévisible, qu'un jeu obscurantiste et dangereux. Endurer l'ignorance contrevient effectivement à la plus constante et la plus nette tradition de l'Occident. Quitte à paraître ajouter un dernier et excessif paradoxe, on aimerait suggérer que c'est le reproche opposé qu'il faudrait faire. Encore un effort, si vous voulez être tout à fait ignorant. Car le savoir se trouve ici relayé, voire remplacé, par une confiance sans limites envers le corps. Je peux choisir d'ignorer, ma tête peut être vide, qu'importe ! Mon corps, lui, sait tout ! Cette nouvelle confiance ne fait-elle pas que déplacer l'ancienne question ? Chassé d'un côté, le savoir revient par un autre. Peut-être le corps n'est-il pas si subtil ni si savant.

L'Amérique latine au miroir de la psychanalyse

Psychanalyste argentin installé au Brésil, Emilio Rodrigué a été salué il y a cinq ans dans le monde latino-américain pour son ouvrage sur Freud.

Itinéraire d'un passeur et d'un témoin

FREUD, LE SIÈCLE DE LA PSYCHANALYSE (Sigmund Freud. El Siglo del psicoanálisis)
d'Emilio Rodrigué.
Traduit de l'espagnol par Patricia Rey, Payot, 2 volumes, 636 p. et 612 p., 135 F (29,73 €) chaque volume.

Depuis la parution de la monumentale biographie d'Ernest Jones, dans les années 50, des centaines d'ouvrages ont été édités sur Sigmund Freud. Les travaux les plus pertinents ont d'ailleurs été réalisés dans le monde anglophone, alors même que la psychanalyse y était d'abord admirée puis attaquée. A cet égard, la parution de cette biographie, écrite par Emilio Rodrigué en portugais et traduite par lui en espagnol, a été saluée il y a cinq ans, au Brésil et en Argentine, comme un véritable événement : il s'agit en effet du premier ouvrage de ce genre publié dans le monde latino-américain, et le mérite revient à Juan David Nasio, psychanalyste français, argentin d'origine, de l'avoir accueilli chez Payot. Car si les œuvres des auteurs anglophones et francophones sont souvent traduites en espagnol et en portugais, il est rare que des traductions soient entreprises en sens inverse.

Grande figure de l'école argentine, et célèbre sur tout le continent, Emilio Rodrigué appartient à la cinquième génération du mouvement psychanalytique international. S'il n'a pas connu Freud, il a en revanche été formé dans le sillage de la British Psychoanalytical Society (BPS) avant de devenir membre didacticien de l'International Psychoanalytical Association (IPA) par le biais de son adhésion à l'Asociación psicoanalítica argentina (APA, fondée en 1942).

Né en 1923 et analysé par Paula Heimann, contrôlé par Melanie

Klein, il a donc fréquenté tous les acteurs de la saga freudienne de l'immédiat après-guerre : Anna Freud, Wilfred Ruprecht Bion, Erik Erikson ... : « J'étais là [à Londres] lors de la publication du premier volume de la biographie de Jones, dit-il. Ce fut le best-seller de l'année de mes vingt-neuf ans. » Mais surtout, Rodrigué a joué un rôle important dans l'histoire de l'implantation du freudisme en Argentine puis dans sa diffusion au Brésil.

TERRAIN PROPICE

A partir de 1860, la ville de Buenos Aires fut à la pointe de la construction d'un Etat moderne. Vingt ans plus tard, l'unité entre les provinces se réalisa et la ville des porteños devint la capitale fédérale de l'Argentine, qui accueillit sur son territoire, en une cinquantaine d'années, environ six millions d'émigrants, parmi lesquels de nombreux juifs d'Europe centrale et orientale. Tous ces migrants transmièrent à leurs héritiers une culture cosmopolite, ce qui permit de transformer Buenos Aires en une cité moderne, ouverte aux idées neuves et perméable à toutes les formes de créativité et de mélanges.

Après l'instauration, contre la tradition des guérisseurs, d'une médecine scientifique, la folie devint un objet d'étude clinique, et les premiers psychiatres argentins s'inspirèrent de Pinel et d'Esquirol pour mettre sur pied une organisation de la santé mentale semblable à celle de l'Europe. Le terrain était donc prêt, dès le début du siècle, pour une réception positive de la pensée freudienne.

En 1930, l'Argentine subit le contre-coup des événements européens au moment même où les enfants des émigrés, juifs et non juifs, accédaient au pouvoir. Or, dans cette société entièrement construite en miroir de l'Europe, et où chaque sujet se sentait orphelin de la terre de ses ancêtres, la psychanalyse apportait une connaissance de soi

fondée sur la reconstruction fantasmatique d'une origine : en bref, elle était une manière pour chacun d'aller à la rencontre de sa mémoire. C'est pourquoi, loin de devenir une thérapie de l'adaptation liée à une médecine de la normalisation, comme ce fut le cas aux Etats-Unis, et au lieu d'être réservée à des « malades », elle put s'épanouir comme une véritable philosophie du décryptage de l'inconscient au service d'un éveil de la liberté des consciences. D'où son succès, unique au monde, auprès de toutes les classes moyennes urbanisées. D'où aussi sa richesse, sa générosité, son éclectisme.

Les fondateurs de l'APA étaient tous animés par cet esprit d'ouverture, les uns nés en Argentine de parents émigrés – comme Enrique Pichon-Rivière ou Arnaldo Raskovski –, les autres venus d'Europe – comme Marie Langer (Autriche) ou Angel Garma (Espagne). Pendant de longues années, ils vouèrent à la psychanalyse un amour fou semblable à celui des premiers freudiens de Vienne. Aussi formèrent-ils une tribu des égaux qui n'avait point besoin d'un maître à idolâtrer, mais qui savait se souvenir que le fondateur de la discipline avait été lui-même contraint de s'exiler de son pays. Malgré leurs disputes et les inévitables scissions, ils surent garder entre eux des liens qui permirent aux générations suivantes, sinon de s'intégrer à un mouvement unique, du moins de ne pas se détacher définitivement d'un idéal de communauté intellectuelle.

Cette attitude explique pourquoi, lorsque l'œuvre de Jacques Lacan commença à être connue en Argentine, à partir de 1964, ses partisans conservèrent bien souvent des relations « œdipiennes », cordiales et conflictuelles, avec les membres de l'APA, leurs anciens maîtres, eux-mêmes divisés en freudiens classiques et en kleinien. L'éclectisme et le « familialisme » furent donc

favorables à la formidable expansion, dans ce pays, de tous les grands courants de la psychanalyse.

Ami de Marie Langer et des pionniers de la génération de 1942, Rodrigué fut l'héritier de cet « œdipiennisme ». Critiquant le conservatisme de sa propre société dans le domaine de la formation des psychanalystes, il participa à toutes les luttes politiques et institutionnelles du mouvement argentin et fut l'un des membres du célèbre groupe contestataire *Plataforma*, ce qui le conduisit à démissionner de l'IPA avec quarante-cinq collègues. En 1974, il quitta son pays après le retour au pouvoir de Peron. Deux ans plus tard, avec l'avènement de la sanglante dictature du général Videla, d'autres Argentins s'exilèrent en Europe (en France et en Espagne, notamment) pour y former une nouvelle diaspora, semblable à celle des psychanalystes européens autrefois persécutés par les nazis et réfugiés dans les deux Amériques.

« NOUS SOMMES BICÉPHALES »

Rodrigué s'installa alors à Bahia, tout en menant avec Marie Langer, exilée au Mexique, une lutte courageuse contre les compromissions de l'IPA avec les diverses dictatures latino-américaines. Fasciné par la ville noire et marié pendant quinze ans à une prêtresse de l'aristocratie *candomblé*, il parvint à réunir autour de lui un groupe composé de toutes les tendances du freudisme contemporain et à établir un pont entre les différentes cultures du continent sans céder ni à un universalisme abstrait, ni à un culturalisme débridé : « Notre géographie et notre histoire nous mettent dans une position versatile. Nous devons dépasser la servitude du colonisé sans tomber dans l'idéalisation indigène. Nous sommes bicéphales : un œil rivé sur l'Europe, l'autre vers notre nombril. »

Ce *Siècle de la psychanalyse* porte la trace de l'itinéraire de l'auteur. On n'y trouvera aucune information nouvelle sur la vie de Freud, mais,

pour la première fois, un large panorama historiographique de la quasi-totalité des travaux publiés dans le monde anglophone, francophone et latino-américain, le tout accompagné de commentaires interprétatifs reflétant la généreuse

subjectivité d'un homme passionné de freudisme. Dommage que les notes bibliographiques n'aient pas fait l'objet d'une mise à jour en langue française ! Elles sont inutilisables et pleines d'erreurs.

Elisabeth Roudinesco

**LUC BOLTANSKI
ÈVE CHIAPPELO**

LE NOUVEL ESPRIT DU CAPITALISME

«Un ouvrage ample et ambitieux qui s'inscrit dans une grande tradition de sociologie théorique et critique.»
Nicole Lapierre, *Le Monde*

«Un impressionnant point final aux années 90.»
Henri Gibier, *Les Echos*

«Livre magistral. Sociologie de toute une génération que le capitalisme a pris à contre pied.»
Bruno Latour, *Libération*

«Il y avait longtemps qu'on n'avait plus senti le vent frais et salubre de l'ambition théorique se coltinant le réel et ses mutations... Ce livre est important. Il constitue une formidable somme de connaissances du monde social et la véritable fresque de ces "trente piteuses" (1970-2000).»
Yann Moulier Boutang, *La Quinzaine littéraire*

nrf essais

GALLIMARD

Voyage en chrétientés

2 000 ANS DE CHRÉTIENTÉS
Guide historique
de Gérard Chaliand
et Sophie Mousset.
Ed. Odile Jacob, 256 p.,
12 cartes en couleurs,
150 F (22,85 €).

Rendre compte de deux millénaires d'affirmation chrétienne et de ses débats fondamentaux sans autre parti pris que de ne pas en avoir timent de la gageure ; et, disons-le d'emblée, la synthèse proposée par Gérard Chaliand et Sophie Mousset force le respect. Elle se compose d'un long récit toujours accessible, sinon parfaitement articulé, d'« une histoire des chrétientés » – on appréciera le pluriel –, prolongé par un court entretien avec le pasteur Vincens Hubac (qui, curieusement, n'est pas présent), par une copieuse chronologie et par un lexique utile. Ne manque qu'un index, dont l'établissement aurait permis de toiletter quelques scories, de graphie comme de datation.

Pour situer sans erreur et localiser, grâce au petit atlas qui ouvre le guide, le donatisme et le pélagianisme, ou, plus obscur, le marcionisme ; pour préciser qui sont les uniates, les malankarènes, ou, à peine mieux connus, les maronites ; se souvenir que Luther fut le premier moderne dont l'hérésie fit schisme... On appréciera particulièrement la distance prise par rapport à la vision romaine de cette longue histoire. Sans doute fallait-il aussi clairement rappeler que la définition doctrinale issue des conciles de Nicée (325) et de Chalcédoine (451) est le fait de l'Eglise d'Orient, que Byzance fut bien, malgré sa douloureuse résistance (717), le vrai rempart contre l'islam et que la querelle dogmatique tient autant de prétexte que de fondement dans la rupture entre Eglises d'Orient et d'Occident en 1054. Un pari ambitieux et généreux. Comme sa dédicace.

Philippe-Jean-Catinchi

LE CROIRE ET LE VOIR
L'art des cathédrales,
XII^e-XV^e siècle
de Roland Recht.
Gallimard, « Bibliothèque des
histoires », 452 p., 195 F
(29,72 €).

Sur le retable des Sept Sacrements de Roger Van der Weyden, la Vierge et les Saintes Femmes, ces dernières vêtues comme des Flamandes du XV^e siècle, pleurent au pied d'une immense croix plantée dans la nef d'une église gothique. La poutre transversale, à laquelle est cloué le corps mort du Christ, touche une ogive de la nef. A l'arrière de la croix, tout l'intérieur de l'édifice est peint selon les règles nouvelles de la perspective : l'étagement des arcs, des fausses tribunes et des larges fenêtres diminue régulièrement suivant une ligne de fuite qui suit l'axe de l'église, que ferme le chevet. A mi-distance de celui-ci et de la crucifixion du premier plan, le jubé marque la limite entre la nef et le chœur. Un autel, surmonté d'un retable ouvert occupe le centre du jubé. Un prêtre y dit la messe : l'instant du rite sacrificiel que l'artiste a choisi de figurer est celui où le prêtre élève l'hostie qu'il vient de consacrer et qu'il offre aux regards et à l'adoration des fidèles.

Ce n'est pas un hasard si un détail de cette peinture datée de 1440-1444 est repris sur la jaquette de ce livre : c'est que le retable de Roger pourrait servir d'emblème à tout son propos. Et cela de deux manières : il nous montre que si la cathédrale gothique est affaire d'architecture, elle est aussi affaire d'image, ici chez Van der Weyden, mais aussi chez Van Eyck (retable de Berlin), où une immense Madone tient, au centre de la nef, la place du crucifix du retable d'Anvers.

L'auteur nous montre aussi que le « voir » dans la cathédrale excède

largement et l'image et l'architecture : il vise par excellence la Présence Réelle dont la cathédrale gothique est une sorte d'écrin à la mesure d'un « croire » que le concile de Latran IV a, en 1215, érigé en dogme universel. Et bien d'autres choses encore se donnent à « voir » dans cet espace : les retables peints et sculptés démultiplient les axes de perspective ; les vitraux où dominent le rouge et le bleu, les peintures qui rehaussent les lignes des sculptures et qui couvrent tous les murs enduits et peints de fausses pierres – jamais la vraie pierre n'apparaît à nu dans une église gothique – font de l'édifice une châsse multicolore. Ainsi s'éclaire le titre de l'ouvrage, qui n'est pas de ceux qu'on attend d'ordinaire d'un professeur d'histoire de l'art : il indique que ce livre, où aucune des questions classiques du métier n'est négligée (celle de « l'analyse stylistique » par exemple), pose autrement les problèmes en les situant dans un cadre historique plus vaste qui privilégie les fonctions de cet art religieux (le « croire ») et les effets dont il use de manière systématique (le « voir »). Ce dont il s'agit ici, c'est de la cathédrale comme « système visuel » total, expression, support et objet d'un monde d'images.

DEUX TENDANCES

Ce projet justifie la première partie, presque autonome. Recht y retrace l'histoire des interprétations de l'art gothique depuis le XIX^e siècle, replacées dans les grandes tendances d'une histoire de l'art profondément marquée dans ses origines par « l'école de Vienne ». De ces pages denses, retentent le balancement séculaire entre deux tendances. D'abord une interprétation privilégiant les aspects techniques de l'architecture, définissant la cathédrale comme une « mécanique romanisée » (Viollet-le-Duc) produit de la combinaison de l'ogive, de l'arc brisé et de

l'arc boutant, dans une vision de l'art faisant la part belle à l'évolutionnisme et à l'autonomie des formes, dont l'étude permettait à l'histoire de l'art de se justifier en tant que discipline à part des autres. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale s'impose à l'inverse une interprétation symbolique, qui privilégie « l'esthétique de la lumière », ses fondements néoplatoniciens, ses liens avec la scolastique (dans le célèbre essai d'Erwin Panofsky sur Saint-Denis et l'abbé Suger promu « inventeur de l'art gothique »). L'icônologie, qui tend à rabattre les œuvres sur leurs fondements intellectuels, fait quelque peu oublier la technique et la matière. C'est pourquoi s'observe actuellement une tendance à « rématérialiser » l'architecture gothique (en particulier chez les chercheurs allemands et américains), tandis que Recht plaide pour une contextualisation plus large encore des œuvres dans la culture visuelle de la fin du Moyen Age.

D'où le primat donné, dès l'ouverture de la seconde partie, aux nouvelles formes du culte eucharistique, au « désir de voir l'hostie » (E. Dumoutet), ainsi qu'au rôle joué par les franciscains dans l'essor de la culture visuelle, tant sur le plan de la dévotion que sur celui des spéculations scientifiques : les franciscains d'Oxford (Roger Bacon, Robert Grosseteste) furent les pionniers de la perspective, c'est-à-dire de l'optique scientifique élaborée à partir des Arabes et des Grecs. Les développements de ce « système visuel » dont la cathédrale devient le support privilégié sont innombrables : ils concernent la vogue des monstrances eucharistiques et les nouveaux reliquaires, où un cristal de roche grossit comme une loupe la relique minuscule du saint. Ils intéressent aussi les verrières, les peintures ou la sculpture, qu'elle appartienne à l'édifice (pieds droits, tympans, chapiteaux) ou qu'elle le meuble : *crucifixi dolorosi* sanguino-

lents et articulés afin de pouvoir être couchés dans le Sépulcre le Vendredi Saint, puis élevés le dimanche de Pâques dans un drame liturgique dont l'église est le théâtre. Madones et Pietà, gisants funéraires qui subissent, au début du XIV^e siècle, les premiers effets de la « tentation du portrait ».

NOUVELLES FORMES

Dans ce cadre élargi, les problèmes propres à l'architecture apparaissent éminemment plus complexes qu'on ne le pensait. Pour ne prendre qu'un exemple, l'abbatiale de Saint-Denis ne peut plus être considérée comme le lieu unique de l'invention d'une architecture nouvelle. Dans le projet de Suger, la volonté de conserver telle une « relique » la crypte carolingienne occupe autant de place que les innovations architecturales et ornementales. A l'idée d'un foyer unique, il faut en outre substituer celle de plusieurs foyers proposant autant de solutions nouvelles adaptées aux conditions locales, et parfois plus hardies, ainsi à Saint-Rémi de Reims, et surtout à la cathédrale de Sens.

Le nouveau « système constructif » ne procède plus horizontalement sur tout le périmètre de l'édifice. Il consiste à élever d'abord le « squelette de pierre » de l'édifice, une travée après l'autre, puis à remplir les intervalles, ou même à les laisser vides, les verrières remplaçant les murs comme à la Sainte-Chapelle. Ce changement décisif permet une reproduction quasi infinie des mêmes modules, d'où un gain de temps et d'argent. Il suppose d'autres méthodes de travail, quasi sérielles. Il implique le dessin d'architecture, qui a une valeur contractuelle entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre (l'architecte sort de l'anonymat, comme Pierre de Montreuil qui se vit décerner le titre de « docteur ès pierres ») et le chef de chantier ou appareilleur. Il engendre aussi un public

propre, distinct de la foule des fidèles qui envahit l'église pour les offices : Roland Recht nous révèle ce « cercle de connaisseurs » constitué des commanditaires (évêques et chapitres des cathédrales), des architectes, des maîtres et étudiants des universités, des princes et hommes de cour, des magistrats urbains. La prise en compte du regard et du jugement que ces « connaisseurs » portent sur les nouvelles formes de l'architecture comme de la sculpture ou de la peinture, permet à l'auteur, dans le dernier chapitre du livre, de s'interroger sur le poids des modèles et leurs formes de transmission.

On retiendra aussi, à propos du développement de la sculpture physiognomonique, des distinctions très éclairantes entre type, expression et portrait. D'autres propositions très neuves concernent l'« analyse stylistique » : le style n'est pas reçu passivement, il procède du choix conscient d'un artiste, à des fins esthétiques et idéologiques qui sont parfaitement assumées. Dans ce choix, par exemple celui, à l'époque de Philippe le Bel, de recourir à des traits archaïques rappelant le temps de Saint Louis s'exprime dès le Moyen Age « une claire conscience de l'histoire des styles ».

On aura compris tout l'apport de ce livre : *L'Art des cathédrales*, c'est bien autre chose que de l'architecture ! Une cathédrale n'est pas une coquille vide. Pour la comprendre, il faut s'interroger sur ses destinations liturgiques et idéologiques, sur sa valeur d'image comme sur son contenu d'images, sur la « réception » sociale de cette œuvre singulière dans le paysage urbain du Moyen Age. Pour relever un tel défi, il ne fallait pas moins que cette synthèse personnelle et neuve, alliant une profonde connaissance de l'historiographie à une réflexion théorique forte et reposant sur un savant travail empirique.

Jean-Claude Schmitt

Une si longue attente

Les « Mémoires inédits » de Cambacérés viennent combler un vide dans la bibliographie napoléonienne

MÉMOIRES INÉDITS

1. La Révolution et le Consulat

de Jean-Jacques Régis de Cambacérés.
Préface de Jean Tulard,
présentation et notes
de Laurence Chatel
de Brancion,
Perrin, 2 vol., 796 p. et 538 p.,
205 F (31,25 €) et 190 F (28,97 €)
jusqu'au 30 juin,
255 F et 235 F ensuite.

Voilà cent quatre-vingts ans que spécialistes et curieux espéraient la publication des souvenirs de Jean-Jacques Régis de Cambacérés (1753-1824). « De tous les grands acteurs de la Révolution et de l'Empire, [il] est celui dont les mémoires auront été les plus attendus », confirme Jean Tulard, dans la préface de la première édition de ce texte présenté et annoté par Laurence Chatel de Brancion. L'histoire même du manuscrit original justifie en partie la satisfaction avec laquelle a été accueillie la courageuse initiative de Perrin de publier ainsi, en deux respectables volumes, un des derniers grands souvenirs inédits sur l'épisode napoléonien.

Cambacérés rédigea lui-même ces mémoires entre 1818 et 1822.

Lorsqu'il mourut, en 1824, le gouvernement royal fit saisir ses papiers. Son unique héritier, un neveu, parvint à se faire restituer ce qui était personnel (dont les mémoires), le reste rejoignant les Archives nationales. Quarante ans plus tard, il envisagea de dévoiler le précieux texte... mais mourut à son tour avant d'avoir accompli sa mission. D'autres dépositaires prirent le relais. Et toujours pas de publication. Finalement, entre les deux guerres mondiales, la famille vendit le manuscrit au grand-père de Laurence Chatel de Brancion. Il fallut attendre encore un quart de siècle avant que celle-ci entreprenne l'établissement et le commentaire

Thierry Lentz

du texte et vingt ans de plus pour que son travail aboutisse.

Lorsque les hasards de la vie offrent pareil destin à un texte, la tension monte chez certains historiens, malgré les appels au calme de leurs maîtres. C'est ce qui s'est passé avec ces mémoires. Quelles révélations, quelles opinions nouvelles – quels secrets ! – contenaient-ils ? Successivement deuxième consul et archichancelier, celui qui gouvernait la France en l'absence de Napoléon en savait long sur les faits et les hommes de son temps. Allait-il enfin « parler » ?

Comme il arrive souvent, on avait oublié que les hommes de pouvoir n'écrivent pas leurs Mémoires pour rendre service aux historiens. Ils se justifient, règlent leurs comptes, jouent leur place dans la galerie des bustes.

Exilé après les Cent-Jours, Cambacérés fut autorisé à rentrer en France en 1818. Il ne souhaitait plus que jouer en paix de son immense fortune et de ses vieux jours, sans se faire remarquer du gouvernement de Louis XVIII. Il choisit de raconter son temps plutôt que sa vie, s'interdisant les jugements défavorables sur les hommes encore

aux affaires, réservant quelques rares coups de patte à ceux qui étaient déjà à terre. Il ne fallait pas attendre plus de ce brillant opportuniste qui avait ronchonné à la proclamation de l'Empire avant d'en accepter les offices, les plus hautes responsabilités et les dotations. Toute son existence avait été marquée par la prudence. C'est elle encore qui guida sa plume. On lui reconnaît cependant le relatif courage, en ces temps de restauration monarchique, de ne pas avoir accablé son créateur, comme il aurait été tentant de le faire. Son portrait de Napoléon sonne juste, ni outrancièrement critique ni idolâtre.

Néanmoins, à force d'être prudent et raisonneur, d'enchaîner chronologiquement les faits et les documents, Cambacérés se pose plus en historien qu'en acteur. Malgré quelques éclaircissements méconnus, son témoignage n'est parfois qu'une « histoire du Consulat et de l'Empire par un homme qui l'a vécue ». Mais comme il l'a vécue (et faite) au sommet, ces souvenirs seront très vite un passage obligé de l'historien et le curieux chercheront surtout leur bonheur dans la matière brute, en raison de la pauvreté de l'appareil critique de cette première édition.

Même s'ils ne remettent pas en cause les grandes lignes de l'histoire napoléonienne telle que nous la connaissons, la publication des *Eclaircissements publiés par Cambacérés sur les principaux événements de sa vie politique* (très documentés et de lecture agréable) est un événement. Ces pages s'inscrivent dans la lignée de mémoires-documents comme ceux de Thibaudeau, Mollien, Roederer, Fain ou Ménéval, à cent lieues des écrits de Talleyrand, de la duchesse d'Abrantès ou (à un niveau moindre) de Fouché, dont le succès commercial est inversement proportionnel à la vraisemblance.

Une exception culturelle

Dans un essai érudit, Marie-Claude Chaudonneret requalifie les œuvres de la Restauration relevant souvent de tort d'un art dit « officiel »

L'ÉTAT ET LES ARTISTES

De la Restauration à la Monarchie de Juillet (1815-1833)
de Marie-Claude Chaudonneret.
Flammarion, « Art, Histoire, Société », 270 p., 198 F (30,18 €).

L'art de la Restauration fait l'objet d'une assez large ignorance, sinon d'un mépris persistant qui voue à l'opprobre des créations régulièrement tenues pour « officielles » – c'est-à-dire négligeables. On sait donc gré à Marie-Claude Chaudonneret, spécialiste à la fois de la peinture troubadour et de l'iconographie quarante-huitarde, de partir en guerre contre de tels poncifs dans un livre érudit et probe qui examine minutieusement, à travers le Salon et les commandes, la situation réellement faite à l'artiste et à ses œuvres.

La logique de départ est bien connue : prenant acte de la dispersion du Musée Napoléon en 1815, la nouvelle administration royale veut incarner un Etat protecteur et mécène. Il s'agit de compenser, par la gloire que vaudront au pays les productions modernes, la perte irréversible des modèles de la sculpture classique et des chefs-d'œuvre des maîtres anciens. Les artistes font désormais l'objet de la sollicitude des bureaux, et une vraie carrière se dessine pour eux, jalonnée d'honneurs chez les mieux reconnus, ponctuée de secours chez les autres. Cette politique d'achats et de gratifications, gouvernée par une justice distributive et un démocratisation esthétique que l'on n'attendait pas a priori du régime, trouve son couronnement avec l'ouverture, unique en Europe, d'un musée d'art contemporain au Luxembourg (1818). Vingt ans après, la revue *L'Artiste* constatera que « se dire

artiste est devenu une ambition comme celle de se dire ministre ou député » : la légion d'honneur récompense maintenant l'une et l'autre, au contraire de l'usage impérial.

Dans cette évolution où l'historien allemand Thomas Nipperday reconnaissait l'« embourgeoisement » de la culture occidentale, la direction des musées a joué un rôle capital. Le comte de Forbin, admirateur de Vivant Denon, est un fin politique comme son modèle, mais, homme du XIX^e siècle, il s'avoue historiciste, persuadé que les encouragements de l'Etat ne peuvent porter leurs fruits qu'à condition de suivre la « ten-

Dominique Poulot

dance » de la société. Cet ancien Davidien (du parti aristocrate) entend que le pouvoir respecte la liberté des artistes, dont il est l'interlocuteur privilégié : il plaide la cause de sujets jugés fâcheux, ceux tirés de l'histoire de France en particulier, et combat les programmes iconographiques ultras. Son *alter ego*, le préfet de la Seine, Chabrol de Volvic, partage cette intelligence du milieu et de ses besoins, qui ne cesse, sous prétexte d'« effacer les traces du vandalisme », de passer des commandes aux jeunes artistes de retour de l'Académie romaine, pour fortifier l'Ecole. Dernier commis des Lumières, Chabrol place l'embellissement de la capitale sous le signe de l'émulation, projetant à la fois de faire revivre la peinture à fresque dans les églises et d'éclairer au gaz les statues des grands hommes juste installées pont de la Concorde.

Pour autant, ce moment clé du volontarisme culturel français n'a jamais fait l'unanimité. Si Philippe de Chennevières, directeur des Beaux-Arts de la seconde moitié du siècle, qualifiait le bilan de « véritablement merveilleux »,

la mémoire collective, au-delà des pieux souvenirs des protagonistes, n'en a guère retenu que des stéréotypes hostiles. Pour Marie-Claude Chaudonneret, le résultat, des dessus de cheminée aux décors peints du Louvre, des chefs-d'œuvre de Gérard, Vernet et Delacroix aux grandes machines payées « à tant le mètre » qui consternaient Maxime du Camp, loin de s'identifier à un art officiel, annonce les développements éclectiques et décoratifs ultérieurs. La monarchie restaurée a été la providence des artistes, en garantissant leur indépendance contre les périls de la propagande et les tentations du marché : elle anticipe le modèle républicain-libéral.

Dans le détail, on peut s'interroger sur la place accordée dans cette démonstration à Forbin, unique héros des archives, qui fait figure de mécène tout-puissant – sorte de *deus ex machina* de la liberté de l'art – comme, inversement, sur la quasi-absence de l'opinion publique et des artistes, les premiers destinataires, ou bénéficiaires, de ces efforts. En dépit d'aperçus sur la compétition entre certains banquiers ou le futur Louis-Philippe et les officiels, on voit mal, de ce fait, le lien entre l'idée d'aider les artistes, ses justifications et ses applications diverses, et le conflit des légitimités, culturelle et politique, qui divise alors le pays. L'enjeu de l'épisode n'est-il pas d'aboutir à une protection publique des arts accordée à la nouvelle société « ouverte », comme au nouveau statut de l'artiste, par opposition au modèle d'Ancien Régime, ou à la caricature napoléonienne ? On aura compris que le livre, en contribuant à une généalogie de l'exception artistique française, pose la pierre d'attente d'une histoire des politiques culturelles plus que jamais d'actualité.

LA LIBRAIRIE
ÉROTIQUE
DE PARIS

La Musardine
122 rue du Chemin-Vert 75011 Paris
Tél. : 01 49 29 48 58

CATALOGUES GRATUITS
sur simple demande

(Merci de certifier que vous êtes majeur.)

RÉFÉRENCE À RAPPELER : DI001

Diseurs d'antipodes

Daniel Mermet et Jean-Yves Simon voyagent de manière différente. L'un colle à l'actualité et défend le « principe d'ignorance », l'autre, qui fréquente Montaigne et Diderot, poursuit l'instant et la permanence. Les lire à la suite permet de mieux les apprécier

AU CORPS DE L'INDE
Carnets de voyage
de Jean-Yves Simon.
Avec 85 dessins de l'auteur,
Ed. de la Boussole
(Vilo diffusion),
216 p., 195 F (29,73 €).

LÀ-BAS SI J'Y SUIS
de Daniel Mermet.
La Découverte/France-Inter,
346 p., 130 F (19,82 €).

Qu'est-ce qui distingue un écrivain-voyageur d'un écrivain qui voyage ? Difficile à dire. Comme le jazz, le *travel writing* ne se définit pas. Il se reconnaît à l'oreille. Il suffit de lire un livre de Norman Lewis, un livre d'Eric Newby, un livre - n'importe lequel - de Patrick Leigh Fermor, un livre de Jonathan Raban, de Bruce Chatwin ou de Nicolas Bouvier pour être capable de repérer les autres dans la nébuleuse des récits d'aventuriers, de globe-trotters et de marchands d'exotisme. Dix pages suffisent. La tonalité ne trompe pas. Rien à voir avec le journalisme, le tourisme cultivé ou le compte-rendu de mission. Le *travel writer* vit en état de voyage permanent, son écriture est indissolublement liée à sa vagabonderie, et à feuilleter simplement dans *Au corps de l'Inde*, de Jean-Yves Simon, le lecteur expérimenté se dira : « Tiens, en voilà un ! »

La naissance d'un voyageur mérite d'être signalée. Elle n'est pas chose aussi courante qu'il y paraît. Jean-Yves Simon déguste l'Inde à petites étapes. Il ira de Madras à Hampi, passant par Pondichéry, Trivandrum, Cochín, en essayant d'attraper ce qu'il voit par la plume et le pinceau. Il écrit, il peint, il dessine. Il parle des arbres « musiqués d'oiseaux », des nuits « au bain-marie » de Cochín et décrit les bus comme des « casseroles de l'Apocalypse ». L'Inde chahute



J.-P. FAVREAU

son athéisme et lui fait écrire : « On dirait les Indiens trempés dans le sacré comme le biscuit dans le sucre. » Les femmes en sari lui semblent inaccessibles. Les ventilateurs, les moustiques, les chauves-souris et les éléphants lui inspirent des morceaux d'anthologie. Il dit des choses graves comme : « Les joies du voyageur sont faites d'insignifiances qui ont le goût de l'ineffable » et des choses convenues comme : « L'Inde est la terre du sacré et le paradis des paradoxes. » Il découvre que l'ennui et la jubilation sont deux excellents moyens de connaissance. Le caractère mythologique du cinéma indien ne lui échappe pas et il note : « Tout est filmé en majuscules. » Il s'attendrit sur « un petit concombre arrosé de citron vert » et disserte sur « la communion indienne des différences ». Il prône « le principe d'ignorance » en conseillant d'arriver vierge de

toute lecture et, profitant de sa liberté de parole, se démarquant du touriste et de sa hantise des maladies tropicales (le paludisme, en particulier), succombe aux calembours du type « Palu, pas pris ». Pour résumer tout cela, en un mot comme en deux : il voyage.

Mais, au fait, pourquoi voyage-t-il ? Pour se retrouver ou pour se perdre ? Pour être phagocyté par l'Inde ? Pour s'instruire ? Pour étudier ? Pour se déniaiser ? Vous n'y êtes pas. Jean-Yves Simon est un esthète un rien *new age*, et il affirme : « Je voyage pour mourir comme un sang-mêlé. » Fallait oser l'écrire. Il l'a écrit.

Daniel Mermet, lui, l'homme-radio, voyage pour donner la parole à ceux qui ne l'ont pas. Il est à la fois très sincère et un peu démagogue. Les textes qu'il réunit ici sont, pour la plupart, des avant-propos à son émission de France-Inter, *Là-bas si j'y suis*. Il y a aussi

des poèmes et des inédits. Cela donne un livre mal foutu, tendre et décapant. Un livre écrit comme il vient. Fait de bouts et de morceaux. Des textes un peu ivres mais qui tiennent debout, car Mermet veut continuellement casser la langue de bois. Il s'y emploie avec bonheur. Sa cible favorite : la barbarie de l'argent. Partout où il passe, partout où ses pas le portent, il dénonce « la société lucrative sans but ». Electron libre du service public, il ose même aller au-delà de ce que font habituellement les professionnels de l'indignation : il réclame la justice, pas la charité.

Il y a du dépit amoureux chez Daniel Mermet. Il voudrait l'homme autrement qu'il n'est et sait aussi que le voyage peut devenir routine. Il ne suffit pas de se déplacer pour révolutionner le monde. Pointer du doigt les problèmes pour les résoudre. Ra-

conter les autres pour les aider. Il faut cependant que les choses soient dites. En cela Mermet a raison : « Le devoir de mémoire n'est pas un devoir, c'est la vie. » A ceux qui se demandent pourquoi il râle, pourquoi il vitupère l'époque et pourquoi il s'emporte à l'antenne, *Là-bas si j'y suis*, le livre, apporte une réponse : Daniel Mermet est né dissident.

Quand de Cuba il dit : « Ici, avec 10 dollars, mon beauf se prend pour Hemingway » ou de la Belgique qu'elle est « une république bananière sans bananes », il surprend. Il exagère. Il force le trait. Reste qu'il stimule la curiosité et nous oblige à écouter les témoignages qui vont suivre. C'est à la fois un bateleur et un agitateur. Ainsi, à propos de la béatification laïque de Che Guevara, il s'insurge : « ... et voilà, fini, mort et déterré, momifié, mausoléifié, aseptisé, eltonjohnifié, mcdonalisé ». Ses inventions verbales attirent l'attention et retiennent l'auditeur. C'est son métier. Il sait le faire. Personne ne le fait mieux que lui.

Mermet a lu Brauman, Naipaul et Castoriadis. Il s'alimente au situationnisme hédonique de Raoul Vaneigem. Il fréquente Montaigne et Diderot. Sa désinvolture et sa spontanéité sont très étudiées. Issu d'une famille de huit enfants, il a appris à parler vite et fort. La nuit et la rue lui ont enseigné le reste. Voilà pourquoi, sur fond de nostalgie et de révolte, parcourant le monde (le Rwanda, Berlin, la Tchétchénie, le Vietnam, l'Inde ou le Chemin des Dames), il sait nous émouvoir. *Là-bas si j'y suis*, le livre, en regard de « Là-bas si j'y suis », l'émission de France-Inter, montre que l'absence du grain de la voix n'enlève rien à la passion de dénoncer. Mermet, journaliste d'intervention et diseur d'antipodes, redresseur de torts souvent perspicace, nous bouscule et nous enchante.

Jacques Meunier

Feu le « peuple psy »

L'IMPOSSIBLE RENCONTRE
Psychologie
et psychanalyse
en France (1919-1969),
d'Annick Ohayon.
La Découverte, 438 p.,
195 F (29,73 €).

Épopée des origines - celles de l'affrontement psychologie/psychanalyse -, l'ouvrage d'Annick Ohayon peut se lire comme un hommage rendu à la psychologie du premier XX^e siècle, celle des « grands maîtres, pionniers et défricheurs », celle qui pouvait instaurer un dialogue fertile avec les freudiens. Nostalgie d'un vieux rêve aujourd'hui presque enterré : bâtir l'improbable unité du « peuple psy », réconcilier pour de bon Freud et Janet, Lacan et Lagache. Celui-ci, qui s'impose pourtant comme la figure centrale d'un récit en forme de réhabilitation collective, serait injustement malmené par les historiens lacaniens pour avoir été jusqu'au bout « l'artisan besogneux et infatigable » d'un « mariage de raison » que la nébuleuse freudienne, ingrate, refusa.

Ici, c'est le point de vue des psychologues qui s'exprime, et on appréciera, outre la richesse documentaire, le renversement de perspective. Mais, pour donner force à ses convictions (et à ses attaques), l'auteur aurait dû répondre plus clairement à deux questions essentielles : quel est au juste l'apport théorique propre à la psychologie ? Et partant, qu'aurait-on gagné, au bout du compte, à ce que psychologues et analystes « collaborent avec fruit » (Lagache) ? C'est là, plutôt que dans l'interminable lutte des clans, qu'on trouverait peut-être la clef de la situation actuelle, qui voit les psychologues, entre désarroi doctrinal et quête de légitimité, toujours davantage tentés par les courants anti-analytiques : cognitivisme, comportementalisme ou neurobiologie.

Jean Birnbaum

Explorations sociologiques

Dirigé par André Akoun et Pierre Ansart, ce dictionnaire offre un panorama vivant et actuel de la discipline

DICTIONNAIRE DE SOCIOLOGIE
sous la direction d'André Akoun et Pierre Ansart.
Le Robert/Seuil, 590 p.,
285 F (43,45 €).

Un dictionnaire est toujours une invitation à une façon d'exploration immobile conduite à l'intérieur d'une bibliothèque ou d'un cabinet de travail, une exploration que l'esprit accomplit en accédant aux domaines des langues ou des connaissances. Elle fait apparaître du connu, ce qui est constitutif des pratiques langagières et des savoirs, et du nouveau, ce qui révèle le travail créatif réalisé au cours du temps. L'ouvrage collectif dirigé par André Akoun et Pierre Ansart est un dictionnaire qui répond à cette double exigence, il guide la découverte d'une science en mouvement : la sociologie, par ce qui fonde ses entreprises et ce qui manifeste ses récents accomplissements. Il satisfait à une double exigence en un autre sens, les spécialistes, nombreux, ont accordé leurs contributions aux suggestions des lexicographes. L'édition conjointe Le Robert/Seuil témoigne de ce souci d'allier la rigueur scientifique à la technique

terminologique. Les deux directeurs, dans leur préface, montrent comment l'épreuve du vocabulaire a été surmontée. Ils déduisent d'un bref rappel définissant la sociologie, sa fonction, sa vocation actuelle, les « sources terminologiques » auxquelles il faut nécessairement recourir. Ils en distinguent trois : les concepts empiriques, construits à partir de l'étude des pratiques concrètes, les concepts généraux, conçus afin de qualifier des rapports universels et les concepts « abstraits », issus des pratiques formelles, proposés dans le langage des différentes méthodes. A partir de ces sources, il est retenu six catégories de termes selon lesquelles la nomenclature est constituée. Elle permet, en plus de neuf cents articles, de rendre accessible la complexité inhérente à tout phénomène social, de prendre conscience de la diversité des points de vue en résultant, et donc de la diversité des démarches empiriques et des élaborations théoriques. Le savoir-faire lexicographique contribue à l'originalité de cette œuvre, ce sont les termes qui guident le parcours de recherche, c'est par eux que les auteurs apparaissent avec leur apport et leurs mots.

Pas plus que les termes retenus ne sont séparés les uns des autres - il est possible d'y circuler par le jeu des renvois et le recours à l'index -, la science qu'ils définissent n'est séparée de ses voisinages. L'anthropologie, par tradition sociologique française, la démographie donnant leur assise aux phénomènes sociaux, la psychologie sociale traitant du rapport entre individu et société, la science politique éclairant la connaissance des dominations et des pouvoirs, et la philosophie longtemps associée à la réflexion sociale sont mises en relation échangiste avec la sociologie. Les termes choisis deviennent les moyens de cet

échange multiple. Et celui-ci facilite d'autant le refus affirmé de ne pas imposer à ce *Dictionnaire de sociologie* la coloration d'une école particulière, de ne pas entrer dans le champ des controverses théoriciennes. Il n'y a pas de privilège accordé, ce qui ne signifie pas le choix d'une fade neutralité. Les deux directeurs, et les auteurs avec eux, ont fait de l'ouvrage l'instrument d'une « réflexion critique » sur les termes, les démarches de recherche, les apports. Ils contribuent à une lecture active, à « une attitude de réflexion et de recherche ».

Ce panorama de la sociologie, composé à partir des mots, n'est pas figé mais vivant, actuel. Il montre comment le travail des sociologues s'inscrit en cette époque de grande transformation par des langages, des schémas d'interprétation, des controverses qui à la nature du social et de ce qui l'éprouve aujourd'hui. Il révèle aussi les effets en retour, comment ce temps conduit les sociologues à développer des domaines nouveaux ou critiques, à prendre en charge l'irruption de l'inédit. Les termes, de « banlieue » à « xénophobie », en passant par « éducation », « exclusion », « famille », « mass media », « violence » et autres, sont des révélateurs de cette confrontation à l'actuel. Le *Dictionnaire de sociologie* est à la fois le guide du parcours au sein d'une discipline et de l'exploration du social en ce temps.

Georges Balandier

La tyrannie de la transparence

Sous forme d'une fable, Patrick Poivre d'Arvor et Eric Zemmour répondent aux auteurs de l'« Omerta française »

LES RATS DE GARDE
de Patrick Poivre
d'Arvor et Eric Zemmour
Stock, 114 p., 79 F (12,04 €).

En réponse aux auteurs de *L'Omerta française*, Sophie Coignard et Alexandre Wickham, qui, au nom de la « transparence », dénonçaient comme « archaïque » la coupure entre vie privée et vie publique, deux journalistes (1), Patrick Poivre d'Arvor (TF 1) et Eric Zemmour (*Le Figaro*), font part de leur inquiétude face à la perspective d'« une société sans mystère, sans secret, sans part d'ombre ».

Ils imaginent une fable dans laquelle des journalistes, « chiens de garde » de la pensée unique devenus « rats de garde » des mœurs de la classe politique, se donnent pour mission de « tout révéler des frasques sentimentales et sexuelles de nos hommes politiques ». A en croire Patrick Poivre d'Arvor et Eric Zemmour, ce mauvais rêve ne serait que la préfiguration d'un avenir proche.

On ne peut qu'approuver la volonté affichée par les deux auteurs de maintenir aussi étanche que possible la frontière entre vie privée et vie publique - même si rien, dans leur exposé, n'indique que la presse française, à de rares exceptions près, serait prête à la transgresser. En revanche, on peut s'étonner qu'après avoir identifié la vie privée aux « frasques sentimentales et sexuelles », ils en donnent une définition plus extensive qui, du coup, imposerait aux journalistes des restrictions plus sévères.

On peut en débattre. Mais ce qui est reproché à l'ancien ministre déborde le cadre de sa vie privée.

Thomas Ferenczi

(1) « Le Monde des livres » du 15 octobre 1999.

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISE ?

Une seule adresse

LE TOUR DU MONDE

et son réseau de 250 correspondants

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

Chaque samedi

LE MONDE TELEVISION

avec **Le Monde**

DATÉ DIM./LUNDI

CARLOS CASTANEDA

LE VOYAGE DÉFINITIF

328 PAGES
139F

LE TESTAMENT SPIRITUEL DE CARLOS CASTANEDA

ÉDITIONS DU ROCHER

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **France Loisirs se recentre sur son offre « club ».** Le groupe franco-allemand France Loisirs, dirigé par Marc-Olivier Sommer, a annoncé qu'il allait fermer ou reconvertir en boutiques « clubs » ses six enseignes Place du livre. Lancé en 1996, ce concept de librairie « traditionnelle » n'atteignait pas une rentabilité suffisante. Cette expérience a permis au groupe de réfléchir « au réajustement » de leurs 200 points de vente. D'autre part, France Loisirs devrait annoncer, en mars, un élargissement dans leur offre éditoriale en proposant une dizaine de best-sellers en édition d'origine avant de les offrir en édition club. En 1998, France Loisirs, détenu à 50/50 par Bertelsmann et Havas, affichait un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs (384,34 millions d'euros), dont 70 % est généré par le livre.

● **Convention collective.** La CFTC n'a pas signé la convention collective de l'édition, vendredi 14 janvier, qui a été ratifiée par la CGC, la CGT et FO. Dans un premier temps, la CFTC avait participé aux négociations le 31 décembre, qui avaient permis l'élaboration d'un nouveau texte, qu'elle n'a finalement pas voulu signer. Le principal syndicat de l'édition, la CFDT, a également repoussé une convention collective « au rabais » (« Le Monde des livres » du 14 janvier).

● **« Sciences des religions ».** Cette nouvelle collection, lancée chez Albin Michel et dirigée par Martine van Woerkens et Patrick Menget, est née d'un projet éditorial de la section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études. Son ambition est de « donner à un large public une intelligence des religions historiques et contemporaines, proches et lointaines ». A raison de quatre ouvrages par an, les premiers titres sont : *Une haine oubliée. L'Antiprottestantisme avant le pacte laïque (1870-1905)*, de Jean Baubérot et Valentine Zuber, et *Dans les temples de la Chine. Histoire des cultes. Vie des communautés*, de Vincent Goossaert.

● **Prix littéraires.** Le **prix Hugues-Capet** a été remis à Jean-Luc Gourdin pour *La Duchesse du Maine* (éd. Pygmalion). Le **prix des Charvettes - J.-J. Rousseau** a été attribué à Jacques Borel pour *L'Effacement* (Gallimard). Le **prix Saint-Valentin** a été attribué à Yann Andrea pour *Cet amour-là* (Pauvert).

Rectificatifs

● Dans notre chronique « Religion » consacrée aux congrégations religieuses (« Le Monde des livres » du 28 janvier), il fallait lire dans le dernier paragraphe « la mosquée serait alors en droit français un "sous-culte", rattaché à une association 1905 », et non « à une association 1901 » comme écrit par erreur.

● Dans une note de lecture (« Le Monde des livres » du 21 janvier), une erreur s'est glissée dans le titre du roman d'Emile Zola réédité aux éditions La Mémoire du livre : il s'agit de *Madeleine Féral* et non de *Madeleine Vêrat*.

PROUETTES
DANS LES
TENEBRES

Léo Scheer, des écrans à l'écrit

A l'origine de Canal+ et de nombreuses aventures audiovisuelles et multimédias, cet homme de prospective lance sa maison d'édition

Léo Scheer a longtemps été un homme de l'ombre. Conseiller, consultant, ce sociologue de formation gamberge depuis de longues années sur le monde de la communication. Jeune chef de cabinet du patron d'Havas, au début des années 80, il met en place une cellule de prospective d'où va surgir une idée jugée folle au sein de l'état-major du groupe de publicité : créer une chaîne de télévision payante en France. Après réflexions, l'idée plaira au nouveau patron, André Rousselet : cela deviendra Canal+. L'entente entre les deux hommes s'avérant moyenne, Léo Scheer rejoint Maurice Lévy, patron de Publicis pour le lancement d'une nouvelle chaîne.

Il continue ensuite des missions, devient un spécialiste des satellites, des autoroutes de l'information. Il travaille pour des groupes industriels comme Aérospatiale, mais à la fin des années 90, il souffre un peu d'indigestion, en voyant « cette débauche de moyens technologiques et financiers pour proposer des services de home-cinéma ». Alors, il renoue avec le débat intellectuel. Il organise un séminaire autour de Pierre Klossowski, à la Maison européenne de photographie et retrouve des gens, comme

Jean Baudrillard ou Paul Virilio, avec lesquels il a travaillé dans les années 70, au sein d'un programme de recherches du ministère de l'équipement sur la politique urbaine.

Cet homme de prospective commence l'an 2000 en créant sa maison d'édition. Il croit à l'avenir et au développement de l'écrit : « J'entends beaucoup de gens intelligents expliquer que ces nouveaux médias représentent la fin du livre. Ça va à l'inverse de mon intuition. Le livre est l'équivalent pour les réseaux virtuels de ce que le film est pour les réseaux audiovisuels. Le principe directeur d'Internet c'est le livre. » Mais la maison d'édition de Léo Scheer ne sera pas virtuelle. « On peut avoir fait des chaînes de télévision, travaillé sur des satellites, mais faire un livre, ça reste la plus mystérieuse, la plus métaphysique des activités. Il y a une dérive de l'édition. Mais le métier d'éditeur reste un métier noble, souverain, comme la plupart de ceux de la chaîne du livre. Je crois que de plus en plus de maisons d'édition vont se créer, pour satisfaire le besoin de lecture, et surtout d'écriture, qui se manifeste sur les réseaux. »

Pour ses débuts, il ne choisit pas la facilité. Son premier livre est un ouvrage de photographies d'un inconnu : des autoportraits

de David Nebreda, un Espagnol schizophrène qui vit seul, enfermé dans sa chambre depuis l'âge de vingt ans – il est né en 1952. Un jour il se photographie et découvre son image, qu'il ne voit pas quand il se regarde dans un miroir. Léo Scheer publie les photos et les textes de Nebreda, fasciné par l'image du Christ souffrant.

Le deuxième ouvrage ne vise pas non plus les listes de best-sellers. C'est un livre d'entretiens avec Pierre Guyotat, qui sortira en mars en même temps que *Progéniture* chez Gallimard. Il reprend également l'édition de la revue de Michel Surya, *Lignes*, et prévoit de publier à l'automne le prochain texte de Mehdi Belhaj Kacem.

« J'avais envie d'œuvres et de personnes extrêmes, commente Léo Scheer, on sort de l'univers des médias et de la petite édition, rongée de l'intérieur par la médiocrité et la cooptation ». Il ne veut pas de logo, pas de format déterminé. « Chaque livre doit être singulier. On va s'inscrire contre le marketing », explique-t-il après en avoir expérimenté toutes les ressources dans ses vies antérieures. Aujourd'hui cet homme de l'ombre est fier d'écrire sur les couvertures de ses livres : Editions Léo Scheer.

Alain Salles

Des Femmes
entre parenthèses

Les éditions Des Femmes ne publieront pas de livres en l'an 2000 et lancent un site Internet (des-femmes.com). « Il ne s'agit pas d'un arrêt. L'an 2000 est une très bonne date pour faire une pause et entamer un vrai bilan et une vraie réflexion sur les livres de la collection », explique Antoinette Fouque, qui a créé la maison en 1973, en plein combat féministe. Elle réfléchit depuis quelque temps à cette « suspension », qui « n'est pas un arrêt ». « Je savais, en 1999, que je ne publierais rien cette année, cela coïncide avec la fin de mon mandat de député ». Antoinette Fouque avait été élue au Parlement européen en 1994, sur la liste conduite par Bernard Tapie. Les éditions Des Femmes avaient déjà pris une « année sabbatique » en 1983.

Antoine Fouque explique sa décision par des « raisons politiques » : « Les femmes ont gagné un certain nombre de combats. Le plus important, c'est la parité. C'était mon combat. Il faut désormais penser la parité. Il y a vingt-cinq ans on n'aurait pas imaginé le pacs, non plus. Les femmes sont dans les maisons d'édition. Elles y sont publiées. Ce n'était pas le cas quand nous avons commencé. Il y avait une censure particulière sur les textes de femmes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. On peut prendre un peu de temps. Des étapes ont été franchies. »

Seulement cinq livres ont paru en 1999. La production se ralentit, depuis quelques années. La librairie avait fermé il y a un an. « Nous n'arrivons pas à équilibrer. Mais la suspension de l'activité de la maison d'édition n'est pas due à des problèmes économiques. » « On aurait pu continuer un certain temps, ajoute-t-elle. Nous publions déjà moins de livres depuis quelque temps, en dehors de ceux d'Hélène Cixous et de Clarice Lispector. Il y a des auteurs que j'aurais aimé publier : Christine Angot, Michel Houellebecq, Le Boucher d'Alina Reyès ».

En plus de vingt-cinq ans, les éditions Des Femmes ont constitué un catalogue de plus de 500 titres, avec Hélène Cixous, Clarice Lispector, Chantal Chawaf, mais aussi Colette ou Virginia Woolf. L'éditrice a également construit une très belle collection de livres-cassettes où l'on retrouve des auteurs maison – ou d'autres – lus par des comédiennes, comme Isabelle Huppert, Fanny Ardant, Jeanne Moreau, Edwige Fenech, Catherine Deneuve. Des Femmes ont également sorti des cassettes de textes lus par les auteurs eux-mêmes : Nathalie Sarraute, Julien Gracq, Jacques Derrida et même Claude Imbert. Cette collection ne s'interrompt pas pendant cette mise entre parenthèses des livres.

A. S.

Fixot en solo pour XO

Quand Bernard Fixot organise un cocktail pour le lancement du nouveau livre de Max Gallo, on y croise plus volontiers Michel Hidalgo que ses confrères de Saint-Germain-des-Prés. Des représentants de son ancien groupe – Havas – sont là. Paul Otchakovsky-Laurens est venu faire un tour. Bernard Fixot n'est pas considéré comme un éditeur très fréquentable. Trop commercial. Accusé de sacrifier la littérature aux grands tirages. Comme un symbole, il avait installé les éditions Robert Laffont avenue Marceau, après avoir quitté le place Saint-Sulpice. En décembre, il dénonçait dans *Le Figaro* « l'archaïsme » de ses collègues. Il est revenu rive gauche pour créer sa propre maison d'édition, XO, qui ne veut publier que des best-sellers.

Avec une petite structure, du haut de la tour Montparnasse, Fixot voit grand : des millions d'exemplaires dans le monde entier. Il commence avec deux des auteurs qui réalisaient les meilleures ventes chez Robert Laffont et qui l'ont suivi : Max Gallo et Christian Jacq. Il prévoit un lancement mondial du prochain livre de ce dernier, à Louxor, en Egypte, avec une centaine de journalistes du monde entier. Et il se moque qu'on puisse comparer son initiative au lancement d'une voiture.

« Ça ne me gêne pas d'être mal vu. J'ai du respect pour ceux qui font autre chose, mais je ne veux pas qu'ils me disent que ce que je fais n'est pas bien ou que c'est mal. J'ai toujours revendiqué d'être un éditeur populaire. Mon but est de faire lire ceux qui ne lisent pas. Je veux que les gens continuent de lire, que mes auteurs vendent un maximum de livres et qu'ils soient sur les listes de best-sellers du monde entier. » Il avait les mêmes objectifs chez Robert Laffont, mais il publiait 170 livres et n'avait pas le temps de les lire tous. Il en avait assez des grosses structures et des « petits

hommes en gris » qui vont avec. Alors il a quitté Havas, avec deux des plus importants tirages de la maison. La filiale de Vivendi ne lui en a pas tenu rigueur, puisqu'elle participe à hauteur de 25 % à XO.

Aujourd'hui, il veut « faire un métier d'artisan qui vendrait dans le monde entier ». « Dès qu'un auteur me donne son livre, j'en examine personnellement chaque détail, la typographie, les têtes de chapitres, le prix, la couverture, mais aussi comment je vais le vendre, quel message je vais faire passer aux journalistes, aux représentants, comment je vais l'exporter, comment je vais en faire un film, un CD-ROM ». Il prévoit un CD-ROM sur Christian Jacq, consacre une semaine à la mise au point d'un spot radio pour la série de Max Gallo.

« Qu'on arrête de me dire que, si on fait la promotion de livres qui se vendent, on ne pourra plus publier d'éventuels grands écrivains. » Autre sujet d'énerve : « L'interdiction de la publicité télévisée pour le livre est absurde pour les ouvrages pour les enfants. Ils voient des publicités pour des produits multimédia et nous nous sommes interdits de leur parler du Petit Prince. Les éditeurs pensent peut-être que les enfants ont tous des bibliothèques chez eux. Mais il y a beaucoup de gens qui vivent aujourd'hui sans livre. Face à l'attaque colossale du multimédia sur le cerveau des enfants, si on ne leur donne pas l'envie de lire, le livre va continuer à s'enfoncer ».

Il reconnaît que la loi sur le prix unique du livre « est une très bonne loi. Elle empêche le discount et protège les libraires. Je suis d'accord, même si j'avais des réticences à l'époque. J'avais tort ». Mais d'autres barrières doivent tomber, face à la concurrence du multimédia : « Les éditeurs sont tétanisés. Ils voient que ça va mal, mais ne savent pas comment faire. Ils sont comme les Français en 1939, abrités derrière la ligne Maginot ».

A. S.

AGENDA

● **LE 3 FÉVRIER. BOUVERESSE. A Paris**, une rencontre est organisée avec Jacques Bouveresse, philosophe, professeur au Collège de France (à 18 heures, Le Merle moqueur, 37, rue de Bagnolet, 75020 Paris).

● **DU 3 AU 5 FÉVRIER. SHAKESPEARE. A Paris**, un colloque est organisé sur le thème « Shakespeare et la France », en présence notamment de George Steiner, Julia Kristeva et Yves Bonnefoy (le 3 à 14 heures, au British Council, 11, rue de Constantine, 75007 Paris ; le 4 à 9 heures, à la salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, et le 5 à 9 heures, au grand amphithéâtre de l'Institut du monde anglophone, 5, rue de l'École-de-Médecine, 75005 Paris).

● **JUSQU'AU 6 FÉVRIER. JEUNESSE. A Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)**, la 16^e édition de la Fête du livre de jeunesse, sur le thème « Citoyen du monde », sera l'occasion de rencontres, débats, spectacles (Fête du livre de jeunesse, spectacles (Fête du livre de jeunesse, « Sou des écoles laïques », BP 82, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux ; tél. : 04-75-04-51-42).

● **LE 8 FÉVRIER. NOËL. A Trans-en-Provence (Var)**, Bernard Noël lira ses poèmes au cours du vernissage de l'exposition Jan Voss

qui aura lieu à la galerie Remarque, à partir de 18 heures (2, place de la Mairie ; tél. 04-94-67-31-58).

● **LE 9 FÉVRIER. SNOW. A Paris**, rencontre à 19 h 30, au Centre national de la photographie avec Raymond Bellour sur le thème « L'Entre-image : entre trois œuvres de Michael Snow », dans le cadre de l'exposition sur cet artiste qui se tient jusqu'au 13 mars (CNP, 11, rue Berryer, 75008 Paris).

● **LE 11 FÉVRIER. ANGOT. A Paris**, une rencontre est organisée autour de Christine Angot. Table ronde, lectures et débats sont proposés en présence notamment de Thomas Clerc, Evelyn Grossman, Etienne Mareste, Emmanuelle Touati et Arnaud Viviant (à partir de 14 h 30, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, 75005 Paris. Rens. : 01-44-27-63-71).

● **LE 17 FÉVRIER. PSYCHANALYSE. A Paris**, la projection des *Psychanalystes : François Roustang, 1983. Entretiens avec Daniel Friedmann*, sera suivie d'un débat (à 20 h 30, Cetsah, amphi 2, 14, rue Corvisart, 75013 Paris ; tél. : 01-44-08-51-78).

● **DU 18 AU 20 FÉVRIER. BILIOPHILIE. A Paris**, la 7^e édi-

tion du Salon de la bibliophilie, sur le thème « La mémoire du futur », sera l'occasion de rencontres avec les librairies d'anciens et de découvertes (de 10 h 30 à 20 heures, couvent des Cordeliers, 15, rue de l'École-de-Médecine, 75006 Paris).

● **DU 18 AU 20 FÉVRIER. MISÈRE. A Paris**, les 13^{es} Journées du livre contre la misère seront l'occasion de débats et rencontres (Cité des sciences et de l'industrie, 75019 Paris. Rens. : 01-46-33-49-77).

● **LE 21 FÉVRIER. LYRISME. A Paris**, la Bibliothèque publique d'information organise un débat, animé par Bertrand Leclair, sur le thème « Vers un nouveau lyrisme ? » avec Olivier Cadiot, Nuno Judice, Robert McLiam Wilson et Lorette Nobécourt (à 18 heures, BPI, petite salle, rue Saint-Martin, 75004 Paris ; tél. : 01-44-78-12-33).

● **LE 22 FÉVRIER. FEMMES. A Paris**, un débat, animé par Dominique Lecourt, est organisé sur le thème « De la différence des sexes entre les femmes » en présence notamment de Jacques André, Julia Kristeva, Claire Nahon et Philippe Solers (à 20 heures, amphi 24, 2, place Jussieu, 75005 Paris).

A L'ÉTRANGER

● ÉTATS-UNIS : Guerre des plumes

Le jeu de massacre entamé après la publication de *Un homme, un vrai* de Tom Wolfe (*A Man in Full*) amuse beaucoup les cercles littéraires américains : à la sortie du livre, John Irving, John Updike et Norman Mailer avaient attaqué sans ménagements leur confrère, par écrit et lors d'émissions télévisées. Tom Wolfe avait rétorqué, mais on attend avec impatience la sortie de *My Three Stooges* – du nom d'un trio de comiques qui passaient leur temps à se tirer les cheveux et à s'enfoncer mutuellement les doigts dans le nez ou dans les oreilles –, un recueil d'essais et de nouvelles dont on dit par avance qu'il n'y a pas quatre chemins dans ses répliques au « yak » de John Irving, au commentaire de Norman Mailer dans la *New York Review of Books* disant que lire le livre était « comme faire l'amour à une femme de 150 kilos : une fois qu'elle passe au-dessus, on est foutu », et aux réflexions de John Updike dans *The New Yorker* : « ce n'est pas de la littérature, pas même une aspiration à faire de la littérature, juste un divertissement ». Détail : Le livre de Tom Wolfe a dépassé le million d'exemplaires...

● POLOGNE : livres volés, mais retrouvés

Une soixantaine d'incunables et de livres rares datant principalement du XVII^e siècle, du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle, provenant de la fameuse Bibliothèque de Prusse, évacués par les Allemands en 1941 puis retrouvés par les Polonais à la Libération et qui étaient depuis entreposés à l'université de Jagellone de Cracovie (sud), y avaient été volés il y a un an. On en a retrouvé depuis en Allemagne et en Grande-Bretagne. 32 autres viennent d'être retrouvés dans des appartements privés. Des négociations sont par ailleurs en cours entre l'Allemagne et la Pologne, Berlin réclamant leur restitution.

magazine littéraire

N° 384 - Février 2000

DOSSIER

pour
SARTRE

LES LIVRES DU MOIS

Boris Schreiber. Jean-François Josselin. Miguel Delibes.
Jean Cocteau. Luc Boltanski.

GRAND ENTRETIEN : Andrea Camilleri

Chez votre marchand de journaux : 32 F

Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 132 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Italo Calvino | <input type="checkbox"/> Lévi-Strauss | <input type="checkbox"/> Ernst Jünger |
| <input type="checkbox"/> Virginia Woolf | <input type="checkbox"/> Jean Genet | <input type="checkbox"/> Cioran |
| <input type="checkbox"/> Albert Camus | <input type="checkbox"/> Roland Barthes | <input type="checkbox"/> Schopenhauer |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Duras | <input type="checkbox"/> Jacques Lacan | <input type="checkbox"/> Jean Giono |
| <input type="checkbox"/> Jean Starobinski | <input type="checkbox"/> Georges Perec | <input type="checkbox"/> Vladimir Jankélévitch |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Yourcenar | <input type="checkbox"/> Céline, le Voyage | <input type="checkbox"/> Les Exclus |
| <input type="checkbox"/> Sade | <input type="checkbox"/> Hermann Hesse | <input type="checkbox"/> Ionesco |
| <input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz | <input type="checkbox"/> Rabelais | <input type="checkbox"/> Hannah Arendt |
| <input type="checkbox"/> George Sand | <input type="checkbox"/> L'existentialisme | <input type="checkbox"/> F. Scott Fitzgerald |
| <input type="checkbox"/> Joseph Conrad | <input type="checkbox"/> Paul Verlaine | <input type="checkbox"/> Descartes |
| <input type="checkbox"/> Tchekhov | <input type="checkbox"/> Aragon | <input type="checkbox"/> Oscar Wilde |
| <input type="checkbox"/> André Gide | <input type="checkbox"/> La Haine | <input type="checkbox"/> La planète polar |
| <input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke | <input type="checkbox"/> Marx | <input type="checkbox"/> Le souci, éthique de l'individualisme |
| <input type="checkbox"/> Guy de Maupassant | <input type="checkbox"/> Michel Foucault | |

Nom :

Adresse :

Règlement joint par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris - Tél. : 01.45.44.14.51 - Fax : 01.45.48.86.36

MON

Le Monde

DES LIVRES DE POCHE

VENDREDI 4 FÉVRIER 2000

ADÁN BUENOSAYRES

Personnages et fantômes, hallucinations et farces. Une flamboyante procession dans laquelle nous entraîne Leopoldo Marechal P. III

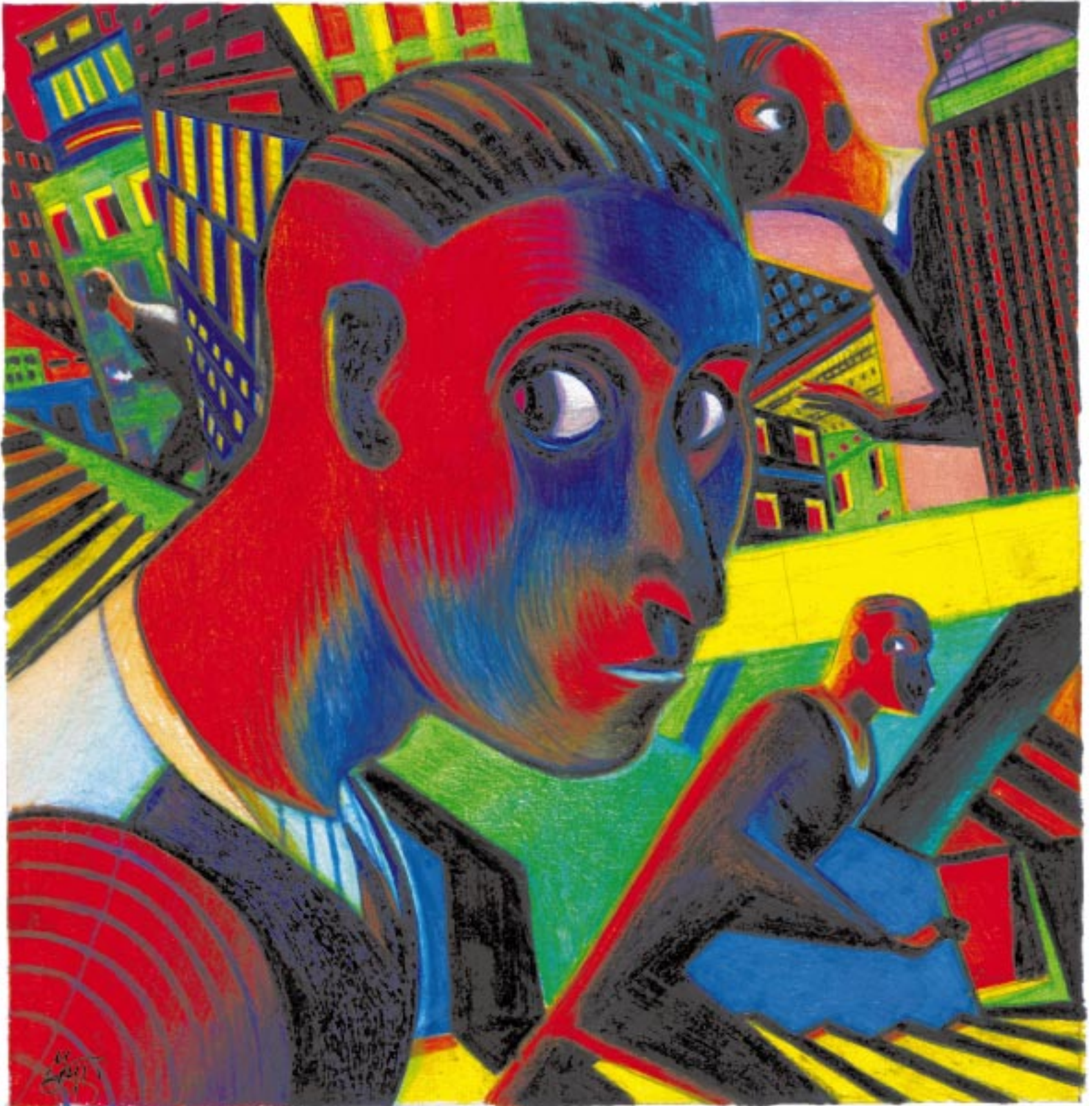
LA VÉRITÉ DES SPECTRES

Grâce aux éditions Allia, on peut lire les écrits d'Alfred Kubin, l'un des grands dessinateurs du XX^e siècle P. X

SÉLECTION

La liste des « poches » parus en janvier

P. XIII à XV



s o m m a i r e

● LITTÉRATURES

Adàn Buenosayres
de Leopoldo Marechal (p. III)
La Chambre des officiers
de Marc Dugain (p. IV)
Cinq photos de ma femme
d'Agnès Desarthe (p. IV)
L'Année du jardinier
de Karel Capek (p. IV)
Le Nom perdu du soleil (Sous le vent du monde)
de Pierre Pelot (p. V)
Le Roman du conquérant
de Nedim Gürsel (p. V)
Miguel Street
de V.S. Naipaul (p. V)
Livraisons (p. VIII)

● ROMANS POLICIERS

Une coquille dans le placard
de Jacques Vallet (p. VI)
Natural Killer
de Pierre Pelot (p. VI)
Livraisons (p. VI)

● SCIENCE-FICTION

Eux qui marchent comme les hommes
de Clifford D. Simak (p. VII)
Mensonges et Cie
de Philip K. Dick (p. VII)
Livraisons (p. VII)

● JEUNESSE

Livraisons (p. IX)

● ESSAIS

Ma vie
d'Alfred Kubin (p. X)
Le basculement du monde
De la Terre, des hommes et du capitalisme
de Michel Beaud (p. XI)
Histoire du capitalisme De 1500 à 2000
de Michel Beaud (p. XI)
Le Harcèlement moral de Marie-France Hirrigoyen (p. XI)
Crainte et tremblement
de Sören Kierkegaard (p. XI)
Vivre et penser comme des porcs
de Gilles Châtelet (p. XII)
Le Dernier des Camondo
de Pierre Assouline (p. XII)
La France de Vichy 1940-1944
de Robert O. Paxton (p. XII)
Livraisons (p. VIII)

● SÉLECTION

La liste des livres de poche parus au mois de janvier (p. XIII à p. XV)

Du nouveau au Seuil

Les « Points essais » rajeunis et diversifiés

Le Seuil segmente les « Points essais » – que coordonne éditorialement Jean-Luc Giribone – en lançant trois nouvelles séries.

Proposer « au public universitaire, comme à un public plus large, des ouvrages de synthèse portant tantôt sur la littérature française, tantôt sur des questions de littérature générale ; faire le point sur l'état des connaissances dans tel ou tel domaine, renouveler sensiblement la perspective historique dans laquelle sont perçus les genres et les courants littéraires », tels sont les axes essentiels de la série « Lettres ». Pour Jacques Dubois, qui la dirige, il s'agit d'offrir des analyses claires et construites afin de renouer « une relation heureuse avec la littérature et les grands textes ». Les deux premiers titres sont : *Littérature et engagement*, de Pascal à Sartre, de Benoît Denis, et *Le XVII^e Siècle des moralistes*, de Bérengère Parmentier.

« Philosophie », dirigée par Laurence Devillairs, propose deux types d'ouvrages. Les uns présentent l'ensemble du système d'un philosophe ; les autres abordent « des problématiques fondamentales de l'histoire de la philosophie ». La série, qui se veut « claire et pédagogique », doit apporter une « connaissance systématique du sujet, selon la lettre et selon l'esprit ». Les premiers titres sont :

Amour et désespoir, de François de Sales à Fénelon, de Michel Terestchenko, et Marx. Une critique de la philosophie, d'Isabelle Garo.

Pour Yves Winkin, « les sciences humaines d'aujourd'hui sont ouvertes, curieuses, cosmopolites ». Avec « Sciences humaines », qu'il dirige, il entend proposer à la fois « des synthèses disciplinaires approfondies, des repérages transversaux des « grands courants » et des recueils de textes fondamentaux ». *Les Pratiques de gestion des ressources humaines*, de François Pichault et Jean Nizet, et *Précis de sémiotique générale*, de Jean-Marie Klippenberg, inaugurent la série.

Par ailleurs, le 29 mars, sortiront les premiers ouvrages d'une autre série, achetée à l'éditeur anglais Phénix. « Les grands philosophes » ne propose pas une initiation scolaire aux philosophes classiques mais s'adresse résolument « à l'homme de culture ». Chaque auteur fait entrer le lecteur « au cœur de la pensée d'un grand philosophe en partant d'un problème spécifique ». Les premiers titres, proposés à 35 F (5,33 €), sont : *Descartes*, de John Cottingham ; *Kant*, de Ralph Walker ; *Marx*, de Terry Eagleton ; *Socrate*, d'Anthony Gottlieb ; *Platon*, de Bernard Williams, et *Nietzsche*, de Ronald Hayman.

Emilie Grangeray

En attendant Moulard

Un nouveau personnage pour une série policière aux éditions de l'Aube

Les éditions de l'Aube font donner la garde pour le lancement des *Aventures extraordinaires de Moulard*, un nouveau « personnage récurrent » décidément très tendance. C'est à en veux-tu, en voilà ! « *La nouvelle Comédie humaine* », « le premier feuilleton du troisième millénaire ». Et référence aux grands ancêtres : « *La Bible, Les contes des Mille et une nuits, Alexandre Dumas, Balzac, Dostoïevski, Paul Féval, Les Pieds nickelés, Raymond Queneau*... Ni plus ni moins ! Bref, le ton est donné. Celui de l'humour et du divertissement. Et l'histoire même du projet, dans la bouche de Jean-Jacques Reboux, un de ses pères fondateurs, prend aussitôt des couleurs feuilletoniques.

L'épisode se déroule, en juin 1997, dans le train Saint-Brieuc - Paris. « *Nous revenions, Mouloud Akkouche, Michel Chevron et moi, d'une signature de nos romans respectifs publiés dans la collection "Le Poulpe"*. Et nous nous amusons d'une coquille du journal Ouest-France qui avait affublé Mouloud d'un nouveau nom : Moulard Akkarche. La plaisanterie autour de Moulard s'est transformée en délire. Pourquoi ne pas en faire un héros de romans ? Il serait RMiste, fan d'Hubert-Félix Thiéfaine, menteur, il habiterait le XIV^e arrondissement de

Paris, détesterait l'injustice... A la gare Montparnasse, Moulard était né. » Et le voilà qui fait ses premiers pas dans *Pour l'amour de Pénélope*, signé Jean-Jacques Reboux. En novembre 2002, après vingt-sept épisodes des ses aventures écrites pour la plupart par des auteurs venus de la collection de romans noirs « Canaille/revolver » (Yves Bulbeau, Catherine Fradier, Laurent Fétis, Sylvie Rouch, Michel Chevron...), il aura perdu quatorze kilos (à raison de cinq cents grammes par épisode) pour plaire à sa belle, Pénélope. « *L'idée, c'est de retrouver l'esprit des romans-feuilletons du siècle dernier. Et surtout de faire rire le lecteur. Moulard, c'est une comédie. Ce qui n'empêche pas de dire des choses sur le monde tel qu'il va. Au fil des épisodes, il va d'ailleurs croiser Philippe de Villiers, José Bové, le sous-commandant Marcos et même se faire prendre en stop par Martine Aubry. Et finir par avoir une sorte de destin national. Un peu comme le personnage de Woody Allen, Zélig, un de nos modèles préférés...* » Reste à savoir comment réagiront les lecteurs déjà très sollicités par la mode des séries.

Michel Abescat

★ La série sera publiée à raison d'un épisode par mois (sauf juillet, août et décembre). Chaque volume : 49 F (7,47 €).

Erotiques en poche

Quatre nouvelles collections de littérature érotique en poche ? Pour Franck Spengler, qui dirige, au sein du groupe Mango, les éditions Blanche, « *La littérature érotique est sous-représentée en format poche. et rarement proposée à des prix attrayants, comme s'il devait y avoir une "taxe aux plaisirs"*. » En lançant la « Bibliothèque Blanche », il souhaite proposer inédits et rééditions – notamment des textes parus dans les années 60 et 70, « qui firent scandale ou furent injustement méconnus ». Pour commencer : *La Ruche*, de Clarisse Nicoïdski (dont les éditions Joëlle Losfeld du même groupe Mango ressortent *Le Désespoir tout blanc*), *Dolorosa soror*, de Florence Dugas, *Impulsions*, de Marie Boman, proposés chacun à 59 F (8,99 €).

Agnès Pareyre lance « Le Cercle poche », qui reprendra tous les titres des éditions du Cercle, spécialisées dans les textes érotiques contemporains, ainsi que des rééditions d'ouvrages érotiques venus des fonds des éditions Climats, Blanche, La Musardine, entre autres. « *Je vise un public plus large que Franck Spengler (avec qui elle a travaillé chez Blanche avant de rejoindre La Musardine). Avec des prix aussi bas, les livres seront disponibles dans les hypers.* » Les quatre premiers titres (*Désir*, de Sélim Foued ; *La Venelle*, de Paul La Menthe ; *La Peur du noir*, de Françoise Rey ; *Fantasmes*, d'Aurélien Van Hoeymissen), à paraître le 2 mars, seront vendus 39 F (5,94 €).

La Musardine lance deux collections : Stéphane Lévy Kuentz dirige « L'Attrape-corps », une collection d'essais dans laquelle il souhaite engager « une réflexion sur le corps à travers les nouveaux enjeux de l'érotisme ». Pour démarrer : *La Pornographie, une idée fixe de la photographie*, d'Alain Fleischer (49 F [7,47 €]). L'ambition de « Carmina », dirigée par Sophie Rongjéras, est d'offrir aux lecteurs « le plaisir d'une lecture enchantée ». Les premiers titres, vendus moins de 100 F (15,24 €), sont : *J'ai dû heurter un astre. Triptyque amoureux*, de Serge Koster, et *Apolline Francœur*, de Frederika Fenollabbate.

E. G.

e n b r e f

● **Nominations chez J'ai lu.** Sabine Wespieser a été nommée directrice de la collection « Libro », le label des livres à 10 F de J'ai lu – département poche de Flammarion. Elle remplace à ce poste Stéphane Leroy, parti au Seuil à la fin de l'été 1999. Sabine Wespieser, entrée chez Actes Sud en 1988, s'est notamment occupée de « Babel », mais aussi de collections telles que « Les belles infidèles », « Afrique », « Variétés ». Par ailleurs, la responsable marketing de « Libro », Anne Assous – aujourd'hui chez Gallimard – n'a pas encore été remplacée. Libro, avec ses 5 millions de volumes vendus en 1999, représente 20 % du chiffre d'affaires de J'ai lu.

Enfers et envers d'Adán

ADÁN BUENOSAYRES

de Leopoldo Marechal.

Préface de Julio Cortázar

Traduit de l'espagnol (Argentine)

par Patrice Toulat.

Le Livre de poche, « Biblio », 824 p.,
65 F (9,91 €).

(Première édition : Grasset Fasquelle
et Éditions Unesco, 1995.)

A peine paraissait-il à Buenos Aires, en 1948, que ce diable de roman était déjà excommunié. Pour son malheur et celui de ses lecteurs potentiels, Leopoldo Marechal souffrait de deux maladies contagieuses, le péronisme et le catholicisme ; c'est donc par mesure de salubrité publique que les milieux littéraires le mirent en quarantaine. Pour être exact, cette quarantaine ne dura qu'un peu plus de vingt ans puisque *Adán Buenosayres* fut réédité en Argentine en 1971. Marechal était déjà parti rejoindre ses personnages en enfer, non sans avoir auparavant lâché une tiède salve d'amertume : « *Quand mes compatriotes cesseront-ils de me pisser dessus ?* »

Seul un jeune écrivain tenta, en 1949, d'inverser le diagnostic du corps doctoral, mais sans succès, malgré l'inoculation d'une dose massive d'éloges : pour Julio Cortázar, la publication de ce livre constituait un « *événement hors du commun* ». Tour à tour bibliothécaire, professeur, journaliste et fonctionnaire ministériel, son auteur, également poète et dramaturge, écrit deux autres romans, dont le dernier fut publié un mois après sa mort, en 1970 (1).

Tout commence par un enterrement, celui d'Adán, à Buenos Aires. C'est ce que raconte le « *prologue indispensable* ». Seuls sont là, compagnons de route, six de ses amis ; parmi eux, Leopoldo Marechal, auteur de ce prologue. On y apprend que l'ouvrage se compose de sept livres, les cinq premiers de la main de Marechal, les deux derniers sortis de la plume d'Adán. Les cinq premiers sont donc une biographie de l'auteur des sixième et septième livres, qui sont, eux, autobiographiques. Alambiqué ? Il nous est dit, toujours dans le prologue, que son auteur a été le témoin « *des actions mémorables* » narrées dans les cinq premiers. Or la lecture la plus attentive ne permet d'y déceler la moindre trace de Marechal. Curieux ? En revanche, le même œil – exercé – remarquera que, vers la fin de ce flot de récits en cinq parties et à la troisième personne, subrepticement s'immiscent des « *tu* » et des « *je* » venus on ne sait d'où. Troublant ? Les toujours cinq premiers livres relatent les deux derniers jours d'Adán, à savoir les « *28 et 29 avril 192.* ». Comment se fait-il alors que le septième livre, signé Adán, rappelle-on-le, soit daté du « *30 avril 192.* » ? Ce Marechal-là serait-il un bonimenteur ou souffrirait-il d'une sacrée démultiplication de la personnalité ? « *J'ai gâché mon seul destin réel en assumant cent formes inventées, tisserand de fumée. Ou, peut-être, à la manière d'un dieu immobile qui, sans devenir autre ni briser son unité nécessaire, développait ad intra ses capacités, comme s'il rêvait... Analogie ? Non ! Mégalo-manie. Un homme de lettres seulement !* » Réponse ?



ILLUSTRATION (COUVERTURE ET DÉTAIL INTÉRIEUR) : LORENZO MATTOTTI

Personnages
et fantômes,
cuites
et monologues
intérieurs,
nausées
et métamorphoses,
hallucinations
et farces.
Une flamboyante
procession
dans laquelle
nous entraînent
Leopoldo
Marechal

Tout commence par un enterrement. Un enterrement en très grande pompe en rien funèbre. Une sorte d'enterrement de vie de garçon, autobiographique et hagiographique. Imaginez le cortège traversant les rues de Buenos Aires. En tête, Luis Pereda, « *chancelant comme un sanglier aveugle* », ex-étudiant à Oxford, à la Sorbonne et à Zurich, écrivain défenseur des gauchos et des marlous. Soutenant la tête du cercueil, marchent Leopoldo Marechal, fabulateur déjà nommé, et l'astrologue Schultze, démiurge de son état, inventeur de l'enfer et du « *neocriollo* », réincarnation dantesque de Virgile. Suivent, supportant les pieds du sarcophage, Franky Amundsen, frère de muse, troubadour, dandy, comédien et je-m'en-foutiste, et Del Solar, alter ego de Pereda, avisé guide touristique de faubourgs et terrains vagues. Ferme la marche l'hénaurme Samuel Tesler. Sublime fusion de Silène et de Méphistophélès, ce « *fil d'Abraham, de Salomon et de Jupiter* », né à Odessa, a quarante siècles d'histoire derrière lui.

Imaginez maintenant que le couvercle du cercueil s'ouvre subitement et qu'en jaillissent, tels une bande de squelettes mexicains, Homère, Lautréamont, Alighieri, Groucho Marx, Aristote, Sartre, Clovis Trouille, quelques Ulysse et Quichotte, Malcolm Lowry, Platon, Kafka, les sept fous de Roberto Arlt et « *autres touristes infernaux* », les ombres naissantes de Cortázar et Humberto Eco... Chacun reconnaîtra ou inventera les siens au cours de cette flamboyante procession : saynètes et dialogues philosophiques, cuites et monologues intérieurs, mises en scène et citations fondues enchaînées, nausées et métamorphoses, hallucinations et farces. Un tour du propriétaire en quelque sorte, visite guidée incluse : purgatoire, bribes de paradis, neuf cercles de l'enfer, dans l'ordre que l'on choisira.

Tout ça pour une toute petite question : « *Qui était-il, lui, cette entité absurde, reclus dans un cube de brique, dans une maison de la rue Monte Egmont, ville de Buenos Aires, à 8 heures du matin, le 28 avril d'une année comme les autres ? "L'homme", bien sûr, l'énigmatique bête raisonnante, la difficile association d'un corps mortel et d'une âme impérissable, le monstre dual dont les gestes maladroits font pleurer les anges et rire les démons.* » Le lecteur ne s'en privera pas. Il boira la ciguë de ses hontes, avalera des poires d'angoisse et pissera des cascades de rire ; d'autant mieux qu'il se reconnaîtra sous les traits du personnage, libre de changer le nom de la rue ou celui de la ville. Aiguillonné par l'auteur, son ironie et sa tendresse, sa démesure et sa finesse, il essaiera de recoller les morceaux éclatés de son unité perdue, d'abolir le tragique et de rétablir l'harmonie. Peine perdue ? Il est vrai que d'autres s'y sont cassés les quelques illusions qu'il leur restait : « *A quoi rime ce salmigondis de fables que vous m'avez fait ingurgiter ? Les chercheurs de demain, déclara modestement l'astrologue, s'useront le cul à en élucider le sens admirable.* »

En attendant, s'il fallait n'emporter qu'un seul livre en enfer, ce serait ce pavé magique, scatologique et eschatologique, renfermant à la fois tous les maux de la Terre et tous les dons de Pandore.

Jean-Louis Aragon

(1) Son deuxième roman, *Le Banquet de Severo Arcangelo*, a paru chez Gallimard en 1993.

extra it

Ceux de mes lecteurs qui jouissent de quelque savoir en matière d'équipées infernales s'attendront peut-être ici à une invocation des Muses ou à l'un de ces élans poétiques de tradition en pareille circonstance. Ils seront déçus, car aux portes mêmes de Cacodelphie, Schultze me rogne les ailes de tout éventuel lyrisme. Imagine, lecteur, que tu te trouves au seuil du Tartare, frissonnant de peur à la seule idée des visions qui bientôt s'offriront à tes regards, à ton cerveau (si d'aventure tu en as un) tout à la pieuse méditation que t'inspire, à n'en pas douter, le destin des mortels ; imagine ensuite que ton conducteur ou guide infernal t'offre soudain des bottes de caoutchouc, semblables à celles qu'utilisent les chasseurs des marécages, et ouvre sous ton nez un grand parapluie rouge. Ami lecteur, si à ce moment-là, tu te sens capable de hasarder un salut aux Neuf Sœurs, ne serait-ce qu'un « bonjour » des plus laconiques, c'est que tu mérites de vivre avec les bienheureux de Calidelphie, parmi lesquels j'espère te voir plus tard, si les déités qui président ce récit me sont aussi favorables que maintenant.

Adán Buenosayres, Livre septième (Voyage à l'obscur ville de Cacodelphie), chapitre V, page 544.

De la prose au jardin

**L'ANNÉE
DU JARDINIER**
(Zahradnikův Rok)
de Karel Capek.
Traduit du tchèque
par Joseph Gagnaire,
illustrations
de Joseph Capek.
10-18, 155 p.,
40 F (6,10 €)

Karel Capek le romancier, l'auteur dramatique inventeur du mot « robot », l'essayiste engagé (qui prétendait ne pas l'être) est mort à Prague en 1938 à l'âge de quarante-huit ans. Il voyait alors ses plus sombres appréhensions s'accomplir. Aujourd'hui, en France, on ne connaît guère de ce maître de la prose tchèque moderne que le roman *La Guerre des salamandres* (Ibolya Virag, 1988), métaphore politique sous forme de science-fiction contre les totalitarismes de tous bords, ses entretiens avec Masarik (éd. de l'Aube, 1991) ainsi que, chez le même éditeur, un recueil de trois de ses huit pièces de théâtre où sont dénoncées les tyrannies montantes aux frontières de son pays, les menaces que font peser sur l'humanité, l'intelligence artificielle et aussi les clameurs des foules rhinocérosées par les nazis, prêtes à la guerre (1).

Et pourtant, derrière lui, se cachait également un grand ami des enfants (il leur a consacré plusieurs livres) et un esthète plein d'humour, fou d'odeurs, de plantes rares et de fleurs inconnues. Le prouve ce petit ouvrage illustré par Joseph, son frère, qui fera le bonheur de tous les jardiniers, apprentis ou expérimentés. On lira aussi avec bonheur sa trilogie romanesque et philosophique, *Hodrubal*, *Le Météore* et *Une vie ordinaire* écrite tout juste six ans avant sa mort et avant que son pays ne soit rayé de la carte (2).

E. R.

(1) Signalons également, aux éd. Stock, son dernier roman, *La Vie et l'Œuvre du compositeur Foltyn* (1990). Chez Ibolya Virag, également, est paru *La fabrique d'absolu*, 1999.

(2) Ed. L'Age d'homme.

Les blessures de la Grande Guerre

Mutilés, estropiés, « gueules cassées » : Marc Dugain montre une autre vision de la guerre de 14-18

LA CHAMBRE DES OFFICIERS

de Marc Dugain.
Pocket, 174 p., 30 F (4,57 €).
(Première édition :
Jean-Claude Lattès, 1998.)

On les appelait « les gueules cassées » parce que, de tous les estropiés de la première guerre mondiale, c'étaient les plus impressionnants avec leur visage détruit par des blessures atroces que des bandeaux ou des prothèses sommaires ne parvenaient pas à dissimuler aux regards. Ils formaient une sorte de famille très soudée. Ils avaient leurs amicales, leurs œuvres et même une tranche spéciale de la Loterie nationale qui leur était dédiée. C'est au château des « Gueules cassées », un lieu de résidence où ils se retrouvaient, que Marc Dugain les a rencontrés en y accompagnant son grand-père. On comprend qu'un enfant ait pu être impressionné par la vue de ces faces ravagées ou par les facéties d'un de ces blessés qui, n'ayant plus ni sinus ni palais, s'amusait, pour terrifier son entourage, à tirer la langue par le nez. Et il est moins surprenant dès lors qu'il ait choisi la Grande Guerre pour cadre de son premier roman. *La Chambre des officiers* n'est pourtant pas un roman historique, même si l'atmosphère de l'époque est particulièrement bien évoquée. Il n'y est pas question des combats ou de la vie dans les tranchées, puisque le héros n'a

même pas le temps d'apercevoir le moindre casque à pointe. A vingt-quatre ans, Adrien Fournier, descendant de paysans de Dordogne, se sentait pourtant destiné à un brillant avenir. Ingénieur des Arts et Métiers, séduisant, il ressent la mobilisation comme un simple incident et la guerre comme une parenthèse vite refermée. Il part au front le cœur d'autant plus léger qu'il a rencontré sur le quai de la gare une jeune fille qu'il compte bien revoir. « *La famille s'élevait un peu plus à chaque génération dans le savoir et la considération sociale, et ce siècle s'annonçait sous les meilleurs auspices ; il n'y avait qu'à récupérer l'Alsace et la Lorraine.* » Ce serait l'affaire de trois semaines ! Pour lui, la guerre ne dure même pas trois jours, atteint dès sa première mission par un éclat d'obus alors qu'il cherche à repérer sur les bords de la Meuse les sites favorables à la construction d'un pont. Il est transféré au Val de Grâce dans cette chambre des officiers où il restera confiné pendant cinq ans, au milieu de médecins qui tentent tant bien que mal de refaire un visage présentable aux « gueules cassées ».

Si la chirurgie plastique a trouvé là l'occasion d'accomplir de grands progrès, on n'en reste pas moins effaré par les méthodes de l'époque. Comme la greffe à l'italienne, déjà en usage, paraît-il, deux siècles après Jésus-Christ et qui consiste à remodeler un nez en incisant le biceps et en le faisant adhérer au visage. On

imagine l'inconfort de la position qu'il fallait garder nuit et jour pendant des mois – sans beaucoup de chances de succès...

La vision que donne Marc Dugain de la guerre est totalement intériorisée, puisque tout se passe dans un huis clos, cette pièce sans miroir d'où les blessés ne peuvent ou ne veulent pas sortir pour affronter le regard d'autrui. C'est un roman d'apprentissage paradoxal dont les héros, revenus de tout, doivent lentement reconquérir l'usage de la parole et le courage de vivre encore et malgré tout, « pour ne pas terminer un travail commencé par les Allemands ». Ils n'y parviennent que grâce à la fraternité qui s'établit entre camarades d'infortune – et on est bien loin de l'amitié virile exaltée par tant de récits guerriers ! Grâce aussi à la conviction que leurs souffrances n'auront pas été inutiles, puisqu'ils ont participé à la « *der des der* ». C'est la dernière illusion qu'ils aient gardée, celle dont la perte sera peut-être la plus difficile à surmonter. Recourant plus volontiers à la dérision qu'au pathétique, avec une justesse de ton et une remarquable économie de moyens, Marc Dugain met en scène des héros malgré eux qui n'ont pas eu le temps de s'illustrer sur les champs de bataille, mais qui, du fond de leur chambre de torture, remportent une victoire non moins héroïque : celle de ne jamais désespérer de l'humanité.

Gérard Meudal

Portraits pour une défunte

Agnès Desarthe évoque l'amour d'un homme hanté par le souvenir de sa femme

CINQ PHOTOS DE MA FEMME

d'Agnès Desarthe.
Seuil, « Points », 190 p., 35 F (5,34 €).
(Première édition : éd. de l'Olivier, 1998.)

La mère l'avait appelé Mathusalem. Le genre de prénom qui devrait faire de l'usage à un bébé. Mais les enfants montrent souvent de l'ingratitude, et dès qu'il est en âge de le faire, Mathusalem se fait appeler Max, Max pour la vie. Cela ne l'empêche pas d'atteindre gaillardement quatre-vingts ans et de survivre à sa femme Telma. Telma qu'il a rencontrée et désirée de loin lorsque tout jeune homme il la voyait passer au bras d'un autre, son mari, un notable considérablement plus âgé qu'elle. Telma qui est venue à lui, après la guerre, le vieux mari disparu dans un camp d'extermination. Après s'être allongé « *sur le corps d'une veuve* », il gardera tout au long de leur mariage l'appréhension que le fantôme du vieux mari le regarde ; il est comme cela, Max, toujours un peu hanté, tenaillé par des peurs infantiles. Mais celle qu'il craint sans doute le plus,

c'est Telma, morte depuis un an au point qu'il se croit parfois possédé comme lorsqu'il casse une tasse et craint de recevoir une gifle. Parce que « *l'âme de Telma le tourmente de mille manières* », il décide de faire faire son portrait, « *une huile sur toile de la même dimension exactement que le tableau du salon avec un cadre doré, pas de tralala, quelque chose de sobre et d'élégant* ». Ce n'est pas forcément logique ni cohérent. Surtout de la part d'un homme qui ne connaît rien à la peinture et qui ne s'y est jamais intéressé. Mais quand Max a des idées, des lubies, une fois décidé, rien ne l'arrête.

Il va faire tirer quelques photos de Telma, des photos où, en fait, on ne la voit pas bien, elle ne regardait jamais l'objectif, des photos qui l'ont figée dans un passé perdu, déjà oublié, ses traits presque effacés, et il va les confier à des peintres, sélectionnés dans les pages jaunes de l'annuaire.

Il a beau y croire, ou vouloir y croire, sa quête est vouée à l'échec, on ne retrouve pas un visage perdu sur de la peinture à l'huile. Mais, pourtant, Telma

ressurgit dans sa mémoire au fur et à mesure que sa démarche lui paraît plus futile, plus inutile, plus absurde, un geste qu'elle avait pour ramener une mèche de cheveux, un sourire ambigu, l'amour qu'il va presque réinventer pour ne pas l'avoir assez bien vécu. Reviennent aussi d'autres souvenirs, plus âpres, plus forts, plus tendres, une amourette, la guerre et ses souffrances, l'horreur qu'Agnès Desarthe évoque à peine, laissant le lecteur faire le chemin de ce qu'il n'est plus besoin de raconter, de détailler. L'Histoire passe, tremble et frémit. On en oublierait presque les visites que Max va rendre aux artistes, empreintes de grotesque et de mélancolie, et dont les résultats sont prévisibles et forcément décevants. Au fur et à mesure de ses démarches, Max écrit à sa fille – il écrirait bien aussi à son fils, mais leurs rapports sont moins faciles, il ne s'y décidera que lorsqu'il aura retrouvé une soif de jeune homme – des lettres légères et ironiques qui ponctuent le roman de la délicatesse d'un vieil homme égoïste et blasé.

Martine Silber

Rencontres au plus lointain de la préhistoire

Trinidad et calypso

Pierre Pelot promène ses lecteurs au pied des collines de Birmanie

LE NOM PERDU DU SOLEIL (Sous le vent du monde)

de Pierre Pelot.

Collaboration scientifique :

Yves Coppens.

Gallimard, « Folio »,
420 p., 60 F (9,14 €).

(Première édition : Denoël, 1998.)

Après avoir promené ses lecteurs dans la vallée du Rift, en Afrique, un million sept cent mille années avant notre ère, et décrit les mœurs d'un primate plus développé que les autres (1), Pierre Pelot s'arrête sept cent mille ans plus tard, au milieu du pléistocène inférieur, quelque part au pied des montagnes de l'Asie du Sud-Est d'aujourd'hui.

Nous voilà donc en présence des héritiers directs de cet *Homo habilis* qui vivait sur les rives du lac Rudolf, en Afrique centrale, et qui, depuis le plus lointain de la préhistoire, avait déjà essayé, selon Yves Coppens (conseiller scientifique et préfacier de la fabuleuse épopée de Pelot), au Septentrion jusqu'au nord-ouest des îles Britanniques et dans la direction opposée vers l'Asie et l'Indonésie actuelles.

Ainsi, voilà sur les bords d'un affluent de ce que l'on nomme aujourd'hui le fleuve Irrawaddy, deux peuples qui s'ignorent, qui ne parlent pas le même dialecte ; ils finiront par se rencontrer et par comprendre chacun la parole de l'autre.

Les premiers, les Xuah, avaient quitté

l'Afrique nourricière, il y a déjà deux cents générations. Tout en gardant la confuse mémoire, ils ne cessent de vagabonder à la recherche du lieu énigmatique d'où chaque matin surgit le soleil. S'ils ont déjà une vague idée sur la manière dont on fabrique les enfants, s'ils savent transporter les braises du feu éteint (comme dans le film *La Guerre du feu*, de Jean-Jacques Annaud), ils ignorent toujours les astuces pour l'allumer. En revanche, cet *Homo erectus* en voie d'évolution sait conceptualiser l'existence de l'autre en lui donnant un nom bien à lui. Une fois cet autre mort, son nom, qui en demeure consubstantiel, se perd également.

Cela arrive au soleil chaque fois qu'il disparaît au ponant, de l'autre côté des collines de la brumeuse Birmanie. C'est pourquoi les Xuah marchent inexorablement vers le levant à la recherche du nom perdu de cette boule de feu magique qui, lorsqu'elle disparaît, les plonge dans le froid, la solitude et le désespoir.

Au cours de leur quête permanente, ponctuée de dangers effroyables et d'apparitions d'animaux inconnus (un colossal cousin de l'homme, sorte de yéti à la force terrifiante, le tigre effrayant aux dents recourbés...), ils rencontrent les Loh, peuplade vivant en clans dispersés – en fait plusieurs grandes familles qui pratiquent, elles aussi, la fonction magique, mais encore rudimentaire, du verbe qui désigne les choses que l'on voit, et ce que l'on ressent – ainsi

communiquent-ils lors de leurs rencontres rituelles qui favorisent aussi bien les échanges et les trocs de toute sorte, que l'enfermement endogamique et l'inceste.

Chez les Loh, contrairement aux Xuah, le lien entre la sexualité et la venue au monde des enfants n'est toujours pas décrypté. Il suffit, pensent-ils, de casser la dent d'un mâle afin qu'à l'instant de sa mort, le « souffle » puisse quitter son corps et venir féconder celui d'une femme : ainsi les Loh, tailleurs de silex, découvrent le pouvoir de ce qui n'est pas visible.

La rencontre entre les deux groupes s'ouvrira sur les premiers signes d'émotion ressentis par une femme et un homme appartenant à des cultures différentes selon l'échelle de leur évolution. Avec quelle parole Sintshu, la Xuah, et Aaknah, le Loh, allaient-ils pouvoir exprimer leur désir une fois le nom du soleil retrouvé ?

Deux langages se croisent et se superposent dans cette saga féerique de nos origines : celui singulier, plein de poésie, de Pierre Pelot, conteur attachant, et le parler qu'il invente pour ses personnages du paléolithique, facile à comprendre grâce au glossaire établi en annexe.

Edgar Reichmann

(1) *Qui regarde la montagne au loin* (Sous le vent du monde), première édition Denoël, 1997, 330 p., 125 F (19,06 €), et Gallimard, « Folio », 1998, 344 p., 39 F (5,95 €).

Istanbul, confluent mythologique

Nedim Gürsel construit, avec une nostalgie distanciée, le roman en éclats de Constantinople

LE ROMAN DU CONQUÉRANT

de Nedim Gürsel.

Traduit du turc par Timour Muhidine.

Seuil, « Points » P 692, 320 p., 43 F (6,56 €).

(Première édition : Seuil, 1996.)

Bogazkesen. Littéralement « Coupe-Détroit ». La gorge ou le détroit. Le passage, incertain, périlleux mais si fascinant que les hommes en rêvent, fondent des villes sur ses rives, se déchirent pour le contrôler. C'est sur ce jeu de mots en langue turque que Nedim Gürsel fonde sa paresseuse invitation à l'émerveillement d'Istanbul, la ville aux trois noms et aux mémoires mêlées. Et à la découverte de son conquérant. Mehmed II n'est pas un souverain commode. Le portrait qui nous en est parvenu, où il semble s'enivrer des fragrances d'une rose, ne suffit pas à garantir la sensibilité du monarque à l'inflexible autorité. Aussi y a-t-il quelque malice pour Gürsel à ouvrir son roman double – le narrateur commente sur le ton du journal le texte de fiction avec lequel il alterne – par une phrase aux réminis-

ces évidentes : « Longtemps je me suis levé de bonne heure. » Recherche d'un temps perdu, mythique, historique sans doute, puisque c'est en interrogeant les chroniques, les relations plus ou moins controvérsées, les témoignages volontiers terrifiants des Occidentaux échappés aux massacres qui suivirent la chute de Constantinople par Mehmed le 29 mai 1453, que le narrateur s'essaie au mystère de l'évocation quasi sacrée de la ville.

Reclus dans une de ces vétustes demeures en bois construites sur les rives du Bosphore, l'écrivain cherche l'angle d'attaque, la vision efficace pour dire l'évidence du combat mythologique qui se joue sur ce site unique où la terre ne délimite qu'un quart de la ville, toute offerte à l'élément marin. Un dauphin, pris au piège dans un garage où sommeillent de vieux caïques sculptés aux bleus turquoises, parvient à trouver l'issue vers la liberté ; libérant du même mouvement l'inspiration du créateur.

Comme dans le superbe livre de Louis Gardel, *Grand Seigneur* (Seuil, 1999), la fable orientale est prétexte à une sourde médita-

tion sur le pouvoir, la vanité des rêves et la cruauté obstinée des plus hautes faillites. Mais là où Gardel comme ce qui ferait « couleur locale », Gürsel opte pour le foisonnement et l'éclat des contes d'Orient. Les silhouettes esquissées se développent, les priorités s'inversent au fil de la narration. Un capitaine vénitien prisonnier de guerre finit empalé, épinglé comme un insecte sur une feuille vide ? Le narrateur explique : « J'ai senti la nécessité de lui concocter une histoire. » Péripéties du XV^e siècle, récits mythiques des fondations de l'orgueilleuse cité, le kaléidoscope renouvelle sans cesse la vision et le charme de l'observation. Ainsi Chemsyie, immolée par son époux le roi Salomon et dont le corps et le sang, mêlés au mortier de la ville, font le climat plus doux, l'eau transparente, le soleil éblouissant, « et bleue, si bleue la mer ».

La nostalgie y est-elle vraiment plus ardente que le feu ? Pas sûr, puisque la sensualité de Deniz, muse impromptue du romancier, ancre dans le présent ce paysage flamboyant dont l'éclat blesse autant qu'il éblouit.

Philippe-Jean Catinchi

« Un étranger qui traverserait en voiture Miguel Street dirait "pouillerie", parce qu'il ne verrait rien d'autre. Mais nous qui y vivions, voyions notre rue comme un monde où chacun était très différent de l'autre. Man-Man était fou ; George stupide ; Big Foot un matamore ; Hat un aventurier ; Popo un philosophe ; et Morgan notre comédien. » En dix-sept courts chapitres – et autant de portraits – le lecteur sillonne cette rue, située dans un quartier minable de Port of Spain, à Trinidad, où a grandi le romancier, et fait la connaissance de ses habitants. Un tailleur qui ne coud pas, un passionné de mécanique qui détraque les voitures, un menuisier que n'occupe aucune tâche, un poète des rues qui écrit le grand poème du monde à raison d'un vers par mois, un doux dingue pyrotechnicien, etc. : tous des oisifs désargentés. Chacun possède son blason d'originalité, son jardin secret, sa marotte.

Derrière les scènes de ménage et de voisinage, V. S. Naipaul s'est pourtant bien gardé de camper des caricatures. L'auteur, auquel on a souvent reproché sa vision pessimiste de la nature humaine et son ton distancié, révèle une tendresse réelle pour cette communauté jamais en panne d'idées farfelues, ainsi qu'un humour malicieux. Lequel est d'abord celui de ses personnages, pour qui la morale de chaque histoire tient toujours dans un refrain de calypso. Paru il y a quarante ans, en 1959, ce troisième roman de celui qui est considéré comme l'un des plus grands écrivains des Caraïbes anglophones reçut à l'époque le prix Somerset-Maugham.

Macha Séry

livraisons

● LES HOMMES DE PROIE, d'Edward Bunker

« Troy, Diesel et Mad Dog, les trois héros de mon roman, ont réellement existé. Leur idée de braquer des dealers de came ou des truands parce qu'ils n'iront pas mêler la police à leurs affaires, je l'ai moi-même mise en pratique. Déguisé en flic. Ou en officier d'immigration quand on opérait dans le ghetto black... », racontait Edward Bunker au moment de la sortie de son livre en grand format... *Les Hommes de proie* mettent ainsi en scène l'aventure mortelle de trois anciens taulards, liés depuis la maison de redressement par d'innombrables séjours derrière les barreaux de Californie. Trois fauves qui sont nés et ont grandi en cage, condamnés à renouer avec le monde du crime, le seul qui puisse les reconnaître, leur permettre de survivre. Le seul capable de leur offrir une certaine forme de dignité. Aucun des trois, bien sûr, n'en réchappera. Bunker décrit avec une force redoutable, singulière alliance de brutalité et d'humanité de regard, l'itinéraire tragique de ses héros. Sans rien cacher de leur sauvagerie. Sans excuser ni condamner. Simplement en pointant les failles. (Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Freddy Michalski, Rivages/Noir, 375 p., 68 F [10,36 €]. Première édition: Rivages, 1997.)

● LAGOS 666, de Pierre Cherruau

Pierre Cherruau avait été remarqué en 1997, à l'occasion de son premier roman, *Nena rastaquouère*, émouvant portrait de femme et saisissante évocation d'un pays à la dérive, le Nigeria. *Lagos 666* met à nouveau en scène son héros, Jean Charon, contraint de rentrer brutalement à Bordeaux, sa ville natale qu'il a quittée vingt ans auparavant. Son frère Alex, ancienne vedette du football, devenu journaliste sportif, a disparu depuis plusieurs semaines. Et Jean vient de recevoir un macabre colis : un doigt ensanglanté, emballé dans un mouchoir en papier, accompagné d'un message laconique : « Heureusement qu'Alex n'est pas pianiste... » Vivement écrit, sensible, en particulier dans les images amoureuses et nostalgiques, un tantinet grinçantes, consacrées à la ville de Bordeaux, ce roman d'aventures brosse un ébouriffant tableau des mœurs du football professionnel et de certains trafics, dignes des anciens marchés aux esclaves, entre l'Afrique et les clubs européens. A tel point que le documentaire l'emporte parfois sur la fiction. (Baleine, « Canaille/Revolver », 201 p., 49 F [7,47 €]. Inédit.)

● TIR AU BUT, de Jean-Noël Blanc

James Kunn, le gardien de but d'un club de football de première division, est accusé d'avoir été acheté pour laisser filer un match. Ancien joueur amateur, l'officier de police Tavernier est chargé d'enquêter sur cette curieuse histoire de corruption qui, très vite, tourne en affaire criminelle après le meurtre du goal supposé ripou. Pour son premier roman policier, l'écrivain stéphanois (et supporter des Verts) Jean-Noël Blanc fait une description précise et désenchantée du foot-business d'aujourd'hui. Livrés aux imprésarios et aux hommes d'affaires, les clubs y sont décrits comme des « entreprises » et les joueurs comme des « marchandises ». Un récit juste et bien mené, que les amoureux de ballon rond aimeraient ne pas croire prémonitoire. (Seuil, « Points », 222 p., 40 F [6,10 €]. Inédit.)

F. Po.

● PHOTO D'ADIEU, de Ngaïo Marsh

Née en Nouvelle-Zélande, Ngaïo (prononcez Naïo) Marsh a écrit son premier roman en 1932, après un long séjour à Londres, *Et vous êtes priés d'assister au meurtre de...*, qui mettait en scène pour la première fois, son héros, Roderick Alleyn, alors jeune inspecteur de Scotland Yard. Au fur et à mesure des romans, on va non seulement pouvoir suivre la carrière d'Alleyn, mais aussi ses amours, son mariage avec une jeune femme peintre vite célèbre, Troy, dont il a un fils, le jeune Roderick Junior. Cet aspect romanesque n'est pas pour rien dans le succès de la série. Et, qu'on se le dise, *Photo d'adieu* n'en est pas le dernier ; le lecteur français a encore de quoi espérer une bonne dizaine de titres. Autre raison de s'attacher aux personnages et à l'auteur : elle ne manque pas d'humour, y compris sur le genre et son écriture. La description qu'elle fait ici d'une cantatrice célèbre capable d'enlacer quasiment trois hommes à la fois fait irrésistiblement penser à la Castafiore. Enfin, elle maîtrise parfaitement le *whodunit*, ménageant suspense et effets de façon imparable. A recommander à ceux qui n'en peuvent plus des romans glauques et des *serial killers*. (Traduit de l'anglais par Sophie Dalle, 10/18, « Grands détectives », 284 p., 47 F [7,17 €].)

M. Si.

La quête derrière l'enquête

Le choc des mots de Jacques Vallet et Pierre Pelot

UNE COQUILLE DANS LE PLACARD

de Jacques Vallet.
Zulma, « Quatre bis », 277 p.,
59 F (8,99 €).
(Inédit.)

NATURAL KILLER

de Pierre Pelot.
Rivages/Noir, 276 p., 55 F (8,38 €).

La référence à Alfred Jarry, en exergue du livre : « Voyez, voyez la machin' tourner », pourrait être trompeuse. *Une coquille dans le placard*, le nouveau roman de Jacques Vallet, qui met en scène un grand journal parisien, n'a pas grand-chose à voir avec la cocasserie, le refus de la psychologie et du réalisme du créateur du père Ubu. Pas grand-chose à voir non plus avec la charge de cavalerie loufoque d'un Donald Westlake contre les mœurs des tabloïds américains dans le fameux *Faites-moi confiance*. *Une coquille dans le placard* s'inscrit résolument dans la grande tradition du roman noir. Sa première phrase, qui en distille tout le charme et la nostalgie, pourrait même être lue comme une sorte de clin d'œil au genre : « Au loin, l'enseigne lumineuse perceait le brouillard humide de la rue Jouffroy-d'Abbans. En lettres rouges : Le Miroir. Comme une tache de sang. »

L'histoire, elle aussi, sacrifie aux lois du polar classique. Un meurtre. Un flic (même s'il s'appelle Bidon). Une enquête pleine de fausses pistes et de faux-semblants. Le corps d'Emmanuelle Courbet, journaliste en vue du *Miroir*, un quotidien du matin qui n'a évidemment rien à voir avec *Libération*, dont Jacques Vallet est un ancien collaborateur (toute ressemblance...), est retrouvé sur la table de la salle des archives, atrocement mutilé. Avec un petit mot en guise de faire-part : « Bon appétit, messieurs ! journalistes intègres ! » Et c'est parti pour la valse des questions et des suppositions. Piste islamiste ? Au moment de sa mort, Emmanuelle enquêtait, en effet, sur une série d'attentats dans la capitale et avait rencontré des militants des GIA... Tueur psychopathe ? Ou vengeance à l'intérieur du journal, entré dans une nouvelle et gravissime zone de turbulences ?

La plume piquante et souvent buissonnière, Jacques Vallet tricote une intrigue à larges mailles, suffisante pour retenir un lecteur complice mais pas dupe. Car là n'est pas l'essentiel, évidemment. Comme dans tout bon roman noir, ce qui importe, derrière l'anecdote policière, c'est ce qu'elle révèle. L'envers du décor. La quête derrière l'enquête. A cet égard, si le propos de Jacques Vallet n'est pas celui de Donald Westlake, à savoir le jeu de massacre, le portrait qu'il brosse de son personnage principal, le journal, porte la marque de ses qualités : justesse et élégance du regard, réalisme subtil, sens de l'atmosphère, vivacité du trait et de la plume. Quotidien en crise, rongé par les luttes de clans, la guerre des chefs, les « hiérarchies douteuses », les soucis financiers, les problèmes existentiels, *Le Miroir* apparaît ainsi dans sa folie quotidienne,

chauffée à blanc par la pression de l'actualité, vibrant de toutes ses contradictions. Tirailé entre les intérêts de ses actionnaires (« *Le marché ! Le nouveau Messie. La nouvelle foi. La nouvelle loi* ») et sa tradition libertaire et contestataire, l'argent et l'information, le réalisme économique et l'indépendance qui fait sa réputation. De manière plus anecdotique, mais ô combien savoureuse, Jacques Vallet réussit également quelques croquis croquignoles. Celui de François Maréchal en particulier, fondateur du journal, « directeur et monarque absolu », drogué du pouvoir et de l'actualité, manipulateur hors pair.

Une coquille dans le placard confirme enfin le talent de son auteur pour peindre en quelques mots un quartier de Paris ou la lumière d'un petit matin frileux comme il le faisait si bien avec les paysages meusiens de son premier roman, *Pas touche à Desdouché* (Zulma, 1997). La fin du livre, comme prévu, révèle l'identité du coupable. Depuis longtemps, quant à lui, passé de l'autre côté du miroir...

« L'écriture, quelle saloperie ! » « Pour peu qu'on s'efforce de garder les yeux ouverts, à interroger la vie, on est à la merci du pire. Elle peut vous briser comme du verre à tout moment », s'exclame un des journalistes d'*Une coquille dans le placard*. Vous vouliez savoir à quoi elle ressemble, « la putain d'existence de ce type qui crache ses romans », demande comme en écho l'écrivain au centre du très beau livre de Pierre Pelot, *Natural Killer*, que Rivages réédite aujourd'hui. « Seulement voilà... elle n'existe pas, sa vie, en dehors de l'écriture. Il utilise tout son temps, tout son souffle, à la mettre en pièces et en place sur le papier. Le mieux possible. Ne reste rien. » Isolé dans sa maison, en bordure d'un village des Vosges barricadé par l'hiver, un auteur de romans se débat, à coups d'alcool et de tranquillisants, contre sa chaudière qui menace sans cesse de s'éteindre, ses insomnies « diurnes et nocturnes » et des bouffées de souvenirs fous, corrosifs comme l'acide. Une femme en particulier, Grazzia, dont il parle à l'imparfait, mais dont les images font encore « gueuler » la maison. Vivante ? Morte ?

Une silhouette aperçue dans la nuit se concrétise bientôt. Un admirateur qui a « lu tous ses livres » et voudrait lui poser quelques questions. Sans mesurer jusqu'où cela va le mener tous les deux. Car le narrateur (et l'auteur du livre) va lui répondre au-delà de tout ce qu'il pouvait imaginer. Avec une impudeur extrême. Une violence crue... Jouant avec une habileté vertigineuse des confins les plus obscurs entre réalité et fiction, et d'un talent d'écriture proprement diabolique, Pierre Pelot réussit ainsi, dans un souffle, rauque, quasi halluciné, une des plus envoûtantes réponses à cette question si banale : pourquoi écrivez-vous ? « *Ce que les gens ne comprennent pas, encore moins que le reste, c'est que les histoires sont vivantes, dangereuses, fascinantes, et qu'elles rongent ceux qui tentent de les approcher de près.* »

Michel Abescat

Univers truqués

Les aliens et les nazis de Clifford D. Simak et Philip K. Dick

EUX QUI MARCHENT COMME LES HOMMES

de Clifford D. Simak.
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis)
par A. et M. Barrois.
Denoël, « Présence
du futur »,
254 p., 45 F (6,86 €).
(Première édition : Denoël
1964.)

MENSONGES ET C^e

de Philip K. Dick.
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Henry-Luc
Planchat et Dominique Haas.
10/18, « Domaine étranger »,
290 p., 47 F (7,17 €).
(Première édition : Robert
Laffont, 1984.)

Il en est de la science-fiction comme de la littérature générale : il est bon de relire les auteurs classiques. On peut trouver à cette relecture de multiples raisons : se ressourcer, mesurer le chemin parcouru, s'octroyer un plaisir garanti, se rafraîchir la mémoire, prendre de nouvelles marques, etc., mais la meilleure est que, s'ils ont accédé au statut d'auteur classique, c'est qu'ils ont marqué l'histoire du genre, qu'ils ont atteint une certaine plénitude, qu'ils ont imposé une personnalité, un univers, un répertoire thématique, une façon d'écrire.

Relire les auteurs classiques, c'est aussi lutter contre l'oubli, contre l'usure du temps, la fuite en avant qu'impose une activité éditoriale vibrionnante. Or, justement, Clifford D. Simak, qui fut l'un des grands auteurs des années 50-60 (qu'il suffise de citer ses chefs-d'œuvre : *Demain les chiens*, *Dans le torrent des siècles*, *Au carrefour des étoiles*) semble connaître un purgatoire immérité, à l'inverse d'un Isaac Asimov, qui ne lui est pourtant pas supérieur.

Eux qui marchent comme les hommes est un roman sur le thème de l'invasion extraterrestre. Cette invasion ne s'effectue pas sur le mode guerrier comme dans le roman fondateur de Herbert George Wells, *La Guerre des mondes*. Bien au contraire, elle est d'une absolue sournoiserie : les *aliens* tenant à ce qu'elle se fasse dans le plus grand secret, sans qu'aucun humain, ou presque, ne se doute de quoi que ce soit. Mais ce qui fait la véritable originalité du roman de Clifford D. Simak, c'est surtout la manière dont elle est conduite ; le plan sur lequel elle se situe : celui de l'économie. Les extraterrestres rachètent tout en sous-main : les usines, les trusts, les magasins et jusqu'aux maisons d'habitation. Ils deviennent tout simplement les propriétaires des Etats-Unis d'Amérique. La machination s'effectue dans la plus parfaite légalité, avec suffisamment de doigté pour que ses effets, s'ils sont perceptibles – de moins en moins de gens trouvent à se loger –, ne provoquent qu'un sentiment vague de malaise social et peu d'écho médiatique.

C'est parce qu'un journaliste rentre chez lui à l'issue d'une soirée un peu trop arrosée et qu'il ne tombe pas dans la trappe tendue pour le piéger que les manigances extrater-

restres seront percées à jour et même déjouées. On se souvient que, dans *La Guerre des mondes*, c'était un microbe bénin qui enrayerait l'invasion martienne. Dans le roman de Simak, c'est quelque chose d'infiniment plus trivial qui permettra de démasquer les *aliens*, de les contraindre à abandonner l'apparence humaine. Il y a entre la déconfiture des extraterrestres et ce qui la provoque une distance humoristique qui n'est pas sans rappeler les petits hommes verts du film de Tim Burton : *Mars attaque...* et les effets qu'a sur eux la musique country.

Clifford D. Simak a construit son roman comme un thriller, avec héros journaliste menant l'enquête, menace prenant peu à peu ses contours, morts mystérieuses et péripéties savamment orchestrées pour tenir le lecteur en haleine jusqu'au final exhilarant. Cela ne l'empêche pas, au passage, de s'ape-santir parfois sur les conséquences de la prise de contrôle de l'économie par les *aliens* : familles jetées sur les routes et plongées dans la misère, chômage, destruction du tissu social. Avec une telle justesse, qu'on finit par se demander si d'autres extraterrestres ne sont pas aujourd'hui à l'œuvre...

Philip K. Dick, lui, n'est pas menacé d'oubli : il demeure pour beaucoup le rénovateur de la science-fiction moderne, une source d'inspiration constante, un père qu'on peut suivre dans le dédale des mondes truqués. Le lire est toujours une expérience destructurante, même lorsqu'il s'agit d'un roman qui ne figure pas au nombre de ses meilleures réussites. *Mensonges et C^e* n'est pas l'un de ses ouvrages majeurs. L'influence du LSD s'y fait trop sentir pour qu'il soit parfaitement abouti : on a quelquefois l'impression de faire un « trip » ! Mais c'est un roman digne d'intérêt par nombre de ses aspects. On y retrouve bien sûr les thèmes du simulacre et des univers truqués (ici, les paramondes qui procurent une « sensation de mensonge complexe et très élaboré »...).

Mais c'est surtout par l'évocation d'une colonie planétaire développée selon les principes de l'idéologie nazie, grâce à l'invention d'un système de téléportation à sens unique, que le livre trouve toute sa dimension politique. Comme dans *Le Maître du haut château*, Philip K. Dick imagine l'érection d'un régime totalitaire – une de ses hantises – d'un Etat policier. Mais si Whale's Mouth peut être colonisée grâce à l'invention d'un savant nostalgique du IIIe Reich, c'est sous l'égide du Trust Hoffmann et successeurs, dirigé par l'Américain Theodorick Ferry, que s'effectue la nazification de la planète. Et c'est à un Allemand, Horst Bertold, héritier spirituel de ses compatriotes des brigades internationales, qu'il appartiendra de mener l'offensive contre cette entreprise de déportation massive, dénoncée, cela n'est pas innocent, par un certain Rachmael ben Applebaum. On comprend pourquoi Philip K. Dick a eu la réputation dans son pays d'être un radical en politique. Les autres atouts du roman sont une construction achronologique accréditant l'hypothèse d'une circularité du récit et l'utilisation astucieuse d'un livre dans le livre qui colle de très près à l'intrigue. Oui, décidément, il faut lire et relire Dick et Simak...

Jacques Baudou

l i v r a i s o n s

● ALBANDON et L'AFFAIRE BELLOCQ, respectivement de Christian Hibon et de Philippe Gindre

Non content d'avoir publié un nouveau numéro de la revue de littérature fantastique *Le Codex Atlanticus* qui contient entre autres une nouvelle étonnante de Pierre Frondale – oui, l'auteur de *L'Homme à l'Hispano* – intitulée *Le Voyageur fantastique*, ressuscitée grâce aux bons soins d'Eric Dussert, La Clef d'argent (23, avenue Georges-Pompidou, 39100 Dole) vient d'éditer deux courts romans dans un format et une présentation qui rend hommage aux collections de fascicules de petite librairie de l'éditeur populaire Ferenczi. Tous deux ont pour héros Isidore Quincampoix et John Coolter, de l'Institut d'ethnocosmologie appliquée de Dole. Le premier, intitulé *Albandon*, est l'œuvre de Christian Hibon et relève d'un fantastique onirique teinté d'ésotérisme. L'auteur y explore une ville étrange et brosse quelques tableaux très insolites, tel celui du café-épicerie si bizarrement fréquenté. Le second, *L'Affaire Bellocq*, dû à Philippe Gindre, annonce la couleur dans son sous-titre, « Le Mystère de l'homme-puzzle » : on est ici en présence d'une histoire de savant fou dans la grande tradition du roman populaire. (Chaque numéro de cette collection « Ténèbres and Co » : 13,12 F [2 €].)

● LE PACTE DES ESCLAVAGISTES, de Roland C. Wagner et de Rémy Gallart

Comment « détourner » le concept besogneux qui a présidé à la naissance de la collection « Macno », la « bible » sommaire proposée aux auteurs ? En réduisant les interventions du « casse-couilles du futur » et en chantant ses louanges sous la forme d'un psame donnant du sigle « Macno » une kyrielle savoureuse de déclinaisons (on a une petite faiblesse pour *Mouvement pour l'accession des crétiens de Navarre à l'oubli*). C'est la performance qu'ont réussie Roland C. Wagner et son complice Rémy Gallart dans ce roman allègre qui se présente comme une charge contre les sectes – en particulier celle des Mysthiques, qui connaît les faveurs d'un nombre de plus en plus grand d'adeptes, et qui se révèle en fait être une célébration d'un mouvement dont les idéaux, le mode de vie et la culture ne sont pas sans rappeler ceux du mouvement hippie. Avec cette différence toutefois que le LSD y est remplacé par une drogue, l'Expandeur, qui donne accès à un vieux rêve de la science-fiction. (Ed. « Macno », Baleine, 166 p., 42 F [6,4 €].)

● TROIS NOUVELLES DE L'AN 3000, de Harry Harrison, de Jean-Louis Curtis et Kit Reed

Sous une couverture illustrée d'une orange bleue (référence au poète ?), Jacques Chambon a regroupé trois nouvelles de science-fiction écrites il y a plusieurs décennies et qui sont autant de petits cauchemars. Celle de Harry Harrison – « Compagnons de chambre » – décrit une vie quotidienne rendue harassante et hasardeuse par les effets de la surpopulation et de la réduction conjointe des ressources naturelles. Celle de Jean-Louis Curtis – « Un club très exclusif » – est, sous les apparences précieuses d'un éloge du dandysme et de la déviance, un violent réquisitoire contre la culture de masse et le nivellement grossier qu'elle est censée opérer. Celle de Kit Reed – « Winston » – est la plus singulière des trois par son thème : une famille achète un enfant surdoué pour marquer sa réussite sociale et n'en tire pas les gratifications escomptées. Mais c'est aussi celle qui demeure aujourd'hui la plus dérangementante, la plus inquiétante : l'humour dont fait preuve l'auteur est en effet du noir le plus sombre... Jacques Chambon a conçu pour ce volume un appareillage critique aussi pertinent qu'ouvert. (Anthologie de Jacques Chambon. « La Bibliothèque Gallimard », textes et dossier, 238 p., 24 F [3,66 €].)

● CONTES ET LÉGENDES DE L'AN 2000, collectif

Dans sa postface, Christian Grenier raconte comment la directrice de la célèbre collection lui a fait part d'un projet : une anthologie de nouvelles de science-fiction dans laquelle les auteurs décriraient l'an 2000 « tel qu'ils l'imaginaient à l'époque où l'homme a marché sur la Lune ». La plupart des nouvelles respirent l'espoir, l'optimisme : les robots sont sympas, les *aliens* gentils (mais seulement en apparence), l'avenir est plaisant (même après le grand boum). Sans doute reflètent-elles des rêves de futurs meilleurs, le sentiment qu'une nouvelle étape de l'histoire de l'humanité se dessine et tentent-elles de les faire partager aux enfants qui vont entrer dans le troisième millénaire. Elles composent en tout cas un joli bouquet dans lequel on distinguera tout particulièrement « Le Cercle rouge » de Christian Léourier. (Nathan, « Contes et légendes », 296 p., 48 F [7,31 €].)

l i t t é r a t u r e f r a n ç a i s e

● **OUVREZ et POUR UN OUI OU POUR UN NON,**

de Nathalie Sarraute

C'est le dernier livre de Nathalie Sarraute, morte à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans en octobre 1999, et pourtant le titre résonne comme une provocation de jeunes gens : *Ouvrez*. Dans ce texte facétieux, elle a décidé, comme autrefois dans *Pour un oui ou pour un non*, la pièce qu'on republie en poche en même temps, de pousser jusqu'à sa plus extrême limite sa passion du jeu avec les mots. Un écrivain fait-il autre chose que « jeter des mots à la figure », dire « ouvrez », tenter de franchir aux mots exclus la paroi qui les sépare des mots convenables ? Peut-être pas. Et c'est sans doute ce que dit Nathalie Sarraute en prenant toute cette affaire au pied de la lettre. Comme les protagonistes de *Pour un oui ou pour un non* se déchirent à cause d'une expression prise « au pied de la lettre ». Au bout du compte, dit-elle dans *Ouvrez* « chaque contrevérité est devenue une vérité enfermée dans la parole donnée ». Deux petits bijoux pour être sûrs que Nathalie Sarraute ne se laissera pas embaumer et continuera à faire rire, avec des mots. (Gallimard, « Folio », 160 p., 28 F [4,27 €]. Première édition, Gallimard 1997 et Folio-Théâtre, édition d'Arnaud Rykner, 84 p., 24 F [3,66 €]. Première édition, Gallimard, 1982.) **Jo. S.**

● **ÉCRITS SUR LE ROMAN,** de Balzac

Voici une excellente initiative, due à un universitaire canadien, Stéphane Vachon : réunir les textes disséminés – lettres, préfaces, articles critiques – dans lesquels Balzac a exprimé son idée sur le roman. L'auteur de *La Comédie humaine* avait trop à faire, était trop pressé par l'urgence de l'œuvre pour l'interrompre longuement et se mettre à réfléchir sur elle. Aussi, il faut aller chercher cette réflexion dans telle lettre à M^{me} Hanska, tel article sur Stendhal ou encore dans une page des *Illusions perdues*. Celle-ci par exemple : « Tu foudroieras ce genre funeste où l'on délaye les idées, où elles sont passées au laminoir, genre accessible à tous les esprits, genre où chacun peut devenir auteur à bon marché... » (Livre de poche, 350 p., 49 F [7,47 €]) **P. K.**

● **MÉROÉ,** d'Olivier Rolin

Méroé suscita, lors de sa parution en 1998, quelques passions contradictoires. On reprocha, par exemple, au livre d'Olivier Rolin d'être trop romanesque, de brasser une matière trop riche. Ce qui est un peu un non-sens. Il est vrai que l'histoire n'est pas prudente ni réduite à un seul fil narratif, que l'écriture est emportée, lyrique, nullement économe d'elle-même. Mais il faut rassurer le lecteur : on ne court aucun danger, même pas celui de se laisser embarquer sur des pistes douteuses, en prenant son plaisir là où il se trouve. Entre les pages de *Méroé* par exemple. (Seuil, « Points », 40 F [6,10 €]) **P. K.**

● **LE VÉRITABLE SAINT GENEST,** de Jean Rotrou

Créée en 1645, cette pièce en cinq actes et en vers de Jean Rotrou met en scène le martyr du comédien Genest à qui Dioclétien demanda de parodier sur scène la foi et le sacrifice d'un chrétien, Adrian ; au cours de la représentation, Genest se convertit et s'expose lui-même au martyre. L'œuvre de Rotrou, qui place l'intrigue dramatique en abyme, s'insère dans toute une tradition chrétienne, où la condamnation du théâtre par l'Église fait l'objet d'un rachat dont la scène est l'occasion : Genest, comme l'affirme Scudéry, « fit l'échafaud de son supplice et le théâtre de sa gloire ». Au XX^e siècle, le dramaturge catholique Henri Ghéon mit à profit cette figure, dont Sartre également se souvint pour donner, en 1952, son titre à sa grande étude sur Jean Genet, *Saint Genet, comédien et martyr*. Accompagné d'un important et très complet dossier, cette édition est due à François Bonfils et Emmanuelle Hélin. (GF-Flammarion, 188 p., 49 F [7,47 €]) **P. K.**

● **DIALOGUES, Rousseau, juge de Jean-Jacques,** de Jean-Jacques Rousseau

Jean Starobinski déplorait que cette œuvre étrange, composée de trois dialogues écrits entre 1772 et 1776 (soit peu d'années après la rédaction des *Confessions* et juste avant celle des *Réveries*), reste si peu lue. Il est vrai que la pathologie névrotique de Rousseau s'exprime, s'y déploie et s'y répète. Le discours intarissable de « Jean-Jacques » est non seulement l'affirmation d'un droit à l'exception et une parade contre l'angoisse mais aussi un appel pathétique à l'écoute, au commerce de l'intelligence, au dialogue. Cette édition, fort bien préparée par Erik Leborgne, est enrichie d'un autre texte de Rousseau, un poème en prose datant de 1762, *Le Lévitte d'Ephraïm*. (GF-Flammarion, 540 p., 54 F [8,23 €]) **P. K.**

figues prosateurs de l'Amérique contemporaine, prend la plume. C'est pour affirmer, une fois de plus, sa liberté d'écrivain, sa passion de la littérature. Sur ce court texte, on peut rêver des heures durant, savourant une description, une répartie, une observation, admirant l'humour de Saul Bellow, sa capacité à être toujours surprenant, non conforme, décalé, comme son héros Harry Trelman. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Rémy Lambrechts. Gallimard « Folio », 114 p., 39 F [5,95 €]. Première édition, Gallimard, 1998.) **Jo. S.**

● **UNE SOIRÉE CHEZ LARRY ?,** de Carol Shields

Parce que son héros est créateur de labyrinthes paysagers, Carol Shields emploie les mêmes méthodes que lui, elle dessine le destin de son personnage, elle le construit, ayant ainsi sur son roman « une vue aérienne unique » dont elle peut voir « la complexité et la clarté ». Larry Weller est à la fois simple et compliqué, pas très cultivé, mais curieux et tenace, plus inquiet que fragile. Il a du mal à n'être plus le petit garçon de sa maman qui a vécu chez ses parents jusqu'à vingt-sept ans. Vingt années servent de trame à toutes les histoires de ce roman qui a l'air d'avancer simplement, chronologiquement, de 1977 à 1997, mais les épisodes récurrents s'enrichissent de détails, de réflexions, qui passent en revue l'histoire de la famille du héros, ses amitiés, ses mariages. Larry s'interroge sur des futilités ou des choses graves, le sens des mots, des jeux de l'esprit, les prénoms et les surnoms, ses vêtements, et, toujours, sur le temps, sur son histoire passée, sur le vieillissement. Jusqu'à cette *Soirée chez Larry* annoncée en titre, « la récompense, la destination finale, la raison d'être de ce chemin multiple et déroutant » que fut sa vie. (Traduit de l'anglais – Canada – par Céline Schwaller-Bala. Le Livre de poche, 414 p., 39 F [5,95 €]. Première édition, Calmann-Lévy, 1998.) **M. Si.**

● **LE 210^e JOUR,** de Natsumé Sôseki

On disserte souvent sur les débuts de roman, la première phrase de ce petit texte pourrait figurer dans les anthologies : « Les bras ballants, Kei revient de quelque part. » Suit un dialogue délicieux entre Kei déjà nommé et son ami Roku. Ayant décidé de partir à l'ascension d'un volcan, le mont Aso, ils vont continuer à discourir tout en vaquant à leurs occupations, dès la salle de bains et jusqu'aux sentiers de montagne... discutant de toutes sortes de choses : de poux, de littérature, de gastronomie – Kei est fils d'un marchand de tofi, et gras, et gastronome –, de leurs ampoules, de la Révolution française et bien sûr du 210^e jour. Ce roman qui date de 1906 est une merveille de fraîcheur, à offrir pour les soirées d'hiver en attendant des jours meilleurs. (Traduit du japonais par René de Ceccaty et Ryôji Nakamura. « Rivages poche/Bibliothèque étrangère », 104 p., 35 F [5,34 €]. Première édition : Rivages, 1990.) **M. Si.**

● **LES SAISONS DE LA NUIT,** de Colum McCann

Irlandais, New Yorkais d'adoption, à trente-cinq ans, Colum McCann s'est imposé avec ce roman et *Le Chant du coyote* (également chez 10/18). *Les saisons de la nuit* se jouent sur un double temps, celui vécu par un terrassier noir du début du siècle, Nathan Walker, creusant dans des conditions hallucinantes les fondations du métro de New York, et celui d'un sans-abri d'aujourd'hui, Treefrog, qui a trouvé refuge sous ce même métro au milieu de ceux que l'on a appelés les *mole people*, les gens-taupes installés dans les entrailles de la ville (tunnel du métro, galeries souterraines, caves et tuyaux). De véritables conditions infernales. McCann dit la misère, le racisme, la drogue, mais aussi la joie de danser en haut des gratte-ciel en construction, le plaisir d'une promenade, la douceur d'un amour avec un vrai talent de conteur tantôt presque sec, tantôt quasi lyrique. (Traduit de l'anglais – Irlande – par Marie-Claude Peugeot. 322p., 47 F [7,17€]. Première édition : Belfond, 1998.) **M. Si.**

● **LA FEMME SANS OMBRE,** de Hugo von Hofmannsthal

En même temps que le livret de l'opéra de Richard Strauss représenté pour la première fois à Vienne en 1919, Hugo von Hofmannsthal écrivit ce conte merveilleux où une jeune fille d'une transparente beauté cherche à conquérir une ombre, symbole de son appartenance terrestre et gage d'une possible descendance. La version française et la postface sont dues à Jean-Yves Masson, infatigable défenseur et traducteur de l'écrivain viennois. (Le Livre de poche-Biblio, 186 p., 40 F [6,10 €]) **P. K.**

e s s a i s

● **UN ANTISÉMITISME ORDINAIRE. Vichy et les avocats juifs (1940-1944),**

de Robert Badinter

C'est un livre sur le malheur des hommes et sur le chagrin d'un homme qui entreprend de montrer comment une législation d'exception fut appliquée par « les acteurs du temps », qui se trouvaient être, ses pairs, des avocats. C'est un livre qui pose « l'interrogation majeure : comment en est-on arrivé là, à cette acceptation complaisante ou résignée d'une législation raciste dans la France hier encore républicaine et patrie des droits de l'homme ? » C'est le récit froid et bouleversant d'un « antisémitisme ordinaire », celui du barreau sous Vichy. A cette époque, quand il s'est agi de délégitimer les avocats juifs, de les empêcher d'exercer, de les radier, le barreau a été plus que soumis. Volontaire pour exclure. Il fallait donc qu'un grand avocat juif, arrivé au barreau après guerre, aille au bout de sa propre douleur et défende ses amis humiliés, dont beaucoup sont morts pour une certaine idée de la France. Robert Badinter, le garde des sceaux qui fit abolir la peine de mort dans ce pays, ne pouvait pas ne pas faire ce chemin-là, tout déchirant qu'il fût. (Le Livre de poche, 220 p., 36 F [5,49 €]. Première édition, Fayard, 1997.) **Jo. S.**

l i t t é r a t u r e é t r a n g è r e

● **UNE AFFINITÉ VÉRITABLE,** de Saul Bellow

Un bref roman, déroutant, d'un grand écrivain, publié aux Etats-Unis en 1997 (Bellow avait alors quatre-vingt-deux ans). On peut s'en tenir, certes, à chercher une intrigue : Harry Trelman, « personne déplacée » depuis toujours, de l'orphelinat à son commerce d'objets orientaux, retrouve Amy Wustrin qu'il a aimée dès l'adolescence en vain. Il lui avoue qu'il n'a cessé de l'aimer, ou plutôt qu'« après quarante ans de réflexion la meilleure définition [qu'il ait] pu trouver » pour qualifier ses sentiments était « une véritable affinité ». Mais ce n'est pas seulement pour raconter cette anecdote que le Prix Nobel de littérature 1976, l'un des plus magni-

● **LA SORCIÈRE ET L'OCCIDENT**, de Guy Bechtel

On sait tout ou presque sur la sorcellerie. Tout, fait remarquer Guy Bechtel, « *sauf l'essentiel* » : pourquoi, vers 1450, en Europe, se mit-on à croire les sorcières liées au Diable et à les brûler en nombre ? Entre cinquante mille et cent mille victimes, sans doute, de 1560 à 1650. L'enquête, impressionnante d'érudition, qu'il mène sur la destruction de la sorcellerie en Europe lui fait découvrir tant de situations analogues qu'aux explications classiques qu'il ne néglige pas – volonté chrétienne d'éradiquer le paganisme, antiféminisme de l'époque, acculturation des campagnes – il veut ajouter l'entreprise de purification lancée par la modernité naissante, la construction d'un homme nouveau, la marche vers plus de rationalité. La destruction de la sorcellerie comme l'un des premiers actes de l'Europe moderne. (Pocket, « Agora », 944 p., 70 F [10,67 €]. Première édition : Plon, 1997.)

A. My

● **L'HARMONIE DES LANGUES**, de G. W. Leibniz

Sous ce titre, Marc Crépon, chargé de recherches au CNRS, rassemble trois essais de Leibniz. Deux sont consacrés à la langue allemande : « Exhortation aux Allemands d'avoir à perfectionner leur entendement et leur langue » (1679) et « Considérations inattendues sur l'usage et l'amélioration de la langue allemande » (1697). Crépon les accompagne d'un troisième texte, « Bref essai sur l'origine des peuples déduite principalement des indications fournies par les langues » (1710) pour mieux faire apparaître le double souci « scientifique et apologético-politique » du travail de Leibniz sur l'harmonie des langues. Les extraits de la correspondance du philosophe, également joints au dossier, contribuent à montrer combien Leibniz était aux avant-postes du comparatisme linguistique du moment. Autant sur l'hypothèse d'une langue académique que sur la mise au point d'une langue universelle. (Seuil, « Points/Essais », 242 p., 54 F [8,23 €]. Inédit.)

A. My

● **L'HOMME GREC**, sous la direction de Jean-Pierre Vernant

On sait comment, depuis plus de quarante ans, Jean-Pierre Vernant s'emploie à cerner « *l'histoire intérieure de l'homme grec* » en tentant de restituer ce qui fut son cadre culturel et social entre le VIII^e et le IV^e siècle avant notre ère. Il a rassemblé ici les contributions de neuf spécialistes, italiens, français, américains, pour comprendre le Grec ancien dans ses manières d'agir, de penser, de sentir. Quel adolescent était-il ? Quel guerrier ? Mais aussi quel spectateur au théâtre ? Quel « *concitoyen des dieux* » ? Une approche intime qui veut conjurer « *analyse objective et effort de sympathie* ». (Seuil, « Points/Histoire », 440 p., 54 F [8,23 €]. Première édition : Seuil, 1993.)

A. My

● **UN SIÈCLE D'ÉCOLE PRIMAIRE**, de Jean-Michel Gaillard

Voici, réunies en recueil et articulées selon un plan convaincant, les chroniques données par l'historien Jean-Michel Gaillard – dont on n'a pas oublié la magistrale biographie de Jules Ferry (Fayard, 1989) – au *Monde de l'éducation* entre 1997 et 1999. Retour, donc, sur les « hussards noirs » de la République naissante, sur les enjeux spécifiques (enseignement des filles, combat pour la lecture et une morale civique), sur les diplômes (certif, CAP, BAC ou agrég) et le supérieur (Université, CNRS, HEC), avec une précieuse réflexion sur les crises ponctuelles : rêve du Front populaire, réactions de Vichy, et jusqu'à l'« affaire » du collège unique, il y a plus d'un quart de siècle. Un index très utile permet de varier l'angle de ce corpus accessible et vivant, aucun chapitre n'excédant les cinq pages. (Seuil, « Points/Histoire », 208 p., 43 F [6,56 €].)

Ph.-J. C.

● **COMMENT VOYAGER AVEC UN SAUMON. Nouveaux pastiches et postiches**, d'Umberto Eco

Universitaire, sémiologue, romancier à succès, Umberto Eco est aussi un humoriste. Dans ses chroniques pour l'hebdomadaire italien *L'Espresso*, Eco a mis en place un petit traité des absurdités de la civilisation moderne. Il décrit les inconvénients d'un repas en avion et de la tasse de café bouillant remplie à ras bord pour atterrir sur votre pantalon : « *En business class, le café vous est directement renversé sur le ventre par l'hôtesse en personne, laquelle s'excuse en espéranto.* » Internet, le fax, le téléphone portable, l'organisation des bibliothèques publiques : tout devient un réjouissant prétexte à cette « *contribution à l'analyse de la bêtise qui nous submerge* ». (Traduit de l'italien par Myriem Bouzaher. Livre de poche, 290 p., 30 F [4,57 €]. Première édition : Grasset, 1997.)

A. S.

● **NOTES DE HAMPSTEAD (1954-1971)**, d'Elias Canetti.

En 1971, Elias Canetti se rend compte qu'il a ressuscité un vieux genre littéraire chinois : les « *Pi-ki* », « *courtes réflexions sur les sujets les plus divers, littérature, art, politique, archéologie, sans ordre, au hasard du pinceau* ». Deux ans après les *Écrits autobiographiques*, réunis en « *Pochothèque* », voici de nouveaux *Pi-ki* du Prix Nobel de littérature. Moraliste et observateur cinglant : « *"I know what you mean, Je sais ce que tu veux dire", la phrase-clé de notre époque psychologisante ; elle signifie qu'on renonce à l'effort de comprendre autrui avant même de l'avoir écouté.* » Infatigable et enthousiaste lecteur : « *Sans Cervantès, sans Gogol, Dostoïevski, Büchner, je ne serais rien : un esprit sans feu ni tranchant. Mais je n'ai pu vivre que parce qu'il y a Stendhal. Il est ma justification et mon amour de la vie.* » (Traduit de l'allemand par Walter Weideli, Le Livre de poche, « Biblio », 192 p., 33 F [5,03 €]. Première édition : Albin Michel, 1997.)

A. S.

● **RAYMOND CARVER**, de Claudine Verley

Devenu malgré lui la référence obligée du minimalisme en littérature, Raymond Carver est surtout connu pour ses nouvelles, bien qu'ayant aussi publié de nombreux recueils de poésie, sans doute plus difficilement accessibles pour un lecteur français, et cet ouvrage s'attache donc surtout au Carver noveliste. Minimaliste, en tout cas, ce livre – bien que petit – ne l'est pas : il ne s'agit pas d'un travail biographique mais d'un travail d'analyse du texte, cherchant à dégager les caractéristiques d'une écriture parfaitement reconnaissable (méfions-nous des imitations qui ont suivi...). Minutieux, précis et éminemment sérieux. (Belin, « Voix américaines », 128 p., 50 F [7,62 €]. Inédit.)

M. Si.

● **L'HOMME-JASMIN**, d'Unica Zurn

Écrit en allemand et publié en 1971 chez Gallimard, *L'Homme-Jasmin* est à la fois un livre de la folie et un livre sur la folie. Dans sa préface, André Pieyre de Mandiargues associait l'auteur, qui fut la compagne de Hans Bellmer, l'amie de Breton et de Michaux (inspirateur de cet Homme-Jasmin), à « *ceux qui ont perdu le savoir-vivre et qui ont acquis ou gardé la capacité d'écrire ou de raconter* ». Nerval, le Nerval d'*Aurélia*, serait le maître secret de la confrérie. Cette impuissance à vivre, associée à un déchiffrement perpétuel de chaque objet, signe, figure ou circonstance, et à la pratique de l'anagramme, aboutit à ce livre étrangement beau, aux marges du surréalisme. Née à Berlin en 1916, Unica Zurn s'est suicidée à Paris en 1970. (Traduit de l'allemand par Ruth Henry et Robert Valençay, Gallimard, « L'Imaginaire », 268 p., 55 F [8,38 €].)

P. K.

jeunesse

● **COUP DE THÉÂTRE SUR LE NIL**, de François Dimbertonet et Dominique Hé

C'est à une double première que nous convient François Dimbertonet et Dominique Hé. Jamais jusqu'ici, en quarante livraisons, « La Bibliothèque » Gallimard n'avait accueilli de bandes dessinées ; et la fresque d'aventures exotiques ici proposée est inédite. Le Paris effervescent des débats romantiques, la passion du pittoresque oriental, la naissance des codes modernes de la culture urbaine, le lecteur en classe de 6^e découvre tout cela dans le sillage de Coralie, jeune artiste enlevée par un pacha libidineux qui veut en faire la perle de son harem. Quel programme ! Le dossier, qui propose une chronologie de l'art de la BD si longtemps décrié dans les collèges, rassurera les adultes offusqués par cette pertinente audace. (Gallimard, « La Bibliothèque », 176 p., 24 F [3,66 €]. Inédit. **A partir de 10 ans.**)

● **LA CABANE-FRONTIÈRE**, de Bruno Heitz

On attendait impatiemment la récidive. C'est chose faite. Quelques mois après les deux titres qui nous firent découvrir, par le talent tout neuf d'un Bruno Heitz romancier, Tom et Jo et leurs « Zarutis » et « Rétins » de parents, nouveau coup double avec *Chien à mi-temps* et cette *Cabane-frontière* qui posent l'insoluble question des partages réussis entre les deux compères dont les parents respectifs se détestent. Le goût des cabanes n'a pas d'âge, et « *l'Esquimau* » (mais si ! le voisin qui habite au nord) va, grâce à un coup du sort et quelques assiettes brisées, rétablir l'harmonie. Malicieux jusqu'à la dernière ligne. (Mango, « Zygomatiques », 96 p., 25 F [3,81 €]. Inédit. **A partir de 8 ans.**)

● **PRUNELLE**, d'Yvon Mauffret

L'écologie se porte bien dans les livres de jeunesse. Peut-être est-ce en pariant sur la conscience des plus jeunes que certaines menaces n'évolueront pas en désastre. Autre sujet sensible, la défense des animaux partage cette priorité. En toute compatibilité. Louis Simoneau est garde-chasse ; avec sa fille Anne-Lise, il soigne la forêt et les bêtes, cultivant un sens du partage et de l'amitié qui fait école le jour où le propriétaire de la forêt veut offrir une chasse à ses amis. C'est compter sans l'amour de la fillette pour Prunelle, une vieille laie, qu'elle considère comme de sa famille. Une courte fable sobre, élégamment écrite. (Illustré par Bruno Heitz, Casterman, « Comme la vie », 52 p., 35 F [5,34 €]. Inédit. **A partir de 8 ans.**)

● **RUGBY**, d'Olivier Douzou

Après la Coupe du monde de 1999 et à quelques jours du coup d'envoi du premier Tournoi des six nations, Olivier Douzou nous donne, sous couvert de nous initier au rugby, une leçon de langage et de courtoisie. Comment demander aux autres de jouer avec vous à ce sport « viril » sans déconvenue, puisque basket, badminton, billes et croquet ont leurs adeptes ? Autant s'en remettre à la seule envie personnelle de partage et d'émotion... (Editions du Rouergue, « 12 x 12 », 20 p., 35 F [5,34 €]. **A partir de 3 ans.**)

● **TROP, C'EST TROP**, de José Parrondo

Le principe est connu : chaque double page présente un personnage et son véhicule, et s'interroge sur sa destination. Comment José Parrondo subvertit-il les usages les plus rodés, le tout jeune lecteur s'en rendra compte dans un éclat de rire, comme si la clé de 12 était une baguette magique en temps partiel, à l'ère des 35 heures. Le trait et l'astuce de Parrondo sont toujours aussi efficaces. (Editions du Rouergue, « 12 x 12 », 20 p., 35 F [5,34 €]. **A partir de 2 ans.**)

Ph.-J. C.

La vérité des spectres

MA VIE
(*Mein Leben*)
d'Alfred Kubin.
Traduit de l'allemand
par Christophe David.
Ed. Allia, 160 p., 40 F (6,10 €).
(Inédit.)

A quel âge est-il décent de commencer le récit de sa vie ? La plupart des auteurs attendent la soixantaine pour écrire leurs souvenirs. Kubin, que la pensée de la mort – c'est-à-dire sa crainte – obsédait, est allé plus vite. En 1911, il publie la première version de *Aus meinem Leben* en préface à une suite de ses dessins. Or en 1911, il a trente-quatre ans. Sans doute espère-t-il, en se hâtant de la sorte, prendre le néant de vitesse. Précaution inutile, qui l'a contraint à de nombreuses postfaces, chacune rallongeant le récit de quelques années et d'événements majeurs. La dernière date de 1952, après celles de 1917, 1927, 1931 et 1946. Toutes annoncent qu'il est temps d'en finir, affirmation trop précocée que la suivante dément. Kubin n'est mort qu'en 1959, ayant survécu à une enfance douloureuse, à trop de deuils, à des maladies sérieuses, à deux guerres mondiales et ayant eu le plaisir – qu'il confesse honnêtement – de s'assurer que sa notoriété artistique s'accroissait avec le temps en Autriche et en Europe. A la fin, elle était immense.

Ce n'était que justice, car Kubin, très grand artiste dans le genre clandestin et aristocratique, est parvenu à ce que peu d'artistes – Breughel, Goya, Ensor – ont atteint : un fantastique plausible et inquiétant, d'autant plus inquiétant que plus pausable. Il lui eût été facile – il n'en fait pas mystère – de multiplier les monstres et les hybrides étranges, de raffiner dans l'horrible. Son aisance dans l'improvisation graphique lui eût permis de faire passer pour médiocres les dessinateurs qui ont approvisionné le cinéma en dragons et *aliens*. Au lieu de quoi, il s'en est tenu aux mauvais rêves, aux visions troubles, aux paysages incomplets traversés d'allégories simplement funèbres, de femmes nues, de squelettes descendus des danses macabres médiévales, de chevaux abandonnés, de loups en maraude. Ses visions ne sont que très modérément extravagantes, comparées à celles de Redon ou de Dalí. Elles n'en sont que plus efficaces, dans le genre pernicieux.

Ses Mémoires décrivent avec une netteté scrupuleuse dans quel état d'insatisfaction et de doute il a vécu, incapable de s'arrêter à une formule artistique, alerté par le succès et, aussitôt, décidé à chercher une autre direction. Alternent les moments où il se soumet à la puissance des rêves et ceux où il veut se mettre à l'école de la nature, ceux où la fantasmagorie l'emporte, ceux où il lui semble qu'il n'y aurait rien de mieux à faire que peindre ce qui l'entoure. Il observe les plantes, les bêtes, les cailloux, les coquillages et y découvre des formes toutes prêtes à se changer en chimères et en al-

Grâce aux
éditions Allia,
il est enfin
possible
de lire
en français
les écrits de
l'un des grands
dessinateurs
du XX^e siècle,
Alfred Kubin

légories. Puis, quand elles se sont matérialisées, il craint de tomber dans la facilité et s'écarte à nouveau. Les lectures et les voyages influencent ce balancement, dont *Ma vie* raconte les épisodes.

Lectures : Kubin lit sans cesse et de tout, des contes, des romans policiers, des essais, les auteurs autrichiens, allemands et français dont il illustre des volumes, et, avec autant d'appétit, les philosophes. Il affronte Kant et Schopenhauer ; il se bat avec Nietzsche jusqu'au moment où, découvrant Zarathoustra, ses réticences tombent. Il s'inquiète des doctrines religieuses, il les met à l'essai – au point de vivre dix jours en ermite disciple de Bouddha –, il côtoie mysticismes et ésotérismes. *Ma Vie* contient donc, éparpillés, les éléments d'une biographie intellectuelle au XX^e siècle d'autant plus intéressante pour un lecteur français qu'elle n'a à peu près aucun point commun avec ce dont il a l'habitude. Leur contemporain, Kubin a des références et des inquiétudes absolument étrangères à Braque, Derain ou Picasso.

Or il n'ignore ni leurs noms ni leurs œuvres. Il se rend plusieurs fois en France et s'initie à l'impressionnisme, puis au cubisme. « *Les manifestations les plus audacieuses de l'art moderne ne soulèveront pas en moi une opposition aussi forte que celle que j'avais prévue* », écrit-il après avoir vu les collages de Picasso. Pas plus. Sans doute à aucun moment, ni dans *Ma Vie* ni dans les textes éparpillés dans *Le Travail du dessinateur* (1), ne se départ-il de son libéralisme en matière d'art. Il observe toutes les tentatives et s'agace quand elles sont condamnées par incompréhension. Mais elles n'appartiennent ni à son monde ni à son histoire – son monde qu'il borne volontairement au château de Zwickledt et à la campagne environnante, son histoire qui doit plus au passé qu'à un présent dont il se défie. De Vienne, il ne dit rien. De Berlin, pas davantage. De Paris, où il séjourne en janvier 1914, il se souvient seulement

qu'« il y avait encore plus de cinémas, tout était plus usé, les restaurants étaient plus chers et la nourriture quelque peu frelatée, en un mot tout s'était plus américanisé ». Défaut évidemment consternant.

Kubin, ami et correspondant de Jünger, a eu vite fait de comprendre que l'âge des inventions et de l'industrie serait celui des catastrophes et de l'inhumanité. « *La domination du nombre* », l'uniformité, l'ordre, l'obéissance lui font horreur naturellement. Désespéré, il assiste à la Grande Guerre, sans tomber dans un quelconque patriotisme germanique, « *la tête et les membres lourds comme si on m'avait bourré les veines de sable* », et une lettre, en 1916, lui apprend la mort du côté de Verdun du peintre Franz Marc, l'un de ses plus proches amis. Il en est atterré et reconnaît dans cette mort parfaitement absurde l'un des signes annonciateurs d'une catastrophe définitive, où l'ancien monde européen disparaît. De plus en plus, il vit retiré, sans se soucier des courants à la mode, surpris de n'être pas complètement oublié. Après 1933, il se manifeste de moins en moins, expose et publie très peu, écœuré par l'« *infernale bouffonnerie brune* ». Mais il continue à dessiner – encre et aquarelle, cauchemars simples, bouffonneries morbides. Une rosse erre dans une ville. Une famille s'empoisonne. La mort fait du patin à glace. Les détails sont attentivement observés. On dirait presque du réalisme. Il suffit de bien peu, une grimace, une anomalie, un trait plus appuyé, une ombre plus noire, pour que se révèle un sens funeste, l'inquiétante étrangeté d'une image qui semblait presque normale : « *Nous sommes, nous le comprenons soudain, entourés de "fantômes" depuis notre naissance.* (...) » Qu'est-ce que le fantastique selon Kubin ? La réalité légèrement accentuée, tout juste déséquilibrée – et d'autant plus réelle.

Philippe Dagen

(1) Alfred Kubin, *Le Travail du dessinateur*, traduit de l'allemand par Christophe David, éditions Allia, 1999, 140 p., 40 F (6,10 €).

e x t r a i t

Je sais que je n'ai pas un solide talent formel et qu'une certaine sécheresse caractérisera probablement toujours mes travaux. Je suis proche de l'artiste, du rêveur, du visionnaire. Examinés à la lumière qui leur convient, les nouveaux problèmes qui me captivaient au plus haut point étaient les mêmes qu'autrefois mais comme passés sur un plan purement artistique. Un autre changement remarquable, concernant les sujets, était que l'idée de représenter un fantastique naissant de combinaisons absurdes, comme, par exemple, des porcs nimbés d'auréoles, des maisons pourvues de grandes oreilles, des volcans d'où jaillissent des sources de sang, n'exerçait plus maintenant sur moi le même charme puissant qu'autrefois. Peut-être ce genre de fantastique n'est-il en fait que l'effervescence de toute imagination (*Phantasie*) à son stade juvénile. Ce n'étaient plus maintenant mes propres détresses morales que je criais et dont je me libérais en des visions étranges et sporadiques. J'étais

habité désormais par la vie universelle qui palpète si mystérieusement dans les hommes, les animaux et les plantes, dans chaque pierre, dans toute chose déjà créée ou encore à naître. A nouveau, c'étaient foules humaines et troupeaux d'animaux, magnificence et fange, vices splendides et répugnante décomposition, adoration du sublime et souffrances dépassant l'entendement, bref tout ce qui depuis toujours avait occupé mon cœur ; mais, du point de vue de l'expression artistique, mes nouvelles choses étaient incontestablement meilleures. Je renonçais aux tons fondus et à la couleur pour me consacrer exclusivement au dessin à la plume. Les moyens les plus simples, traits, taches et points, devaient soutenir la construction imaginaire du dessin. Je crois finalement, après de longs égarements, avoir trouvé ma voie et j'ai l'espoir de perfectionner plus encore ma manière et de refléter l'image de ce monde de fous.

Ma vie, pages 67-68.

Et si Nietzsche avait raison ?

Le capitalisme est la principale force d'évolution des sociétés, selon Michel Beaud

LE BASCULEMENT DU MONDE

De la Terre, des hommes et du capitalisme

de Michel Beaud.

La Découverte/Poche, « Essais », 308 p., 75 F (11,43 €).

(Première édition : La Découverte, 1997.)

HISTOIRE DU CAPITALISME

De 1500 à 2000

de Michel Beaud.

Seuil, « Points/Economie », 444 p., 59 F (8,99 €).

(Première édition : Seuil, 1981.)

Nietzsche aura-t-il le dernier mot pour avoir tôt annoncé « l'époque de l'homme méprisable entre tous, qui ne saura même plus se mépriser lui-même » ? La question taraude Michel Beaud et accompagne sa réflexion sur le « foisonnement de mutations » qu'il décèle dans notre organisation économique et sociale ; mutations telles qu'elles pourraient provoquer, assure-t-il, un véritable « basculement du monde ». Professeur émérite de l'université Paris-VII, spécialiste de l'histoire de la pensée économique, Michel Beaud n'est pas homme à s'alarmer trop vite d'une mondialisation qu'il voit s'enraciner dans l'histoire longue du capitalisme. Derrière ce « mot rond », ce « mot à tout faire », il retrouve un processus engagé dès le XVI^e siècle quand les grandes découvertes et les premières colonisations conduisaient à un partage du monde entre un petit nombre

de pays européens. La très lente évolution de l'humanité connaissait, alors, une « rupture », « un changement de rythme, de puissance et d'envergure ». D'abord marchand, puis manufacturier, puis industriel, le capitalisme, fort d'inépuisables capacités d'adaptation et de rebond, n'en finirait plus de s'étendre à force de croissances et de crises. En généralisant les relations de marché à l'ensemble des activités humaines, le capitalisme cesserait d'être un simple système économique pour devenir, peu à peu, une « logique sociale complexe ». Une « dynamique » que l'Autrichien Joseph Schumpeter qualifiait, dès 1942, de « destruction créatrice », force transformatrice des sociétés et du monde au même titre que les Etats et les savoirs scientifiques et techniques.

En terminant cette *Histoire du capitalisme*, publiée pour la première fois en 1981, Michel Beaud s'interrogeait déjà sur « le caractère inacceptable d'un monde dont la dynamique engendre de plus en plus largement, perte de sens et érosion des valeurs ». La conclusion valait pour un capitalisme industriel, son investissement lourd en équipements matériels, son recours massif à l'énergie, l'immensité des inégalités et des disparités qu'il engendrait. Depuis, l'historien ne cesse de revoir sa copie. Si un « basculement du monde » – objet d'un nouveau chapitre de son histoire du capitalisme et sujet d'un nouveau livre – est à redouter, c'est qu'en quelques années, note Michel Beaud, le capitalisme est devenu la prin-

cipale – pour ne pas dire l'unique – force d'évolution des sociétés. « Pour la première fois dans l'histoire, les décisions majeures, déterminantes pour les hommes, le vivant, la Terre, sont prises par des firmes dont certaines disposent d'immenses moyens financiers. Ces décisions sont prises en fonction des populations détentrices de pouvoir d'achat (...); et elles le sont dans la perspective de profits dans l'année qui vient (...). » Privés de projet et de visions d'avenir après la fin de la tripartition du monde, les Etats ont abandonné leur rôle régulateur. Quelques grandes firmes capitalistes peuvent désormais mobiliser et orienter en permanence les avancées et les potentialités de la science et de la technologie pour « inventer les besoins et les consommations de demain » à l'intention des seules populations solvables. Santé, culture, information, loisirs, administrations, comme, hier, agriculture, industries ou transports, deviennent les nouveaux champs d'un capitalisme « technoscientifique ».

Faudrait-il, pour éviter de noircir le tableau, oublier l'état général de l'environnement ? Ce serait oublier, en même temps, « l'interdépendance des problèmes, maux, menaces et périls » que nous connaissons. Une interdépendance inquiétante qui exige, note Michel Beaud, « une large prise de conscience ». Pour que Nietzsche ne finisse pas par avoir raison, Beaud voulait son réquisitoire alarmant. Il est implacable.

André Meury

La passion de l'individu

CRAINTE

ET TREMBLEMENT

de Sören Kierkegaard. Traduit du danois et présenté par Charles Le Blanc.

Rivages Poche/ Petite bibliothèque, 240 p., 62 F (9,45 €).

Dans l'œuvre énorme de Kierkegaard, *Crainte et tremblement* – qu'il signa du pseudonyme de Johannes de Silentio et dont le genre relève pour lui du « lyrique dialectique » – occupe une place privilégiée. Avec *La Répétition*, publiée en cette même année 1843, Kierkegaard expose ici, dans une forme magnifiquement adéquate, « poétique et élégante », l'axe de sa philosophie de l'individu. Tout le livre est une méditation, incessamment reprise de l'histoire d'Abraham (Genèse, 22-1) qui, « mis à l'épreuve par Dieu et qui, victorieux de la tentation, réussit à conserver la foi et à recevoir, contre toute prévision, son fils pour la seconde fois ».

Contre l'esprit de système, contre Hegel surtout, et Schelling – dont il avait suivi les cours à Berlin –, Kierkegaard met en scène, sous les traits d'Abraham, père de la foi, l'homme absolument singulier confronté à l'absolu du commandement divin et à la promesse qui est la rétribution de l'épreuve. Obéissant à l'injonction en apparence cruelle et absurde de Dieu – sacrifier Isaac, être seul, ne pas douter –, le patriarche ne réfléchit pas, ne peut rien justifier de son attitude avec le langage commun. Du point de vue de la raison, la foi est un paradoxe, et aussi une passion. Une passion qui ne peut être vécue qu'avec crainte et « en tremblant ».

Bien présentée et annotée, la traduction de Charles Le Blanc opte pour un style plus direct et moins élégant que celui de la version française, classique, de Tisseau (Aubier, 1935, et Editions de l'Orante, in *Cœuvres complètes*).

Pierre Drouin

Patrick Kéchichian

Violence au quotidien

Marie-France Hirrigoyen explore la perversité sous toutes ses formes

LE HARCÈLEMENT MORAL

de Marie-France Hirrigoyen.

Pocket, 252 p., 32 F (4,88 €).

(Première édition : La Découverte et Syros, 1998.)

Comment ne pas sortir oppressé de la lecture de l'ouvrage de Marie-France Hirrigoyen ? Elle nous emmène en effet dans un monde glauque, pervers, dur, où les rapports entre les êtres sont volontairement biaisés, sournoisement agressifs. Lorsque l'intelligence du mal se déploie ainsi, l'enfer n'est pas loin.

Avec une grande perspicacité et le fruit de son expérience de thérapeute, l'auteur explore les coins et recoins du « harcèlement moral ». La perversité ordinaire peut s'introduire partout. Dans le couple, elle peut se manifester d'abord par l'emprise, la position dominante d'un individu narcissique rendues possibles par la trop grande tolérance du partenaire. S'ensuivent la violence, les crises. La haine, qui était masquée, apparaît alors au grand jour, « très proche du délire de persécution.

Les rôles sont ainsi inversés, l'agresseur devient l'agressé et la culpabilité reste toujours du même côté ». Après la séparation, le harcèlement peut se poursuivre, notamment à travers les enfants. Dans les familles, la violence perverse peut se présenter sous diverses formes, mais le plus souvent les enfants sont agressés « en tant qu'enfants de l'autre ». Ceux-ci sont l'objet de rejets affectifs, de comportements sadiques, d'exigences excessives par rapport à leur âge, etc.

Le harcèlement dans l'entreprise renvoie d'abord dans l'opinion à la sexualité. C'est au reste le seul qui soit pris en compte par la législation française. Mais il prend bien d'autres formes, qu'on peut ramener à deux grands axes : l'abus de pouvoir et la manipulation perverse. Les victimes, la plupart du temps, ne sont pas des tire-au-flanc mais des personnes scrupuleuses. L'agresseur peut être aussi bien un collègue qu'un supérieur, mais un supérieur peut aussi être victime de ses subordonnés. Pour empêcher l'agressé de réagir, tous les moyens sont bons : refus de la communication directe, disqualification,

isolement, discrédit, brimades, etc. Le drame est que, souvent, l'entreprise laisse faire ou même encourage ces méthodes pour parvenir à ses objectifs, qui sont, par exemple, de pousser à la démission un salarié qu'elle veut licencier.

Marie-France Hirrigoyen parsème son livre de descriptions de cas cliniques précis, ce qui permet de mieux comprendre que la relation de harcèlement se met en place en deux phases : celle de la séduction perverse, sorte de « décervelage » (P.C. Récamier), puis celle de la violence manifeste. « L'autre, qui n'existait que comme un objet utile, devient un objet dangereux dont il faut se débarrasser par n'importe quel moyen. » Notre auteur examine ensuite dans ses tréfonds une psychologie de l'agresseur et une psychologie de la victime avant de présenter à cette dernière des conseils pratiques pour sortir de l'engrenage.

Un beau travail d'investigation dans la société souterraine, et pas seulement utile à ceux qui peuvent en souffrir.

Double jeu secret

Une philosophie de combat

Le grand marché de l'angoisse, ou la colère de Gilles Châtelet

LA FRANCE DE VICHY 1940-1944

de Robert O. Paxton.
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis)
par Claude Bertrand.
Seuil, « Points/Histoire »
478 p., 54 F (8,23 €).
(Première édition : Seuil,
1973.)

Se souvient-on qu'au début des années 70 les Français lisaient encore *Histoire de Vichy* de Robert Aron (Fayard, 1954), sans sourcilier ou presque ? Un jeune historien américain, puisant aux sources allemandes et américaines, sans privilégier les archives de la Haute Cour de justice française réunie de 1946 à 1949, entreprenait, alors, de démonter, point par point, ce qu'il considérait être « un cas classique d'illusion rétrospective ». Robert Aron jugeait que, face au diktat sans appel des nazis, Vichy s'était voulu le « bouclier » protégeant des Français globalement attentistes, tout en entretenant avec les Alliés un double jeu secret. Robert O. Paxton démontre que Vichy avait dépassé l'accord de l'armistice de 1940, pour instaurer une « collaboration volontaire mais militairement neutre » avec l'Allemagne. Au-delà de la personnalité du maréchal Pétain, Paxton désignait une droite traditionnelle, profitant de la guerre pour opérer une révolution nationale, « vaste entreprise de revanche politique et de discrimination civique », faisant la part belle aux experts et aux technocrates.

Si Paxton n'était pas véritablement le premier à développer la thèse (avant lui, l'Allemand Eberhard Jackel, les Français Yves Durand ou Henri Michel, le Britannique Geoffrey Warner), il était le seul alors à dresser un bilan d'ensemble aussi accablant. Dans un avant-propos rédigé pour la nouvelle édition du livre (1997), ici présentée, Paxton admet que ses jugements sont parfois « féroces » et « trop totalisants ». Il reste qu'on doit lui reconnaître d'avoir tôt dit l'essentiel.

A. My

VIVRE ET PENSER COMME DES PORCS

de Gilles Châtelet.
Gallimard, « Folio/Actuel », 194 p.,
35 F (5,34 €).
(Première édition : Exils, 1998.)

Gilles Châtelet (1944-1999) était mathématicien. Cela ne gêna guère son œil de caricaturiste, sa langue de pamphlétaire. Si les « croquis socio-philosophiques » ici proposés ont l'efficacité du trait de la plume trempée dans l'acide, c'est que la colère de Châtelet fut à la mesure de sa révolte quand il entreprit de dénoncer le « techno-populisme » transformant « l'homme ordinaire » – celui que Marx nommait « le paysan libre d'Angleterre » – en « créature statistique ». Une véritable « chair à consensus », puisqu'on disait autrefois, rappelle-t-il « chair à canon ». Lui n'a rien oublié des printemps des années 60 et 70, quand « les pays latins et leur tradition révolutionnaire – en particulier la France – étaient montrés du doigt comme de plus en plus ingouvernables avec leurs militants très actifs, leurs intelligentsias subversives, leurs puissants syndicats (...) ». Tant d'agitations et tant de luttes conduites avec acharnement pour aboutir à « une lente putréfaction de l'optimisme libertaire en cynisme libertarien ».

Châtelet ne s'attarde guère sur cet « arc-en-ciel de générosité et de liberté ouvert pendant quinze ans ». Il veut ou-

blier les années 80, « écœurantes d'ennui, de cupidité et de bêtise ». Années de « révolutions conservatrices ». Années cyniques de Reagan et de Thatcher. « Hypocrite trivialité de l'ère Mitterrand », quand il s'agissait, note-t-il, d'émasculer une tradition de gauche combative pour mieux installer « les niaiseries des démocrates modernistes ». La capitulation serait élégante. « A la française ». Châtelet préfère s'en tenir à un état des lieux, qu'il veut rigoureux, pour décrire notre « démocratie-marché », pragmatique en diable, fière de sa « postmodernité carnassière » dès qu'il s'agit de repérer et de digérer les services et les biens. Face au « Chaos » des possibles, le « Quantum » désignera, ici, le nouveau dieu, sorte d'entité ventriloque qui exprime « objectivement » des millions de volontés en prenant soin d'écartier « agités » et « excentriques ».

Pour que s'organisent au mieux les « potentialités explosives des masses humaines », on conjuguera à tous les modes et à tous les temps les performances des trois prototypes de la postmodernité : le « citoyen-méduse », égoïste et rationnel dans la consommation ; le « citoyen-panéliste », prêt à tous les risques pour mieux coller à l'opinion moyenne ; le « citoyen-thermostat », capable de déceler les moindres variations du climat politique ou social et de rétablir les équilibres.

Sécuritaire et humanitaire iront désormais de pair, tant les « fléaux sociaux » et les « justes causes » semblent désormais

indissociables. A l'hystérie antidroque peut bien succéder, quand il le faut, l'hystérie antipédophile, comme n'importe quelle autre hystérie d'ailleurs, pourvu qu'elle soit « politiquement plus giboyeuse ». Quand la démocratie devient ainsi un « marché politique », forcément « fluide », les Turbo-Bécassines et les Cyber-Gédéons, tels que les voit Châtelet, débordent d'énergie. On peut les voir, ignorants ringards et conservateurs rigides, s'engager dans le « pétro-nomadisme » et s'approprier un cosmopolitisme de bon aloi à la mesure de leur soudaine « passion de l'humanité ». Qui dira qu'ils ont trouvé la manière adéquate pour mieux « se goinfrer des "best of" de la planète » ? Châtelet ! Dira-t-on qu'il exagère ?

Misère pour les plus démunis, indigence intellectuelle pour les autres. Est-ce la fin ou le début de l'Histoire ? Gilles Châtelet ne se résout pas à alimenter le Grand marché de l'angoisse. Il en appelle au « travail comme patience », seul capable désormais de provoquer l'« héroïsme du quelconque ». Marins du Cuirassé Potemkine, cheminots de La Bataille du rail, ceux-là, parmi d'autres, auront, à ses yeux, révélé l'affinité subtile entre l'individuel et le collectif, l'« innocence de l'exception » qui fonde la démocratie. Pour avoir réclamé une philosophie de combat qui fasse « plus de vagues que de vogue » et pour s'y être essayé, Châtelet était un peu leur frère.

A. My

Le destin des Camondo

Pierre Assouline raconte l'histoire d'une famille de la haute bourgeoisie juive parisienne

LE DERNIER DES CAMONDO

de Pierre Assouline.
Edition revue et augmentée,
Gallimard, « Folio », 340 p., 54 F (8,23 €)

Plus que la vie du comte Moïse de Camondo, Pierre Assouline a écrit la chronique de la haute bourgeoisie juive parisienne, du Second Empire à l'Occupation, précédée d'une histoire abrégée de la diaspora entre Portugal, République de Venise et Sublime Porte. Les décors, les accessoires, les costumes, les détails ne sont pas loin de recouvrir le portrait d'un homme dont l'histoire personnelle vaut essentiellement par ce qu'elle a de peu personnel : héritier d'une fortune vertigineuse et séculaire, le comte Moïse se fait accepter par le meilleur monde en adoptant ses règles et ses plaisirs.

Les ducs ont des équipages et chassent à courre ; lui aussi. Les Rothschild forment d'admirables collections dont ils léguent des chefs-d'œuvre au Louvre ; les Camondo aussi. Dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle, Isaac, cousin germain de Moïse, achète Degas, Monet, Cézanne, dîne chez

Vollard, dépense chez Durand-Ruel et participe à la fondation de la Société des amis du Louvre. A sa mort, en 1911, le Louvre reçut *Le Fijre* de Manet, *L'Absinthe* de Degas, des *Cathédrales* de Monet, plus d'une centaine de toiles en tout.

Moïse ne pouvait faire moins ; mais il ne pouvait faire mieux que dans un autre genre, plus conventionnel et plus historique : en devenant le plus remarquable collectionneur et connaisseur du XVIII^e siècle français, admirateur éperdu de ses meubles, de ses bronzes, de ses porcelaines, de ses boiseries et de ses artistes. Afin de disposer tout cela dignement, il fit construire un hôtel particulier dont le premier mérite était qu'il semblait de Gabriel, quand il n'en était qu'un très habile pastiche conçu par René Sergent. Cet hôtel, achevé en 1914, est désormais le Musée Nissim-de-Camondo, et c'est là que commence l'ouvrage de Pierre Assouline, à juste titre tant ce bâtiment et son destin sont exemplaires.

Mais le dessein du biographe est plus vaste : il veut montrer comment, avec quelles difficultés et à quel prix les Camondo, juifs de Constantinople anoblis

par l'Italie, ont été admis en France – eux et d'autres familles telles que les Pereire, les Fould, les Cahen d'Anvers. Les éléments d'information prolifèrent, se juxtaposent, se superposent. A l'arrière-plan, la politique européenne, l'antisémitisme de gauche et de droite, l'affaire Dreyfus, les développements de la finance et de l'industrie. A l'avant-scène, la vie mondaine, les soirées, les ragots, les bons mots, les mariages arrangés et les drames sentimentaux. Marx et Drumont d'une part, Proust et *Le Gaulois* de l'autre. Il arrive que le lecteur s'y perde un peu et songe que le livre n'aurait rien perdu à être parfois plus nettement construit.

Il finit par deux drames, qui ont tous deux valeur de symbole. Le fils de Moïse, Nissim, lieutenant d'aviation, fut tué en combat au-dessus de la Lorraine en 1917. La fille de Moïse, Béatrice, qui avait épousé Léon Reinach, disparut à Auschwitz en 1944, après son mari et leurs deux enfants, payant de leur vie le fait d'être juif, en France, au milieu du XX^e siècle.

Ph. D.

● LITTÉRATURE FRANÇAISE

AYACHE Alain
Lettres à Prunelle
Préface de Paolo Coelho.
J'ai lu, n° 5445, 160 p., 25 F (3,81 €).

BALZAC Honoré de
Sarrasine
Allia, 80 p., 40 F (6,10 €).

BECHMANN Roland
L'Arbre du ciel
Le Serpent à plumes, Motifs, n° 97, 304 p., 38 F (5,79 €).

BERKOWICZ Daniel
La Dernière, peut-être
Lignes noires, 150 p., 65 F (9,91 €).

BOBIN Christian
Autoportrait au radiateur
Gallimard, Folio, n° 3308, 176 p., 28 F (4,27 €).

BOMAN Marie
Impulsions
Blanche, 168 p., 59 F (8,99 €).

BORDAGE Pierre
Les Derniers Hommes (1). Le Peuple de l'eau
Librio, n° 332, 96 p., 10 F (1,52 €).

BRETON Guy
et **PAUWELS Louis**
Histoires magiques de l'histoire de France. Tome 2
Omnibus, 1 000 p., 135 F (20,58 €).

CARDINAL Marie
Amour... Amours...
Le Livre de poche, n° 14776, 128 p., 20 F (3,05 €).

COSSERY Albert
La Violence et la Dérision
Joëlle Losfeld, Arcanes, 160 p., 50 F (7,62 €).

COSSERY Albert
Les Hommes oubliés de Dieu
Joëlle Losfeld, Arcanes, 160 p., 50 F (7,62 €).

DELERM Philippe
Il avait plu tout le dimanche
Gallimard, Folio, n° 3309, 120 p., 24 F (3,66 €).

DENIS Stéphane
Madame est morte
Le Livre de poche, n° 14783, 288 p., 30 F (4,57 €).

DESARTHE Agnès
Cinq photos de ma femme
Seuil, Points, 192 p., 35 F (5,34 €).

DESSAINT Pascal
De quoi tenir dix jours
Librio, n° 330, 96 p., 10 F (1,52 €).

DUGAS Florence
Dolorosa Soror
Blanche, 144 p., 59 F (8,99 €).

FAYE Eric
Je suis le gardien du phare
Seuil, Points, 160 p., 35 F (5,34 €).

FONTENEAU Pascale
Curieux sentiments
Lignes noires, 150 p., 65 F (9,91 €).

FRANCE Anatole
Au tournant du siècle
Edition établie par Claude Aziza. Omnibus, 1 000 p., 155 F (23,63 €).

LINDON Mathieu
Le Procès de Jean-Marie Le Pen
Gallimard, Folio, n° 3310, 132 p., 24 F (3,66 €).

LINDON Mathieu
Les Apeurs
Gallimard, Folio, n° 3311, 144 p., 24 F (3,66 €).

NICOÏDSKI Clarisse
Le Désespoir tout blanc
Joëlle Losfeld, Arcanes, 160 p., 60 F (9,15 €).

NICOÏDSKI Clarisse
La Ruche
Blanche, 144 p., 59 F (8,99 €).

PAULHAN Jean
Lettre à un jeune partisan
Postface de Jean-Claude Zylberstein. Allia, 48 p., 40 F (6,10 €).

PELOT Pierre
Ce soir les souris sont bleues
Gallimard, Folio, n° 3312, 416 p., 39 F (5,95 €).

PELOT Pierre
Le Nom perdu du Soleil. Sous le vent (2)
Avec la collaboration scientifique d'Yves Coppens. Gallimard, Folio, n° 3313, 432 p., 39 F (5,95 €).

RINALDI Angelo
Dernières nouvelles de la nuit
Gallimard, Folio, n° 3314, 432 p., 45 F (6,86 €).

ROLIN Olivier
Bar des flots noirs
Seuil, Points, 224 p., 40 F (6,10 €).

ROLIN Olivier
Méroé
Seuil, Points, 272 p., 40 F (6,10 €).

SA Shan
Porte de la paix céleste
Gallimard, Folio, n° 3316, 160 p., 24 F (3,66 €).

SEMPRUN Jorge
Adieu vive clarté
Gallimard, Folio, n° 3317, 288 p., 32 F (4,88 €).

SOLLERS Philippe
Casanova l'admirable
Gallimard, Folio, n° 3318, 352 p., 39 F (5,95 €).

SOLLERS Philippe
L'Année du Tigre. Journal de l'année 1998
Seuil, Points, 448 p., 46 F (7,01 €).

SULITZER Paul-Loup
La Femme d'affaires
Le Livre de poche, n° 14774, 352 p., 39 F (5,95 €).

VIAN Boris
Les Fourmis
Le Livre de poche, n° 14782, 224 p., 29 F (4,42 €).

VISAGE Bertrand
Angelica
Seuil, Points, 160 p., 31 F (4,73 €).

ZOLA Emile
L'Attaque du moulin
Postface de Jérôme Vérain. Mille et une nuits, La petite collection, n° 263, 64 p., 10 F (1,52 €).

● LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

BARNES Julian
Le Perroquet de Flaubert
Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau. Stock, Bibliothèque cosmopolite, 352 p., 60 F (9,15 €).

BURROUGHS William
Mon éducation : un livre, des rêves
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvie Durastanti. 10/18, Domaine étranger, n° 3140, 256 p., 47 F (7,17 €).

CAMPANELLA Tommaso
La Cité du soleil
Traduction de l'italien par Arnaud Tripet. Mille et une nuits, La petite collection, n° 261, 96 p., 10 F (1,52 €).

CAPEK Karel
L'Année du jardinier
Traduit de tchèque par Joseph Gagnaire. Illustrations de Joseph Capek. 10/18, Domaine étranger, n° 3142, 160 p., 38 F (5,79 €).

DENEVI Marco
Rosa, ce soir
Traduit de l'espagnol (Argentine) par Jean-Marie Saint-Lu. Joëlle Losfeld, Arcanes, 160 p., 65 F (9,91 €).

FERGUSON Trevor
Train d'enfer
Traduit de l'anglais (Canada) par Ivan Steenhout. Le Serpent à plumes, Motifs, n° 94, 384 p., 47 F (7,17 €).

FREUD Esther
Marrakech Express
Traduit de l'anglais par Hugues de Giorgis. Le Livre de poche, n° 14781, 256 p., 26 F (3,96 €).

GABALDON Diana
Les Tambours de l'automne. Le Chardon et le Tartan (6)
Traduit de l'anglais (États-Unis) par Philippe Safair. J'ai lu, n° 5442, 928 p., 65 F (9,91 €).

GEDGE Pauline
Seigneurs des Deux Terres. Les Chevaux du fleuve. Tome 1
Traduit de l'anglais par Claude Seban. Le Livre de poche, n° 14773, 384 p., 35 F (5,34 €).

GEMMEL Nikki
Traversée
Traduit de l'anglais (Australie) par Michèle Valencia. 10/18, Domaine étranger, n° 3129, 224 p., 47 F (7,17 €).

GIBRAN Khalil
Le Jardin du Prophète
Traduit de l'anglais par Thierry Gillyboeuf. Postface de Jérôme Vérain. Mille et une nuits, La petite collection, n° 265, 64 p., 10 F (1,52 €).

GRISMLEY Jim
Confort et joie
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claire Frédéric. 10/18, Domaine étranger, n° 3141, 352 p., 50 F (7,62 €).

INOUE Yasushi
Le Fusil de chasse
Traduction du japonais par Sadamichi Yokoo, Sanford Goldstein et Gisèle Bernier. Stock, Bibliothèque cosmopolite, 108 p., 50 F (7,62 €).

INOUE Yasushi
Le Maître de thé
Traduit du japonais par Tadakiro Oku et Anna Guerneau. Le Livre de poche, Biblio romans, n° 3324, 160 p., 30 F (4,57 €).

KOMATSU Sakyo
La Submersion du Japon
Traduit du japonais par M. et M^{me} Shibata Masumi. Philippe Picquier, Poche, n° 128, 256 p., 49 F (7,47 €).

KUBIN Alfred
Ma vie
Traduit de l'allemand par Christophe David. Allia, 160 p., 40 F (6,10 €).

LA ROCHE Mazo de
Les Jalna. Tome 1 : La Naissance de Jalna ; Matins à Jalna ; Mary Wakefield ; Jeunesse de Renny
Traduit de l'anglais (Canada) par G. Lalande. Omnibus, 1 000 p., 150 F (22,87 €).

LA ROCHE Mazo de
Les Jalna. Tome 2 : L'Héritage des Whiteoak ; Les Frères Whiteoak ; Jalna ; Les Whiteoak de Jalna
Traduit de l'anglais (Canada) par G. Lalande. Omnibus, 1 000 p., 150 F (22,87 €).

LEWISOHN Ludwig
Crime passionnel
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Antonin Artaud et Bernard Steele. Phébus, Libretto, 384 p., 75 F (11,43 €).

LONDON Jack
John Barleycorn (Le Cabaret de la dernière chance)
Préface de Noël Mauberret. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Louis Postif. Phébus, Libretto, 288 p., 59 F (8,99 €).

MALLEA Eduardo
Les Rembrandt
Traduit de l'espagnol (Argentine) par Jean-Jacques et Marie-Neige Fleury. Préface de Francisco Ayala. Autrement, Littératures, 104 p., 59 F (8,99 €).

McCANN Colum
Les Saisons de la nuit
Traduit de l'anglais (Irlande) par Marie-Claude Peugeot. 10/18, Domaine étranger, n° 3145, 320 p., 47 F (7,17 €).

ORWELL George
Et vive l'aspidistra !
Traduit de l'anglais par Yvonne Davet. 10/18, Domaine étranger, n° 3146, 326 p., 47 F (7,17 €).

ORWELL George
Hommage à la Catalogne
Traduit de l'anglais par Yvonne Davet. 10/18, Domaine étranger, n° 3147, 304 p., 47 F (7,17 €).

ORWELL George
Un peu d'air frais
Traduit de l'anglais par Richard Prêtre. 10/18, Domaine étranger, n° 3148, 320 p., 47 F (7,17 €).

SCHNEIDER Peter
Le Sauter de mur
Traduit de l'allemand par Nicole Casanova. Grasset, Cahiers rouges, 185 p., 45 F (6,86 €).

SHIELDS Carol
Une soirée chez Larry
Traduit de l'anglais (Canada) par Céline Schwaller-Balajé. Le Livre de poche, n° 14780, 416 p., 39 F (5,95 €).

SIMMONS Charles
Les Locataires de l'été
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Eric Chédaille. Phébus, Libretto, 192 p., 49 F (7,47 €).

STEINBECK John
Les Bohémiens des vendanges
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-François Chaix. Postface de Jean-François Chaix. Mille et une nuits, La petite collection, n° 254, 64 p., 10 F (1,52 €).

SUTER Martin
Small World
Traduit de l'allemand par Henri-Alexis Baatsch. Seuil, Points, 368 p., 46 F (7,01 €).

VALDÉS Zoé
Soleil en solde
Traduit de l'espagnol par Carmen Val Julián. Mille et une nuits, La petite collection, n° 264, 64 p., 10 F (1,52 €).

WILDE Oscar
De profundis, suivi de La Ballade de la geôle de Reading
Traduit de l'anglais (Irlande) par Léo Lack et Jean Besson. Le Livre de poche, n° 16055, 320 p., 30 F (4,57 €).

ZWEIG Stefan
Le Joueur d'échecs
Traduction anonyme de l'allemand. Stock, Bibliothèque cosmopolite, 132 p., 50 F (7,62 €).

● POÉSIE

HUGO Victor
La Légende des siècles. Morceaux choisis
Librio, n° 341, 128 p., 10 F (1,52 €).

● ROMANS POLICIERS

BENEGUI Laurent
La Paresse de Dieu
Le Livre de poche, n° 14790, 224 p., 20 F (3,05 €).

BIALOT Joseph
Ô mort, vieux capitaine...
Seuil, Points Policiers, Loup, 288 p., 40 F (6,10 €).

DELFINO Jean-Paul
Tu touches pas à Marseille
Métalié, Poche noir, n° 14, 180 p., 42 F (6,40 €).

DELTEIL Gérard
Balles de charité
Gallimard, Folio Policier, n° 145, 192 p., 24 F (3,66 €).

DEXTER Colin
La Mort pour voisine
Traduit de l'anglais par Jacques Guidod. 10/18, Grands détectives, n° 3149, 384 p., 50 F (7,62 €).

DEWEERT Willy
Les Allumettes de la sacristie
Seuil, Points, 480 p., 46 F (7,01 €).

JAPP Andrea H.
Dans l'œil de l'ange
Le Livre de poche, n° 17085, 352 p., 35 F (5,34 €).

HIGGINS CLARK Mary
Tu m'appartiens
Traduit de l'anglais par Anne Damour. Le Livre de poche, n° 17107, 384 p., 39 F (5,95 €).

Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de janvier 2000. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

Le Monde



KAMINSKY Stuart
L'Affaire Howard Hugues
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Simone
Hilling. 10/18, Grands
détectives, n° 3150,
41 F (6,25 €).

KERR Philip
Le Sang des hommes
Traduit de l'anglais par Pascal
Loubet. Le Livre de poche,
n° 17111, 480 p., 42 F (6,40 €).

MARSTON Edward
La Tête de la reine
Traduit de l'anglais par
Corine Derblum. 10/18,
Grands détectives, n° 3144,
256 p., 44 F (6,71 €).

MARTINI Steve
Trouble influence
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par
Marie-Caroline Aubert.
Le Livre de poche, n° 17110,
544 p., 45 F (6,86 €).

NEWMAN Christopher
Choc en retour
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Bernard
Varenne. Le Livre de poche,
n° 17108, 288 p., 30 F (4,57 €).

NOLL Ingrid
*Confessions
d'une pharmacienne*
Traduit de l'allemand par
Jean-Luc Tiesset. Le Livre
de poche, n° 17109, 256 p.,
26 F (3,96 €).

PIKE Robert L.
Tout le monde au bain
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par M. Charvet.
Gallimard, Folio, n° 146,
244 p., 28 F (4,27 €).

PYNE Nicholas
*Terror Academy (6).
Fou à lier*
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Paul Benita.
J'ai lu, n° 5443, 128 p.,
25 F (3,81 €).

RENDELL Ruth
Espèces protégées
Traduit de l'anglais par Aline
Weil. Le Livre de poche,
n° 14789, 416 p., 40 F (6,10 €).

RYCK Francis
*Feu vert pour poissons
rouges*
Les Belles Lettres, Le cabinet
noir, n° 39, 256 p.,
49 F (7,47 €).

SAYLOR Steven
Un Egyptien dans la ville
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Arnault
D'Apremont. 10/18, Grands
détectives, n° 3143, 384 p.,
47 F (7,17 €).

SIMSOLO Noël
Images de chair
Seuil, Points Policiers,
Les Piétons du siècle, 256 p.,
39 F (5,95 €).

STINE R. L.
*Tel est pris qui croyait
prendre*
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Geneviève
Blattmann. J'ai lu, n° 5433,
128 p., 25 F (3,81 €).

THOMAZEAU François
*Shram et Guigou, justiciers
RMistes. Qui a noyé
l'homme-grenouille ?*
Librio, n° 331, 128 p.,
10 F (1,52 €).

● **ROMANS
FANTASTIQUES
ET DE
SCIENCE-FICTION**
BORDAGE Pierre
Wang (2). Les Aigles d'Orient
J'ai lu, n° 5405, 448 p.,
48 F (7,32 €).

PIKE Christopher
Monstres
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Bernadette
Emerich. J'ai lu, n° 5446,
192 p., 28 F (4,27 €).

PIKE Christopher
Ultime voyage
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Agnès
Girard. J'ai lu, n° 5447, 192 p.,
28 F (4,27 €).

WARREN Raoul de
*L'Insolite Aventure
de Marina Sloty*
Les Belles Lettres, Le cabinet
noir, n° 40, 272 p.,
49 F (7,47 €).

● **JEUNESSE**
ALMOND David
Skelling

Traduit de l'anglais par
Rose-Marie Vassallo. Père
Castor Flammarion, Castor
Poche, n° 733, 288 p.,
35 F (5,95 €).

ANDERSEN
Le Petit Soldat de plomb
Illustrations de Sophie
Mondésir. Père Castor
Flammarion, Mini-Castor,
24 p., 12 F (1,83 €).

ANDERSEN
Poucette
Illustrations de Marie-José
Banroques. Père Castor
Flammarion, Mini-Castor,
24 p., 12 F (1,83 €).

APPLEGATE K. A.
La Manipulation
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Florence
Meyeres. Gallimard Jeunesse,
Folio junior animorphs, n° 28,
196 p., 32 F (4,88 €).

BAFFERT Sigrid
Panique sur la rivière
Syros, Souris verte, 144 p.,
29 F (4,42 €).

BERMOND Monique
L'Oiseau de plume
Illustrations de Kersti
Chaplet. Père Castor
Flammarion, Mini-Castor,
24 p., 12 F (1,83 €).

BÉROT Marie-Claude
Ninon-silence
Illustrations de Marie-Noëlle
Pichard. Père Castor
Flammarion, Castor Poche,
n° 731, 96 p., 19 F (2,90 €).

BRÉHON Nicolas-Jean
Une décharge de trop
Syros, Souris verte, 112 p.,
29 F (4,42 €).

CAPUTO Natha
Roule Galette
Illustrations de Pierre Belvès.
Père Castor Flammarion,
Mini-Castor, 24 p.,
12 F (1,83 €).

CELLI Rose
Boucle d'or
Illustrations de Gerda Muller.
Père Castor Flammarion,
Mini-Castor, 24 p.,
12 F (1,83 €).

COLMONT Marie
Marlaguette
Illustrations de Gerda Muller.
Père Castor Flammarion,
Mini-Castor, 24 p.,
12 F (1,83 €).

COLMONT Marie
Michka
Illustrations de Rojankovsky.
Père Castor Flammarion,
Mini-Castor, 24 p.,
12 F (1,83 €).

DANIELS Lucy
Un hamster à Noël
Traduit de l'anglais par
Olivier Malthet. Gallimard
Jeunesse, Folio Cadet, 128 p.,
29 F (4,42 €).

DAUDET Alphonse
*La Chèvre de Monsieur
Seguin*
Illustrations d'André Pec. Père
Castor Flammarion,
Mini-Castor, 24 p.,
12 F (1,83 €).

DELPUECH Isabelle
Un gros mensonge
Illustrations de Nicolas Thers.
Hachette Jeunesse, Le Livre
de poche Jeunesse, 128 p.,
26,50 F (4,04 €).

GIRAUD Robert
*Jacques et le Haricot
magique*
Illustrations de Bruno
Pilorget. Père Castor
Flammarion, Mini-Castor,
24 p., 12 F (1,83 €).

LEYDIER Michel
Rockeurs dans le collimateur
Couverture illustrée par Marc
Mosnier. Hachette Jeunesse,
Vertige policier, 128 p.,
27,50 F (4,19 €).

LIDA
Poulerousse
Illustrations d'Etienne Morel.
Père Castor Flammarion,
Mini-Castor, 24 p.,
12 F (1,83 €).

MARTIN Ann M.
Jessi super-star
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Sophie
Merlin. Gallimard Jeunesse,
Folio junior, Club des
baby-sitters, 142 p.,
29 F (4,42 €).

MAZARD Claire
L.O.L.A.
Illustrations Marie Diaz. Père
Castor Flammarion, Castor
Poche, n° 732, 96 p.,
19 F (2,90 €).

MOREL Etienne
*La Plus Mignonne
des petites souris*
Père Castor Flammarion,
Mini-Castor, 24 p.,
12 F (1,83 €).

NICODÈME Béatrice
*Wiggins et Sherlock
contre Napoléon*
Couverture illustrée par
Philippe Jozelon. Hachette
Jeunesse, Vertige policier,
164 p., 27,50 F (4,19 €).

PERRAULT Charles
Le Chat botté
Illustrations de Gérard
Franquin. Père Castor
Flammarion, Mini-Castor,
24 p., 12 F (1,83 €).

**PUJADE-RENAUD Claude,
ZIMMERMANN Daniel
et PELLETIER Chantal**
*Les Otages de Gutenberg.
Les Mousquetaires
de l'an 2000*
Couverture illustrée par
Bruno David. Hachette

Jeunesse, Le Livre de poche
Jeunesse, 256 p., 31 F (4,73 €).

SOLET Bertrand
L'Année du diable
Syros, Les uns les autres,
112 p., 49 F (7,47 €).

SURGET Alain
Le Maître des deux terres
Illustrations d'Olivier Besson.
Père Castor Flammarion,
Castor Poche, n° 730, 192 p.,
32 F (4,88 €).

● **THÉÂTRE**
GIRAUDOUX Jean
*Supplément au voyage
de Cook*
Grasset, Cahiers rouges,
n° 293, 119 p., 40 F (6,10 €).

GUITRY Sacha
Pièces en un acte
Préface de Paul Léautaud.
Omnibus, 800 p.,
130 F (19,82 €).

MOLIÈRE
L'Avare
Librio, n° 339, 128 p.,
10 F (1,52 €).

MUSSET Alfred de
*On ne badine pas
avec l'amour*
Le Livre de poche, n° 18003,
192 p., 19 F (2,90 €).

POUCHKINE
*Boris Godounov.
Théâtre complet*
Edition établie par Wladimir
Troubetzkoy. Flammarion,
GF, 308 p., 53 F (8,08 €).

● **CINÉMA**
ALLEN Woody
Annie Hall
Scénario bilingue coécrit avec
Marshall Brickman. Cahiers
du cinéma, Petite
bibliothèque des Cahiers du
cinéma, 192 p., 59 F (8,99 €).

ALLEN Woody
Manhattan
Scénario bilingue coécrit avec
Marshall Brickman. Cahiers
du cinéma, Petite
bibliothèque des Cahiers du
cinéma, 192 p., 59 F (8,99 €).

HAND Elizabeth
Anna et le roi
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) par Maud
Godoc. J'ai lu, n° 5458, 224 p.,
35 F (5,33 €).

● **ANTHOLOGIES
COLLECTIF**
*Mille ans de littérature
vietnamienne*
Philippe Picquier, Poche,
n° 127, 608 p., 69 F (10,52 €).

● **ESSAIS
CRITIQUES**
ATTALI Jacques
Dictionnaire du XXI^e siècle
Le Livre de poche, n° 14778,
352 p., 36 F (5,49 €).

BALZAC Honoré de
Écrits sur le roman
Présenté par Stéphane
Vachon. Le Livre de poche,
n° 563, 352 p., 49 F (7,47 €).

BEAUD Michel
Le Basculement du monde
La Découverte/Poches, n° 82,
308 p., 75 F (11,43 €).

BOUNAN Michel
La Vie innommable
Allia, 176 p., 40 F (6,10 €).

BRUNO Giordano
*De la magie, suivi de La Phi-
losophie dans le miroir*
Traduit du latin et annoté
par Danielle Sonnier et Boris
Donné. Allia, 128 p.,
40 F (6,10 €).

CHÂTELET Gilles
*Vivre et penser
comme des porcs*
Gallimard, Folio Actuel, n° 73,
208 p., 40 F (6,10 €).

ECO Umberto
*Comment voyager
avec un saumon.
Nouveaux pastiches
et postiches*
Traduit de l'italien par
Myriem Bouzaher. Le Livre de
poche, n° 14792, 288 p.,
30 F (4,57 €).

FLEISCHER Alain
*La Pornographie, une idée
fixe de la photographie*
La Musardine,
L'attrape-corps, 96 p.,
49 F (7,47 €).

**FURET François
et NOLTE Ernst**
Fascisme et communisme
Hachette Littératures, Pluriel,
147 p., 45 F (6,80 €).

JACQUARD Albert
*J'accuse l'économie
trionphante*
Le Livre de poche, n° 14775,
192 p., 23 F (3,51 €).

KRUGMAN Paul
*La mondialisation n'est pas
coupable. Vertus et limites
du libre-échange*
Traduit de l'anglais par Anne
Saint-Girons. La
Découverte/Poches, n° 81,
224 p., 49 F (7,47 €).

MUSIL Robert
De la bêtise
Traduit de l'allemand par
Philippe Jaccottet. Allia, 64 p.,
40 F (6,10 €).

RIVOIRE Jean
Vacheries
Le Livre de poche, n° 14786,
288 p., 34 F (5,18 €).

● **PHILOSOPHIE**
ARISTOTE
Physique
Traduction et présentation
de Pierre Pellegrin.
Flammarion, GF, 478 p.,
61 F (9,30 €).

ARISTOTE
*Petits traités d'histoire na-
turelle*
Traduction et présentation
de Pierre-Marie Morel.
Flammarion, GF, 238 p.,
49 F (7,47 €).

KANT Emmanuel
*Critique de la faculté
de juger*
Traduction et présentation
par Alain Renaut.
Flammarion, GF, 540 p.,
49 F (7,47 €).

DELACAMPAGNE Christian
*Histoire de la philosophie
au XX^e siècle*
Seuil, Points Essais, 384 p.,
54 F (8,23 €).

ROUSSEAU Jean-Jacques
*De l'inégalité
parmi les hommes*
Librio, n° 340, 128 p.,
10 F (1,52 €).

SLOTTERDIJK Peter
Règles pour le parc humain. Réponse à la lettre sur l'humanisme de Heidegger
 Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni. Mille et une nuits, La petite collection, n° 262, 64 p., 10 F (1,52 €).

SUN-TZU
L'Art de la guerre
 Traduit du chinois et commenté par Jean Lévi. Hachette Littératures, 304 p., 60 F (9,10 €).

● **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**

BAYROU François
Ils portaient l'écharpe blanche
 Le Livre de poche, n° 14779, 384 p., 40 F (6,10 €).

BRZEZINSKI Zbigniew
Le Grand Eschiquier. L'Amérique et le reste du monde
 Hachette Littératures, Pluriel, 288 p., 60 F (9,10 €).

DALLA ROSA Richard
Tisphoné, démon de Socrate
 Autrement, Histoire(s) au singulier, 176 p., 89 F (13,57 €).

GAILLARD Jean-Michel
Un siècle d'école républicaine
 Seuil, Points Histoire, 208 p., 43 F (6,56 €).

LE TOURNEAU Dominique
L'Eglise et l'Etat en France
 PUF, Que sais-je ?, n° 886, 128 p., 42 F (6,40 €).

ROULET Eric
La Conquête des Amériques au XVI^e siècle
 PUF, Que sais-je ?, n° 3526, 128 p., 42 F (6,40 €).

SERGI Giuseppe
L'idée du Moyen Age. Entre sens commun et pratique historique
 Traduit de l'italien par Corinne Paul. Flammarion, Champs, 116 p., 44 F (6,71 €).

SOULET Jean-François
L'Empire stalinien. L'URSS et l'Europe de l'Est depuis 1945
 Le Livre de poche, n° 565, 256 p., 43 F (6,56 €).

TEYSSIER François de et BAUDIER Gilles
La Construction de l'Europe
 PUF, Que sais-je ?, n° 3535, 128 p., 42 F (6,40 €).

VERNANT Jean-Pierre
L'Homme grec
 Seuil, Points Histoire, 448 p., 54 F (8,23 €).

VERRIÈRE Jacques
Genèse de la nation française
 Flammarion, Champs, 368 p., 68 F (10,37 €).

● **SCIENCES SOCIALES**
BEAUD Michel
Histoire du capitalisme
 Seuil, Points Economie, 416 p., 59 F (8,99 €).

BOUCHARD Lucien-Pierre
Schumpeter, la démocratie déshanchée
 Michalon, Le bien commun, 128 p., 59 F (8,99 €).

CONSTANT Fred
Le Multiculturalisme
 Flammarion, Dominos, 128 p., 41 F (6,25 €).

ESPERANDIEU Véronique et VOGLER Jean
L'Illettrisme
 Flammarion, Dominos, 128 p., 41 F (6,25 €).

GASPARINI William
Sociologie de l'organisation sportive
 La Découverte, Repères, n° 281, 128 p., 49 F (7,47 €).

HERPIN Nicolas et VERGER Daniel
La Consommation des Français. Tome 1 : Alimentation, habillement, logement
 La Découverte, Repères, n° 279, 128 p., 49 F (7,47 €).

HERPIN Nicolas et VERGER Daniel
La Consommation des Français. Tome 2 : Transports, loisirs, santé
 La Découverte, Repères, n° 280, 128 p., 49 F (7,47 €).

KNIBIEHLER Yvonne
Histoire des mères et de la maternité en Occident
 PUF, Que sais-je ?, n° 3539, 128 p., 42 F (6,40 €).

LACROIX Xavier
Le Corps de l'esprit
 Cerf, 129 p., 45 F (6,86 €).

OFCE
L'Economie française 2000
 La Découverte, Repères, n° 277, 128 p., 49 F (7,47 €).

RAUFER Xavier et QUÉRÉ Stéphane
Le Crime organisé
 PUF, Que sais-je ?, n° 3538, 128 p., 42 F (6,40 €).

SERVERIN Évelyne
Sociologie du droit
 La Découverte, Repères, n° 282, 128 p., 49 F (7,47 €).

TAURAN Thierry
Les Régimes spéciaux de sécurité sociale
 PUF, Que sais-je ?, n° 3534, 128 p., 42 F (6,40 €).

VILLIEU Patrick
Macroéconomie : L'Investissement
 La Découverte, Repères, n° 278, 128 p., 49 F (7,47 €).

● **ENSEIGNEMENT**
AMAR Pierre-Jean
Le Photojournalisme
 Nathan Université, 128, 128 p., 52 F (7,93 €).

BELGRAND Anne
Zola romancier
 Ellipses, Bac blanc, 96 p., 32 F (4,88 €).

BLAQUIÈRES Maryse-Gilda
Le Sommeil en question
 Ellipses, Vivre et comprendre, 96 p., 49 F (7,47 €).

CACHIA Jean
Aristote, « Métaphysique ». Livre IV : « Les fondements de la science »
 Ellipses, Philo-textes, 96 p., 36 F (5,49 €).

CORNEILLE Pierre
L'Illusion comique
 Lecture accompagnée par Guy Belzane. Gallimard, La Bibliothèque Gallimard, n° 45, 252 p., 22 F (3,35 €).

DAUDET Alphonse
Lettres de mon moulin
 Lecture accompagnée par Christiane Gros et Marie-Louise Dillenseger. Gallimard, Bibliothèque Gallimard, n° 41, 176 p., 24 F (3,66 €).

DÉGREMONT Roselyne
Berkeley
 Ellipses, Philo-philosophes, 64 p., 32 F (4,88 €).

DESTRUEL Philippe
Louis-Ferdinand Céline
 Nathan Université, 128, 128 p., 52 F (7,93 €).

GRIMAL Claude et BITOUN Lazar
Le Roman américain depuis 1945
 Nathan Université, 128, 128 p., 52 F (7,93 €).

GROSOS Philippe
Philosophie et théologie de Kant à Schelling
 Ellipses, Philo, 144 p., 55 F (8,38 €).

HÉ Dominique et DIMBERTON François
Coup de théâtre sur le Nil
 Lecture accompagnée par Vincent Chabant et Jean-Marc Thévenet. Gallimard, Bibliothèque Gallimard, n° 40, 392 p., 22 F (3,35 €).

HUGO Victor
Le Dernier Jour d'un condamné
 Lecture accompagnée par Alain Trouvé. Gallimard, Bibliothèque Gallimard, n° 46, 294 p., 24 F (3,66 €).

JAN Pascal
Le Parlement de la V^e République
 Ellipses, Mise au point, 144 p., 70 F (10,67 €).

LA TAILLE Antoine de
Platon, « Phédon (31b-44a) »
 Ellipses, Philo-textes, 128 p., 45 F (6,86 €).

LASZLO Pierre
Le Savoir des plantes
 Ellipses, 128 p., 55 F (8,38 €).

MARTIN-HAAG Eliane
Diderot, « Lettre sur les aveugles »
 Ellipses, Philo-textes, 96 p., 36 F (5,49 €).

MAUPASSANT Guy de
13 histoires vraies
 Lecture accompagnée par Claude Santelli et Martine Cécillon. Gallimard, Bibliothèque Gallimard, n° 44, 272 p., 24 F (3,66 €).

REED Kit, CURTIS Jean-Louis et HARRISON Harry
3 nouvelles de l'an 2000
 Lecture accompagnée par Jacques Chambon. Gallimard, Bibliothèque Gallimard, n° 43, 392 p., 24 F (3,66 €).

ROBERT Frédéric
L'Amérique contestataire des années 60
 Ellipses, Les essentiels de civilisation anglo-saxonne, 96 p., 42 F (6,40 €).

SOPPELSA Jacques
La Démocratie américaine au XX^e siècle
 Ellipses, Les essentiels de civilisation anglo-saxonne, 160 p., 59 F (8,99 €).

● **SCIENCES ET TECHNIQUES**
AZOUC BACRIE Laurence
Vocabulaire de bioéthique
 PUF, Médecine et société, n° 14, 127 p., 55 F (8,38 €).

DACUNHA-CASTELLE Didier
Chemins de l'aléatoire. Le hasard et le risque de la société moderne
 Flammarion, Champs, 270 p., 44 F (6,71 €).

DIAZ Charles
La Police technique et scientifique
 PUF, Que sais-je ?, n° 3537, 128 p., 42 F (6,40 €).

SEGUIN Gérard
La Génétique fondamentale
 PUF, Que sais-je ?, n° 3524, 128 p., 42 F (6,40 €).

● **SCIENCES DE L'INFORMATION**
ALBERT Pierre et KOCH Ursula E.
Les Médias en Allemagne
 PUF, Que sais-je ?, n° 3523, 128 p., 42 F (6,40 €).

● **SPIRITUALITÉ**
FAURE Bernard
Le Traité de Bodhidharma
 Seuil, Points Sagesse, 176 p., 43 F (6,56 €).

FOUCAULD Charles de
Conseils évangéliques. « Directoire »
 Seuil, Livre de vie, 192 p., 43 F (6,56 €).

MERIGOT Dominique
Le Serviteur
 Dervy, 146 p., 69 F (10,52 €).

COLLECTIF
D'un millénaire à l'autre. La grande mutation
 Sous la direction de François L'Yvonnet. Albin Michel, Espaces libres, 256 p., 45 F (6,86 €).

EERSEL Patrice van et GROSREY Alain
Le Cercle des Anciens. Des hommes-médecins du monde entier autour du dalaï-lama
 Le Livre de poche, n° 14787, 544 p., 45 F (6,86 €).

VIDAL Marie
Un juif nommé Jésus. Une lecture de l'Evangile à la lumière de la Torah
 Albin Michel, Espaces libres, 336 p., 49 F (7,47 €).

● **BIOGRAPHIES**
CARRÈRE D'ENCAUSSE
 Hélène
Lénine
 Hachette Littératures, Pluriel, 688 p., 70 F (10,60 €).

CHEVREUIL Claude
Les Mémoires de Giorgione
 Le Livre de poche, n° 14784, 416 p., 39 F (5,95 €).

MARX Roland
Churchill. Enfance et adolescence
 Autrement, Naissance d'un destin, 176 p., 89 F (13,57 €).

● **DICTIONNAIRES**
GENOUVERIN Émile, HORDÉ Tristan et DÉSI RAT Claude
Dictionnaire des synonymes
 Larousse, Larousse poche, 760 p., 52 F (7,47 €).

LOVE Brenda
Dictionnaire des fantasmes et perversions
 Blanche, 456 p., 99 F (15,09 €).

● **DOCUMENTS**
ALEXIEVITCH Svetlana
La Supplication
 Traduit du russe par Galia Ackerman et Pierre Lorrain. J'ai lu, n° 5408, 256 p., 31 F (4,72 €).

HERSH Seymour
La Face cachée du clan Kennedy
 Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Paul Mourlon. J'ai lu, n° 5455, 416 p., 44 F (6,70 €).

WOLFE Don
Marilyn Monroe. Enquête sur un assassinat
 Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Dominique Peters, Dominique Kugler, Nadine Gassié, Pierre Girard et Andrée Nahline. J'ai lu, n° 5400, 640 p., 54 F (8,23 €).

● **LOISIRS**
BURONSON et HARA Tetsuo
Ken le survivant 5. Combat mortel !
 J'ai lu, n° 5416, 192 p., 35 F (5,33 €).

TAKAHASHI Yoichi
Captain Tsubasa (5). Une surprenante embuscade
 J'ai lu, n° 5417, 208 p., 35 F (5,33 €).

● **VIE PRATIQUE COLLECTIF**
Le Parfait Secrétaire
 Larousse, Guides pratiques Larousse, 384 p., 85 F (12,96 €).

COLLECTIF
Le Savoir-Vivre
 Larousse, Guides pratiques Larousse, 320 p., 85 F (12,96 €).

CARLSON Richard
Ne vous noyez pas dans un verre d'eau
 Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Ned Flaunders. J'ai lu, n° 7183, 192 p., 31 F (4,72 €).

FISHER John
Comprendre et soigner son chien
 Traduit de l'anglais par Claude Mallerin. J'ai lu, n° 7160, 224 p., 31 F (4,72 €).

● **SANTÉ**
PHÉLIP Xavier
Le Mal de dos
 Flammarion, Dominos, 128 p., 41 F (6,25 €).

● **HUMOUR**
BEDOS Guy
Pointes, piques et répliques
 J'ai lu, n° 5414, 192 p., 28 F (4,26 €).

BEUCLER Serge
Mais où sont les neiges d'antan ? Les grands mystères de la littérature
 Mots et Cie, 128 p., 59 F (8,99 €).

CHIFLET Jean-Loup
Mes perles de culture. Un catalogue déraisonné
 Mots et Cie, 128 p., 59 F (8,99 €).

JANICOT Stéphanie
Ulysse. Petite mythologie dérisoire mais néanmoins exacte, librement adaptée du texte d'Homère
 Illustrations de Jean Trolley. Zulma, Grain d'orage, 48 p., 72 F (10,98 €).